ROOM 10-A
SHELF 96

J
103
H43
1915

CANADA. PARLEMENT. SENAT.

Procès-verbaux.

91235 379
699

[ÉDITION REVISÉE.]

No. 1

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Au. B

Jeudi, 4 février 1915.

Le Sénat s'est réuni aujourd'hui à deux heures et demie de l'après-midi, étant la cinquième session du douzième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

Les membres présents dans la salle du Sénat étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Daniel,	King,	Poirier,
Béique,	David,	La Rivière,	Pope,
Beith,	Davis,	Lavergne,	Power,
Bolduc,	Dennis,	Legris,	Ratz,
Bostock,	Derbyshire,	Lougheed,	Ross,
Boucherville, de	Dessaulles,	Mackay	(Middleton).
(Sir Charles),	De Veber,	(Alma),	Ross
Bowell	Domville,	MacKeen,	(Moosejaw),
(Sir Mackenzie),	Donnelly,	Mason,	Shehyn,
Boyer,	Douglas,	McHugh,	Talbot,
Casgrain,	Edwards,	McKay	Taylor,
Choquette,	Frost,	(Cap-Breton),	Tessier,
Cloran,	Gillmor,	McLaren,	Thompson,
Corby,	Girroir,	McSweeney,	Thorne,
Costigan,	Godbout,	Mitchell,	Watson,
Curry,	Gordon,	Murphy,	Yeo,
Dandurand,	Kerr,	Owens,	Young.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été lue par Son Honneur le Président, comme suit:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 22 janvier 1915.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Altesse Royale le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du Parlement de la Puissance, jeudi, le quatre février, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. A. STANTON, Lt-colonel,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Son Altesse Royale le Gouverneur général, étant venu et étant assis sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Altesse Royale le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue, avec son Orateur.

Il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général d'ouvrir la session par le discours du trône suivant aux deux Chambres:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Au cours des mois écoulés depuis la déclaration de guerre, le peuple du Canada a donné de nombreuses et convaincantes preuves de sa haute loyauté envers notre Souverain et de son profond dévouement aux institutions de l'Empire Britannique.

Depuis que je vous ai adressé la parole, un corps expéditionnaire canadien de plus de 30,000 hommes a été envoyé sain et sauf au delà de l'Atlantique; et après son arrivée dans les Iles Britanniques il s'est occupé à compléter son instruction militaire nécessaire avant de se rendre à la ligne de feu. En dépit de la température exceptionnellement rigoureuse qui a régné dans les Iles Britanniques, cette instruction a marché d'une façon satisfaisante, et l'on s'attend à ce que nos soldats prennent prochainement leur place sur le champ de bataille.

L'esprit de patriotisme ardent et déterminé qui anime tout le Canada a provoqué une superbe réponse à l'appel au service militaire au delà de la mer. De nombreux nouveaux corps ont été organisés et de ceux-ci on a détaché d'autres contingents prêts à partir, dès que les arrangements nécessaires pour les recevoir et compléter leur instruction auront été terminés.

Malgré la perturbation inévitable du commerce causée par la déclaration de guerre sur une aussi vaste échelle, l'état financier et commercial du Canada a fait preuve d'une grande stabilité; et, dans l'ensemble, le pays s'est adapté aux conditions nouvelles d'une façon très effective.

Mes conseillers soumettront à votre étude des mesures rendues nécessaires par la participation du Canada à la grande tâche que notre Empire a entreprise dans cette guerre.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Les comptes publics pour l'année fiscale écoulée et les estimations budgétaires pour la prochaine année fiscale vous seront soumis sans délai. On vous demandera de pourvoir aux besoins financiers pour que nous donnions une aide efficace à la poursuite des hostilités.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

La puissante unité de sentiments qui inspire les possessions de Sa Majesté nous donne la ferme assurance que les raisons qui ont fait entreprendre cette guerre seront défendues jusqu'à ce que l'on obtienne un résultat heureux et honorable. Je recommande à votre attention favorable les mesures qui vous seront soumises pour que cette grande fin soit atteinte; et je prie la divine Providence de répandre ses bénédictions sur vos travaux.

Il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Altesse Royale le Gouverneur général prononcé du Trône, et

Il a été lu par Son Honneur le Président.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le Sénat prenne en délibération le discours de Son Altesse Royale le Gouverneur général mardi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi, le huit courant, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à mardi, le huit courant, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 9 février 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTION.

Pour mardi, 9 février 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Lougheed:

4 février—Que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir:—L'honorable Sir Mackenzie Bowell, K.C.M.G., et les honorables MM. Kerr, Béique, Casgrain, Power, Watson, Ross (Moosejaw), Daniel et le proposant; le dit comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres **A.F.** indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 9 février 1915.

No 1.

4 février—Prise en considération du discours de Son Altesse Royale à l'ouverture de la cinquième session du douzième Parlement.—(L'honorable M. Murphy).

No. 1.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Jeudi, 4 février 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 2.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 9 février 1915.

Les membres présents étaient:

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Cloran,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville, (Lt. Col.),
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Fiset,
Frost,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Jones (Sir Lyman),
Kerr,
King,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKay (Alma),
MacKeen,
Mason (Col.),
McCall,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Poirier,
Power,
Prowse,
Ratz,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES

Les requêtes suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Thompson:—
De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Par l'honorable M. McHugh:—
De la *Toronto Eastern Railway Company;* et
De la *South Ontario Pacific Railway Company.*

Par l'honorable Sir Melvin Jones:—
De la *Canadian Northern Ontario Railway Company.* (Deux pétitions).

Par l'honorable M. Young:—
De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Watson:—
De la *Canadian Northern Railway Company;*
De la *Manitoba and North Western Railway Company;* et
De la *Grand Trunk Pacific Railway Company.*

Par l'honorable M. Kerr:—
De la *Huron and Erie Loan and Savings Company;* et
De la *Toronto Terminals Railway Company.*

Par l'honorable M. Casgrain:—
De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du sud; et
De la *British Columbia and White River Railway Company.*

Par l'honorable M. Edwards:—
De la *Title and Trust Company.*

Par l'honorable M. Talbot:—
De la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company;* et
De la *Athabaska and Grande Prairie Railway Company.*

Par l'honorable M. Bostock:—
De la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway Company;*
De Albert Howard MacNeil et autres, de Vancouver, dans la Colombie-Britannique. (*Northern Pacific and British Columbia Railway Company*);
De Geo. F. Macdonnell et autres, directeurs provisoires de la *Southern Central Railway Company;*
De la *Kettle Valley Railway Company;* et
De la *British Columbia Southern Railway Company.*

Par l'honorable M. Taylor:—
De la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company;*
De la *Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway Company;*
De Edith Marguerita Lyons, de la cité de St. Catharines, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Wilbert Franklin Lyons; et
De Adam Clarke Anderson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Evangeline Medora Anderson.

Par l'honorable M. De Veber:—
De la *Alberta Central Railway Company.*

Par l'honorable colonel Mason:—
De Richard P. Gough et autres, de Toronto. (*Catholic Truth Society of Canada*).

Par l'honorable M. Mitchell:—
De Helen Suzette Douglas, de la cité de Montréal; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Frederick Charles Douglas.

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints sur l'état de la bibliothèque pour l'année 1914.

Le dit rapport a été lu par le greffier, et il est comme suit:—

A l'honorable Président du Sénat.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter leur rapport aux deux Chambres pour l'année 1914.

Durant les courtes vacances écoulées depuis la session du mois d'août, il y a eu peu de faits importants à mentionner.

Les bibliothécaires se sont efforcés de se procurer tous les ouvrages officiels et autres se rapportant à la guerre, et ils espèrent qu'ils trouveront peu de lacunes sur ce sujet dans les ouvrages mentionnés au catalogue ou placés sur les rayons.

Ils se sont occupés spécialement des ouvrages ayant rapport au droit international et à la conduite des affaires durant la guerre.

Il a fallu négliger, jusqu'à un certain point, les ouvrages de pure littérature vu qu'il a été nécessaire d'acheter le plus grand nombre possible d'ouvrages ayant trait à la guerre.

D'un autre côté, il y a eu une diminution marquée dans la production d'ouvrages purement littéraires en France et en Angleterre durant la guerre actuelle.

La bibliothèque a reçu comme dons plusieurs ouvrages importants, parmi lesquels se trouvent ceux dont les titres suivent:—

H. J. Elwes, F.R.S., et A. Henry, M.A.—
Trees of Great Britain and Ireland. Illustrated Portfolio, 7 volumes. Forwarded to the Library by H.R.H. the Governor General on behalf of the authors.

Book of the Dead—
"Facsimiles of Papyrie of Hansfer, Auhai, Kerasher and Netchemet". Translation, etc., by E. A. Wallis Budge. From the Trustees of the British Museum.

Catalogue of Lamps in the British Museum. By H. B. Walters.

Catalogue of the Cuneiform Tablets in the Konyunjik. Collection of the British Museum. Supplement. By L. W. King.

La bibliothèque a reçu les documents qui suivent, ayant trait à la guerre actuelle:—

Documents diplomatiques;
La grande guerre européenne;
Pièces relatives aux négociations qui ont précédé les hostilités;
Le Livre Jaune Français;
Le Livre Gris Belge;
Le Livre Orange Russe;
Pourquoi nous sommes en guerre;
Le Bulletin de l'Armée;
Communiqués officiels;
Ordres du jour.

La liste ordinaire des dons faits à la bibliothèque est annexée au présent rapport, ainsi que la liste des ouvrages déposés en vertu de la loi qui protège la propriété littéraire.

Le catalogue annuel des achats de l'année est sous presse, et sera bientôt distribué.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DECELLES,
Bibliothécaire général.

MARTIN I. GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire.

(*Pour liste des dons faits à la bibliothèque, voir Documents de la Session, No*).

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport suivant du greffier du Sénat.

SÉNAT,
BUREAU DU GREFFIER,
OTTAWA, 4 février 1915.

MONSIEUR,—En conformité de la règle 104 de cette Chambre, j'ai l'honneur de faire rapport que après avoir parcouru les listes de présence aux séances du Sénat, je constate que l'honorable James E. Robertson, un de ses membres, représentant la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, n'a pas paru à son siège à aucune des séances des deux dernières sessions du Parlement.

Je dois aussi faire connaître que le ministère du Secrétaire d'Etat a remis une lettre qui lui avait été adressée par l'honorable W. J. Macdonald, sénateur de la Colombie-Britannique, pour donner sa résignation comme membre du Sénat. Cette lettre est datée du 17 juin dernier, cinq jours après la prorogation du Parlement et après deux sessions pendant lesquelles l'honorable M. Macdonald n'a jamais paru à son siège.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

A l'honorable A. C. P. R. LANDRY,
Président du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité nommé pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et que ce comité se réunisse dans cette Chambre à trois heures moins un quart de l'après-midi jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Altesse Royale le Gouverneur général prononcé du Trône à l'ouverture de la cinquième session du douzième Parlement, ayant été lu,

L'honorable M. Murphy, secondé par l'honorable M. Girroir a proposé:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour remercier humblement Son Altesse Royale du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

Au Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, Comte de Sussex, dans la pairie du Royaume-Uni, Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de l'Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de l'Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de l'Ordre Très illustre de St. Patrick; Membre du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté; Grand Maître et Principal Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très éminent de l'Empire de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal Victoria; Aide-de-camp personnel de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

PLAISE À VOTRE ALTESSE ROYALE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Altesse Royale pour le gracieux discours que Votre Altesse Royale a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir:—L'honorable Sir Mackenzie Bowell, K.C.M.G., et les honorables MM. Kerr, Béique, Casgrain, Power, Watson, Ross (Moosejaw), Daniel et le proposant; le dit comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat les Ordonnances du Territoire du Yukon passés par le conseil du Yukon au cours de l'année 1914.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi, une copie des règles générales et les ordres de la cour de l'Echiquier du Canada.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi, le rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'exercice expiré le 31 mars 1914.

(*Voir Documents de la Session, No 29, 1915*).

Aussi, la liste du Service civil du Canada, 1914.

(*Voir Documents de la Session, No 30, 1915*).

Son Honneur le Président a communiqué au Sénat le télégramme suivant qu'il venait de recevoir du Secrétaire provincial de la province de Québec.

A l'honorable P. LANDRY,
Président du Sénat,
Ottawa.

J'ai reçu ordre des membres du Conseil exécutif de la province de vous inviter aux funérailles de l'honorable Sir François Langelier, C.C.M.G., lieutenant-gouverneur, qui auront lieu jeudi, le 11 courant. Le cortège partira du palais législatif à 9.15 pour la Basilique. Je vous demande d'être assez bon pour communiquer la présente invitation à vos honorables collègues du Sénat.

JEREMIE L. DECARIE,
Secrétaire provincial.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 10 février 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

QUESTIONS.

Pour vendredi, 12 février 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:

9 février—Qu'il demandera au gouvernement s'il a acheté le chemin de fer connu sous le nom de *New Brunswick and Prince Edward Island Railway*?

1. Quelle est la longueur du dit chemin de fer?
2. Quels en étaient les propriétaires?
3. Quel a été le prix d'achat?
4. Est-il exploité comme partie du système intercolonial?

No 2.

Par l'honorable M. McSweeney:

9 février—Qu'il demandera au gouvernement quels sont les noms des banques qui ont profité de la monnaie d'urgence?

Quels sont les montants empruntés et le taux d'intérêt exigé?

Aussi, quels sont les noms des compagnies de fidéicommis, des corporations de chemins de fer, qui ont reçu des avances d'argent du gouvernement?

Quel est le taux d'intérêt exigé?

Quel est le montant emprunté?

MOTIONS.

Pour mercredi, 17 février 1915.

No 1.

Par l'honorable M. David:

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et au trafic rémunérateur pour nos lignes de transport d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

Pour jeudi, 18 février 1915.

No 1

Par l'honorable M. David:

9 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale, le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membre d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abbitibi et Honey-Junction.

No. 2.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Mardi, 9 février 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 3.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 10 février 1915.

Les membres présents étaient:

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (Sir Charles),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Cloran,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville (Lt.Col.),
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Fiset,
Frost,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Jones (Sir Lyman),
Kerr,
King,
La Rivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKeen,
Mason (Col.),
McCall,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
MsSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Poirier,
Power,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES

Les requêtes suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Ratz:—
De la *Brantford and Hamilton Electric Railway Company.*

Par l'honorable M. Davis:—
De la *St. Lawrence and Adirondack Railway Company;* et
De la *Ottawa and New York Railway Company.*

Par l'honorable M. Kerr:—
De Sir Henry M. Pellatt, C.V.O., et autres, de la cité de Toronto. (*Empire Life Insurance Company of Canada*).

Par l'honorable M. Taylor, pour l'honorable M. Pope:—
De Chilian Longley Hervey et autres, de la cité de Montréal. (*Entwhistle and Alberta Southern Railway Company*);
De Donald Robert McDonald et autres, d'Alexandria, dans la province d'Ontario. (*Brulé, Grande Prairie and Peace River Railway Company*);
De Charles Frederick Law et autres, directeurs provisoires de la *Pacific, Peace River and Athabaska Railway Company;* et
De Violet Burnett Delmege; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Vassall Laricount Delmege.

Par l'honorable M. Taylor, pour l'honorable M. Derbyshire:—
De Cecil Howard Lambert, de la cité de Toronto, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Pearl Eva Lambert;
De Agnès Gravelle, de Portsmouth, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Thomas Wilfred Gravelle;
De Charles Alexander, de la cité de Saskatoon; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Agnes Josephine Alexander; et
De Austin McPhail Bothwell; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Dorothy Jean Bothwell.

Par l'honorable M. Ross (Moosejaw):—
De Thomas Jefferson Moore, de Richarson, dans la province de la Saskatchewan; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Lydia Lee Moore.

Par l'honorable M. Belcourt:—
De la *Premier Trust Company.*

Par l'honorable M. Corby:—
De l'Ordre des Forestiers Indépendants.

L'honorable M. Lougheed, du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MERCREDI, 10 février 1915.

Le comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qu'il a choisis pour les composer, savoir:—

Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement:—
Son Honneur le Président, l'honorable Sir Charles Boucher de Boucherville, C.C. M.G., et les honorables messieurs Boyer, Corby, Costigan, C.P., Davis, Dennis, Derbyshire, Douglas, Gillmor, Gordon, Kerr, C.P., LaRivière, McHugh, Poirier et Power, C.P.—16.

Comité mixte des Impressions du Parlement:—
Les honorables messieurs Cloran, Curry, Dennis, Derbyshire, De Veber, Domville, Forget, Frost, Gillmor, LaRivière, Legris, MacKay (Alma), MacKeen, McCall, Pope, Prince, Ratz, Riley, Shehyn, Talbot et Taylor.—21.

Comité des Ordres Permanents:—
Les honorables messieurs Belcourt, C.P., Farrell, Lavergne, McKay (Cap-Breton), Power, C.P., Ross (Middleton), Tessier, Yeo et Young.—9.

Comité des Banques et du Commerce:—
Les honorables messieurs Béique, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G, Boyer, Casgrain, Corby, Costigan, C.P., Curry, Dandurand, Daniel, Dessaulles, Edwards, Sir Lyman Jones, chevalier, Kerr, C.P., Lougheed, C.P., MacKay (Alma), MacKeen, Mason, McSweeney, Mitchell, Ratz, Roche, Ross (Moosejaw), Ross (Middleton), Shehyn, Smith, Taylor, Thibaudeau, Thompson, Thorne, Wilson, Yeo et Young.—32.

Comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres:—
Les honorables messieurs Baird, Béique, Beith, Belcourt, C.P., Bolduc, Bostock, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Casgrain, Choquette, Corby, Dandurand, C.P., David, Davis, Derbyshire, De Veber, Domville, Donnelly, Douglas, Edwards, Fiset, Frost, Gillmor, Girroir, Godbout, Gordon, Jones (Sir Lyman, chevalier), Kerr, C.P., King, Lavergne, Lougheed, C.P., MacKeen, McCall, McHugh, McLaren, Mitchell, Murphy, Owens, Poirier, Pope, Power, C.P., Riley, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Talbot, Tessier, Thompson, Watson et Young.—49.

Comité des Bills Privés Divers:—
Les honorables messieurs Baird, Béique, Beith, Belcourt, C.P., Bostock, Boucherville (Sir Charles Boucher de, C.C.M.G.), Boyer, Choquette, Cloran, Dandurand, C.P., David, Domville, Douglas, Edwards, Farrell, Girroir, Godbout, Kerr, C.P., King, Legris, McHugh, Montplaisir, Murphy, Ratz et Wilson.—25.

Comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité:—
Les honorables messieurs Baird, Beith, Bolduc, Dandurand, C.P., Daniel, Davis, Fiset, Frost, Lougheed, C.P., MacKeen, McHugh, McKay (Cap-Breton), McLaren, McSweeney, Montplaisir, Owens, Power, C.P., Prince, Prowse, Riley, Ross (Middleton), Taylor, Thompson, Watson et Yeo.—25.

Comité du Compte rendu des Débats:—
Les honorables messieurs Bowell (Sir Mackenzie, C.C.M.G.), Bostock, Costigan, C.P., Dandurand, C.P., Dennis, Farrell, Forget, Mason, Poirier et Power, C.P.—9.

Comité des Divorces:—
Les honorables messieurs Bostock, Daniel, Lougheed, C.P., McKay (Cap-Breton), Ross (Middleton), Talbot, Taylor, Watson et Young.—9.

Comité de l'Agriculture et des Forêts:—
Les honorables messieurs Baird, Béique, Boyer, Derbyshire, Douglas, Edwards, Forget, King, Pope, Power, C.P., Prince, Ross (Middleton) et Young.—13.

Comité de l'Immigration et du Travail:—
Les honorables messieurs Beith, Bolduc, Dandurand, C.P., Davis, Frost, LaRivière, Riley, Thorne et Watson.—9.

Comité des Relations commerciales du Canada:—
Les honorables messieurs Bowell (Sir Mackenzie, C.C.M.G.), Domville, Girroir, Gordon, Jones (Sir Lyman, chevalier), MacKeen, McSweeney, Owens et Tessier.—9.

Comité de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires:—
Les honorables messieurs Belcourt, C.P., Daniel, David, De Veber, Douglas, Fiset, Murphy, McKay (Cap-Breton) et Wilson.—9.

Comité de l'Administration du Service civil:—
Les honorables messieurs Belcourt, C.P., Boucherville (Sir Charles Boucher de, C.C.M.G.), Bostock, Daniel, LaRivière, Lougheed, C.P., Power, C.P., Roche et Yeo.—9.

Comité des Edifices et Terrains publics:—
Les honorables messieurs Casgrain, Choquette, Cloran, Costigan, C.P., Forget, McLaren, McSweeney, Power, C.P., et Watson.—9.

Comité mixte du Restaurant:—
Son Honneur le Président et les honorables messieurs Taylor, Thompson, Watson et Young.—5.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Domville a présenté au Sénat un bill (A) intitulé: "Loi modifiant une loi pour la constitution en corporation des compagnies".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Thorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Belcourt a présenté au Sénat un bill (B) intitulé: "Loi concernant la pollution des eaux navigables".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de Sélection, pour former les différents comités permanents au cours de la présente session, soient et sont par la présente motion, nommés pour former et constituer les différents comités dont ils sont nommés membres dans le dit rapport, pour prendre en considération les différents sujets qui leur seront renvoyés de temps à autre et pour faire rapport; et le comité des Ordres Permanents est autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents lorsque requis.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que l'honorable Sir Charles Boucher de Boucherville, C.C.M.G., et les honorables messieurs Boyer, Corby, Costigan, C.P., Davis, Dennis, Derbyshire, Douglas, Gillmor, Gordon, Kerr, C.P., LaRivière, McHugh, Poirier et Power, C.P., ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité des deux Chambres sur la dite bibliothèque.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Taylor, Thompson, Watson et Young ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du Restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet du dit restaurant.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Cloran, Curry, Dennis, Derbyshire, De Veber, Domville, Forget, Frost, Gillmor, LaRivière, Legris, MacKay (Alma), MacKeen, McCall, Pope, Prince, Ratz, Shehyn, Talbot et Taylor ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les Impressions du Sénat pendant la présente session et d'agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des Impressions du Parlement.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat le tableau indiquant le nombre d'hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1914, avec la liste des paiements et les dépenses de voyages, (paragraphe 2 de l'article 6 du chapitre 92 les S.R.C.).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi, les rapports, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 31 mars 1914.

Partie I—Accise.

Partie II—Poids et mesures, gaz et lumière électrique.

Partie III—Falsification des substances alimentaires.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, Nos 12, 13 et 14, 1915*).

Aussi, le rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1914.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 15, 1915*).

Aussi, le rapport du Département du Service de la Marine, pour l'exercice clos le 31 mars 1914.

Aussi, le règlement radiotélégraphique 106 concernant la portée de l'onde radiotélégraphique que devront adopter les stations de bord licenciées, durant la période des hostilités.

Aussi, copie du décret du conseil No 2175, du 21 août 1914, *re* supplément de solde pour service à bord des sous-marins.

Copie du décret du conseil No 2251, *re* chiffre de la solde et allocations pour les sous-officiers et les marins prenant du service volontaire pour le temps de guerre.

Copie du décret du conseil No 2960, *re* allocations aux membres de la famille de ceux qui sont en service à bord des navires canadiens de Sa Majesté.

Copie du décret du conseil No 260, du 3 février 1915, *re* constitution du rang de second dans la marine royale canadienne.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 38, 1915*).

Aussi, le quarante-septième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, 1913-14.—Pêcheries, Marine.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, Nos 21 et 39, 1915*).

Aussi, le neuvième rapport de la Commission des chemins de fer du Canada, pour l'exercice 1913-14.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat, en date du 16 janvier 1913, demandant qu'il émane du Sénat un ordre pour la production d'une copie des plans, rapports, relevés des sondages, et toutes autres informations analogues sur les ports de Churchill et de Fort-Nelson venant du ministère des Chemins de fer et des Canaux.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi une réponse à un ordre du Sénat en date du 29 avril 1914 pour la production d'un rapport indiquant:

1. Les titres de tous livres, pamphlets et autres imprimés publiés par l'Imprimeur du Roi pendant l'année expirée le 31 mars 1914.

2. Le nombre de chacun de ces livres, pamphlets et autres documents imprimés pendant la dite année, le nombre des exemplaires distribués ainsi que la date de distribution.

3. Le nombre de pages de chacun.

4. Le coût de chacun.

5. L'autorisation pour l'impression et la publication *des dits* livres, pamphlets et documents.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No.*).

Aussi copies des ordres généraux promulgués par le département de la Milice entre le 25 novembre 1913 et le 24 décembre 1914.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No.*).

Aussi une réponse à un ordre du Sénat en date du 30 avril 1914, pour la production de toutes les propositions soumises au gouvernement relativement à la construction du canal Montréal-Ottawa-Baie-Georgienne, et de toute la correspondance s'y rapportant.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No.*).

Aussi le dixième rapport annuel de la Commission du chemin de fer Transcontinental pour l'exercice clos le 31 mars 1914.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No, 37, 1915*).

Aussi rapport du département du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1914:

Partie I.—Commerce canadien.

Partie II.—Commerce du Canada avec la France (1), l'Allemagne (2), le Royaume-Uni (3) et les Etats-Unis (4).

Partie III.—Commerce du Canada avec des pays étrangers autres que ci-dessus.

Volume IV.—Recensement de 1911 (Agriculture).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, Nos. 10, 10a, 10b, 1915*).

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé

Que l'honorable Président et les honorables messieurs Choquette, Shehyn, Tessier, Godbout, McKay (Alma), soient chargés de représenter le Sénat aux funérailles de feu Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 11 février 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

QUESTIONS.

Pour vendredi, 12 février 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:

9 février—Qu'il demandera au gouvernement s'il a acheté le chemin de fer connu sous le nom de *New Brunswick and Prince Edward Island Railway*?

1. Quelle est la longueur du dit chemin de fer?
2. Quels en étaient les propriétaires?
3. Quel a été le prix d'achat?
4. Est-il exploité comme partie du système intercolonial?

No 2.

Par l'honorable M. McSweeney:

9 février—Qu'il demandera au gouvernement quels sont les noms des banques qui ont profité de la circulation d'urgence?

Quels sont les montants empruntés et le taux d'intérêt exigé?

Aussi, quels sont les noms des compagnies de fidéicommis, des corporations de chemins de fer, qui ont reçu des avances d'argent du gouvernement?

Quel est le taux d'intérêt exigé?

Quel est le montant emprunté?

No 3.

Par l'honorable M. David:

10 février—Qu'il demandera au gouvernement quelles sections du chemin de fer Transcontinental entre Québec et Cochrane ont été exploitées depuis sa construction et sont actuellement en exploitation?

MOTIONS.

Pour mercredi, 17 février 1915.

No 1.

Par l'honorable M. David:

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et au trafic rémunérateur pour nos lignes de transport d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 2.

10 février—L'honorable M. David, appuyé par l'honorable M. McHugh, proposera la résolution suivante:

" Considérant que l'un des objets principaux de l'établissement du Sénat a été la protection des minorités, cette Chambre, sans déroger aux principes de l'autonomie des provinces, se rend cependant compte des malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution."

Pour jeudi, 18 février 1915.

No 1

Par l'honorable M. David:

9 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale, le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membre d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abbitibi et Hervey-Junction.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 12 février 1915.

No 1.

10 février—Deuxième lecture (Bill A) "Loi modifiant la loi constituant des compagnies en corporation.—(L'honorable M. Domville).

No 2.

10 février—Deuxième lecture (Bill B) "Loi concernant la pollution des eaux navigables—(L'honorable M. Belcourt).

No. 3.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Mercredi, 10 février 1915.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 4.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 11 février 1915.

Les membres présents étaient:

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Bostock,
Boucherville, de (Sir Charles),
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Cloran,
Corby,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville (Lt. Col.),
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Fiset,
Frost,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
Kerr,
King,
LaRivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKeen,
Mason (Col.),
McCall,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Poirier,
Power,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

Le greffier à la table a informé le Sénat que Son Honneur le Président a été inévitablement retenu et ne pourrait pas assister à la séance.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que, en conséquence de l'absence inévitable de Son Honneur le Président et en conformité de l'article 3 du chapitre 12 des Statuts Revisés du Canada, l'honorable M. Bolduc soit nommé président du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le greffier l'a déclarée résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable M. Bolduc a pris place au fauteuil.

PRIÈRES

Les requêtes suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Talbot:—

De William Ewart New, de Toronto; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Bertha Olivia New.

Par l'honorable M. De Veber:—

De la *Athabaska Northern Railway Company.*

Par l'honorable M. Dandurand:—

De G. Durnford et autres, de Montréal et d'autres lieux. (*Austral Insurance Company*).

Par l'honorable M. Bostock:—

De la *National Wood Distilling Company,* de Wilmington, et Harry C. Moore, de Blairmore, Alberta.

Conformément à l'ordre du jour les requêtes suivantes ont été lues:—

De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada; demandant l'adoption d'une loi qui autorise ses directeurs à faire des avances à toute compagnie actuellement constituée ou qui le sera à l'avenir, et dont le capital social ou la majeure partie de ce capital est ou peut être retenu pour son bénéfice, et à d'autres fins;

De la *Toronto Eastern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certaines de ses voies ferrées autorisées;

De la *Southern Ontario Pacific Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée autorisée;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certaines de ses voies ferrées dont la construction est autorisée par le chapitre 92 des Statuts du Canada;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui confirme, etc., certains contrats relatifs à son terminus à Belleville et à des voies ferrées et un terminus en commun à Orillia;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de ses voies ferrées (*a*) à partir d'un point sur son embranchement de Pheasant-Hills et (*b*) sur son embranchement de Kleinburg-Sudbury; qui ratifie un contrat avec la *Canadian Northern Ontario Railway Company* au sujet de leur terminus à North-Toronto; et qui l'autorise à vendre, à louer ou à affréter ses navires à la *Canadian Pacific Ocean Services, Limited,* et à d'autres fins;

De la *Canadian Northern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certaines parties de ses voies ferrées autorisées;

De la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada;* demandant l'extension du délai fixé pour la construction de sa voie ferrée entre Govan et Lanigan;

De la *Grand Trunk Pacific Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui ratifie, etc., un contrat avec la *Canadian Northern Railway Company* relatif à leur terminus en commun à Edmonton, Alberta;

De la *Huron and Erie Loan and Savings Company;* demandant l'adoption d'une loi qui change le nom de la compagnie en celui de *The Huron and Erie Mortgage Corporation;* autorise la création d'un fonds de retraite; lui permette d'augmenter son capital social, et à d'autres fins;

De la *Toronto Terminals Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui amende de nouveau le chapitre 170 des Statuts de 1906 pour augmenter ses pouvoirs d'émettre des obligations; qui l'autorise à acheter des terrains pour placer son fret et à d'autres fins, dans la cité de Toronto; et qui confirme un contrat du 5 mars 1915 entre la pétitionnaire et les compagnies du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada et du chemin de fer Canadien du Pacifique;

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du sud; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses voies ferrées;

De la *British Columbia and White River Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge de nouveau le délai fixé pour l'achèvement de sa voie principale et de ses embranchements, et à d'autres fins;

De la *Title and Trust Company;* demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de *Chartered Trust and Executor Company;*

De la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée autorisée;

De Oscar William Bishopric, de la cité d'Edmonton, et d'autres; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de voies ferrées autorisées de l'*Athabaska and Grande Prairie Railway Company;*

De la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de quelques-unes de ses voies ferrées;

De Albert Howard MacNeill, de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique, et d'autres; demandant une charte sous le nom de *The Northern Pacific and British Columbia Railway Company;*

De Geo. F. Macdonnell et autres, directeurs provisoires de la *Southern Central Pacific Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction des lignes de chemin de fer de la dite compagnie;

De la *Kettle Valley Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certaines de ses voies ferrées autorisées dans la Colombie-Britannique; et ratifie un contrat avec la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company;*

De la *British Columbia Southern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour construire sa voie ferrée entre Michel et Kananaskis;

De la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge les délais fixés pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée; et l'autorise à dépenser quinze pour cent de son capital;

De la *Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de *Winnipeg and Hudson Bay Railway Company;*

De la *Alberta Central Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certains embranchements; et

De Richard P. Gough et autres, de la cité de Toronto; demandant une charte sous le nom de *The Catholic Truth Society of Canada.*

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 11 février 1915.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Thompson, président du comité permanent des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 11 février 1915.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

F. P. THOMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 11 février 1915.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Kerr, du comité permanent des Bills Privés Divers, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 11 février 1915.

Le comité permanent des Bills Privés Divers a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. K. KERR,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 11 février 1915.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Power, du comité permanent du Compte rendu des Débats, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 11 février 1915.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
JEUDI, 11 février 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport.

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres pour tous les objets, y compris l'audition des témoignages sous serment sur les faits allégués dans les pétitions en obtention de bills de divorce, excepté dans le cas d'une contestation au sujet d'une pétition; le quorum devant être alors de cinq (5) membres, qui feront rapport au Sénat des conclusions auxquelles ils sont arrivés et de la recommandation faite par le comité.

2. Votre comité recommande aussi qu'en conséquence du grand nombre de demandes en obtention de bills de divorces, il soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat et aussi durant les séances du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 11 février 1915.

Le comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Davis, faisant fonction de président du comité permanent de l'Immigration et du Travail, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 11 février 1915.

Le comité permanent de l'Immigration et du Travail, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

THOS. J. DAVIS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Legris, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Legris, du comité permanent du Commerce et des Relations commerciales du Canada, a présenté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 11 février 1915.

Le comité permanent du Commerce et des Relations commerciales du Canada a l'honneur de présenter son premier rapport.
Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

PETER McSWEENEY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Davis, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Administration du service civil a présenté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 11 février 1915.

Le comité permanent de l'Administration du Service Civil a l'honneur de présenter son premier rapport.
Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. De Veber, du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires, a présenté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 11 février 1915.

Le comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires a l'honneur de présenter son premier rapport.
Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

L. GEO. DE VEBER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 12 février 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

QUESTIONS.

Pour vendredi, 12 février 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:

9 février—Qu'il demandera au gouvernement s'il a acheté le chemin de fer connu sous le nom de *New Brunswick and Prince Edward Island Railway*?

1. Quelle est la longueur du dit chemin de fer?
2. Quels en étaient les propriétaires?
3. Quel a été le prix d'achat?
4. Est-il exploité comme partie du système intercolonial?

No 2.

Par l'honorable M. McSweeney:

9 février—Qu'il demandera au gouvernement quels sont les noms des banques qui ont profité de la circulation d'urgence?

Quels sont les montants empruntés et le taux d'intérêt exigé?

Aussi, quels sont les noms des compagnies de fidéicommis, des corporations de chemins de fer, qui ont reçu des avances d'argent du gouvernement?

Quel est le taux d'intérêt exigé?

Quel est le montant emprunté?

No 3.

Par l'honorable M. David:

10 février—Qu'il demandera au gouvernement quelles sections du chemin de fer Transcontinental entre Québec et Cochrane ont été exploitées depuis sa construction et sont actuellement en exploitation?

MOTIONS.

Pour vendredi, 12 février 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Lougheed:

11 février—Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi, le 23 courant, à trois heures de l'après-midi.

Pour mercredi, 17 février 1915.

No 1.

Par l'honorable M. David:

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et au trafic rémunérateur pour nos lignes de transport d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 2.

10 février—L'honorable M. David, appuyé par l'honorable M. McHugh, proposera la résolution suivante:

" Considérant que l'un des objets principaux de l'établissement du Sénat a été la protection des minorités, cette Chambre, sans déroger aux principes de l'autonomie des provinces, se rend cependant compte des malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution."

Pour jeudi, 18 février 1915.

No 1

Par l'honorable M. David:

9 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale, le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membre d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abbitibi et Hervey-Junction.

Pour mardi, 23 février 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Power:

11 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, priant Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes lettres, dépêches, correspondances et pièces relatives au transfert du steamer du gouvernement *Earl Grey* au gouvernement russe.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 12 février 1915.

No 1.

10 février—Deuxième lecture (Bill A) "Loi modifiant la loi constituant des compagnies en corporation".—(L'honorable M. Domville).

No 2.

10 février—Deuxième lecture (Bill B) "Loi concernant la pollution des eaux navigables".—(L'honorable M. Belcourt).

No. 4.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V. 1915

Jeudi, 11 février 1915.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 5.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 12 février 1915.

Les membres présents étaient:

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	Kerr,	Ratz,
Beith,	Dessaulles,	King,	Riley,
Bolduc,	De Veber,	LaRivière,	Ross (Middleton),
Bostock,	Domville (Lt. Col.),	Legris,	Ross (Moosejaw),
Boucherville, de (Sir Charles),	Donnelly,	Lougheed,	Smith,
Boyer,	Douglas,	McCall,	Talbot,
Casgrain,	Edwards,	McHugh,	Taylor,
Cloran,	Fiset,	McKay (Cap-Breton),	Thibaudeau,
Corby,	Frost,	McSweeney,	Thompson,
Costigan,	Gillmor,	Mitchell,	Thorne,
Daniel,	Girroir,	Murphy,	Watson,
David,	Gordon,	Poirier,	Yeo,
Davis,	Jones (Sir Lyman),	Power,	Young.
		Prowse,	

PRIÈRES

Les requêtes suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Mitchell:—
De la *James Bay and Eastern Railway Company;* et
De la *Canadian Northern Quebec Railway Company.*

Par l'honorable M. McKay (Cap-Breton), pour l'honorable M. Talbot:—
De William John Owen Delaney, de la cité de Toronto; demandant une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Louisa Delaney.

Conformément à l'ordre du jour, les requêtes suivantes ont été lues:—

De la Brantford and Hamilton Electric Railway Company; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée autorisée;

De la *St. Lawrence and Adirondack Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à louer sa voie ferrée à la *New York Central and Hudson River Railway Company,* et à d'autres fins;

De la *Ottawa and New York Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à louer sa voie ferrée à la *New York Central and Hudson River Railway Company,* et à d'autres fins;

Du colonel Sir Henry Mill Pellatt, C.V.O., et autres, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai pendant lequel la *Empire Life Insurance Company* peut obtenir un permis pour transiger des affaires;

De Chilian Longley Hervey et autres, de la cité de Montréal et d'autres lieux; demandant l'adoption d'une loi qui lui accorde une charte sous le nom de *Alberta Southern Railway Company* et qui déclare que ses entreprises sont à l'intérêt général du Canada;

De Donald Robert McDonald, de la ville d'Alexandria, dans la province d'Ontario, et d'autres; demandant une charte sous le nom de *The Brûlé, Grande Prairie and Peace River Railway Company;*

De Charles Frederick Law et autres, directeurs provisoires de la *Pacific, Peace River and Athabaska Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui autorise la dite compagnie à construire, etc., une certaine ligne d'embranchement;

De la *Premier Trust Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai pendant lequel la compagnie peut commencer ses opérations; et

De l'Ordre des Forestiers Indépendants; demandant l'adoption d'une loi qui modifie l'annexe du chapitre 113 des Statuts de 1913, en y ajoutant une clause relative au fonds de réserve.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le délai fixé pour la réception de requêtes pour bills privés qui expire le 25 courant soit prolongé au 11 mars 1915.

Que le délai fixé pour la présentation de bills privés qui expire le 4 mars prochain, soit prolongé au 18 mars prochain.

Que le délai fixé pour la présentation de rapports de comités permanents ou spéciaux sur un bill privé, qui expire le 18 mars prochain, soit prolongé au 8 avril prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Bolduc, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi, le premier mars, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (A) intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant des compagnies en corporation", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Corby, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi, le premier mars prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (B) intitulé: "Loi concernant la pollution des eaux navigables", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi, le premier mars prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages, pour l'exercice clos le 31 mars 1914.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 27, 1915*).

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Bolduc,

Le Sénat s'est ajourné à lundi, le premier mars prochain, à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 1er mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

QUESTIONS.

Pour lundi, 1er mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:

9 février—Qu'il demandera au gouvernement quels sont les noms des banques qui ont profité de la circulation d'urgence?

Quels sont les montants empruntés et le taux d'intérêt exigé?

Aussi, quels sont les noms des compagnies de fidéicommis, des corporations de chemins de fer, qui ont reçu des avances d'argent du gouvernement?

Quel est le taux d'intérêt exigé?

Quel est le montant emprunté?

No 2.

Par l'honorable M. David:

10 février—Qu'il demandera au gouvernement quelles sections du chemin de fer Transcontinental entre Québec et Cochrane ont été exploitées depuis sa construction et sont actuellement en exploitation?

MOTIONS.

Pour lundi, 1er mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. David:

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 2.

10 février—L'honorable M. David, appuyé par l'honorable M. McHugh, proposera la résolution suivante:

" Considérant que l'un des objets principaux de l'établissement du Sénat a été la protection des minorités, cette Chambre, sans déroger aux principes de l'autonomie des provinces, se rend cependant compte des malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution."

No 3.

Par l'honorable M. David:

9 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale, le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membre d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abbitibi et Hervey-Junction.

No 4.

Par l'honorable M. Prowse:

11 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, priant Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes lettres, dépêches, correspondances et pièces relatives au transfert du steamer du gouvernement *Earl Grey* au gouvernement russe.

No 5.

Par l'honorable M. Prowse:

12 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien transmettre l'adresse suivante à Son Excellente Majesté le Roi:—

Nous, les très fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en parlement, désirons très ardemment, en notre propre nom et en celui du peuple que nous représentons, renouveler l'expression de notre loyauté et de notre dévouement à la personne ou au gouvernement de Votre Majesté.

Nous représentons respectueusement à Votre Majesté que, à une élection générale tenue dans l'Ile du Prince-Edouard, en l'année 1873, sur la question de l'entrée de cette Ile dans la Puissance du Canada, il a été clairement entendu que l'Ile aurait pour toujours une représentation d'au moins six membres dans la Chambre des Communes du Canada.

Et que les électeurs de l'Ile, à cette élection, acceptèrent de devenir une province de ce Dominion avec l'entente claire et distincte que la nouvelle province serait toujours représentée par au moins six membres dans la Chambre des Communes.

Et que, en rédigeant les termes auxquels l'Ile du Prince-Edouard deviendrait partie de ce Dominion, la clause relative à une représentation d'au moins six membres dans la Chambre des Communes a été omise, par inadvertance ou erreur;

Et que, par raison de cette omission, la représentation de l'Ile du Prince-Edouard dans la Chambre des Communes a été réduite de temps à autre jusqu'à ce que sa représentation ait été diminuée de moitié.

Nous prions respectueusement Votre Majesté de bien vouloir consentir à soumettre au Parlement du Royaume-Uni une mesure à l'effet d'amender certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, ainsi que toute loi l'amendant ou tout arrêté ministériel ou mode d'union conclu ou approuvé en vertu de ces lois ou de quelque loi du Parlement du Canada—de telle sorte que la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, conformément à l'entente d'après laquelle cette province a consenti à faire partie du Dominion du Canada, soit dorénavant représentée à la Chambre des Communes du Canada par au moins six députés, soit deux représentants chaque comté de la dite province.

Nous prions humblement Votre Majesté de nous faire la grâce d'accueillir ces pour chaque comté de la dite province.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour lundi, 1er mars 1915.

No 1.

10 février—Deuxième lecture (Bill A) intitulé: " Loi modifiant la loi constituant des compagnies en corporation ".—(L'honorable M. Domville).—A.F.

No 2.

10 février—Deuxième lecture (Bill B) intitulé: " Loi concernant la pollution des eaux navigables ".—(L'honorable M. Belcourt).—A.F.

No. 5.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Vendredi, 12 février 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 6.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 1er mars 1915.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	King,	Ratz,
Béique,	Dennis,	LaRivière,	Ross
Beith,	Derbyshire,	Lavergne,	(Middleton),
Belcourt,	Dessaulles,	Legris,	Ross
Bolduc,	De Veber,	Lougheed,	(Moosejaw),
Bostock,	Edwards,	McHugh,	Taylor,
Boyer,	Fiset,	Mitchell,	Tessier,
Casgrain,	Gillmor,	Montplaisir,	Thompson,
Cloran,	Girroir,	Owens,	Watson,
Corby,	Gordon,	Poirier,	Wilson,
Costigan,	Jones	Pope,	Yeo,
Dandurand,	(Sir Lyman),	Power,	Young.
Daniel,	Kerr,	Prince,	

PRIÈRES

Les requêtes suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Ratz:—

De Alice Beckett, de la cité de Portage-la-Prairie, province du Manitoba; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec William Beckett;

De Arthur Ernest Birdsall, du township de Brant, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Minnie Birdsall.

Par l'honorable M. Taylor:—

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company;* et
De l'*Essex Terminal Railway Company.*

Par l'honorable M. Derbyshire:—

De Alexandre McIntyre, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Elizabeth McIntyre.

De Clara Mackenzie Darnell, de la cité de Port-Arthur; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Hugh Darnell; et

De Albert Edwin Gordon, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Edna Gertrude Young.

Par l'honorable M. Bostock:—

De la *Canada Preferred Insurance Company;* et
De William Rattray Gillespie et autres. (*Vancouver Life Insurance Company*).

Par l'honorable M. Edwards:—

De Duncan Donald McBean, de la cité de New-York, E.-U. d'A; et
De la *Sterling Life Insurance Company.*

Par l'honorable M. Davis:—

De R. L. Brydge et autres, de Nelson; de Nelson D. Porter, maire, et autres, de la cité d'Ottawa; de M. G. Christie et autres.

Par l'honorable M. Casgrain:—

De la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.

Par l'honorable M. Young:—

De la *Grain Growers Grain Company, Limited.*

Par l'honorable M. Dandurand:—

De E. A. Hewitt et autres, de la cité de Montréal. (*Marcil Trust Company*).

Conformément à l'ordre du jour, les requêtes suivantes ont été lues:—

De l'*Athabaska Northern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée;

De George Durnford et autres, de la cité de Montréal et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Austral Insurance Company;*

De la *National Wood Distilling Company,* de Nilmington, Caroline du Nord, E.-U. d'A., et de Harry C. Blair, de Blairmore, Alberta, Canada; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'exploitation d'un brevet pour la distillation du bois;

De la *James Bay and Eastern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée entre le lac Abittibi et la rivière Saguenay;

De la *Canadian Northern Quebec Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de ses voies ferrées (1) de Rawdon au chemin de fer National Transcontinental au nord, avec un embranchement jusqu'à Joliette, (2) de Saint-Jérôme à Saint-Eustache; et

De la *Canadian Northern Quebec Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de ses voies ferrées, (1) entre Rawdon et le Transcontinental.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
LUNDI, 1er mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Violet Burnett Delmege, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, en obtention d'une loi pour dissoudre son mariage avec Vassall Laviscount Delmege, ci-devant de la dite cité, commis de banque.

Le conseil de la pétitionnaire ayant représenté à votre comité que le défendeur Vassall Laviscount Delmege peut vraisemblablement offrir une preuve substantielle en faveur de la pétitionnaire et qu'il est actuellement détenu au pénitencier de Saint-Vincent de Paul; et application ayant été faite à votre comité pour un ordre de comparution du dit Vassall Laviscount Delmege, afin qu'il rende son témoignage en faveur de la pétitionnaire; votre comité, satisfait de la preuve déposée devant lui, recommande qu'un ordre du Sénat soit émis sous le seing manuel et sceau de Son Honneur le Président, au préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul pour faire comparaître le prisonnier devant le comité, mardi, le seize courant, à dix heures et demie de l'avant-midi, et que cet ordre se lise comme suit:—

SÉNAT DU CANADA.

Cinquième session, douzième parlement, 5 George V, 1915.

Relativement à la pétition de Violet Burnett Delmege en obtention d'une loi pour dissoudre son mariage avec Vassall Laviscount Delmege.

Au préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, dans la province de Québec.

Considérant que Violet Burnett Delmege, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, a présenté au Sénat du Canada une pétition pour l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Vassall Laviscount Delmege, ci-devant de la dite cité de Montréal, commis de banque, et pour tout autre grief que le Sénat jugera convenable; et

Considérant que la dite pétition a été renvoyée au comité permanent des Divorces pour s'enquérir des faits allégués dans la dite pétition et pour recevoir sous serment les témoignages relatifs au droit de la pétitionnaire au redressement des griefs qu'elle demande; et

Considérant qu'il a été démontré à la satisfaction de votre comité que le dit Vassall Laviscount Delmege rendra probablement un témoignage qui servira à la dite Violet Burnett Delmege et qu'il est un condamné à l'emprisonnement sous votre garde dans le pénitencier de Saint-Vincent de Paul, qu'une demande pour cet ordre a été dûment faite en conformité de la règle 148 du Sénat du Canada, pour la comparution du dit prisonnier devant le comité des Divoorces pour qu'il rende son témoignage;

Il est ordonné, en conséquence, par le présent, par le Sénat du Canada, que vous en recevant de la dite Violet Burnett Delmege ou de son avocat la somme d'argent rai-

sonnable pour subvenir à vos frais raisonnables de déplacement, vous ameniez ou fassiez amener le dit Vassall Laviscount Delmege dans la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, et que là vous le fassiez comparaître devant le dit comité des Divorces, dans la Chambre de comité, numéro 43, du Sénat, dans les bâtisses du Parlement, dans la dite cité d'Ottawa, mardi, le seizième jour de mars 1915, à dix heures et demie de l'avant-midi, et ensuite de jour en jour, jusqu'à ce que vous ayez été relevé de l'obéissance à cet ordre.

Donné sous mon seing manuel et mon sceau, ce jour de dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quinze, dans la Salle du Sénat, dans la dite cité d'Ottawa.

(Signé) [L.S.]

Président du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:—

Que ledit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Altesse Royale, le Gouverneur général sous son seing manuel, que Son Altesse Royale lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par Son Honneur le Président, et il est comme suit:—

ARTHUR,

Honorables messieurs du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

Hôtel du Gouvernement,
OTTAWA,

Son Honneur le Président a présenté au Sénat certains documents relatifs à la distribution des volumes reliés des Débats du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, qu'ils soient renvoyés au comité permanent du compte rendu des Débats.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat le rapport du ministère du Service Naval pour l'exercice clos le 31 mars 1914.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 38*).

Aussi un état détaillé du revenu des douanes et des remises faites en vertu de l'article 92 de la Loi du Revenu Consolidé et de l'audition par le ministère du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1914.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi les rapports, les états et les statistiques du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1914.

Partie I — Accise.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 12, 1915*).

Aussi un rapport des fermes expérimentales comprenant le rapport du directeur de la division de la chimie, de la division de l'agriculture et de la division de l'élevage pour l'exercice clos le 31 mars 1914.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 16, 1915*).

Aussi copie des arrêtés en conseil publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 1er décembre 1913 et le 11 janvier 1915, en vertu de l'article 19 du chapitre 10, 1-2 George V, intitulé: "Loi des Réserves forestières et des Parcs".

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi les arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la Gazette du Canada entre le 1er décembre 1913 et le 15 janvier 1915, en conformité de l'article 5 du chapitre 21, 7-8 Edouard VII intitulé: "Loi concernant l'arpentage des Terres fédérales".

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi le huitième rapport conjoint des commissaires chargés de la démarcation du méridien 141 de longitude ouest.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi arrêtés en conseil passés entre le 1er décembre 1913 et le 15 janvier 1915 pour l'approbation des règlements et des formules faits en vertu de l'article 57 de la Loi de l'irrigation, chapitre 61 des Statuts revisés du Canada 1906, telle qu'amendée par le chapitre 38, 7-8 Edouard VII.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi les arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 1er décembre 1913 et le 15 janvier 1915, en vertu de l'article 77 du chapitre 20, 7-8 Edouard VII intitulé: "Loi des terres fédérales".

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi, copie des arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie-Britannique* entre le 1er décembre 1913 et le 15 janvier 1915, en vertu du paragraphe (*d*) de l'article 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, la régie des terres fédérales dans la zone de 40 milles de chemin de fer, dans la province de la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi, le rapport annuel fait en vertu du chapitre 125 des S.R.C., 1906, intitulé: "Loi concernant les Unions ouvrières".

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No.*).

Aussi, les rapports en conformité du chapitre 125 des Statuts revisés du Canada, 1906, intitulé: "Loi concernant les Unions ouvrières";

The *National Union of Bridge and Structural Iron Works of Canada;*

De l'association dite *The British Columbia Association of Stationary Engineer;*
De la *Canadian Brotherhood of Railroad Employees.*
Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—
(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi, le rapport du Secrétaire d'Etat relatif aux affaires extérieures, pour l'exercice clos le 31 mars 1914.
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—
(*Voir Documents de la Session, No 33, 1915*).

Aussi, les règlements en vertu de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux.
Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—
(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi, copies des arrêtés en conseil au sujet des positions de *Lieutenant Commander Engineer, Lieutenant Commander R.C.N.V.R.*, dans la marine royale canadienne.
Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit:—
(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi, un état détaillé des obligations et garanties enregistrées au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier état (4 décembre 1913).
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—
(*Voir Documents de la Session, No*).

L'honorable M. Béique, pour l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Fiset, a proposé:
Que, considérant que l'un des objets principaux de l'établissement du Sénat a été la protection des minorités, cette Chambre, sans déroger aux principes de l'autonomie des provinces, se rend cependant compte des malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution."
Avec la permission du Sénat:
La dite motion a été retirée.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (A) intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant des compagnies en corporation", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B) intitulé: "Loi concernant la pollution des eaux navigables", a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent de l'Hygiène public et de la Falsification des substances alimentaires.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 2 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

QUESTIONS.

Pour mardi, 2 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:

9 février—Qu'il demandera au gouvernement quels sont les noms des banques qui ont profité de la circulation d'urgence?

Quels sont les montants empruntés et le taux d'intérêt exigé?

Aussi, quels sont les noms des compagnies de fidéicommis, des corporations de chemins de fer, qui ont reçu des avances d'argent du gouvernement?

Quel est le taux d'intérêt exigé?

Quel est le montant emprunté?

No 2.

Par l'honorable M. David:

10 février—Qu'il demandera au gouvernement quelles sections du chemin de fer Transcontinental entre Québec et Cochrane ont été exploitées depuis sa construction et sont actuellement en exploitation?

MOTIONS.

Pour mardi, 2 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. David:

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 2.

Par l'honorable M. David:

9 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale, le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membre d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abbitibi et Hervey-Junction.

No 3.

Par l'honorable M. Prowse:

11 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, priant Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes lettres, dépêches, correspondances et pièces relatives au transfert du steamer du gouvernement *Earl Grey* au gouvernement russe.

No 4.

Par l'honorable M. Prowse:

12 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien transmettre l'adresse suivante à Son Excellente Majesté le Roi:—

Nous, les très fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en parlement, désirons très ardemment, en notre propre nom et en celui du peuple que nous représentons, renouveler l'expression de notre loyauté et de notre dévouement à la personne ou au gouvernement de Votre Majesté.

Nous représentons respectueusement à Votre Majesté que, à une élection générale tenue dans l'Ile du Prince-Edouard, en l'année 1873, sur la question de l'entrée de cette Ile dans la Puissance du Canada, il a été clairement entendu que l'Ile aurait pour toujours une représentation d'au moins six membres dans la Chambre des Communes du Canada.

Et que les électeurs de l'Ile, à cette élection, acceptèrent de devenir une province de ce Dominion avec l'entente claire et distincte que la nouvelle province serait toujours représentée par au moins six membres dans la Chambre des Communes.

Et que, en rédigeant les termes auxquels l'Ile du Prince-Edouard deviendrait partie de ce Dominion, la clause relative à une représentation d'au moins six membres dans la Chambre des Communes a été omise, par inadvertance ou erreur;

Et que, par raison de cette omission, la représentation de l'Ile du Prince-Edouard dans la Chambre des Communes a été réduite de temps à autre jusqu'à ce que sa représentation ait été diminuée de moitié.

Nous prions respectueusement Votre Majesté de bien vouloir consentir à soumettre au Parlement du Royaume-Uni une mesure à l'effet d'amender certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, ainsi que toute loi l'amendant ou tout arrêté ministériel ou mode d'union conclu ou approuvé en vertu de ces lois ou de quelque loi du Parlement du Canada—de telle sorte que la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, conformément à l'entente d'après laquelle cette province a consenti à faire partie du Dominion du Canada, soit dorénavant représentée à la Chambre des Communes du Canada par au moins six députés, soit deux représentants chaque comté de la dite province.

Nous prions humblement Votre Majesté de nous faire la grâce d'accueillir ces pour chaque comté de la dite province.

No 5.

Par l'honorable M. Lougheed:

1er mars—Résolu, qu'il est opportun, en conformité des dispositions de l'article 4 de la loi sanctionnée le vingt-deuxième jour du mois d'août 1914, intitulée: *Loi ayant pour objet de conserver les intérêts commerciaux et financiers du Canada,* de prolonger la mise en vigueur de la Proclamation, selon la teneur suivante, publiée le cinquième jour de septembre 1914, dans l'Officiel du Canada:—

ARTHUR.

CANADA.

GEORGES CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui ces présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner,—SALUT:

PROCLAMATION.

E. L. NEWCOMBE,
Sous-ministre de la Justice,
Canada.

ATTENDU que, dans et par l'article 4 de la loi du Parlement du Canada, adoptée durant la cinquième année de Notre règne et intitulée: *Loi ayant pour objet de conserver les intérêts commerciaux et financiers du Canada,* il est établi entre autres choses que dans les cas de guerre, invasion, émeute ou insurrection, réelle ou appréhendée, et dans les cas de crises financières, réelles ou appréhendées, Notre Gouverneur en conseil peut, par proclamation publiée dans la *Gazette du Canada,*—

(*a*) autoriser des avances aux banques chartées et aux banques d'épargnes auxquelles s'applique la *Loi des banques d'épargnes de Québec, 1913,* par l'émission de billets du Dominion sur le nantissement de valeurs, déposées entre les mains de Notre dit ministre, de telles espèces et de tel montant que le Conseil de la Trésorerie peut approuver, ces avances devant être remboursées à tel temps que le conseil peut déterminer, avec intérêt au taux également déterminé par le conseil d'au moins cinq pour cent par année;

(*b*) autoriser les banques chartées à effectuer leurs paiements en billets de banques émis par ces banques au lieu de les effectuer en or ou en billets du Dominion, mais le montant total des billets d'aucune banque chartée en circulation en aucun temps ne doit dépasser le montant des billets qu'elle peut émettre sous le régime de la *Loi des Banques* et de l'alinéa (*c*) du paragraphe suivant;

(*c*) autoriser les différentes banques chartées à émettre un excédent de circulation, à compter du premier jour de mars d'une année quelconque, inclusivement, jusqu'au dernier jour d'août suivant, inclusivement, ou durant toute partie de cette période, jusqu'à concurrence de montants ne dépassant pas quinze pour cent de l'ensemble du capital intact et du fonds de réserve des banques respectives, tels qu'énoncés dans leurs rapports statutaires mensuels respectifs à Notre dit ministre pour le mois qui précède immédiatement celui dans lequel est émis le montant supplémentaire;

(*d*) suspendre le rachat des billets du Dominion en numéraire,—

SACHEZ DONC, que par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous proclamons et décrétons par les présentes que dès et à compter de la publication de Notre présente proclamation dans la *Gazette du Canada,* les dits arrêtés en conseil seront révoqués; et de plus Nous déclarons et proclamons comme suit, que,—

(*a*) faire des avances aux banques chartées et aux banques d'épargnes auxquelles s'applique la *Loi des banques d'épargnes de Québec, 1913,* par l'émission de billets du Dominion sur le nantissement de valeurs, tel que prescrit dans la dite loi, soit autorisé;

(*b*) les banques chartées soient autorisées, subordonnément aux dispositions et limitations énoncées dans la dite loi à effectuer des paiements en billets de banque émis par ces banques au lieu de les faire en or ou en billets du Dominion;

(*c*) les diverses banques chartées soient autorisées à émettre un excédent de circulation, tel que défini dane la dite loi à compter du premier jour de mars 1915, inclusivement, jusqu'au dernier jour d'août 1915, inclusivement; et

(*d*) le rachat en or des billets du Dominion par le Receveur général du Canada soit suspendu, subordonnément aux dispositions de la dite loi, à compter de la date de la publication de Notre présente proclamation dans la *Gazette du Canada.*

De ce qui précède Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner, sont par les présentes requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très cher et Bien-aimé Oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni); Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de Saint-Patrice; l'un de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal de Victoria; Notre Aide-de-camp personnel; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce TROISIÈME jour de SEPTEMBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quatorze, et de Notre Règne la cinquième.

Par ordre,

P. PELLETIER,
Sous-secrétaire d'Etat suppléant.

INTERPELLATIONS.

Pour mercredi, 3 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Cloran:

1er mars—Qu'il demandera:

1. Quel droit l'huile brute entrant au Canada va-t-elle payer d'après le tarif de guerre?

2. En ce cas, comment la valeur va-t-elle en être calculée? Sur le prix de l'expédition, ou sur le prix de la vente au Canada?

No 2.

Par l'honorable M. Cloran:

1er mars—Qu'il demandera:—1. Le sulphate d'ammoniaque est-il soumis à un droit d'après le tarif de guerre?

2. En ce cas, quel est ce droit?

No 3.

Par l'honorable M. Cloran:

1er mars—Qu'il demandera:

1. Quelles quantités d'huile combustible ont été importées au Canada durant les années 1911, 1912, 1913 et 1914, respectivement?

2. Quelle a été la valeur de ces huiles en chacune de ces années?

No 4.

Par l'honorable M. Bostock:

1er mars—Le troisième commissaire devant faire partie de la commission de la subvention à la Colombie-Britannique a-t-il été choisi? Dans l'affirmative, quel est son nom et à quelle date a-t-il été nommé?

Les autres membres ou le secrétaire de la commission a-t-il fait quelque travail dans le cours de l'année financière 1914-1915?

Quel a été le coût de la commission depuis la date de la première nomination jusqu'aujourd'hui?

No 5.

Par l'honorable M. Bostock:

La commission nommée en 1912 pour faire une enquête relativement aux Réserves des sauvages en Colombie-Britannique a-t-elle complété son rapport?

Dans l'affirmative, un rapport a-t-il été fait au gouvernement?

Quelle est la nature du rapport?

Quel a été le coût jusqu'à date pour le gouvernement fédéral?

No 6.

Par l'honorable M. Frost:

1er mars—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur une loi adoptée le 26 septembre 1914 par le Congrès des Etat-Unis, intitulé: "Loi à l'effet de créer une Commission fédérale du commerce", et qu'il demandera si c'est l'intention de ce gouvernement d'adopter quelque loi de pareille nature pour rencontrer des conditions au Canada semblables à celles qui existaient aux Etats-Unis et qui ont provoqué l'adoption de la loi ci-dessus.

MOTIONS.

Pour mercredi, 3 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Power:

1er mars—Que le comité de l'Economie interne et de la Comptabilité ait le pouvoir, sans ordre spécial de la Chambre, de prendre en considération toute matière affectant l'économie interne du Sénat sur laquelle Son Honneur le Président n'est pas appelé à agir par la *Loi portant modification de la Loi du Service civil, 1908*, et que ce comité fasse rapport de sa prise en considération à la Chambre avant d'agir.

Pour mercredi, 10 mars 1915.

No 1.

Proposé par l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

1er mars—Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 2 mars 1915.

No 1.

1er mars—Prise en considération du deuxième rapport du comité des Divorces sur la pétition de Violet Burnett Delmege.—L'honorable M. Ross (Middlesex).

Pour mercredi, 3 mars 1915.

No 1

1er mars—Deuxième lecture (Bill A) intitulé: "Loi modifiant la loi constituant des compagnies en corporation".—(L'honorable M. Domville).—A.

No. 6

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Lundi, 1er mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 7.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 2 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Dennis,	Kerr,	Prince,
Beith,	Derbyshire,	King,	Ratz,
Belcourt,	Dessaulles,	LaRivière,	Riley,
Bolduc,	De Veber,	Lavergne,	Ross
Bostock,	Donnelly,	Legris,	(Middleton),
Bowell	Douglas,	Lougheed,	Ross
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McCall,	(Moosejaw),
Boyer,	Fiset,	McHugh,	Talbot,
Casgrain,	Frost,	McLaren,	Taylor,
Cloran,	Gillmor,	Mitchell,	Tessier,
Corby,	Girroir,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Dandurand,	Godbout,	Owens,	Thompson,
Daniel,	Gordon,	Poirier,	Watson,
David,	Jones	Pope,	Wilson,
Davis,	(Sir Lyman),	Power,	Yeo,
			Young.

PRIÈRES

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Talbot:—

De Martin Butin Harries, de la cité de Calgary, dans la province de l'Alberta; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Minnie Henrietta Harries;

De F. M. Lee et autres, directeurs provisoires de la *Bank of Alberta;*

De la *Western Dominion Railway Company;* et

De Alexander E. May, de la cité d'Edmonton. (*General Trust Company of Canada*).

Par l'honorable M. McHugh:—

De Arthur Lionel Eastmure et autres, directeurs provisoires de la *Casualty Company of Canada.*

Par l'honorable M. Derbyshire:—

De Lottie Thorndike, de la cité de Peterborough, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec George Milner Thorndike.

Par l'honorable M. Edwards:—

De la *Lohman Company,* de la cité de New-York, E.-U. d'A.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 2 mars 1915.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada; demandant l'adoption d'une loi qui autorise ses directeurs à faire des avances à toute compagnie actuellement constituée ou qui le sera à l'avenir, et dont le capital social ou la majeure partie de ce capital est ou peut être retenu pour son bénéfice;

De la *Toronto Eastern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certaines de ses voies ferrées autorisées;

De la *Southern Ontario Pacific Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée autorisée;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certaines de ses voies ferrées dont la construction est autorisée par le chapitre 92 des Statuts du Canada;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui confirme, etc., certains contrats relatifs à son terminus à Belleville et à des voies ferrées et un terminus en commun à Orillia;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de ses voies ferrées (*a*) à partir d'un point sur son embranchement de Pheasant-Hills, et (*b*) sur son embranchement de Kleinburg-Sudbury; qui ratifie un contrat avec la *Canadian Northern Ontario Railway Company* au sujet de leur terminus à North-Toronto; et qui l'autorise à vendre, à louer ou à affréter ses navires à la *Canadian Pacific Ocean Services, Limited;*

De la *Canadian Northern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certaines parties de ses voies ferrées autorisées;

De la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada;* demandant l'extention du délai fixé pour la construction de sa voie ferrée entre Govan et Lanigan;

De la *Grand Trunk Pacific Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui ratifie, etc., un contrat avec la *Canadian Northern Railway Company* relatif à leur terminus en commun à Edmonton, Alberta;

De la *Huron and Erie Loan and Savings Company;* demandant l'adoption d'une loi qui change le nom de la compagnie en celui de *The Huron and Erie Mortgage Corporation,* autorise la création d'un fonds de retraite; lui permette d'augmenter son capital social, et à d'autres fins;

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses voies ferrées, et à d'autres fins;

De la *British Columbia and White River Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge de nouveau le délai fixé pour l'achèvement de sa voie principale et de ses embranchements, et à d'autres fins;

De la *Title and Trust Company;* demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de *Chartered Trust and Executor Company;*

De la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée autorisée;

De Oscar William Bishopric, de la cité d'Edmonton, et d'autres; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de voies ferrées autorisées de l'*Athabaska and Grande Prairie Railway Company;*

De la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de quelques-unes de ses voies ferrées;

De Albert Howard MacNeill, de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique, et d'autre; demandant une charte sous le nom de *The Northern Pacific and British Columbia Railway Company;*

De Geo. F. Macdonnell et autres, directeurs provisoires de la *Southern Central Pacific Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction des lignes de chemin de fer de la dite compagnie;

De la *Kettle Valley Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certaines de ses voies ferrées autorisées dans la Colombie-Britannique; et ratifie un contrat avec la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company;*

De la *British Columbia Southern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour construire sa voie ferrée entre Michel et Kananaskis;

De la *Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de *Winnipeg and Hudson Bay Railway Company;*

De la *Alberta Central Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de certains embranchements;

De Richard P. Gough et autres, de la cité de Toronto; demandant une charte sous le nom de *The Catholic Truth Society of Canada;*

De la *Brantford and Hamilton Electric Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée autorisée;

De la *St. Lawrence and Adirondack Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à louer sa voie ferrée à la *New York Central and Hudson River Railway Company,* et à d'autres fins;

De la *Ottawa and New York Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à louer sa voie ferrée à la *New York Central and Hudson River Railway Company,* et à d'autres fins;

Du colonel Sir Henry Mill Pellatt, C.V.O., et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai pendant lequel la *Empire Life Insurance Company* peut obtenir un permis pour transiger des affaires;

De Donald Robert McDonald, de la ville d'Alexandria, dans la province d'Ontario, et d'autres; demandant une charte sous le nom de *The Brûlé, Grande Prairie and Peace River Railway Company;*

De Charles Frederick Law et autres, directeurs provisoires de la *Pacific, Peace River and Athabaska Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui autorise la dite compagni à construire, etc., une certaine ligne d'embranchement; et

De l'Ordre des Forestiers Indépendants; demandant l'adoption d'une loi qui modifie l'annexe du chapitre 113 des Statuts de 1913, en y ajoutant une clause relative au fonds de réserve.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la *Toronto Terminals Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui amende de nouveau le chapitre 170 des Statuts de 1906 pour augmenter ses pouvoirs d'émettre des obligations; qui l'autorise à acheter des terrains pour placer son fret et à d'autres fins, dans la cité de Toronto; et qui confirme un contrat du 5 mars 1914 entre la pétitionnaire et les compagnies du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada et du chemin de fer Canadien du Pacifique; et il a constaté que les avis requis par la règle 107 ne sont pas entièrement suffisants en tant qu'il s'agit d'une demande pour obtenir la ratification d'un contrat. Néanmoins votre comité constatant que personne n'éprouvera de préjudices par suite de cette irrégularité, recommande de considérer cet avis suffisant.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé

Qu'il soit—Résolu, qu'il est opportun, en conformité des dispositions de l'article 4 de la loi sanctionnée le vingt-deuxième jour du mois d'août 1914, intitulée: *Loi ayant pour objet de conserver les intérêts commerciaux et financiers du Canada,* de prolonger la mise en vigueur de la Proclamation, selon la teneur suivante, publiée le cinquième jour de septembre 1914, dans l'Officiel du Canada:—

ARTHUR.

CANADA.

GEORGES CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui ces présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner,—SALUT:

PROCLAMATION.

E. L. NEWCOMBE,
Sous-ministre de la Justice,
Canada.

ATTENDU que, dans et par l'article 4 de la loi du Parlement du Canada, adoptée durant la cinquième année de Notre règne et intitulée: *Loi ayant pour objet de conserver les intérêts commerciaux et financiers du Canada,* il est établi entre autres choses que dans les cas de guerre, invasion, émeute ou insurrection, réelle ou appréhendée, et dans les cas de crises financières, réelles ou appréhendées, Notre Gouverneur en conseil peut, par proclamation publiée dans la *Gazette du Canada,*—

(*a*) autoriser des avances aux banques chartées et aux banques d'épargnes auxquelles s'applique la *Loi des banques d'épargnes de Québec, 1913,* par l'émission de billets du Dominion sur le nantissement de valeurs, déposées entre

les mains de Notre dit ministre, de telles espèces et de tel montant que le Conseil de la Trésorerie peut approuver, ces avances devant être remboursées à tel temps que le conseil peut déterminer, avec intérêt au taux également déterminé par le conseil d'au moins cinq pour cent par année;

(*b*) autoriser les banques chartées à effectuer leurs paiements en billets de banques émis par ces banques au lieu de les effectuer en or ou en billets du Dominion, mais le montant total des billets d'aucune banque chartée en circulation en aucun temps ne doit dépasser le montant des billets qu'elle peut émettre sous le régime de la *Loi des Banques* et de l'alinéa (*c*) du paragraphe suivant;

(*c*) autoriser les différentes banques chartées à émettre un excédent de circulation, à compter du premier jour de mars d'une année quelconque, inclusivement, jusqu'au dernier jour d'août suivant, inclusivement, ou durant toute partie de cette période, jusqu'à concurrence de montants ne dépassant pas quinze pour cent de l'ensemble du capital intact et du fonds de réserve des banques respectives, tels qu'énoncés dans leurs rapports statutaires mensuels respectifs à Notre dit ministre pour le mois qui précède immédiatement celui dans lequel est émis le montant supplémentaire;

(*d*) suspendre le rachat des billets du Dominion en numéraire,—

SACHEZ DONC, que par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous proclamons et décrétons par les présentes que dès et à compter de la publication de Notre présente proclamation dans la *Gazette du Canada*, les dits arrêtés en conseil seront révoqués; et de plus Nous déclarons et proclamons comme suit, que,—

(*a*) faire des avances aux banques chartées et aux banques d'épargnes auxquelles s'applique la *Loi des banques d'épargnes de Québec, 1913*, par l'émission de billets du Dominion sur le nantissement de valeurs, tel que prescrit dans la dite loi, soit autorisé;

(*b*) les banques chartées soient autorisées, subordonnément aux dispositions et limitations énoncées dans la dite loi à effectuer des paiements en billets de banque émis par ces banques au lieu de les faire en or ou en billets du Dominion;

(*c*) les diverses banques chartées soient autorisées à émettre un excédent de circulation, tel que défini dane la dite loi à compter du premier jour de mars 1915, inclusivement, jusqu'au dernier jour d'août 1915, inclusivement; et

(*d*) le rachat en or des billets du Dominion par le Receveur général du Canada soit suspendu, subordonnément aux dispositions de la dite loi, à compter de la date de la publication de Notre présente proclamation dans la *Gazette du Canada*.

De ce qui précède Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner, sont par les présentes requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très cher et Bien-aimé Oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni); Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de Saint-Patrice; l'un de Nôtre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal de Victoria; Notre Aide-de-camp personnel; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, ce troisième jour de septembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quatorze, et de Notre Règne la cinquième.

Par ordre,

P. PELLETIER,
Sous-secrétaire d'Etat suppléant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

Chambre des Communes,
Jeudi, 11 février 1915.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé MM. Béland, Borden (Sir Robert), Boyer, Broder, Casgrain, Clark (Bruce), Copp, Crothers, Doherty, Foster (Sir George), Laurier (Sir Wilfrid), Lemieux, Lewis, Meighen, Pardee, Pugsley et Sévigny, comme comité aux fins d'assister Son Honneur l'Orateur dans la régie de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et pour agir, au nom de la Chambre des Communes, comme membres d'un comité collectif des deux Chambres de la Bibliothèque.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

Chambre des Communes,
Jeudi, 11 février 1915.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre agira conjointement avec eux pour former un comité collectif des deux Chambres concernant les impressions du Parlement et que les membres du comité des Impressions, savoir: MM. Bickerdike, Bowman, Brabazon, Brouillard, Cardin, Chabot, Clark (Bruce), Clarke (Wellington), Currie, Douglas, Elliot, Graham, Gray, Lavallée, L'Espérance, Martin (Montréal, Sainte-Marie), Middlebro, Murphy, Nicholson, Roche, Stevens, Verville, White (Victoria, Alta) et Wilson (Wentworth), agiront à titre de réprésentants de cette Chambre, comme membres du dit comité collectif des Impressions du Parlement.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

Chambre des Communes,
Jeudi, 11 février 1915.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé MM. Fripp, Pardee, Ross et Stanfield, pour assister M.

l'Orateur dans la régie du restaurant, en ce qui concerne les intérêts des Communes et pour agir en qualité de membres d'un comité mixte des deux Chambres pour prendre charge du restaurant.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 2 mars 1915.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a ajouté le nom de M. Rochon au comité conjoint des deux Chambres sur les Impressions du Parlement.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a procédé à la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Violett Burnett Delmege.

L'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 3 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mercredi, 3 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Cloran:

1er mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel droit l'huile brute entrant au Canada va-t-elle payer d'après le tarif de guerre?

2. En ce cas, comment la valeur va-t-elle en être calculée? Sur le prix de l'expédition, ou sur le prix de la vente au Canada?

No 2.

Par l'honorable M. Cloran:

1er mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1er mars—Qu'il demandera:—1. Le sulphate d'ammoniaque est-il soumis à un droit d'après le tarif de guerre?

2. En ce cas, quel est ce droit?

No 3.

Par l'honorable M. Cloran:

1er mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quelles quantités d'huile combustible ont été importées au Canada durant les années 1911, 1912, 1913 et 1914, respectivement?

2. Quelle a été la valeur de ces huiles en chacune de ces années?

No 4.

Par l'honorable M. McSweeney:

9 février—Qu'il demandera au gouvernement quels sont les noms des banques qui ont profité de la circulation d'urgence?

Quels sont les montants empruntés et le taux d'intérêt exigé?

Aussi, quels sont les noms des compagnies de fidéicommis, des corporations de chemins de fer, qui ont reçu des avances d'argent du gouvernement?

Quel est le taux d'intérêt exigé?

Quel est le montant emprunté?

No 5.

Par l'honorable M. Bostock:

1er mars—Le troisième commissaire devant faire partie de la commission de la subvention à la Colombie-Britannique a-t-il été choisi? Dans l'affirmative, quel est son nom et à quelle date a-t-il été nommé?

Les autres membres ou le secrétaire de la commission a-t-il fait quelque travail dans le cours de l'année financière 1914-1915?

Quel a été le coût de la commission depuis la date de la première nomination jusqu'aujourd'hui?

No 6.

Par l'honorable M. Bostock:

La commission nommée en 1912 pour faire une enquête relativement aux Réserves des sauvages en Colombie-Britannique a-t-elle complété son rapport?

Dans l'affirmative, un rapport a-t-il été fait au gouvernement?

Quelle est la nature du rapport?

Quel a été le coût jusqu'à date pour le gouvernement fédéral?

No 7.

Par l'honorable M. Frost:

1er mars—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur une loi adoptée le 26 septembre 1914 par le Congrès des Etat-Unis, intitulé: "Loi à l'effet de créer une Commission fédérale du commerce", et qu'il demandera si c'est l'intention de ce gouvernement d'adopter quelque loi de pareille nature pour rencontrer des conditions au Canada semblables à celles qui existaient aux Etats-Unis et qui ont provoqué l'adoption de la loi ci-dessus.

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Power:

1er mars—Que le comité de l'Economie interne et de la Comptabilité ait le pouvoir, sans ordre spécial de la Chambre, de prendre en considération toute matière affectant l'économie interne du Sénat sur laquelle Son Honneur le Président n'est pas appelé à agir par la *Loi portant modification de la Loi du Service civil, 1908,* et que ce comité fasse rapport de sa prise en considération à la Chambre avant d'agir.

No 2.

Par l'honorable M. David:

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 3.

Par l'honorable M. David:

9 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale, le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membre d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abbitibi et Hervey-Junction.

No 4.

Par l'honorable M. Prowse:

11 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, priant Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes lettres, dépêches, correspondances et pièces relatives au transfert du steamer du gouvernement *Earl Grey* au gouvernement russe.

No 5.

Par l'honorable M. Prowse:

12 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien transmettre l'adresse suivante à Son Excellente Majesté le Roi:—

Nous, les très fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en parlement, désirons très ardemment, en notre propre nom et en celui du peuple que nous représentons, renouveler l'expression de notre loyauté et de notre dévouement à la personne ou au gouvernement de Votre Majesté.

Nous représentons respectueusement à Votre Majesté que, à une élection générale tenue dans l'Ile du Prince-Edouard, en l'année 1873, sur la question de l'entrée de cette Ile dans la Puissance du Canada, il a été clairement entendu que l'Ile aurait pour toujours une représentation d'au moins six membres dans la Chambre des Communes du Canada.

Et que les électeurs de l'Ile, à cette élection, acceptèrent de devenir une province de ce Dominion avec l'entente claire et distincte que la nouvelle province serait toujours représentée par au moins six membres dans la Chambre des Communes.

Et que, en rédigeant les termes auxquels l'Ile du Prince-Edouard deviendrait partie de ce Dominion, la clause relative à une représentation d'au moins six membres dans la Chambre des Communes a été omise, par inadvertance ou erreur;

Et que, par raison de cette omission, la représentation de l'Ile du Prince-Edouard dans la Chambre des Communes a été réduite de temps à autre jusqu'à ce que sa représentation ait été diminuée de moitié.

Nous prions respectueusement Votre Majesté de bien vouloir consentir à soumettre au Parlement du Royaume-Uni une mesure à l'effet d'amender certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, ainsi que toute loi l'amendant ou tout arrêté ministériel ou mode d'union conclu ou approuvé en vertu de ces lois ou de quelque loi du Parlement du Canada—de telle sorte que la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, conformément à l'entente d'après laquelle cette province a consenti à faire partie du Dominion du Canada, soit dorénavant représentée à la Chambre des Communes du Canada par au moins six députés, soit deux représentants chaque comté de la dite province.

Nous prions humblement Votre Majesté de prendre le tout en Votre favorable et gracieuse considération.

Pour mercredi, 10 mars 1915.

No 1.

Proposé par l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

1er mars—Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 3 mars 1915.

No 1

1er mars—Deuxième lecture (Bill A) intitulé: "Loi modifiant la loi constituant des compagnies en corporation".—(L'honorable M. Domville).—A.

No. 7.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Mardi, 2 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 8.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 3 mars 1915.

Les membres présents étaient:

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Derbyshire,	King,	Ratz,
Beith,	Dessaulles,	LaRivière,	Riley,
Bolduc,	De Veber,	Lavergne,	Ross
Bostock,	Donnelly,	Legris,	(Middleton),
Bowell	Douglas,	Lougheed,	Ross
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McCall,	(Moosejaw),
Boyer,	Fiset,	McHugh,	Talbot,
Casgrain,	Frost,	McLaren,	Taylor,
Cloran,	Gillmor,	Mitchell,	Tessier,
Corby,	Girroir,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Dandurand,	Godbout,	Owens,	Thompson,
Daniel,	Gordon,	Poirier,	Watson,
David,	Jones	Pope,	Wilson,
Davis,	(Sir Lyman),	Power,	Yeo,
Dennis,	Kerr,	Prince,	Young.

PRIÈRES

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Talbot:—

De la *Mills Equipment Company, Limited,* de Londres, Angleterre.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:—

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui confirme une convention entre la pétitionnaire et la *Erie and Ontario Railway Company;*

De la *Essex Terminal Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée;

De la *Canada Preferred Insurance Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour obtenir sa licence en conformité de la Loi des Assurances;

De William Rattray Gillespie et autres, directeurs provisoires de la *Vancouver Life Insurance Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour obtenir sa licence en conformité de la Loi des Assurances;

De Duncan Donald McBean, de la cité de New-York, E.-U. d'A.; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge la durée de certains brevets pour l'amélioration de tunnels sous l'eau, etc.;

De la *Sterling Life Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour obtenir la licence exigée par la Loi des Assurances;

Du conseil de la Corporation de la cité d'Ottawa, et d'autres; demandant que les Chambres établissent le plus tôt possible uu bureau national du travail;

De R. L. Brydges et autres, de la cité de Toronto; demandant que l'on adopte le plus tôt possible un système de bureaux nationaux du travail;

De la compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son entreprise;

De la *Grain Growers' Grain Company, Limited;* demandant l'adoption d'une loi qui modifie se charte; et

De E. A. Hewitt et autres, de la cité de Montréal; demandant une charte sous le nom de *Marcil Trust Company.*

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No. 43.
MARDI, 2 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Relativement à la pétition de William Ewart New, de la cité de Calgary, dans la province de l'Alberta, pompier, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Bertha Olivia New, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:—

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Diverces, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No. 43.
MARDI, 2 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Relativement à la pétition de Helene Suzette Baxter Douglas, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Frederick Charles Douglas, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, médecin, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:—

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Frost a attiré l'attention du gouvernement sur une loi adoptée le 26 septembre 1914 par le Congrès des Etats-Unis, intitulé: " Loi à l'effet de créer une Commission fédérale du commerce ", et il a demandé si c'est l'intention de ce gouvernement d'adopter quelque loi de pareille nature pour rencontrer des conditions au Canada semblables à celles qui existaient aux Etats-Unis et qui ont provoqué l'adoption de la loi ci-dessus.

Débat.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le comité de l'Economie interne et de la Comptabilité ait le pouvoir, sans ordre spécial de la Chambre, de prendre en considération toute matière affectant l'économie interne du Sénat sur laquelle Son Honneur le Président n'est pas appelé à agir par la *Loi portant modification de la Loi du Service civil, 1908,* et que ce comité fasse rapport de sa prise en considération à la Chambre avant d'agir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (A) intitulé: " Loi modifiant la loi constituant des compagnies en corporation " ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le onze courant.

Avec la permission du Sénat.

L'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Corby, a proposé:—

Que, à moins qu'il n'en soit autrement ordonné, lorsque le Sénat s'ajournera le vendredi il reste ajourné jusqu'au mardi, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 4 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION.

Pour jeudi, 4 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:

9 février—Qu'il demandera au gouvernement quels sont les noms des banques qui ont profité de la circulation d'urgence?

Quels sont les montants empruntés et le taux d'intérêt exigé?

Aussi, quels sont les noms des compagnies de fidéicommis, des corporations de chemins de fer, qui ont reçu des avances d'argent du gouvernement?

Quel est le taux d'intérêt exigé?

Quel est le montant emprunté?

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:

1er mars—Le troisième commissaire devant faire partie de la commission de la subvention à la Colombie-Britannique a-t-il été choisi? Dans l'affirmative, quel est son nom et à quelle date a-t-il été nommé?

Les autres membres ou le secrétaire de la commission a-t-il fait quelque travail dans le cours de l'année financière 1914-1915?

Quel a été le coût de la commission depuis la date de la première nomination jusqu'aujourd'hui?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. David:

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 2.

Par l'honorable M. Prowse:

11 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, priant Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes lettres, dépêches, correspondances et pièces relatives au transfert du steamer du gouvernement *Earl Grey* au gouvernement russe.

No 3.

Par l'honorable M. Prowse:

12 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien transmettre l'adresse suivante à Son Excellente Majesté le Roi:—

Nous, les très fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en parlement, désirons très ardemment, en notre propre nom et en celui du peuple que nous représentons, renouveler l'expression de notre loyauté et de notre dévouement à la personne ou au gouvernement de Votre Majesté.

Nous représentons respectueusement à Votre Majesté que, à une élection générale tenue dans l'Ile du Prince-Edouard, en l'année 1873, sur la question de l'entrée de cette Ile dans la Puissance du Canada, il a été clairement entendu que l'Ile aurait pour toujours une représentation d'au moins six membres dans la Chambre des Communes du Canada.

Et que les électeurs de l'Ile, à cette élection, acceptèrent de devenir une province de ce Dominion avec l'entente claire et distincte que la nouvelle province serait toujours représentée par au moins six membres dans la Chambre des Communes.

Et que, en rédigeant les termes auxquels l'Ile du Prince-Edouard deviendrait partie de ce Dominion, la clause relative à une représentation d'au moins six membres dans la Chambre des Communes a été omise, par inadvertance ou erreur;

Et que, par raison de cette omission, la représentation de l'Ile du Prince-Edouard dans la Chambre des Communes a été réduite de temps à autre jusqu'à ce que sa représentation ait été diminuée de moitié.

Nous prions respectueusement Votre Majesté de bien vouloir consentir à soumettre au Parlement du Royaume-Uni une mesure à l'effet d'amender certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, ainsi que toute loi l'amendant ou tout arrêté ministériel ou mode d'union conclu ou approuvé en vertu de ces lois ou de quelque loi du Parlement du Canada—de telle sorte que la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, conformément à l'entente d'après laquelle cette province a consenti à faire partie du Dominion du Canada, soit dorénavant représentée à la Chambre des Communes du Canada par au moins six députés, soit deux représentants chaque comté de la dite province.

Nous prions humblement Votre Majesté de nous faire la grâce d'accueillir ces vœux avec bienveillance.

INTERPELLATIONS.

Pour vendredi, 5 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Power:

Il demandera au gouvernement:

1. Combien de tonnes de houille ont été achetées annuellement des Etats-Unis pour le chemin de fer Intercolonial depuis et y compris l'année 1896?

2. Quel était le coût de la dite houille par tonne livrée sur la ligne principale de l'Intercolonial, disons entre Sainte-Rosalie et Halifax?

3. Quels étaient les ministres en fonctions lorsque ces achats ont été faits?

4. Quelles raisons ont été données pour justifier l'achat et l'importation de cette houille des Etats-Unis?

MOTIONS.

Pour mercredi, 10 mars 1915.

No 1.

Proposé par l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

1er mars—Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui

paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.

No 2.

Par l'honorable M. David:

9 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale, le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membre d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abbitibi et Hervey-Junction.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 9 mars 1915.

No 1.

1er mars—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Helene Suzette Baxter Douglas ainsi témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

1er mars—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Helene Suzette Baxter Douglas ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

Pour jeudi, 11 mars 1915.

No 1

3 mars—Deuxième lecture (Bill A) intitulé: "Loi modifiant la loi constituant des compagnies en corporation".—(L'honorable M. Domville).—A.

No. 8.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Mercredi, 3 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 9.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 4 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Dennis,	King,	Riley,
Beith,	Derbyshire,	LaRivière,	Roche,
Bolduc,	Dessaulles,	Lavergne,	Ross (Middleton),
Bostock,	De Veber,	Legris,	Ross (Moosejaw),
Bowell (Sir Mackenzie),	Donnelly,	Lougheed,	Talbot,
Boyer,	Douglas,	McCall,	Taylor,
Casgrain,	Edwards,	McHugh,	Tessier,
Cloran,	Fiset,	McLaren,	Thibaudeau,
Corby,	Frost,	Mitchell,	Thompson,
Dandurand,	Gillmor,	Owens,	Watson,
Daniel,	Girroir,	Poirier,	Yeo,
David,	Godbout,	Pope,	Young.
Davis,	Gordon,	Power,	
	Jones (Sir Lyman),	Prince,	
		Ratz,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Bostock:—
De Charles F. Pretty et autres, de Vancouver, Colombie-Britannique. (*Vancouver Terminal Railway Company*).

Par l'honorable M. Casgrain:—
De Charles M. Holt et autres, de la cité de Montréal. (*Colonial Bank (Canada)*).

Par l'honorable M. Derbyshire:—
De *John Millen and Son, Limited*, de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De Thomas Underwood et autres, directeurs provisoires de la *Bank of Alberta;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour commencer ses opérations et qui lui permette de changer ses directeurs provisoires;

De la *Western Dominion Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée autorisée;

De Alexander E. May, de la cité d'Edmonton, Alberta, et d'autres; demandant une charte sous le nom de *The General Trust Company of Canada;*

De Arthur Lionel Eastmure et autres, directeurs provisoires de la *Casualty Company;* demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa charte; et

De la *Lohmann Company*, de la cité de New-York, E.-U. d'A.; demandant l'adoption d'une loi qui autorise le commissaire des brevets à faire tomber sous le coup de l'article des permis compulsatoires de la Loi des brevets, certains brevets pour la couverture métallique perméable d'articles métalliques et pour des perfectionnements apportés au dit procédé.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que le greffier avait, en conformité de la règle 103, déposé sur la table les comptes et pièces justificatives du Sénat pour l'exercice 1913-14.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été
Ordonné, que les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour 1913-1914 déposés sur la table par le greffier du Sénat soient renvoyés au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Edifices et Terrains publics, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 4 mars 1915.

Le comité permanent des Edifices et Terrains publics a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. P. B. CASGRAIN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 4 mars 1915.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que mademoiselle Mary A. Blatch, mademoiselle Grace Carleton, mademoiselle E. Charlebois et mademoiselle Nora O'Ragan, soient employés comme sténographes et dactylographes pendant la session, au salaire de soixante et quinze dollars ($75) chacune, et que leurs nominations soient datées du commencement de la session.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 4 mars 1915.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge les délais fixés pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée; et l'autorise à dépenser quinze pour cent de son capital;

De la *Premier Trust Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai pendant lequel la compagnie peut commencer ses opérations;

De l'*Athabaska Northern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée;

De George Durnford et autres, de la cité de Montréal et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Austral Insurance Company;*

De la *National Wood Distilling Company,* de Nilmington, Caroline du Nord, E.-U. d'A., et de Harry C. Blair, de Blairmore, Alberta, Canada; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'exploitation d'un brevet pour la distillation du bois;

De la *James Bay and Eastern Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée entre le lac Abitibi et la rivière Saguenay;

De la *Canadian Northern Quebec Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de ses voies ferrées (1) de Rawdon au chemin de fer National Transcontinental au nord, avec un embranchement jusqu'à Joliette, (2) de Saint-Jérôme à Saint-Eustache;

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui confirme une convention entre la pétitionnaire et la *Erie and Ontario Railway Company;*

De la *Essex Terminal Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée;

De la *Canada Preferred Insurance Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée;

De William Rattray Gillespie et autres, directeurs provisoires de la *Vancouver Life Insurance Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour obtenir sa licence en conformité de la Loi des Assurances;

De Duncan Donald McBean, de la cité de New-York, E.-U. d'A.; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge la durée de certains brevets pour l'amélioration de tunnels sous l'eau, etc.;

De la *Sterling Life Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour obtenir la licence exigée par la Loi des Aussurances;

De la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son entreprise;

De la *Grain Growers' Grain Company, Limited;* demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa charte; et

De E. A. Hewitt et autres, de la cité de Montréal; demandant une charte sous le nom de *Marcil Trust Company.*

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 4 mars 1915.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui expire le onze courant soit prolongé au dix-huit courant.

Que le délai fixé pour la présentation de bills privés qui expire le dix-huit courant soit prolongé au vingt-cinq courant, et

Que le délai fixé pour la présentation de rapports de comités permanents ou spéciaux sur les bills privés soit prolongé au huit avril prochain.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Legris, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé:—

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale, le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membre d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le Bill (4) intitulé: "Loi concernant l'*Alberta Central Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (5) intitulé: "Loi concernant l'*Athabaska and Grande Prairie Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (6) intitulé: "Loi concernant la *Brantford and Hamilton Electric Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (7) intitulé: "Loi concernant la *British Columbia and White River Railway Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (9) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Essex Terminal" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (10) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (13) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (21) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (22) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (23) intitulé: "Loi concernant la *James Bay and Eastern Railway Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (24) intitulé: "Loi concernant la *Ottawa and New York Railway Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (25) intitulé: "Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Corby, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (26) intitulé: "Loi concernant la Compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (39) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Fonds patriotique canadien, 1914" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (57) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes" auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 5 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour vendredi, 5 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:

9 février—Qu'il demandera au gouvernement quels sont les noms des banques qui ont profité de la circulation d'urgence?

Quels sont les montants empruntés et le taux d'intérêt exigé?

Aussi, quels sont les noms des compagnies de fidéicommis, des corporations de chemins de fer, qui ont reçu des avances d'argent du gouvernement?

Quel est le taux d'intérêt exigé?

Quel est le montant emprunté?

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:

1er mars—Le troisième commissaire devant faire partie de la commission de la subvention à la Colombie-Britannique a-t-il été choisi? Dans l'affirmative, quel est son nom et à quelle date a-t-il été nommé?

Les autres membres ou le secrétaire de la commission a-t-il fait quelque travail dans le cours de l'année financière 1914-1915?

Quel a été le coût de la commission depuis la date de la première nomination jusqu'aujourd'hui?

No 3.

Par l'honorable M. Power:

Il demandera au gouvernement:

1. Combien de tonnes de houille ont été achetées annuellement des Etats-Unis pour le chemin de fer Intercolonial depuis et y compris l'année 1896?
2. Quel était le coût de la dite houille par tonne livrée sur la ligne principale de l'Intercolonial, disons entre Sainte-Rosalie et Halifax?
3. Quels étaient les ministres en fonctions lorsque ces achats ont été faits?
4. Quelles raisons ont été données pour justifier l'achat et l'importation de cette houille des Etats-Unis?

MOTIONS.

Pour vendredi, 5 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Prowse:

11 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, priant Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes lettres, dépêches, correspondances et pièces relatives au transfert du steamer du gouvernement *Earl Grey* au gouvernement russe.

No 2.

Par l'honorable M. Prowse:

12 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien transmettre l'adresse suivante à Son Excellente Majesté le Roi:—

Nous, les très fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en parlement, désirons très ardemment, en notre propre nom et en celui du peuple que nous représentons, renouveler l'expression de notre loyauté et de notre dévouement à la personne ou au gouvernement de Votre Majesté.

Nous représentons respectueusement à Votre Majesté que, à une élection générale tenue dans l'Ile du Prince-Edouard, en l'année 1873, sur la question de l'entrée de cette Ile dans la Puissance du Canada, il a été clairement entendu que l'Ile aurait pour toujours une représentation d'au moins six membres dans la Chambre des Communes du Canada.

Et que les électeurs de l'Ile, à cette élection, acceptèrent de devenir une province de ce Dominion avec l'entente claire et distincte que la nouvelle province serait toujours représentée par au moins six membres dans la Chambre des Communes.

Et que, en rédigeant les termes auxquels l'Ile du Prince-Edouard deviendrait partie de ce Dominion, la clause relative à une représentation d'au moins six membres dans la Chambre des Communes a été omise, par inadvertance ou erreur;

Et que, par raison de cette omission, la représentation de l'Ile du Prince-Edouard dans la Chambre des Communes a été réduite de temps à autre jusqu'à ce que sa représentation ait été diminuée de moitié.

Nous prions respectueusement Votre Majesté de bien vouloir consentir à soumettre au Parlement du Royaume-Uni une mesure à l'effet d'amender certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, ainsi que toute loi l'amendant ou tout arrêté ministériel ou mode d'union conclu ou approuvé en vertu de ces lois ou de quelque loi du Parlement du Canada—de telle sorte que la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, conformément à l'entente d'après laquelle cette province a consenti à faire partie du Dominion du Canada, soit dorénavant représentée à la Chambre des Communes du Canada par au moins six députés, soit deux représentants chaque comté de la dite province.

Nous prions humblement Votre Majesté de nous faire la grâce d'accueillir ces vœux avec bienveillance.

Pour mercredi, 10 mars 1915.

No 1.

Proposé par l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

1er mars—Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.

No 2.

Par l'honorable M. David:

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 5 mars 1915.

No 1.
4 mars—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.—(L'honorable M. Power).

Pour mardi, 9 mars 1915.

No 1.
1er mars—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Helene Suzette Baxter Douglas ainsi témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.
1er mars—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Helene Suzette Baxter Douglas ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 3.
4 mars—Deuxième lecture (Bill 4) Loi concernant l'*Alberta Central Railway Company*.—(L'honorable M. De Veber).—A.F.

No 4.
4 mars—Deuxième lecture (Bill 5) Loi concernant l'*Athabaska and Grande Prairie Railway Company*.—(L'honorable M. Talbot).—A.F.

No 5.
4 mars—Deuxième lecture (Bill 6) Loi concernant la *Brantford and Hamilton Electric Railway Company*.—(L'honorable M. Ratz).—A.F.

No 6.
4 mars—Deuxième lecture (Bill 7) Loi concernant la *British Columbia and White River Railway Company*.—(L'honorable M. Casgrain).—A.F.

No 7.
4 mars—Deuxième lecture (Bill 9) Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Essex Terminal.—(L'honorable M. Taylor).—A.F.

No 8.
4 mars—Deuxième lecture (Bill 10) Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.—(L'honorable M. Thompson).—A.F.

No 9.
4 mars—Deuxième lecture (Bill 13) Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.—(L'honorable M. Casgrain).—A.F.

No 10.
4 mars—Deuxième lecture (Bill 21) Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*.—(L'honorable Sir Melvin Jones).—A.F.

No 11.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 22) Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company.*—(L'honorable M. Mitchell).—A.F.

No 12.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 23) Loi concernant la *James Bay and Eastern Railway Company.*—(L'honorable M. Mitchell).—A.F.

No 13.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 24) Loi concernant la *Ottawa and New York Railway Company.*—(L'honorable M. Davis).—A.F.

No 14.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 25) Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company.*—(L'honorable M. McHugh).—A.F.

No 15.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 26) Loi concernant la compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company.*—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 16.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 39) Loi modifiant la Loi du Fonds patriotique canadien, 1914.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 17.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 57) Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

Pour mercredi, 10 mars 1915.

No 1.

4 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David.

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membres d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction.—(L'honorable M. Casgrain).

Pour jeudi, 11 mars 1915.

No 1

3 mars—Deuxième lecture (Bill A) intitulé: "Loi modifiant la loi constituant des compagnies en corporation".—(L'honorable M. Domville).—A.F.

No. 9.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V. 1915

Jeudi, 4 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 10.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 5 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Dessaulles,	Lougheed,	Ross (Middleton),
Bolduc,	De Veber,	McCall,	
Bostock,	Donnelly,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Boyer,	Douglas,	McLaren,	
Casgrain,	Edwards,	Mitchell,	Talbot,
Cloran,	Fiset,	Murphy,	Taylor,
Corby,	Gillmor,	Owens,	Tessier,
Costigan,	Girroir,	Poirier,	Thibaudeau,
Dandurand,	Godbout,	Power,	Thompson,
Daniel,	Jones (Sir Lyman),	Prince,	Thorne,
David,		Prowse,	Watson,
Davis,	King,	Ratz,	Wilson,
Dennis,	LaRivière,	Riley,	Yeo.
Derbyshire,	Lavergne,	Roche,	

PRIÈRES

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. De Veber:—

De William Robert Delaney, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Nellie Delaney.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De la *Mills Equipment Company, Limited*, de Londres, Angleterre; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'importation d'articles d'équipement militaire couverts par le brevet canadien No 104,915.

L'honorable M. De Veber, du comité permanent de l'Hygiène public et de la Falsification des substances alimentaires, auquel a été renvoyé le bill (B) intitulé: " Loi concernant la pollution des eaux navigables ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Talbot, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Bolduc,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 9 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION.

Pour mardi, 9 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:

9 février—Qu'il demandera au gouvernement quels sont les noms des banques qui ont profité de la circulation d'urgence?

Quels sont les montants empruntés et le taux d'intérêt exigé?

Aussi, quels sont les noms des compagnies de fidéicommis, des corporations de chemins de fer, qui ont reçu des avances d'argent du gouvernement?

Quel est le taux d'intérêt exigé?

Quel est le montant emprunté?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Prowse:

11 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, priant Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes lettres, dépêches, correspondances et pièces relatives au transfert du steamer du gouvernement *Earl Grey* au gouvernement russe.

No 2.

Par l'honorable M. Prowse:

12 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien transmettre l'adresse suivante à Son Excellente Majesté le Roi:—

Nous, les très fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en parlement, désirons très ardemment, en notre propre nom et en celui du peuple que nous représentons, renouveler l'expression de notre loyauté et de notre dévouement à la personne ou au gouvernement de Votre Majesté.

Nous représentons respectueusement à Votre Majesté que, à une élection générale tenue dans l'Ile du Prince-Edouard, en l'année 1873, sur la question de l'entrée de cette Ile dans la Puissance du Canada, il a été clairement entendu que l'Ile aurait pour

toujours une représentation d'au moins six membres dans la Chambre des Communes du Canada.

Et que les électeurs de l'Ile, à cette élection, acceptèrent de devenir une province de ce Dominion avec l'entente claire et distincte que la nouvelle province serait toujours représentée par au moins six membres dans la Chambre des Communes.

Et que, en rédigeant les termes auxquels l'Ile du Prince-Edouard deviendrait partie de ce Dominion, la clause relative à une représentation d'au moins six membres dans la Chambre des Communes a été omise, par inadvertance ou erreur;

Et que, par raison de cette omission, la représentation de l'Ile du Prince-Edouard dans la Chambre des Communes a été réduite de temps à autre jusqu'à ce que sa représentation ait été diminuée de moitié.

Nous prions respectueusement Votre Majesté de bien vouloir consentir à soumettre au Parlement du Royaume-Uni une mesure à l'effet d'amender certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, ainsi que toute loi l'amendant ou tout arrêté ministériel ou mode d'union conclu ou approuvé en vertu de ces lois ou de quelque loi du Parlement du Canada—de telle sorte que la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, conformément à l'entente d'après laquelle cette province a consenti à faire partie du Dominion du Canada, soit dorénavant représentée à la Chambre des Communes du Canada par au moins six députés, soit deux représentants chaque comté de la dite province.

Nous prions humblement Votre Majesté de nous faire la grâce d'accueillir ces vœux avec bienveillance.

INTERPELLATIONS.

Pour mercredi, 10 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:

5 mars—Qu'il attirera l'attention sur la condition du travail existant actuellement dans plusieurs cités du Canada, et demandera si le gouvernement prend quelque mesure pour régler la situation.

No 2.

Par l'honorable M. Power:

Il demandera au gouvernement:

1. Combien de tonnes de houille ont été achetées annuellement des Etats-Unis pour le chemin de fer Intercolonial depuis et y compris l'année 1896?
2. Quel était le coût de la dite houille par tonne livrée sur la ligne principale de l'Intercolonial, disons entre Sainte-Rosalie et Halifax?
3. Quels étaient les ministres en fonctions lorsque ces achats ont été faits?
4. Quelles raisons ont été données pour justifier l'achat et l'importation de cette houille des Etats-Unis?

MOTIONS.

No 1.

Proposé par l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

1er mars—Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.

No 2.

Par l'honorable M. David:

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 3.

Par l'honorable M. Boyer:

5 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour la prier de soumettre au Sénat copie de toute la correspondance, télégrammes et autres documents échangés entre le département de la Marine et des Pêcheries, le ministère du Service naval et le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la province de Québec, relativement à la rescision de la prohibition de la pêche au filet dans les eaux des lacs des Deux-Montagnes, Saint-François et Saint-Louis, conformément à l'arrêté ministériel (197) rendu à Ottawa le jeudi 28 janvier 1915.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 9 mars 1915.

No 1.

1er mars—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Helene Suzette Baxter Douglas ainsi témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

1er mars—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Helene Suzette Baxter Douglas ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 3.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 4) Loi concernant l'*Alberta Central Railway Company*.—(L'honorable M. De Veber).—A.F.

No 4.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 5) Loi concernant l'*Athabaska and Grande Prairie Railway Company*.—(L'honorable M. Talbot).—A.F.

No 5.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 6) Loi concernant la *Brantford and Hamilton Electric Railway Company*.—(L'honorable M. Ratz).—A.F.

No 6.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 7) Loi concernant la *British Columbia and White River Railway Company*.—(L'honorable M. Casgrain).—A.F.

No 7.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 9) Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Essex Terminal.—(L'honorable M. Taylor).—A.F.

No 8.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 10) Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.—(L'honorable M. Thompson).—A.F.

No 9.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 13) Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.—(L'honorable M. Casgrain).—A.F.

No 10.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 21) Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*.—(L'honorable Sir Melvin Jones).—A.F.

No 11.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 22) Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*.—(L'honorable M. Mitchell).—A.F.

No 12.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 23) Loi concernant la *James Bay and Eastern Railway Company*.—(L'honorable M. Mitchell).—A.F.

No 13.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 24) Loi concernant la *Ottawa and New York Railway Company*.—(L'honorable M. Davis).—A.F.

No 14.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 25) Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company*.—(L'honorable M. McHugh).—A.F.

No 15.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 26) Loi concernant la compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company*.—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 16.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 39) Loi modifiant la Loi du Fonds patriotique canadien, 1914.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 17.

4 mars—Deuxième lecture (Bill 57) Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

Pour mercredi, 10 mars 1915.

No 1.

5 mars—Troisième lecture (Bill B) Loi concernant la pollution des eaux navigables.—(L'honorable M. Belcourt).

No 2.

4 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David.

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membres d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction.—(L'honorable M. Casgrain).

Pour jeudi, 11 mars 1915.

No 1.

3 mars—Deuxième lecture (Bill A) intitulé: "Loi modifiant la loi constituant des compagnies en corporation".—(L'honorable M. Domville).—A.F.

No. 10.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Vendredi, 5 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 11.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 9 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Mason (Col.)	Roche,
Béique,	Derbyshire,	McCall,	Ross (Middleton),
Beith,	Dessaulles,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Bolduc,	De Veber,	McLaren,	Smith,
Bostock,	Donnelly,	McSweeney,	Talbot,
Bowell (Sir Mackenzie),	Douglas,	Mitchell,	Taylor,
Boyer,	Frost,	Montplaisir,	Tessier,
Casgrain,	Girroir,	Murphy,	Thompson,
Cloran,	Kerr,	Pope,	Thorne,
Corby,	King,	Power,	Watson,
Dandurand,	LaRivière,	Prince,	Wilson,
Daniel,	Lavergne,	Prowse,	Yeo,
David,	Legris,	Ratz,	
	Lougheed,		

PRIÈRES

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Pope:—

De Edith May Webster, de la cité de Sherbrooke, dans la province de Québec; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Arthur Trenor Boydell.

Par l'honorable M. Watson:—

De N. J. Box et autres, de la cité de Winnipeg. (*Canadian Western Railway Company.*)

Par l'honorable M. Ross (Moosejaw):—

De R. N. Fulton et autres, directeurs provisoires de la *North West Life Insurance Company.*

Par l'honorable M. De Veber:—

De la *Calgary and Fernie Railway Company.*

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:—

De Charles F. Pretty et autres; demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Vancouver Terminal Railway Company* et qui déclare que les entreprises de la compagnie sont à l'intérêt général du Canada;

De John Millen and Son, Limited, de la cité de Montréal; demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à recevoir certains honoraires dus pour le brevet No 114,110; et

De Charles Macpherson Holt et autres, de la cité de Montréal; demandant une charte sous le nom de *Colonial Bank (Canada).*

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43.
LUNDI, 8 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Arthur Ernest Birdsell, du township de Brantford, dans le comté de Brant, dans la province d'Ontario, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Minnie Birdsell, antérieurement du même township, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement des griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat vendredi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division résolue dans l'affirmative et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son sixième rapport.
Ordonné qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43.
MARDI, 9 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Relativement à la pétition de Lottie Thorndike, de la cité de Peterboro, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec George Milner Thorndike, actuellement de la ville de Alto, dans l'Etat du Michigan, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et pour tout redressement que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants..

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Votre comité recommande que les honoraires de $210 versés par la pétitionnaire lui soit remboursés moins les frais d'impression et de traduction.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat vendredi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat le rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. (Volumes I et II).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 25, 1915*).

L'honorable M. Prowse, secondé par l'honorable M. Cloran, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien transmettre l'adresse suivante à Son Excellente Majesté le Roi:—

Nous, les très fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en parlement, désirons très ardemment, en notre propre nom et en celui du peuple que nous représentons, renouveler l'expression de notre loyauté et de notre dévouement à la personne ou au gouvernement de Votre Majesté.

Nous représentons respectueusement à Votre Majesté que, à une élection générale tenue dans l'Ile du Prince-Edouard, en l'année 1873, sur la question de l'entrée de cette Ile dans la Puissance du Canada, il a été clairement entendu que l'Ile aurait pour toujours une représentation d'au moins six membres dans la Chambre des Communes du Canada.

Et que les électeurs de l'Ile, à cette élection, acceptèrent de devenir une province de ce Dominion avec l'entente claire et distincte que la nouvelle province serait toujours représentée par au moins six membres dans la Chambre des Communes.

Et que, en rédigeant les termes auxquels l'Ile du Prince-Edouard deviendrait partie de ce Dominion, la clause relative à une représentation d'au moins six membres dans la Chambre des Communes a été omise, par inadvertance ou erreur;

Et que, par raison de cette omission, la représentation de l'Ile du Prince-Edouard dans la Chambre des Communes a été réduite de temps à autre jusqu'à ce que sa représentation ait été diminuée de moitié.

Nous prions respectueusement Votre Majesté de bien vouloir consentir à soumettre au Parlement du Royaume-Uni une mesure à l'effet d'amender certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, ainsi que toute loi l'amendant ou tout arrêté ministériel ou mode d'union conclu ou approuvé en vertu de ces lois ou de quelque loi du Parlement du Canada—de telle sorte que la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, conformément à l'entente d'après laquelle cette province a consenti à faire partie du Dominion du Canada, soit dorénavant représentée à la Chambre des Communes du Canada par au moins six députés, soit deux représentants pour chaque comté de la dite province.

Nous prions humblement Votre Majesté de nous faire la grâce d'accueillir ces vœux avec bienveillance.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Ewart New, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Helene Suzette Baxter Douglas, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Douglas, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (4) intitulé: "Loi concernant l'*Alberta Central Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Talbot, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (5) intitulé: "Loi concernant l'*Athabaska and Grande Prairie Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (6) intitulé: "Loi concernant la *Brantford and Hamilton Electric Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ratz, secondé par l'honorable M. Beith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé: "Loi concernant la *British Columbia and White River Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer *Essex Terminal*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (10) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: "Loi concernant la *James Bay and Eastern Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Daniel, secondé par l'honorable M. Murphy, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Loi concernant la *Ottawa and New York Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: "Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Donnelly, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Fonds patriotique Canadien, 1914", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (12) intitulé: "Loi modifiant la Loi consolidée de l'Ordre Indépendant des Forestiers", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Corby, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (16) intitulé: "Loi concernant *The Title and Trust Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Chartered Trust and Executor Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (27) intitulé: "Loi concernant la *St. Lawrence and Adirondack Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Talbot, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (28) intitulé: "Loi concernant la *Toronto Eastern Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Donnelly, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (31) intitulé: "Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (32) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Brûlé, Grande Prairie and Peace River Railway Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (34) intitulé: "Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (36) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Northern Pacific and British Columbia Railway Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (37) intitulé: "Loi concernant la *Pacific, Peace River and Athabaska Railway Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (38) intitulé: "Loi concernant la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (41) intitulé: "Loi concernant l'*Athabaska Northern Railway Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Talbot, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (42) intitulé: "Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (45) intitulé: "Loi concernant la *Vancouver Life Insurance Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (46) intitulé: "Loi concernant la *Western Dominion Railway Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Talbot a présenté au Sénat un bill (C) intitulé: "Loi pour faire droit à William Ewart New".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Daniel a présenté au Sénat un bill (D) intitulé: " Loi pour faire droit à Helene Suzette Baxter Douglas ".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Daniel, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 10 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mercredi, 10 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:

5 mars—Qu'il attirera l'attention sur la condition du travail existant actuellement dans plusieurs cités du Canada, et demandera si le gouvernement prend quelque mesure pour régler la situation.

No 2.

Par l'honorable M. Power:

Il demandera au gouvernement:

1. Combien de tonnes de houille ont été achetées annuellement des Etats-Unis pour le chemin de fer Intercolonial depuis et y compris l'année 1896?
2. Quel était le coût de la dite houille par tonne livrée sur la ligne principale de l'Intercolonial, disons entre Sainte-Rosalie et Halifax?
3. Quels étaient les ministres en fonctions lorsque ces achats ont été faits?
4. Quelles raisons ont été données pour justifier l'achat et l'importation de cette houille des Etats-Unis?

MOTIONS.

No 1.

Proposé par l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

1er mars—Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.

No 2.

Par l'honorable M. David:

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 3.

Par l'honorable M. Boyer:

5 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour la prier de soumettre au Sénat copie de toute la correspondance, télégrammes et autres documents échangés entre le département de la Marine et des Pêcheries, le ministère du Service naval et le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la province de Québec, relativement à la rescision de la prohibition de la pêche au filet dans les eaux des lacs des Deux-Montagnes, Saint-François et Saint-Louis, conformément à l'arrêté ministériel (197) rendu à Ottawa le jeudi 28 janvier 1915.

INTERPELLATIONS.

Pour jeudi, 11 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Davis:

9 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de gardes-forestiers ont été employés par le gouvernement en août et septembre 1911 dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, et quelle somme a été payée pour ce service pendant l'année 1911?
2. Combien les propriétaires de terres ont-ils contribué pour la protection contre le feu en 1911, dans les provinces ci-dessus mentionnées?
3. Combien de gardes-forestiers ont été à l'emploi du gouvernement dans les provinces ci-dessus mentionnées en 1914? Quelle somme a été payée pour ce service dans les dites provinces, en 1911, et quel montant les propriétaires de terres ont-ils contribué?

No 2.

Par l'honorable M. Davis:

9 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien d'inspecteurs de homesteads ont été employés en 1911 dans la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba? Combien d'inspections ont été faites pendant la dite année, et quel a été le coût total des salaires, dépenses, etc.?
2. Combien d'inspecteurs ont été employés en 1914, combien d'inspections ont été faites? Quel a été le montant total des salaires et autres dépenses?

No 3.

Par l'honorable M. Davis:

9 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien le gouvernement a-t-il acheté de blé, d'avoine et d'orge en 1914 pour semence à être distribuée dans l'Ouest, indiquant la quantité dans chaque cas?
2. Où ce grain est-il emmagasiné, et quel taux d'emmagasinage le gouvernement paie-t-il?
3. Combien le gouvernement a-t-il payé par boisseau pour l'avoine, l'orge et le blé achetés pour les dites provinces, et quand ce grain a-t-il été acheté?
4. Un contrat a-t-il été donné pour le nettoyage du dit grain, à qui a-t-il été donné et à quel prix?

No 4.

Par l'honorable M. Davis:

9 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quelle évaluation le gouvernement a-t-il mise sur les engerbeuses McCormick Nos 7 et 8 à Winnipeg, Calgary et Régina, respectivement, en 1911, aussi sur les Deering et toutes autres de mêmes dimensions à la même époque, et quelle évaluation le gouvernement a-t-il mise sur ces engerbeuses en 1914 aux dits ports d'entrée?

2. Quelle évaluation le gouvernement fédéral a-t-il mise sur les voitures de fermes, avec ou sans coffre, au port d'entrée à Winnipeg, Calgary et Régina, en juillet et août 1914, quelle est l'évaluation dans chaque cas?

3. Quelle évaluation a-t-elle été mise sur la même classe de voitures en juillet et août 1914, au même port d'entrée?

MOTION.

No 1.

Par l'honorable M. Girroir:

9 mars—Qu'il émane du Sénat un ordre pour la production:

1. D'un état du revenu de la Puissance du Canada pour les années 1909, 1910 et 1911, respectivement;

2. D'un état des crédits votés et dépensés par le gouvernement de la Puissance pour l'agriculture, durant les années 1909, 1910 et 1911, respectivement;

3. D'un état du revenu de la Puissance du Canada pour les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

4. D'un état des crédits votés et dépensés par le gouvernement de la Puissance, durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

5. D'un état de la subvention accordée et versée à chacune des provinces de la Puissance par le gouvernement fédéral pour les fins de l'agriculture durant les années 1909, 1910 et 1911, respectivement;

6. D'un état de la subvention accordée et versée à chacune des provinces de la Puissance par le gouvernement fédéral pour les fins de l'agriculture durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

7. D'un état complet et détaillé de tous les montants dépensés par le gouvernement fédéral pour les fins de l'agriculture dans la province de la Nouvelle-Ecosse durant chacune des années, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913 et 1914;

8. D'un état complet et détaillé de tous les montants provenant de subventions fédérales à la province de la Nouvelle-Ecosse et dépensés par le gouvernement de la dite province sous la direction ou avec le consentement du gouvernement fédéral ou du département de l'Agriculture, durant chacune des années 1909, 1910, 1911, 1912, 1913 et 1914, respectivement;

9. De copies de tous arrangements conclus entre le gouvernement fédéral ou le département de l'Agriculture et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse relativement à l'emploi de subventions fédérales à l'agriculture dans la dite province durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

10. De copies de tous rapports du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse au gouvernement fédéral ou au département de l'Agriculture au sujet de l'agriculture et à l'emploi de subventions du gouvernement de la Puissance à la dite province pour l'agriculture dans la dite province de la Nouvelle-Ecosse durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 10 mars 1915.

No 1.

5 mars—Troisième lecture (Bill B) Loi concernant la pollution des eaux navigables.—(L'honorable M. Belcourt).

No 2.

4 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David.

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membres d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction.—(L'honorable M. Casgrain).

No 3.

9 mars—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 39) Loi modifiant la Loi du Fonds patriotique canadien, 1914.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 4.

9 mars—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 57) Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

Pour jeudi, 11 mars 1915.

No 1.

3 mars—Deuxième lecture (Bill A) intitulé: "Loi modifiant la loi constituant des compagnies en corporation".—(L'honorable M. Domville).—A.F.

No 2.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 12) Loi modifiant la Loi consolidée de l'Ordre Indépendant des Forestiers.—(L'honorable M. Corby).—A.F.

No 3.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 16) Loi concernant la *Title and Trust Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *Chartered Trust and Executor Company.* —(L'honorable M. Edwards).—A.F.

No 4.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 27) Loi concernant la *St. Lawrence and Adirondack Railway Company.*—(L'honorable M. Davis).—A.F.

No 5.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 28) Loi concernant la compagnie dite *The Toronto Eastern Railway Company.*—(L'honorable M. McHugh).—A.F.

No 6.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 31) Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company.*—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 7.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 32) Loi constituant en corporation *The Brûlé, Grande Prairie and Peace River Railway Company.*—(L'honorable M. Pope).—A.F.

No 8.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 34) Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada.*—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 9.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 36) Loi constituant en corporation la *Northern Pacific and British Columbia Railway Company.*—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 10.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 37) Loi concernant la *Pacific, Peace River and Athabaska Railway Company.*—(L'honorable M. Pope).—A.F.

No 11.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 38) Loi concernant *The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company.*—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 12.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 41) Loi concernant l'*Athabaska Northern Railway Company.*—(L'honorable M. De Veber).—A.F.

No 13.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 42) Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company.*—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 14.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 45) Loi concernant la *Vancouver Life Insurance Company.*—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 15.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 46) Loi concernant la *Western Dominion Railway Company.*—(L'honorable M. Talbot).—A.F.

No 16.

9 mars—Deuxième lecture (Bill D) Loi pour faire droit à Helene Suzette Baxter Douglas.—(L'honorable M. Talbot).

No 17.

9 mars—Deuxième lecture (Bill C) Loi pour faire droit à William Ewart New. —(L'honorable M. Mitchell).

Pour vendredi, 12 mars 1915.

No 1.

1er mars—Prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Arthur Ernest Birdfell ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

1er mars—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Lottie Thorndike ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No. 11.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Mardi, 9 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 12.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 10 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Béique.
Beith,
Bolduc,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Cloran,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Forget,
Frost,
Girroir,
Gordon,
Kerr,
King,
LaRivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKeen,
Mason (Col.)
McCall,
McHugh,
McLaren,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Smith,
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Wilson,
Yeo.

PRIÈRES

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Derbyshire:

De la *Van Buren Bridge Railway Company.*

Par l'honorable M. Watson:

De la *Provident Insurance Company.*

Par l'honorable M. Poirier:

De la *Moncton and Northumberland Strait Railway Company.*

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 9 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport.

Relativement la pétition de Adam Clark Anderson, de la cité de Toronto, dans la proince d'Ontario, agent manufacturier, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Evangeline Medora Anderson, actuellement de la cité de Chicago, dans l'Etat de l'Illinois, un des Etats-Unis d'Amérique, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:—

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et,

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 10 mars 1915.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son troisième rapport:—

Votre comité recommande que la somme de six cents dollars ($600) soit placée sur la liste des estimés supplémentaires de l'année courante comme l'allocation à un secrétaire privé pour le chef de l'opposition.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération demain.

L'honorable M. Ross (Middleton), pour l'honorable M. Belcourt, a présenté au Sénat un bill (E) intitulé: "Loi concernant *The Premier Trust Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Talbot a présenté au Sénat un bill (F) intitulé: "Loi concernant la *Edmonton, Dunnvegan and British Columbia Railway Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Bostock a présenté au Sénat un bill (G) intitulé: "Loi concernant le brevet de la *National Wood Distilling Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Bostock a attiré l'attention sur la condition du travail existant actuellement dans plusieurs cités du Canada, et il a demandé si le gouvernement prend quelque mesure pour régler la situation.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh, a proposé:

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

L'honorable M. Pope a présenté au Sénat un bill (H) intitulé: "Loi concernant *The Grain Growers Grain Company, Limited*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Pope, secondé par l'honorable M. Corby, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, pour la prier de soumettre au Sénat copie de toute la correspondance, télégrammes et autres documents échangés entre le département de la Marine et des Pêcheries, le ministère du Service naval et le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la province de Québec, relativement à la rescision de la prohibition de la pêche au filet dans les eaux des lacs des Deux-Montagnes, Saint-François et Saint-Louis, conformément à l'arrêté ministériel (197) rendu à Ottawa le jeudi 28 janvier 1915.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B) intitulé: "Loi concernant la pollution des eaux navigables", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Davis:—

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membres d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (39) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Fonds patriotique canadien, 1914?

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Bolduc a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (57) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (17) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (29) intitulé: "Loi concernant la *Van Buren Bridge Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (53) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Marcil Trust Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (59) intitulé: "Loi concernant la *Empire Life Insurance Company of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 11 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour jeudi, 11 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Davis:

9 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de gardes-forestiers ont été employés par le gouvernement en août et septembre 1911 dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, et quelle somme a été payée pour ce service pendant l'année 1911?

2. Combien les propriétaires de terres ont-ils contribué pour la protection contre le feu en 1911, dans les provinces ci-dessus mentionnées?

3. Combien de gardes-forestiers ont été à l'emploi du gouvernement dans les provinces ci-dessus mentionnées en 1914? Quelle somme a été payée pour ce service dans les dites provinces, en 1911, et quel montant les propriétaires de terres ont-ils contribué?

No 2.

Par l'honorable M. Davis:

9 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien d'inspecteurs de homesteads ont été employés en 1911 dans la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba? Combien d'inspections ont été faites pendant la dite année, et quel a été le coût total des salaires, dépenses, etc.?

2. Combien d'inspecteurs ont été employés en 1914, combien d'inspections ont été faites? Quel a été le montant total des salaires et autres dépenses?

No 3.

Par l'honorable M. Davis:

9 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien le gouvernement a-t-il acheté de blé, d'avoine et d'orge en 1914 pour semence à être distribuée dans l'Ouest, indiquant la quantité dans chaque cas?

2. Où ce grain est-il emmagasiné, et quel taux d'emmagasinage le gouvernement paie-t-il?

3. Combien le gouvernement a-t-il payé par boisseau pour l'avoine, l'orge et le blé achetés pour les dites provinces, et quand ce grain a-t-il été acheté?

4. Un contrat a-t-il été donné pour le nettoyage du dit grain, à qui a-t-il été donné et à quel prix?

No 4.

Par l'honorable M. Davis:

9 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quelle évaluation le gouvernement a-t-il mise sur les engerbeuses McCormick Nos 7 et 8 à Winnipeg, Calgary et Régina, respectivement, en 1911, aussi sur les Deering et toutes autres de mêmes dimensions à la même époque, et quelle évaluation le gouvernement a-t-il mise sur ces engerbeuses en 1914 aux dits ports d'entrée?

2. Quelle évaluation le gouvernement fédéral a-t-il mise sur les voitures de fermes, avec ou sans coffre, au port d'entrée à Winnipeg, Calgary et Régina, en juillet et août 1914, quelle est l'évaluation dans chaque cas?

3. Quelle évaluation a-t-elle été mise sur la même classe de voitures en juillet et août 1914, au même port d'entrée?

MOTION.

No 1.

Par l'honorable M. Girroir:

9 mars—Qu'il émane du Sénat un ordre pour la production:

1. D'un état du revenu de la Puissance du Canada pour les années 1909, 1910 et 1911, respectivement;

2. D'un état des crédits votés et dépensés par le gouvernement de la Puissance pour l'agriculture, durant les années 1909, 1910 et 1911, respectivement;

3. D'un état du revenu de la Puissance du Canada pour les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

4. D'un état des crédits votés et dépensés par le gouvernement de la Puissance, durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

5. D'un état de la subvention accordée et versée à chacune des provinces de la Puissance par le gouvernement fédéral pour les fins de l'agriculture durant les années 1909, 1910 et 1911, respectivement;

6. D'un état de la subvention accordée et versée à chacune des provinces de la Puissance par le gouvernement fédéral pour les fins de l'agriculture durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

7. D'un état complet et détaillé de tous les montants dépensés par le gouvernement fédéral pour les fins de l'agriculture dans la province de la Nouvelle-Ecosse durant chacune des années, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913 et 1914;

8. D'un état complet et détaillé de tous les montants provenant de subventions fédérales à la province de la Nouvelle-Ecosse et dépensés par le gouvernement de la dite province sous la direction ou avec le consentement du gouvernement fédéral ou du département de l'Agriculture, durant chacune des années 1909, 1910, 1911, 1912, 1913 et 1914, respectivement;

9. De copies de tous arrangements conclus entre le gouvernement fédéral ou le département de l'Agriculture et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse relativement à l'emploi de subventions fédérales à l'agriculture dans la dite province durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

10. De copies de tous rapports du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse au gouvernement fédéral ou au département de l'Agriculture au sujet de l'agriculture et à l'emploi de subventions du gouvernement de la Puissance à la dite province pour l'agriculture dans la dite province de la Nouvelle-Ecosse durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement.

MOTIONS.

Pour vendredi, 12 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Watson:

10 mars—Que lorsque l'ordre du jour appellera la deuxième lecture du bill (H) intitulé: Loi concernant la *Grain Growers' Grain Company, Limited,* il proposera que les règles 23*f*, 30, 63 et 119 soient suspendues en tant qu'elles se rapportent au dit bill.

Pour mercredi, 17 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. David:

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 11 mars 1915.

No 1.
10 mars—Troisième lecture (Bill 39) Loi modifiant la Loi du Fonds patriotique canadien, 1914.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 2.
10 mars—Troisième lecture (Bill 57) Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 3.
3 mars—Deuxième lecture (Bill A) intitulé: "Loi modifiant la loi constituant des compagnies en corporation".—(L'honorable M. Domville).—A.F.

No 4.
9 mars—Deuxième lecture (Bill 12) Loi modifiant la Loi consolidée de l'Ordre Indépendant des Forestiers.—(L'honorable M. Corby).—A.F.

No 5.
9 mars—Deuxième lecture (Bill 16) Loi concernant la *Title and Trust Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *Chartered Trust and Executor Company.* —(L'honorable M. Edwards).—A.F.

No 6.
9 mars—Deuxième lecture (Bill 27) Loi concernant la *St. Lawrence and Adirondack Railway Company.*—(L'honorable M. Davis).—A.F.

No 7.
9 mars—Deuxième lecture (Bill 28) Loi concernant la compagnie dite *The Toronto Eastern Railway Company.*—(L'honorable M. McHugh).—A.F.

No 8.
9 mars—Deuxième lecture (Bill 31) Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company.*—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 9.
9 mars—Deuxième lecture (Bill 32) Loi constituant en corporation *The Brûlé, Grande Prairie and Peace River Railway Company.*—(L'honorable M. Pope).—A.F.

No 10.
9 mars—Deuxième lecture (Bill 34) Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada.*—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 11.
9 mars—Deuxième lecture (Bill 36) Loi constituant en corporation la *Northern Pacific and British Columbia Railway Company.*—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 12.
9 mars—Deuxième lecture (Bill 37) Loi concernant la *Pacific, Peace River and Athabaska Railway Company.*—(L'honorable M. Pope).—A.F.

No 13.
9 mars—Deuxième lecture (Bill 38) Loi concernant *The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company.*—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 14.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 41) Loi concernant l'*Athabaska Northern Railway Company*.—(L'honorable M. De Veber).—A.F.

No 15.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 42) Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company*.—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 16.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 45) Loi concernant la *Vancouver Life Insurance Company*.—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 17.

9 mars—Deuxième lecture (Bill 46) Loi concernant la *Western Dominion Railway Company*.—(L'honorable M. Talbot).—A.F.

No 18.

9 mars—Deuxième lecture (Bill D) Loi pour faire droit à Helene Suzette Baxter Douglas.—(L'honorable M. Mitchell).

No 19.

9 mars—Deuxième lecture (Bill C) Loi pour faire droit à William Ewart New. —(L'honorable M. Talbot).

No 20.

10 mars—Prise en considération du troisième rapport du comité de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.—(L'honorable M. Power).

No 21.

4 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David.

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membres d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction.—(L'honorable M. Casgrain).

Pour vendredi, 12 mars 1915.

No 1.

1er mars—Prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Arthur Ernest Birdsell ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

1er mars—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Lottie Thorndike ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 3.

10 mars—Deuxième lecture (Bill 17) Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.—(L'honorable M. Young).

No 4.

10 mars—Deuxième lecture (Bill 29) Loi concernant la *Van Buren Bridge Company*.—(L'honorable M. Derbyshire).

No 5.

10 mars—Deuxième lecture (Bill 53) Loi constituant en corporation *The Marcil Trust Company*.—(L'honorable M. Dandurand).

No 6.

10 mars—Deuxième lecture (Bill 59) Loi concernant la *Empire Life Insurance Company of Canada*.—(L'honorable M. Kerr).

No 7.

10 mars—Deuxième lecture (Bill E) Loi concernant la *Premier Trust Company.* —(L'honorable M. Belcourt).

No 8.

10 mars—Deuxième lecture (Bill F) Loi concernant la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company.*—(L'honorable M. Talbot).

No 9.

10 mars—Deuxième lecture (Bill G) Loi concernant le brevet de la *National Wood Distilling Company.*—(L'honorable M. Bostock).

No 10.

10 mars—Deuxième lecture (Bill H) Loi concernant la *Grain Growers' Grain Company, Limited.*—(L'honorable M. Pope).

Pour mardi, 16 mars 1915.

No 1.

1er mars—Prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Adam Clark Anderson ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bostock:

Qu'il attirera l'attention sur la condition du travail existant actuellement dans plusieurs cités du Canada, et demandera si le gouvernement prend quelque mesure pour régler la situation.—(L'honorable M. Davis).

No 3.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.—(L'honorable M. Edwards).

No. 12.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Mercredi, 10 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 13.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 11 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Beith,
Bolduc,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Cloran,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Fiset,
Frost,
Girroir,
Gordon,
Kerr,
King,
LaRivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKeen,
Mason (Col.),
McCall,
McHugh,
McLaren,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Wilson,
Yeo.

PRIÈRES

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Talbot:—

De la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire et à mettre en service une ligne d'embranchement à partir d'un endroit à ou près de Jaspar-House, dans la province de l'Alberta.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Douglas,

La dite pétition a été lue au long à la table.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De H. J. Box et autres, de la cité de Winnipeg; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement des lignes de chemin de fer de la *Canadian Western Railway Company;*

De R. H. Fulton et autres, directeurs provisoires de la *Northwest Life Assurance Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour commencer ses opérations et les autorise à changer les directeurs de la compagnie; et

De la *Calgary and Fernie Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 9 mars 1915,

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Relativement à la pétition de Thomas Jefferson Moore, de Richardson, dans la province de la Saskatchewan, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Lydia Lee Moore, actuellement de la cité de Calgary, dans la province de l'Alberta, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:—
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (4) intitulé: "Loi concernant l'*Alberta Central Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (5) intitulé: "Loi concernant l'*Athabaska and Grande Prairie Railway Company*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (6) intitulé: "Loi concernant la *Brantford and Hamilton Electric Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (7) intitulé: "Loi concernant la *British Columbia and White River Railway Company*", fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (9) intitulé: "Loi concernant la Companie du chemin de fer Essex Terminal", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (10) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (13) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (21) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (22) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (23) intitulé: "Loi concernant la *James Bay and Eastern Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (25) intitulé: "Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (26) intitulé: "Loi concernant la Compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (24) intitulé: "Loi concernant la *Ottawa and New York Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 16.—Retrancher "dix" et y substituer "vingt-et-un".

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit amendement soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Riley, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre un état indiquant:—

1. Combien le gouvernement a-t-il acheté de blé, d'avoine et d'orge en 1914 pour semence à être distribuée dans l'Ouest, indiquant la quantité dans chaque cas;

2. Où ce grain est-il emmagasiné, et quel taux d'emmagasinage le gouvernement paie-t-il;

3. Combien le gouvernement a-t-il payé par boisseau pour l'avoine, l'orge et le blé achetés pour les dites provinces, et quand ce grain a-t-il été acheté;

4. Un contrat a-t-il été donné pour le nettoyage du dit grain, à qui a-t-il été donné et à quel prix.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Sur motion de l'honorable M. Girroir, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production:—

1. D'un état du revenu de la Puissance du Canada pour les années 1909, 1910 et 1911, respectivement;

2. D'un état des crédits votés et dépensés par le gouvernement de la Puissance pour l'agriculture, durant les années 1909, 1910 et 1911, respectivement;

3. D'un état du revenu de la Puissance du Canada pour les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

4. D'un état des crédits votés et dépensés par le gouvernement de la Puissance, durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

5. D'un état de la subvention accordée et versée à chacune des provinces de la Puissance par le gouvernement fédéral pour les fins de l'agriculture durant les années 1909, 1910 et 1911, respectivement;

6. D'un état de la subvention accordée et versée à chacune des provinces de la Puissance par le gouvernement fédéral pour les fins de l'agriculture durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

7. D'un état complet et détaillé de tous les montants dépensés par le gouvernement fédéral pour les fins de l'agriculture dans la province de la Nouvelle-Ecosse durant chacune des années, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913 et 1914;

8. D'un état complet et détaillé de tous les montants provenant de subventions fédérales à la province de la Nouvelle-Ecosse et dépensés par le gouvernement de la dite province sous la direction ou avec le consentement du gouvernement fédéral ou du département de l'Agriculture, durant chacune des années 1909, 1910, 1911, 1912, 1913 et 1914, respectivement;

9. De copies de tous arrangements conclus entre le gouvernement fédéral ou le département de l'Agriculture et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse relativement à l'emploi de subventions fédérales à l'agriculture dans la dite province durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement;

10. De copies de tous rapports du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse au gouvernement fédéral ou au département de l'Agriculture au sujet de l'agriculture et à l'emploi de subventions du gouvernement de la Puissance à la dite province pour l'agriculture dans la dite province de la Nouvelle-Ecosse durant les années 1912, 1913 et 1914, respectivement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Fonds patriotique Canadien, 1914", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformémnt à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (A) intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant des compagnies en corporation", ayant été lu,

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Boyer, a proposé:

Que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé: "Loi modifiant la Loi consolidée de l'Ordre Indépendant des Forestiers", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Corby, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: "Loi concernant la *Title and Trust Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *Chartered Trust and Executor Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: "Loi concernant la *St. Lawrence and Adirondack Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Douglas, secondé par l'honorable M. Talbot, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: "Loi concernant la *Toronto Eastern Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Donnelly, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: "Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Brûlé, Grande Prairie and Peace River Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Pope, secondé par l'honorable M. Donnelly, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Talbot, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Northern Pacific and British Columbia Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: "Loi concernant la *Pacific, Peace River and Athabaska Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Pope, secondé par l'honorable M. Donnelly, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: "Loi concernant la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé: "Loi concernant l'*Athabasca Northern Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: "Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (45) intitulé: "Loi concernant la *Vancouver Life Insurance Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé: "Loi concernant la *Western Dominion Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: "Loi pour faire droit à Helene Suzette Baxter Douglas", ayant été lu,

L'honorable M. Mitchell, secondé par l'honorable M. Talbot, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Mitchell, secondé par l'honorable M. Talbot, a proposé:

Que le dit soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: " Loi pour faire droit à William Ewart New ", ayant été lu,

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David:—

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membre d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (43) intitulé: " Loi concernant la compagnie dite *The Huron and Erie Loan and Savings Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Huron and Erie Mortgage Corporation* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (58) intitulé: " Loi concernant *The Casualty Company of Canada* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Corby, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 12 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION.

Pour vendredi, 12 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Davis:

9 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quelle évaluation le gouvernement a-t-il mise sur les engerbeuses McCormick Nos 7 et 8 à Winnipeg, Calgary et Régina, respectivement, en 1911, aussi sur les Deering et toutes autres de mêmes dimensions à la même époque, et quelle évaluation le gouvernement a-t-il mise sur ces engerbeuses en 1914 aux dits ports d'entrée?

2. Quelle évaluation le gouvernement fédéral a-t-il mise sur les voitures de fermes, avec ou sans coffre, au port d'entrée à Winnipeg, Calgary et Régina, en juillet et août 1914, quelle est l'évaluation dans chaque cas?

3. Quelle évaluation a-t-elle été mise sur la même classe de voitures en juillet et août 1914, au même port d'entrée?

MOTION.

Pour vendredi, 12 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Watson:

10 mars—Que lorsque l'ordre du jour appellera la deuxième lecture du bill (H) intitulé: Loi concernant la *Grain Growers' Grain Company, Limited,* il proposera que les règles 23*f*, 30, 63 et 119 soient suspendues en tant qu'elles se rapportent au dit bill.

INTERPELLATIONS.

Pour mardi, 16 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Davis:

9 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de gardes-forestiers ont été employés par le gouvernement en août et septembre 1911 dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, et quelle somme a été payée pour ce service pendant l'année 1911?

2. Combien les propriétaires de terres ont-ils contribué pour la protection contre

le feu en 1911, dans les provinces ci-dessus mentionnées?

3. Combien de gardes-forestiers ont été à l'emploi du gouvernement dans les provinces ci-dessus mentionnées en 1914? Quelle somme a été payée pour ce service dans les dites provinces, en 1911, et quel montant les propriétaires de terres ont-ils contribué?

No 2.

Par l'honorable M. Davis:

9 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien d'inspecteurs de homesteads ont été employés en 1911 dans la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba? Combien d'inspections ont été faites pendant la dite année, et quel a été le coût total des salaires, dépenses, etc.?

2. Combien d'inspecteurs ont été employés en 1914, combien d'inspections ont été faites? Quel a été le montant total des salaires et autres dépenses?

No 3.

Par l'honorable M. McSweeney:

Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel est le coût des deux sous-marins achetés par le gouvernement de la Colombie-Anglaise ou par sir Richard McBride?
2. Quel est leur déplacement?
3. Quel est le rayon maximum de leur course?
4. Comment sont-ils armés?
5. Quelle est leur vitesse sur l'océan, et quelle est leur vitesse sous l'eau?
6. Sont-ils destinés à la défense du port ou à faire des opérations en eau profonde?

MOTIONS.

Pour mardi, 16 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Daniel:

Que, de l'avis du Sénat, il est désirable d'adopter un autre mode de distribution des publications officielles aux membres.

Pour mercredi, 17 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. David:

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 12 mars 1915.

No 1.
11 mars—Troisième lecture (Bill 4) Loi concernant l'*Alberta Central Railway Company*.—(L'honorable M. De Veber).

No 2.
11 mars—Troisième lecture (Bill 5) Loi concernant l'*Athabaska and Grande Prairie Railway Company*.—(L'honorable M. Talbot).

No 3.
11 mars—Troisième lecture (Bill 6) Loi concernant la *Brantford and Hamilton Electric Railway Company*.—(L'honorable M. Ratz).

No 4.
11 mars—Troisième lecture (Bill 7) Loi concernant la *British Columbia and White River Railway Company*.—(L'honorable M. Casgrain).

No 5.
11 mars—Troisième lecture (Bill 9) Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Essex Terminal.—(L'honorable M. Taylor).

No 6.
11 mars—Troisième lecture (Bill 10) Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.—(L'honorable M. Thompson).

No 7.
11 mars—Troisième lecture (Bill 13) Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.—(L'honorable M. Casgrain).

No 8.
11 mars—Troisième lecture (Bill 21) Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*.—(L'honorable Sir Melvin Jones).

No 9.
11 mars—Troisième lecture (Bill 22) Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*.—(L'honorable M. Mitchell).

No 10.
11 mars—Troisième lecture (Bill 23) Loi concernant la *James Bay and Eastern Railway Company*.—(L'honorable M. Mitchell).

No 11.
11 mars—Troisième lecture (Bill 24) Loi concernant la *Ottawa and New York Railway Company*, tel qu'amendée.—(L'honorable M. Davis).

No 12.
11 mars—Troisième lecture (Bill 25) Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company*.—(L'honorable M. McHugh).

No 13.
11 mars—Troisième lecture (Bill 26) Loi concernant la compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company*.—(L'honorable M. Bostock).

No 14.

11 mars—Troisième lecture (Bill D) Loi pour faire droit à Helene Suzette Baxter Douglas.—(L'honorable M. Mitchell).

No 15.

11 mars—Troisième lecture (Bill C) Loi pour faire droit à William Ewart New. —(L'honorable M. Talbot).

No 16.

1er mars—Prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Arthur Ernest Birdsell ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 17.

1er mars—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Lottie Thorndike ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 18.

10 mars—Deuxième lecture (Bill 17) Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.—(L'honorable M. Young).—A.F.

No 19.

10 mars—Deuxième lecture (Bill 29) Loi concernant la *Van Buren Bridge Company.*—(L'honorable M. Derbyshire).—A.

No 20.

10 mars—Deuxième lecture (Bill 53) Loi constituant en corporation *The Marcil Trust Company.*—(L'honorable M. Dandurand).—A.F.

No 21.

10 mars—Deuxième lecture (Bill 59) Loi concernant la *Empire Life Insurance Company of Canada.*—(L'honorable M. Kerr).—A.F.

No 22.

10 mars—Deuxième lecture (Bill E) Loi concernant la *Premier Trust Company.* —(L'honorable M. Belcourt).—A.F.

No 23.

10 mars—Deuxième lecture (Bill F) Loi concernant la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company.*—(L'honorable M. Talbot).—A.

No 24.

10 mars—Deuxième lecture (Bill G) Loi concernant le brevet de la *National Wood Distilling Company.*—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 25.

10 mars—Deuxième lecture (Bill H) Loi concernant la *Grain Growers' Grain Company, Limited.*—(L'honorable M. Pope).—A.F.

Pour mardi, 16 mars 1915.

No 1.

1er mars—Prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Adam Clarke Anderson ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bostock:

Qu'il attirera l'attention sur la condition du travail existant actuellement dans plusieurs cités du Canada, et demandera si le gouvernement prend quelque mesure pour régler la situation.—(L'honorable M. Davis).

No 3.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.—(L'honorable M. Edwards).

No 4.

1er mars—Prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Jefferson Moore ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 5.

11 mars—Deuxième lecture (Bill 43)* Loi concernant la compagnie dite *The Huron and Erie Loan and Savings Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Huron and Erie Mortgage Corporation*.—(L'honorable M. Kerr).—A.F.

No 6.

11 mars—Deuxième lecture (Bill 58) Loi concernant *The Casualty Company of Canada*.—(L'honorable M. McHugh).—A.F.

Pour mercredi, 17 mars 1915.

No 1.

4 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David.

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membres d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction.—(L'honorable M. Legris).

No. 13.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V. 1915

Jeudi, 11 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 14.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 12 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	Lavergne,	Ratz,
Beith,	Derbyshire,	Lougheed,	Riley,
Bolduc,	Dessaulles,	MacKeen,	Roche,
Bostock,	De Veber,	Mason	Ross
Bowell	Donnelly,	(Col.),	(Middleton),
(Sir Mackenzie),	Douglas,	McCall,	Ross
Boyer,	Edwards,	McSweeney,	(Moosejaw),
Casgrain,	Farrell,	Mitchell,	Talbot,
Cloran,	Fiset,	Montplaisir,	Taylor,
Corby,	Frost,	Murphy,	Tessier,
Dandurand,	Girroir,	Poirier,	Thompson,
Daniel,	Gordon,	Pope,	Thorne,
David,	Kerr,	Power,	Watson,
Davis,	King,	Prince,	Yeo.
	LaRivière,	Prowse,	

PRIÈRES

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la *Van Buren Bridge Company;* demandant l'adoption d'un loi qui l'autorise à hypothéquer ses propriétés en Canada pour garantir des obligations émises par elle;

De la *Moncton and Northumberland Strait Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée autorisée; et

De la *Canadian Provident Insurance Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour obtenir sa licence en conformité de la loi des Assurances.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 12 mars 1915.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De Chilian Longley Hervey et autres, de la cité de Montréal et d'autres lieux; demandant l'adoption d'une loi qui lui accorde une charte sous le nom de *Alberta Southern Railway Company* et qui déclare que ses entreprises sont à l'intérêt général du Canada;

De Thomas Underwood et autres, directeurs provisoires de la *Bank of Alberta;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour commencer ses opérations et qui lui permette de changer ses directeurs provisoires;

De la *Western Dominion Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée autorisée;

De Alexander E. May, de la cité d'Edmonton, Alberta, et d'autres; demandant une charte sous le nom de *The General Trust Company of Canada;*

De Arthur Lionel Eastmure et autre, directeurs provisoires de la *Casualty Company*; demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa charte;

De la *Lohman Company,* de la cité de New-York, E.-U. d'A.; demandant l'adoption d'une loi qui autorise le commissaire des brevets à faire tomber sous le coup de l'article des permis compulsatoires de la Loi des brevets, certains brevets pour la couverture métallique perméable d'articles métalliques et pour des perfectionnements apportés au dit procédé.

De la *Mills Equipment Company, Limited,* de Londres, Angleterre; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'importation d'articles d'équipement militaire couverts par le brevet canadien, No 104,915.

De Charles F. Pretty et autres; demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Vancouver Terminal Railway Company,* et qui déclare que les entreprises de la compagnie sont à l'intérêt général du Canada;

De H. J. Box et autres, de la cité de Winnipeg; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement des lignes de chemin de fer de la *Canadian Western Railway Company*;

De la *Calgary and Fernie Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée; et

De la *Van Buren Bridge Company;* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à hypothéquer ses propriétés en Canada pour garantir des obligations émises par elle.

Le tout respectueusement soumis.

J. TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 12 mars 1915.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions

De *John Millen and Son, Limited,* de la cité de Montréal; demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à recevoir certains honoraires dus pour le brevet No 114,110;

De Charles Macpherson Holt et autres, de la cité de Montréal; demandant une charte sous le nom de *Colonial Bank* (Canada); et

De la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui autorise la construction d'un embranchement, dans la province de l'Alberta.

Votre comité a constaté que les avis exigés par la règle 107 n'ont pas eu toute la durée voulue; mais comme il est d'opinion que aucun préjudice ne sera causé dans aucun des cas ci-dessus, il recommande de suspendre cette règle relativement aux dites pétitions.

Le tout respectueusement soumis.

J. TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat:—

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M .McSweeney, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et (*h*) soient suspendues et que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (4) intitulé: "Loi concernant l'*Alberta Central Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformémnt à l'ordre du jour, le bill (5) intitulé: "Loi concernant l'*Athabasca and Grande Prairie Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (6) intitulé: "Loi concernant la *Brantford and Hamilton Electric Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé: "Loi concernant la *British Columbia and White River Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer *Essex Terminal*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (10) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: "Loi concernant la *James Bay and Eastern Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: "Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Loi concernant la *Ottawa and New York Railway Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (D) intitulé: "Loi pour faire droit à Helene Suzette Baxter Douglas", ayant été lu,

L'honorable M. Daniel, secondé par l'honorable M. MacKeen, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Daniel, secondé par l'honorable M. MacKeen, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Helene Suzette Baxter Douglas, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (C) intitulé: "Loi pour faire droit à William Ewart New", ayant été lu,

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Ewart New, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Arthur Ernest Birdsell, ainsi que les témoignages prise devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Lottie Thorndike, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Talbot, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Loi concernant la *Van Buren Bridge Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Beith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (53) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Marcil Trust Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (59) intitulé: "Loi concernant la *Empire Life Insurance Company of Canada*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: "Loi concernant la *Premier Trust Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: "Loi concernant la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 119 soient suspendues relativement au dit bill.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (G) intitulé: "Loi concernant le brevet de la *National Wood Distilling Company*", ayant été lu

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H) intitulé: "Loi concernant *The Grain Growers' Grain Company, Limited*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Pope, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), 63 et 119 soient suspendues relativement au dit bill.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 16 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mardi, 16 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Davis:

9 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de gardes-forestiers ont été employés par le gouvernement en août et septembre 1911 dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, et quelle somme a été payée pour ce service pendant l'année 1911?

2. Combien les propriétaires de terres ont-ils contribué pour la protection contre le feu en 1911, dans les provinces ci-dessus mentionnées?

3. Combien de gardes-forestiers ont été à l'emploi du gouvernement dans les provinces ci-dessus mentionnées en 1914? Quelle somme a été payée pour ce service dans les dites provinces, en 1911, et quel montant les propriétaires de terres ont-ils contribué?

No 2.

Par l'honorable M. Davis:

9 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien d'inspecteurs de homesteads ont été employés en 1911 dans la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba? Combien d'inspections ont été faites pendant la dite année, et quel a été le coût total des salaires, dépenses, etc.?

2. Combien d'inspecteurs ont été employés en 1914, combien d'inspections ont été faites? Quel a été le montant total des salaires et autres dépenses?

No 3.

Par l'honorable M. McSweeney:

Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel est le coût des deux sous-marins achetés par le gouvernement de la Colombie-Anglaise ou par sir Richard McBride?

2. Quel est leur déplacement?

3. Quel est le rayon maximum de leur course?

4. Comment sont-ils armés?

5. Quelle est leur vitesse sur l'océan, et quelle est leur vitesse sous l'eau?

6. Sont-ils destinés à la défense du port ou à faire des opérations en eau profonde?

No 4.

Par l'honorable M. Casgrain:

12 mars—Qu'il demandera au gouvernement combien coûte au gouvernement, par mille, le service des trains à l'est et à l'ouest de Cochrane, sur le chemin de fer Transcontinental.

No 5.

Par l'honorable M. McSweeney:

12 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

Combien de soumissions a-t-il reçues pour la construction du viaduc de l'Intercolonial, à Moncton? De qui sont ces soumissions?

1. Les prix soumis pour les divers item, dans chaque soumission, et le nom des entrepreneurs?
2. Le nom de l'entrepreneur?
3. Quelle soumission a été acceptée, et le montant de cette soumission?

MOTIONS.

Pour mardi, 16 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Daniel:

Que, de l'avis du Sénat, il est désirable d'adopter un autre mode de distribution des publications officielles aux membres.

No 2.

Par l'honorable M. Lougheed:

12 mars—Résolu,—Que les arrêtés en conseil qui suivent, rendus par Son Altesse Royale le Gouverneur général en conseil sous l'autorité des dispositions du chapitre 20, 7-8 Edouard VII, intitulé: "Loi des terres fédérales", aux dates ci-après mentionnées, savoir:

(1). Arrêté en conseil, C.P., No 3,202, date du 20 décembre 1913, amendant les règlements concernant les permis annuels de coupe de bois sur les terres fédérales de manière à pourvoir au retrait d'une concession de terre requise pour les fins de pouvoir d'eau.

(2). Arrêté en conseil C.P., No 154, daté du 19 janvier 1914, rescindant les règlements concernant l'aliénation des droits sur le pétrole et le gaz naturel, et y substituant d'autres règlements.

(3). Arrêté en conseil C.P., No 296, daté du 16 février 1914, rescindant les règlements de pâturage établis par l'arrêté en conseil du 27 juillet 1905, et y substituant d'autres règlements.

(4). Arrêté en conseil C.P., No 412, daté du 16 février 1914, rescindant les clauses 14, 20, 41 et 42 des règlements concernant les permis annuels de coupe de bois sur les terres fédérales et y substituant d'autres clauses.

(5). Arrêté en conseil C.P., No 712, daté du 12 mars 1914, permettant que toute terre, la propriété de la couronne, contenant du radium en quantité suffisante pour l'extraction pour le commerce, soit retirée de la vente.

(6). Arrêté en conseil C.P., No 762, daté le 20 mars 1914, établissant des règlements concernant la vente de terres pour fins d'irrigation.

(7). Arrêté en conseil C.P., No 949, daté du 7 avril 1914, rescindant les règlements concernant l'émission de baux de terres des écoles pour des droits sur le pétrole et le gaz naturel établis par arrêté en conseil du 14 mai 1913, et y substituant d'autres règlements.

(8). Arrêté en conseil C.P., No 1,097, daté du 24 avril 1914, pourvoyant à l'émission de baux pour terrains miniers de houille dans les limites de la réserve forestière de Monte-Hills; lorsque l'une des bornes d'une étendue a été arpentée, l'arpentage

peut être approuvé par l'arpenteur général et les terres peuvent être considérées comme terres arpentées au sens des règlements.

(9). Arrêté en conseil C.P., No 1,297, daté du 15 mai 1914, rescindant les arrêtés en conseil du 6 octobre 1884 et 22 avril 1893 concernant le pâturage des moutons dans certaines portions de la province d'Alberta.

(10). Arrêté en conseil C.P., No 2,255, daté du 2 septembre 1914. Autorisation de compter comme accomplissement de devoirs de résidence toute partie de l'année 1914 pendant laquelle des nouveaux colons dans certains districts qui ont fait leur inscription avant le 1er août 1914 et ont été forcés, à cause du manque de récoltes, de chercher de l'emploi ailleurs.

(11). Arrêté en conseil C.P., No 2,574, daté du 15 octobre 1914, rescindant les arrêtés en conseil du 17 septembre 1889, 1er août 1896 et 9 avril 1897, établissant des règlements concernant l'émission de permis de coupe de bois sur les terres des écoles. et y substituant d'autres règlements.

(12). Arrêté en conseil, C.P., No 2,584, daté du 15 octobre 1914, établissant des règlements concernant l'émission de permis de coupe de bois sur les terres des écoles.

(13). Arrêté en conseil C.P., No 2,713, daté du 28 octobre 1914, stipulant que tout détenteur de droits miniers qui peut être accepté et continué dans le service actif pendant la guerre, soit avec les forces britanniques ou les forces alliées; est autorisée à détenir ces droits miniers, sans risque de cancellation, jusqu'à six mois après la fin de la guerre.

(14). Arrêté en conseil C.P., No 3,023, daté du 7 décembre 1914, autorisant l'émission de permis gratuits de coupe de bois sur certaines terres fédérales, afin de donner de l'emploi aux sans-travail.

(15). Arrêté en conseil C.P., No 45, daté du 11 janvier 1915, stipulant que, sous l'autorité des dispositions du paragraphe 4 de l'article 11 du chapitre 20, 7-8 Edouard VII, la demande d'inscription pour un homestead peut être faite par une femme au nom de son mari.

Copies de ces arrêtés en conseil ont été déposées devant cette Chambre le douzième jour de mars 1915, pour que cette Chambre les approuve sous l'autorité des dispositions de l'article 77 du chapitre 20, 7-8 Edouard VII, et les dits arrêtés en conseil sont maintenant ainsi approuvés.

No 3.

Par l'honorable M. Lougheed:

12 mars—Résolu,—Que les arrêtés en conseil suivants, rendus par Son Altesse Royale le Gouverneur général en conseil, conformément aux dispositions du chapitre 10, 1-2 George V, "Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux", à savoir:—

(1) Arrêté en conseil C.P., No 948, daté du 7 avril 1914, approuvant et confirmant une formule de permis d'occupation couvrant les droits de surface pour des opérations de mine de charbon dans les limites des parcs du Dominion.

(2) Arrêté en conseil C.P., No 1097, daté du 25 avril 1914, établissant des règles pour l'enlèvement des déchets dans les endroits désignés pour l'établissement de villes, dans les limites des parcs du Dominion.

(3) Arrêté en conseil C.P., No 1331, daté du 21 mai 1914, établissant des règlements relatifs aux privilèges de pâturage dans les limites des parcs du Dominion.

(4) Arrêté en conseil C.P., No 1521, daté du 15 juin 1914, établissant des règles relatives aux installations électriques dans les limites des parcs du Dominion.

(5) Arrêté en conseil C.P., No 1635, daté du 20 juin 1914, rescindant les règles se rapportant à la régie et à la surveillance du réseau des aqueducs du gouvernement fédéral dans les parcs du Dominion, et établissant d'autres règles en leur lieu et place, et déclarant que ces nouvelles règles seront en vigueur le 1er jour d'avril 1914.

(6) Arrêté en conseil C.P., No 1165, daté du 24 juin 1914, rescindant une partie de l'arrêté en conseil du 8 juin 1911 qui mettait à part certaines étendues de terrain

comme parcs du Dominion, et y substituant d'autres terrains devant être connus sous les noms de Parcs Jasper et Parcs du Lac-Waterson.

Copie desquels arrêtés en conseil a été déposée devant cette Chambre le 12me jour de mars 1915, pour que cette Chambre les approuve sous l'autorité des dispositions de l'article 19 de la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux—sont ainsi approuvés.

No 4.

Par l'honorable M. Lougheed:

12 mars—Résolu,—Que les arrêtés en conseil suivants, rendus par Son Altesse Royale le Gouverneur général en conseil, conformément au Règles relatives à l'arpentage, l'administration, la disposition et la régie des terres du Dominion, dans les limites de la zone des chemins de fer de la province de la Colombie-Britannique, approuvées par arrêté en conseil du 17 septembre 1889, à savoir:—

(1) Arrêté en conseil C.P., No 720, daté du 14 mars 1914, amendant de nouveau les règles en y ajoutant l'alinéa (*c*) à l'article 22 des dites règles définissant l'expression " résidence dans le voisinage " de son homestead, pour un nouveau colon.

(2) Arrêté en conseil C.P., No 2597, daté du 17 octobre 1914, rendant les dispositions de l'article 22 de la Loi des Terres fédérales applicables aux terres fédérales dans les limites de la zone des chemins de fer de la province de la Colombie-Britannique, en vertu desquelles dispositions peut être compté, comme durée de résidence sur son homestead, la période durant laquelle un nouveau colon s'absente de son homestead pour faire partie d'un corps militaire levé par autorité du ministre de la Milice et engagé dans la défense de l'empire britannique.

Copie desquels arrêtés en conseil a été déposée devant cette Chambre le 12me jour de mars 1915, pour que cette Chambre les approuve sous l'autorité des dispositions du paragraphe (*d*) de l'article 38 des Règles relatives à l'arpentage, l'administration, la disposition et la régie des terres du Dominion, dans les limites de la zone de quarante milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique—et les dits arrêtés en conseil sont ainsi approuvés.

Pour mercredi, 17 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. David:

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 16 mars 1915.

No 1.

1er mars—Prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Adam Clarke Anderson ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bostock:

Qu'il attirera l'attention sur la condition du travail existant actuellement dans plusieurs cités du Canada, et demandera si le gouvernement prend quelque mesure pour régler la situation.—(L'honorable M. Davis).

No 3.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.—(L'honorable M. Edwards).

No 4.

1er mars—Prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Jefferson Moore ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 5.

11 mars—Deuxième lecture (Bill 43) Loi concernant la compagnie dite *The Huron and Erie Loan and Savings Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Huron and Erie Mortgage Corporation*.—(L'honorable M. Kerr).—A.F.

No 6.

11 mars—Deuxième lecture (Bill 58) Loi concernant *The Casualty Company of Canada*.—(L'honorable M. McHugh).—A.F.

No 7.

12 mars—Deuxième lecture (Bill G) Loi concernant le brevet de la *National Wood Distilling Company*.—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

Pour mercredi, 17 mars 1915.

No 1.

4 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David.

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membres d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction.—(L'honorable M. Legris).

No 14.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Vendredi, 12 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 15.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 16 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Frost,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
Kerr,
King,
LaRivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
Mason (Col.),
McCall,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McSweeney,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo.

PRIÈRES

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—
Par Son Honneur le Président:—
De Monseigneur O. Charlebois et autres, de Le-Pas, dans la province du Manitoba.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son neuvième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 12 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport.
Relativement à la pétition de Austin McPhail Bothwell, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, conférencier, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Dorothée Jean Bothwell, de la dite cité de Winnipeg, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son dixième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 12 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport.
Relativement à la pétition de Clara Elizabeth Darnell, de la cité de Port-Arthur, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son

mariage avec Hugh Darnell, ci-devant de la ville de Saint-Jean, dans la province de Québec, et maintenant à Pékin, Chine, agent d'assurance, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 16 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Relativement à la pétition de Agnès Gravelle, de Portsmouth, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Thomas Wilfrid Gravelle, de la cité de Calgary, dans la province de l'Alberta, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Thorndike".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Ratz a présenté au Sénat un bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Ernest Birdsell".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Ratz, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Daniel, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), il a été

Résolu, que, de l'avis du Sénat, il est désirable d'adopter un autre mode de distribution des publications officielles aux membres.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Daniel, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), il a été

Ordonné, qu'une copie de cette résolution et de la motion qui l'accompagne soit communiquée au comité mixte des Impressions de cette Chambre pour qu'il fasse un rapport pour faire adopter un mode de distribution plus satisfaisant des publications officielles aux membres.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Résolu, que les arrêtés en conseil qui suivent, rendus par Son Altesse Royale le Gouverneur général en conseil, sous l'autorité des dispositions du chapitre 20, 7-8 Edouard VII, intitulé: "Loi des Terres fédérales", aux dates ci-après mentionnées, savoir:—

(1) Arrêté en conseil C.P. No 3202, daté du 20 décembre 1913, amendant les règlements concernant les permis annuels de coupe de bois sur les terres fédérales de manière à pourvoir au retrait d'une concession de terre requise pour les fins de pouvoir d'eau.

(2) Arrêté en conseil C.P., No 154, daté du 19 janvier 1914, rescindant les règlements concernant l'aliénation des droits sur le pétrole et le gaz naturel, et y substituant d'autres règlements.

(3) Arrêté en conseil C.P., No 296, daté du 16 février 1914, rescindant les règlements de pâturage établis par l'arrêté en conseil du 27 juillet 1905, et y substituant d'autres règlements.

(4) Arrêté en conseil C.P., No 412, daté du 16 février 1914, rescindant les clauses 14, 20, 41 et 42 des règlements concernant les permis annuels de coupe de bois sur les terres fédérales, et y substituant d'autres clauses.

(5) Arrêté en conseil C.P., No 712, daté du 12 mars 1914, permettant que toute terre, la propriété de la couronne, contenant du radium en quantité suffisante pour l'extraction pour le commerce, soit retirée de la vente.

(6) Arrêté en conseil C.P., No 762, daté le 20 mars 1914, établissant des règlements concernant la vente de terres pour fins d'irrigation.

(7) Arrêté en conseil C.P., No 949, daté du 7 avril 1914, rescindant les règlements concernant l'émission de baux de terres des écoles pour des droits sur le pétrole et le gaz naturel établis par arrêté en conseil du 14 mai 1913, et y substituant d'autres règlements.

(8) Arrêté en conseil C.P., No 1097, daté du 24 avril 1914, pourvoyant à l'émission de baux pour terrains miniers de houille dans les limites de la réserve forestière de Monte-Hills; lorsque l'une des bornes d'une étendue a été arpentée, l'arpentage peut être approuvé par l'arpenteur général et les terres peuvent être considérées comme terres arpentées au sens des règlements.

(9) Arrêté en conseil C.P., No 1297, daté du 15 mai 1914, rescindant les arrêtés en conseil du 6 octobre 1884 et 22 avril 1893 concernant le pâturage des moutons dans certaines portions de la province d'Alberta.

(10) Arrêté en conseil C.P., No 2255, daté du 2 septembre 1914. Autorisation de compter comme accomplissement de devoirs de résidence toute partie de l'année 1914 pendant laquelle des nouveaux colons dans certains districts qui ont fait leur inscription avant le 1er août 1914 et ont été forcés, à cause du manque de récoltes, de chercher de l'emploi ailleurs.

(11) Arrêté en conseil C.P., No 2574, daté du 15 octobre 1914, rescindant les arrêtés en conseil du 17 septembre 1889, 1er août 1896 et 9 avril 1897, établissant des règlements concernant l'émission de permis de coupe de bois sur les terres des écoles. et y substituant d'autres règlements.

(12) Arrêté en conseil C.P., No 2584, daté du 15 octobre 1914, établissant des règlements concernant l'émission de permis de coupe de bois sur les terres des écoles.

(13) Arrêté en conseil C.P., No 2713, daté du 28 octobre 1914, stipulant que tout détenteur de droits miniers qui peut être accepté et continué dans le service actif pendant la guerre, soit avec les forces britanniques ou les forces alliées; est autorisé à détenir ces droits miniers, sans risque de cancellation, jusqu'à six mois après la fin de la guerre.

(14) Arrêté en conseil C.P., No 3023, daté du 7 décembre 1914, autorisant l'émission de permis gratuits de coupe de bois sur certaines terres fédérales, afin de donner de l'emploi aux sans-travail.

(15) Arrêté en conseil C.P., No 45, daté du 11 janvier 1915, stipulant que, sous l'autorité des dispositions du paragraphe 4 de l'article 11 du chapitre 20, 7-8 Edouard VII, la demande d'inscription pour un homestead peut être faite par une femme au nom de son mari.

Copies de ces arrêtés en conseil ont été déposées devant cette Chambre le douzième jour de mars 1915, pour que cette Chambre les approuve sous l'autorité des dispositions

de l'article 77 du chapitre 20, 7-8 Edouard VII, et les dits arrêtés en conseil sont maintenant ainsi approuvés.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Résolu, que les arrêtés en conseil suivants, rendus par Son Altesse Royale le Gouverneur général en conseil, conformément aux dispositions du chapitre 10, 1-2 George V, " Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux ", à savoir:—

(1) Arrêté en conseil C.P., No 948, daté du 7 avril 1914, approuvant et confirmant une formule de permis d'occupation couvrant les droits de surface pour des opérations de mine de charbon dans les limites des parcs du Dominion.

(2) Arrêté en conseil C.P., No 1097, daté du 25 avril 1914, établissant des règles pour l'enlèvement des déchets dans les endroits désignés pour l'établissement de villes, dans les limites des parcs du Dominion.

(3) Arrêté en conseil C.P., No 1331, daté du 21 mai 1914, établissant des règlements relatifs aux privilèges de pâturage dans les limites des parcs du Dominion.

(4) Arrêté en conseil C.P., No 1521, daté du 15 juin 1914, établissant des règles relatives aux installations électriques dans les limites des parcs du Dominion.

(5) Arrêté en conseil C.P., No 1635, daté du 20 juin 1914, rescindant les règles se rapportant à la régie et à la surveillance du réseau des aqueducs du gouvernement fédéral dans les parcs du Dominion, et établissant d'autres règles en leur lieu et place, et déclarant que ces nouvelles règles seront en vigueur le 1er jour d'avril 1914.

(6) Arrêté en conseil C.P., No 1165, daté du 24 juin 1914, rescindant une partie de l'arrêté en conseil du 8 juin 1911 qui mettait à part certaines étendues de terrain comme parcs du Dominion, et y substituant d'autres terrains devant être connus sous les noms de Parcs Jasper et Parcs du Lac-Waterson.

Copie desquels arrêtés en conseil a été déposée devant cette Chambre le 12me jour de mars 1915, pour que cette Chambre les approuve sous l'autorité des dispositions de l'article 19 de la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux—sont ainsi approuvés.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des arrêtés en conseil suivants, rendus par Son Altesse Royale le Gouverneur général en conseil, conformément aux Règles relatives à l'arpentage, l'administration, la disposition et la régie des terres du Dominion, dans les limites de la zone des chemins de fer de la province de la Colombie-Britannique, approuvées par arrêté en conseil du 17 septembre 1899, à savoir:—

(1) Arrêté en conseil C.P., No 720, daté du 14 mars 1914, amendant de nouveau les règles en y ajoutant l'alinéa (*c*) à l'article 22 des dites règles définissant l'expression " résidence dans le voisinage " de son homestead, pour un nouveau colon.

(2) Arrêté en conseil C.P., No 2597, daté du 17 octobre 1914, rendant les dispositions de l'article 22 de la Loi des Terres fédérales applicables aux terres fédérales dans les limites de la zone des chemins de fer de la province de la Colombie-Britannique, en vertu desquelles dispositions peut être compté, comme durée de résidence sur son homestead, la période durant laquelle un nouveau colon s'absente de son homestead pour faire partie d'un corps militaire levé par autorité du ministre de la Milice et engagé dans la défense de l'empire britannique.

Copie desquels arrêtés en conseil a été déposée devant cette Chambre le 12me jour de mars 1915, pour que cette Chambre les approuve sous l'autorité des dispositions du paragraphe (*d*) de l'article 38 des Règles relatives à l'arpentage, l'administration, la disposition et la régie des terres du Dominion, dans les limites de la zone de quarante milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique—et les dits arrêtés en conseil sont ainsi approuvés, ayant été lus,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat les règles générales et les ordres de la Cour de l'Echiquier du Canada.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi, une copie de l'arrêté en conseil No 476, en date du 6 mars 1915.—Règlements concernant la classification des officiers ingénieurs.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Adam Clarke Anderson, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bostock:—Qu'il attirera l'attention sur la condition du travail existant actuellement dans plusieurs cités du Canada, et demandera si le gouvernement prend quelque mesure pour régler la situation, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Boyer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:—

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Jefferson Moore, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Huron and Erie Loan and Savings Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Huron and Erie Mortgage Corporation*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé: "Loi concernant *The Casualty Company of Canada*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Corby, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: "Loi concernant le brevet de la *National Wood Distilling Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (8) intitulé: "Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), 23 (*f*), 63 et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill et qu'il soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (20) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Corby, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (49) intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Costigan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (50) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Western Railway Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Corby, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (52) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Talbot, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (54) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Toronto Terminals Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (60) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Entwistle and Alberta Southern Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Talbot, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (61) intitulé: "Loi concernant la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Corby, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (62) intitulé: "Loi concernant *The Bank of Alberta*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (65) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Corby, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (K) intitulé: "Loi concernant un brevet de *John Millen and Son, Limited*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Farrell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 17 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTIONS.

Pour mercredi, 17 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. David:

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 2.

Par l'honorable M. Lougheed:

12 mars—Résolu,—Que les arrêtés en conseil suivants, rendus par Son Altesse Royale le Gouverneur général en conseil, conformément au Règles relatives à l'arpentage, l'administration, la disposition et la régie des terres du Dominion, dans les limites de la zone des chemins de fer de la province de la Colombie-Britannique, approuvées par arrêté en conseil du 17 septembre 1889, à savoir:—

(1) Arrêté en conseil C.P., No 720, daté du 14 mars 1914, amendant de nouveau les règles en y ajoutant l'alinéa (*c*) à l'article 22 des dites règles définissant l'expression " résidence dans le voisinage " de son homestead, pour un nouveau colon.

(2) Arrêté en conseil C.P., No 2597, daté du 17 octobre 1914, rendant les dispositions de l'article 22 de la Loi des Terres fédérales applicables aux terres fédérales dans les limites de la zone des chemins de fer de la province de la Colombie-Britannique, en vertu desquelles dispositions peut être compté, comme durée de résidence sur son homestead, la période durant laquelle un nouveau colon s'absente de son homestead pour faire partie d'un corps militaire levé par autorité du ministre de la Milice et engagé dans la défense de l'empire britannique.

Copie desquels arrêtés en conseil a été déposée devant cette Chambre le 12me jour de mars 1915, pour que cette Chambre les approuve sous l'autorité des dispositions du paragraphe (*d*) de l'article 38 des Règles relatives à l'arpentage, l'administration, la disposition et la régie des terres du Dominion, dans les limites de la zone de quarante milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique—et les dits arrêtés en conseil sont ainsi approuvés.

INTERPELLATION.

Pour jeudi, 18 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Davis:—

16 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quelle a été l'importation totale des engerbeuses de 7 et 8 pieds, des Etats-Unis au port de Winnipeg, durant l'année 1914, en donnant séparément le nombre des machines de chaque dimension?

2. Quel est le montant total des droits perçus sur l'importation de ces machines?

3. Quelle a été l'importation totale, en 1914, des engerbeuses des Etats-Unis, en donnant séparément le montant de chacune, et quel est le montant total des droits perçus sur ces machines?

4. Quelle a été l'importation totale des fourgons de ferme avec leurs coffres extérieurs, en en donnant le nombre dans chaque cas d'importation des Etats-Unis en 1911; et quel a été le montant des droits perçus sur ces fourgons importés?

5. Quelle a été l'importation totale des fourgons de ferme avec leurs coffres extérieurs en en donnant le nombre dans chaque cas d'importation des Etats-Unis en 1914; et quel a été le montant des droits perçus sur ces fourgons importés?

MOTIONS.

Pour jeudi, 18 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Talbot:—

16 mars—Qu'il émane du Sénat un ordre pour la production:

1. D'un état des résultats obtenus, par qualité, de tous les grains entreposés par chacun des élévateurs de tête de ligne à Fort-William et Port-Arthur, du relevé annuel des opérations, pour chacune des années 1912, 1913 et 1914?

2. D'un état des différences, soit en plus soit en moins, qui se sont produites en chaque qualité de grain, dans chaque élévateur, pour chacune des dites années.

3. D'un état du résultat net des opérations de chacun des dits élévateurs, soit en plus, soit en moins, de chaque qualité de grain, durant ces trois années.

No 2.

Par l'honorable M. Power:—

16 mars—Qu'il proposera:

Que le comité des Ordres permanents ait le pouvoir d'établir une règle ou un ordre permanent se rapportant à la question de la décision des votes du Sénat, de même que des autres amendements qu'il pourrait être désirable d'apporter aux règles et ordres permanents actuels. Ce comité devant faire rapport à cette Chambre aussitôt que possible.

No 3.

Par l'honorable M. De Veber:—

16 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour un état indiquant toutes les nominations faites au ministère des Douanes dans l'étendue de terrain comprise actuellement dans les divisions de Medicine-Hat et Macleod, donnant les noms, la date de la nomination, le mode de nomination, le salaire depuis 1896 jusqu'à cette date;

Aussi, les vacances créées par décès, résignation ou démission, donnant les noms, le temps de service, la cause de renvoi dans chaque cas, pendant la même période.

No 4.

Par l'honorable M. De Veber:—

16 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour un état indiquant toutes les nominations faites au ministère de l'Intérieur dans l'étendue de terrain comprise actuelle-

ment dans les divisions de Medicine-Hat et Macleod, donnant les noms, la date de nomination, le mode de nomination, le salaire depuis 1896 jusqu'à cette date;

Aussi, les vacances créées par décès, résignation ou démission, donnant les noms, le temps de service, la cause de renvoi dans chaque cas, pendant la même période.

No 5.

Par l'honorable M. De Veber:—

16 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour un état indiquant toutes les nominations faites au ministère des Postes dans l'étendue de terrain comprise actuellement dans les divisions de Medicine-Hat et Macleod, donnant les noms, la date de la nomination, le mode de nomination, le salaire depuis 1896 jusqu'à cette date;

Aussi, les vacances créées par décès, résignation ou démission, donnant les noms, le temps de service, la cause de renvoi dans chaque cas, pendant la même période.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 17 mars 1915.

No 1.

4 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David.

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membres d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction.—(L'honorable M. Legris).

No 2.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bostock:

Qu'il attirera l'attention sur la condition du travail existant actuellement dans plusieurs cités du Canada, et demandera si le gouvernement prend quelque mesure pour régler la situation.—(L'honorable M. Davis).

No 3.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.—(L'honorable M. Dandurand).

Pour jeudi, 18 mars 1915.

No 1.

16 mars—Deuxième lecture (Bill I) Loi pour faire droit à Lottie Thorndike.—(L'honorable M. Derbyshire).

No 2.

16 mars—Deuxième lecture (Bill J) Loi pour faire droit à Arthur Ernest Birdsell.—(L'honorable M. Ratz).

No 3.

16 mars—Deuxième lecture (Bill K) Loi concernant un brevet de *John Millen and Son, Limited.*—(L'honorable M. Derbyshire).

No 4.

16 mars—Deuxième lecture (Bill 20) Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company.*—(L'honorable Sir Melvin Jones).—A.F.

No 5.

16 mars—Deuxième lecture (Bill 49) Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company.*—(L'honorable M. De Veber).—A.F.

No 6.

16 mars—Deuxième lecture (Bill 50) Loi concernant la *Canadian Western Railway Company*.—(L'honorable M. Watson).

No 7.

16 mars—Deuxième lecture (Bill 52) Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.—(L'honorable M. Casgrain)—A.F.

No 8.

16 mars—Deuxième lecture (Bill 54) Loi concernant la compagnie dite *The Toronto Terminals Railway Company*.—(L'honorable M. Kerr).—A.F.

No 9.

16 mars—Deuxième lecture (Bill 60) Loi constituant en corporation la *Entwistle and Alberta Southern Railway Company*.—(L'honorable M. Pope).

No 10.

16 mars—Deuxième lecture (Bill 61) Loi concernant la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company*.—(L'honorable M. Taylor).—A.F.

No 11.

16 mars—Deuxième lecture (Bill 62) Loi concernant *The Bank of Alberta*.—(L'honorable M. Talbot).—A.F.

No 12.

16 mars—Deuxième lecture (Bill 65) Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*.—(L'honorable M. Taylor).—A.F.

Pour vendredi, 19 mars 1915.

No 1.

16 mars—Prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Austin McPhail Bothwell ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

16 mars—Prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Clara MacKenzie Darnell ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 3.

16 mars—Prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Agnès Gravelle ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No. 15.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Mardi, 16 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 16.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 17 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Bowell
(Sir Mackenzie),
Boyer,
Choquette,
Cloran,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Fiset,
Frost,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
Kerr,
King,
LaRivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKeen,
Mason
(Col.),
McCall,
McHugh,
McKay
(Cap-Breton),
McSweeney,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Ross
(Middleton),
Ross
(Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Wilson,
Yeo.

PRIÈRES

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. McHugh:—

De la *Niagara Welland Power Company.*

Par l'honorable M. McSweeney:—

De Thomas Smith et autres, de la cité dOttawa. (*Catholic Mutual Benefit Association of Canada*).

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 17 mars 1915.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis donné.

De R. H. Fulton et autres, directeurs provisoires de la *Northwest Life Assurance Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour commencer ses opérations et les autorise à changer les directeurs de la compagnie.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 17 mars 1915.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la *Canadian Provident Insurance Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour obtenir sa licence en conformité de la loi des Assurance et a constaté que les avis publiés en conformité de la règle 107 n'ont pas eu toute la durée voulue. Votre comité, considérant que les raisons données pour expliquer ces retards sont satisfaisantes et que la publication des avis doit être continuée, recommande de suspendre la règle 107 dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 17 mars 1915.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui expire le dix-huit courant soit prolongé à vendredi le vingt-six courant.

Que le délai fixé pour la présentation de bills privés qui expire le vingt-cinq courant soit prolongé à vendredi le deux avril prochain.

Que le délai fixé pour recevoir les rapports des comités permanents ou des comités spéciaux sur les bills privés soit prolongé à vendredi le seize avril prochain.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 16 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Relativement à la pétition de Alice Beckett, résidant présentement dans la cité de Medicine-Hat, dans la province de l'Alberta, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec William Becket, de la cité de Calgary, dans la dite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:—

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 16 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Relativement à la pétition de Violet Burnett Delmege, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Vassall Lavicount Delmege, ci-devant de la dite cité de Montréal, commis de banque, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:—

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Adam Clarke Anderson".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Jefferson Moore".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), (*h*) et 119 soient suspendues relativement au bill (G) intitulé: "Loi concernant le brevet de la *National Wood Distilling Company*".

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (59) intitulé: "Loi concernant la *Empire Life Insurance Company of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 10.—Après "Canada" insérer "ou du chapitre 121 des lois de 1914 (première session)".

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (16) intitulé: "Loi concernant *The Title and Trust Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Chartered Trust and Executor Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (12) intitulé: "Loi modifiant la Loi consolidée de l'Ordre Indépendant des Forestiers", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (42) intitulé: "Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (45) intitulé: "Loi concernant la *Vancouver Life Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (53) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Marcil Trust Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Résolu, que les arrêtés en conseil suivants, rendus par Son Altesse Royale le Gouverneur général en conseil, conformément aux Règles relatives à l'arpentage, l'administration, la disposition et la régie des terres du Dominion, dans les limites de la zone des chemins de fer de la province de la Colombie-Britannique, approuvées par arrêté en conseil du 17 septembre 1889, à savoir:—

(1) Arrêté en conseil C.P., No 720, daté du 14 mars 1914, amendant de nouveau les règles en y ajoutant l'alinéa (*c*) à l'article 22 des dites règles définissant l'expression "résidence dans le voisinage" de son homestead, pour un nouveau colon.

(2) Arrêté en conseil C.P., No 2597, daté du 17 octobre 1914, rendant les dispositions de l'article 22 de la Loi des Terres fédérales applicables aux terres fédérales dans les limites de la zone des chemins de fer de la province de la Colombie-Britannique, en vertu desquelles dispositions peut être compté, comme durée de résidence sur son homestead, la période durant laquelle un nouveau colon s'absente de son homestead pour faire partie d'un corps militaire levé par autorité du ministre de la Milice et engagé dans la défense de l'empire britannique.

Copie desquels arrêtés en conseil a été déposée devant cette Chambre le 12me jour de mars 1915, pour que cette Chambre les approuve sous l'autorité des dispositions du paragraphe (*d*) de l'article 38 des Règles relatives à l'arpentage, l'administration, la disposition et la régie des terres du Dominion, dans les limites de la zone de quarante milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique—et les dits arrêtés en conseil sont ainsi approuvés.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David: Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membre d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bostock: Qu'il attirera l'attention sur la condition du travail existant actuellement dans plusieurs cités du Canada, et demandera si le gouvernement prend quelque mesure pour régler la situation, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 18 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION.

Pour jeudi, 18 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Davis:—

16 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quelle a été l'importation totale des engerbeuses de 7 et 8 pieds, des Etats-Unis au port de Winnipeg, durant l'année 1914, en donnant séparément le nombre des machines de chaque dimension?

2. Quel est le montant total des droits perçus sur l'importation de ces machines?

3. Quelle a été l'importation totale, en 1914, des engerbeuses des Etats-Unis, en donnant séparément le montant de chacune, et quel est le montant total des droits perçus sur ces machines?

4. Quelle a été l'importation totale des fourgons de ferme avec leurs coffres extérieurs, en en donnant le nombre dans chaque cas d'importation des Etats-Unis en 1911; et quel a été le montant des droits perçus sur ces fourgons importés?

5. Quelle a été l'importation totale des fourgons de ferme avec leurs coffres extérieurs en en donnant le nombre dans chaque cas d'importation des Etats-Unis en 1914; et quel a été le montant des droits perçus sur ces fourgons importés?

MOTIONS.

Pour jeudi, 18 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Talbot:—

16 mars—Qu'il émane du Sénat un ordre pour la production:

1. D'un état des résultats obtenus, par qualité, de tous les grains entreposés par chacun des élévateurs de tête de ligne à Fort-William et Port-Arthur, du relevé annuel des opérations, pour chacune des années 1912, 1913 et 1914?

2. D'un état des différences, soit en plus soit en moins, qui se sont produites en chaque qualité de grain, dans chaque élévateur, pour chacune des dites années.

3. D'un état du résultat net des opérations de chacun des dits élévateurs, soit en plus, soit en moins, de chaque qualité de grain, durant ces trois années.

No 2.

Par l'honorable M. Power:—

16 mars—Qu'il proposera:

Que le comité des Ordres permanents ait le pouvoir d'établir une règle ou un ordre permanent se rapportant à la question de la décision des votes du Sénat, de même que des autres amendements qu'il pourrait être désirable d'apporter aux règles et ordres permanents actuels. Ce comité devant faire rapport à cette Chambre aussitôt que possible.

No 3.

Par l'honorable M. De Veber:—

16 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour un état indiquant toutes les nominations faites au ministère des Douanes dans l'étendue de terrain comprise actuellement dans les divisions de Medicine-Hat et Macleod, donnant les noms, la date de la nomination, le mode de nomination, le salaire depuis 1896 jusqu'à cette date;

Aussi, les vacances créées par décès, résignation ou démission, donnant les noms, le temps de service, la cause de renvoi dans chaque cas, pendant la même période.

No 4.

Par l'honorable M. De Veber:—

16 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour un état indiquant toutes les nominations faites au ministère de l'Intérieur dans l'étendue de terrain comprise actuellement dans les divisions de Medicine-Hat et Macleod, donnant les noms, la date de nomination, le mode de nomination, le salaire depuis 1896 jusqu'à cette date;

Aussi, les vacances créées par décès, résignation ou démission, donnant les noms, le temps de service, la cause de renvoi dans chaque cas, pendant la même période.

No 5.

Par l'honorable M. De Veber:—

16 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour un état indiquant toutes les nominations faites au ministère des Postes dans l'étendue de terrain comprise actuellement dans les divisions de Medicine-Hat et Macleod, donnant les noms, la date de la nomination, le mode de nomination, le salaire depuis 1896 jusqu'à cette date;

Aussi, les vacances créées par décès, résignation ou démission, donnant les noms, le temps de service, la cause de renvoi dans chaque cas, pendant la même période.

No 6.

Par l'honorable M. David:—

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 18 mars 1915.

No 1.

17 mars—Troisième lecture (Bill 12) Loi modifiant la Loi consolidée de l'Ordre Indépendant des Forestiers.—(L'honorable M. Corby).

No 2.

17 mars—Troisième lecture (Bill 16) Loi concernant *The Title and Trust Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Chartered Trust and Executor Company*.—(L'honorable M. Edwards).

No 3.

17 mars—Troisième lecture (Bill 42) Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company*.—(L'honorable M. Bostock).

No 4.

17 mars—Troisième lecture (Bill 45) Loi concernant la *Vancouver Life Insurance Company*.—(L'honorable M. Bostock).

No 5.

17 mars—Troisième lecture (Bill 53) Loi constituant en corporation la *Marcil Trust Company*.—(L'honorable M. Dandurand).

No 6.

17 mars—Troisième lecture (Bill 59) Loi concernant la *Empire Life Insurance Company of Canada*, tel qu'amendé.—(L'honorable M. Kerr).

No 7.

16 mars—Deuxième lecture (Bill I) Loi pour faire droit à Lottie Thorndike.—(L'honorable M. Derbyshire).—A.F.

No 8.

16 mars—Deuxième lecture (Bill J) Loi pour faire droit à Arthur Ernest Birdsell.—(L'honorable M. Ratz).—A.F.

No 9.

16 mars—Deuxième lecture (Bill K) Loi concernant un brevet de *John Millen and Son, Limited*.—(L'honorable M. Derbyshire).

No 10.

16 mars—Deuxième lecture (Bill 20) Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company*.—(L'honorable Sir Melvin Jones).—A.F.

No 11.

16 mars—Deuxième lecture (Bill 49) Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*.—(L'honorable M. De Veber).—A.F.

No 12.

16 mars—Deuxième lecture (Bill 50) Loi concernant la *Canadian Western Railway Company*.—(L'honorable M. Watson).

No 13.
16 mars—Deuxième lecture (Bill 52) Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.—(L'honorable M. Casgrain)—A.F.

No 14.
16 mars—Deuxième lecture (Bill 54) Loi concernant la compagnie dite *The Toronto Terminals Railway Company.*—(L'honorable M. Kerr).—A.F.

No 15.
16 mars—Deuxième lecture (Bill 60) Loi constituant en corporation la *Entwistle and Alberta Southern Railway Company.*—(L'honorable M. Pope).

No 16.
16 mars—Deuxième lecture (Bill 61) Loi concernant la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company.*—(L'honorable M. Taylor).—A.F.

No 17.
16 mars—Deuxième lecture (Bill 62) Loi concernant *The Bank of Alberta.*—(L'honorable M. Talbot).—A.F.

No 18.
16 mars—Deuxième lecture (Bill 65) Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company.*—(L'honorable M. Taylor).—A.F.

No 19.
4 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David.
Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membres d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction.—(L'honorable M. Legris).

No 20.
10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bostock:
Qu'il attirera l'attention sur la condition du travail existant actuellement dans plusieurs cités du Canada, et demandera si le gouvernement prend quelque mesure pour régler la situation.—(L'honorable M. Davis).

No 21.
10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:
Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.—(L'honorable M. Choquette).

Pour vendredi, 19 mars 1915.

No 1.
16 mars—Prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Austin McPhail Bothwell ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.
16 mars—Prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Clara MacKenzie Darnell ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 3.

16 mars—Prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Agnès Gravelle ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 4.

17 mars—Deuxième lecture (Bill L) Loi pour faire droit à Adam Clarke Anderson.—(L'honorable M. Taylor).

No 5.

17 mars—Deuxième lecture (Bill M) Loi pour faire droit à Thomas Jefferson Moore.—(L'honorable M. Ross, Moosejaw).

Pour mardi, 23 mars 1915.

No 1.

17 mars—Prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Alice Beckett ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

17 mars—Prise en considération du treizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Violet Burnett Delmege ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No. 16.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Mercredi, 17 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 17.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 18 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Bowell
(Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
Kerr,
King,
LaRivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKeen,
Mason (Col.),
McCall,
McHugh,
McKay
(Cap-Breton),
McSweeney,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Ross
(Middleton),
Ross
(Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Wilson,
Yeo,

PRIÈRES

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—
Par l'honorable M. Taylor:—
De la *Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company.*

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—
De Monseigneur O. Charlebois et autres, de Le-Pas, dans la province du Manitoba; demandant l'adoption d'une loi qui rétablisse les droits qui leur ont été donnés en 1870 et 1875, au sujet des écoles séparées.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son quatorzième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 16 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Relativement à la pétition de Alexander McIntyre, de la cité de Toronto, de la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Elizabeth McIntyre, de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.
Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:—
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Farrell, du comité permanent du Compte rendu des débats, a présenté son deuxième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 17 mars 1915.

Le comité permanent du Compte rendu des débats a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande:—

1. De renouveller pour la présente session du Parlement le contrat passé avec MM. Holland et Bengough, sténographes des débats du Sénat.

2. De retenir les services de M. A. B. Hannay, aux conditions stipulées dans le quatrième rapport du comité du Compte rendu des débats du 3 juin 1913, et ceux de M. E. Fortier aux conditions stipulées dans le même rapport.

Le tout respectueusement soumis.

E. M. FARRELL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Farrell, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (27) intitulé: "Loi concernant la *St. Lawrence and Adirondack Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (28) intitulé: "Loi concernant la *Toronto Eastern Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (31) intitulé: "Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (32) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Brûlé, Grande Prairie and Peace River Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (34) intitulé: "Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (36) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Northern Pacific and British Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 32.—Enlever les mots "acquérir, louer et", et y substituer les mots suivants: "ou acquérir, et, subordonnément aux dispositions des articles 361, 362, 363 et 364 de la *Loi des chemins de fer*, peut louer ou".

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (29) intitulé: "Loi concernant la *Van Buren Bridge Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 5.—Après le mot "compagnie", insérer les mots "qui sont".

Page 2, ligne 7.—Après le mot "lesdits", insérer les mots "actif, opérations, entreprise et".

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (37) intitulé: "Loi concernant la *Pacific, Peace River and Athabasca Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (46) intitulé: "Loi concernant la *Western Dominion Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 21.—Après le mot "inachevé", ajouter l'article 2 suivant:—

"2. Est abrogé l'article 3 du chapitre 115 des Statuts de 1914 (première session)."

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (38) intitulé: " Loi concernant la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (17) intitulé: " Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (41) intitulé: " Loi concernant l'*Athabasca Northern Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (F) intitulé: " Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (8) intitulé: " Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, qu'il émane du Sénat un ordre pour la production:

1. D'un état des résultats obtenus, par qualité, de tous les grains entreposés par chacun des élévateurs de tête de ligne à Fort-William et Port-Arthur, du relevé annuel des opérations, pour chacune des années 1912, 1913 et 1914?

2. D'un état des différences, soit en plus soit en moins, qui se sont produites en chaque qualité de grain, dans chaque élévateur, pour chacune des dites années.

3. D'un état du résultat net des opérations de chacun des dits élévateurs, soit en plus, soit en moins, de chaque qualité de grain, durant ces trois années.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que le comité des Ordres permanents ait le pouvoir d'établir une règle ou un ordre permanent se rapportant à la question de la décision des votes du Sénat, de même que des autres amendements qu'il pourrait être désirable d'apporter aux règles et ordres permanents actuels. Ce comité devant faire rapport à cette Chambre aussitôt que possible.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour un état indiquant toutes les nominations faites au ministère des Douanes dans l'étendue de terrain comprise actuellement dans les divisions de Medicine-Hat et Macleod, donnant les noms, la date de la nomination, le mode de nomination, le salaire depuis 1896 jusqu'à cette date;

Aussi, les vacances créées par décès, résignation ou démission, donnant les noms, le temps de service, la cause de renvoi dans chaque cas, pendant la même période.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour un état indiquant toutes les nominations faites au ministère de l'Intérieur dans l'étendue de terrain comprise actuellement dans les divisions de Medicine-Hat et Macleod, donnant les noms, la date de nomination, le mode de nomination, le salaire depuis 1896 jusqu'à cette date;

Aussi, les vacances créées par décès, résignation ou démission, donnant les noms, le temps de service, la cause de renvoi dans chaque cas, pendant la même période.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour un état indiquant toutes les nominations faites au ministère des Postes dans l'étendue de terrain comprise actuellement dans les divisions de Medicine-Hat et Macleod, donnant les noms, la date de la nomination, le mode de nomination, le salaire depuis 1896 jusqu'à cette date;

Aussi, les vacances créées par décès, résignation ou démission, donnant les noms, le temps de service, la cause de renvoi dans chaque cas, pendant la même période.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (N) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Provident Insurance Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé: "Loi modifiant la Loi consolidée de l'Ordre Indépendant des Forestiers", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: "Loi concernant *The Title and Trust Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Chartered Trust and Executor Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: "Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (45) intitulé: "Loi concernant la *Vancouver Life Insurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (53) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Marcil Trust Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (59) intitulé: "Loi concernant la *Empire Life Insurance Company of Canada*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Thorndike", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Ernest Birdsell", ayant été lu,

L'honorable M. Ratz, secondé par l'honorable M. Gillmor, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Ratz, secondé par l'honorable M. Gillmor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé: "Loi concernant un brevet de *John Millen and Son, Limited*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Talbot, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Western Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Toronto Terminals Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (60) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Entwistle and Alberta Southern Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Pope, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: "Loi concernant la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé: "Loi concernant *The Bank of Alberta*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membre d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bostock:

Qu'il attirera l'attention sur la condition du travail existant actuellement dans plusieurs cités du Canada, et demandera si le gouvernement prend quelque mesure pour régler la situation.

Débat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (69) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Colonial Bank (Canada)*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Choquette, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (70) intitulé: "Loi constituant en corporation l'*Alberta Permanent Trust Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Choquette, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 19 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mardi, 23 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Davis:—

16 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quelle a été l'importation totale des engerbeuses de 7 et 8 pieds, des Etats-Unis au port de Winnipeg, durant l'année 1914, en donnant séparément le nombre des machines de chaque dimension?

2. Quel est le montant total des droits perçus sur l'importation de ces machines?

3. Quelle a été l'importation totale, en 1914, des engerbeuses des Etats-Unis, en donnant séparément le montant de chacune, et quel est le montant total des droits perçus sur ces machines?

4. Quelle a été l'importation totale des fourgons de ferme avec leurs coffres extérieurs, en en donnant le nombre dans chaque cas d'importation des Etats-Unis en 1911; et quel a été le montant des droits perçus sur ces fourgons importés?

5. Quelle a été l'importation totale des fourgons de ferme avec leurs coffres extérieurs en en donnant le nombre dans chaque cas d'importation des Etats-Unis en 1914; et quel a été le montant des droits perçus sur ces fourgons importés?

No 2.

Par l'honorable M. McSweeney:—

18 mars—Qu'il demandera au gouvernement quel montant d'argent monnayé et d'argent non monnayé a été importé au Canada durant les onze mois clos le 28 février 1915, et quel montant a été exporté durant cette période.

MOTION.

No 1.

Par l'honorable M. David:—

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 19 mars 1915.

No 1.
18 mars—Troisième lecture (Bill 27) Loi concernant la *St. Lawrence and Adirondack Railway Company*.—(L'honorable M. Davis).

No 2.
18 mars—Troisième lecture (Bill 28) Loi concernant la *Toronto Eastern Railway Company*.—(L'honorable M. McHugh).

No 3.
18 mars—Troisième lecture (Bill 31) Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company*.—(L'honorable M. Bostock).

No 4.
18 mars—Troisième lecture (Bill 32) Loi constituant en corporation *The Brûlé, Grande Prairie and Peace River Railway Company*.—(L'honorable M. Pope).

No 5.
18 mars—Troisième lecture (Bill 34) Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada*.—(L'honorable M. Watson).

No 6.
18 mars—Troisième lecture (Bill 36) Loi constituant en corporation la *Northern Pacific and British Columbia Railway Company*, tel qu'amendé.—L'honorable M. Bostock).

No 7.
18 mars—Troisième lecture (Bill 37) Loi concernant la *Pacific, Peace River and Athabaska Railway Company*.—(L'honorable M. Pope).

No 8.
18 mars—Troisième lecture (Bill 38) Loi concernant la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*.—(L'honorable M. Bostock).

No 9.
18 mars—Troisième lecture (Bill 41) Loi concernant l'*Athabasca Northern Railway Company*.—(L'honorable M. De Veber).

No 10.
18 mars—Troisième lecture (Bill 46) Loi concernant la *Western Dominion Railway Company*, tel qu'amendé.—(L'honorable M. Talbot).

No 11.
18 mars—Troisième lecture (Bill 17) Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.—(L'honorable M. Young).

No 12.
18 mars—Troisième lecture (Bill 29) Loi concernant la *Van Buren Bridge Company*, tel qu'amendé.—(L'honorable M. Derbyshire).

No 13.

18 mars—Troisième lecture (Bill I) Loi pour faire droit à Lottie Thorndike.—(L'honorable M. Derbyshire).—A.F.

No 14.

18 mars—Troisième lecture (Bill J) Loi pour faire droit à Arthur Ernest Birdsell.—(L'honorable M. Ratz).—A.F.

No 15.

16 mars—Prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Austin McPhail Bothwell ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 16.

16 mars—Prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Clara MacKenzie Darnell ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 17.

16 mars—Prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Agnès Gravelle ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 18.

17 mars—Deuxième lecture (Bill L) Loi pour faire droit à Adam Clarke Anderson.—(L'honorable M. Taylor).—A.F.

No 19.

17 mars—Deuxième lecture (Bill M) Loi pour faire droit à Thomas Jefferson Moore.—(L'honorable M. Ross, Moosejaw).—A.F.

Pour mardi, 23 mars 1915.

No 1.

17 mars—Prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Alice Beckett ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

17 mars—Prise en considération du treizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Violet Burnett Delmege ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 3.

4 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David.

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membres d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction.—(L'honorable M. Legris).

No 4.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.—(L'honorable M. Choquette).

No 5.

18 mars—Deuxième lecture (Bill N) Loi concernant la *Canadian Provident Insurance Company*.—(L'honorable M. Watson).—A.F.

No 6.

18 mars—Deuxième lecture (Bill 69) Loi constituant en corporation la *Colonial Bank (Canada)*.—(L'honorable M. Casgrain).

No 7.

18 mars—Deuxième lecture (Bill 70) Loi constituant en corporation la *Alberta Permanent Trust Company*.—(L'honorable M. Talbot).—A.F.

No. 17.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Jeudi, 18 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 18.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 19 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Fiset,
Frost,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
Kerr,
King,
LaRivière,
Lavergne,
Lougheed,
MacKeen,
Mason (Col.),
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McSweeney,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Yeo.

PRIÈRES

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, à présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 19 mars 1915.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisants les avis publiés.

De la *Moncton and Northumberland Strait Railway Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée autorisée.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 19 mars 1915.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son onzième rapport comme suit:—

Votre comité en conformité de l'ordre du 18 courant, à savoir:—

Que le comité des Ordres permanents ait le pouvoir d'établir une règle ou un ordre permanent se rapportant à la question de la décision des votes du Sénat, de même que des autres amendements qu'il pourrait être désirable d'apporter aux règles et ordres permanents actuels. Ce comité devant faire rapport à cette Chambre aussitôt que possible, a pris en considération les règlements et les ordres permanents du Sénat et il recommande d'y ajouter les suivants:—

25A. Aucune question ne pourra être posée ni aucun amendement proposé, si cette question ou cet amendement est en substance le même qu'un autre résolu au cours de la même session, dans l'affirmative ou dans la négative; à moins qu'il n'ait été rescindé par un ordre, une résolution ou un autre vote.

25B. Un ordre, une résolution ou un autre vote du Sénat peut être rescindé, mais cet ordre, cette résolution ou cet autre vote ne peut être rescindé, à moins qu'un avis de sept jours n'en ait été donné et à moins que les deux tiers des sénateurs présents ne votent en faveur de cette rescision. Pour corriger des irrégularités ou des erreurs un avis d'un jour suffit.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Belcourt, du comité permanent des Bills privés divers auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: "Loi concernant *The Grain Growers' Grain Company, Limite*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

(*Voir journaux*).

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Choquette, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Pope, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Belcourt, du comité permanent des Bills privés divers auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé: "Loi concernant le brevet de la *National Wood Distilling Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintemant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. DeVeber a présenté au Sénat un bill (O) intitulé: "Loi concernant la *North West Life Assurance Company*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Austin McPhail Bothwell".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Agnès Gravelle".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (R) intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Elizabeth Darnell".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Farrell, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que les règles 30 et 119 soient suspendues relativement au bill (K) intitulé: "Loi concernant le brevet de *John Millen and Son Limited*", qui a été lu la deuxième fois hier.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat le sixième rapport de la Commission du Service civil, pour l'exercice clos le 31 août 1914.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 31, 1915*).

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: "Loi concernant la *St. Lawrence and Adirondack Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communse, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformémnt à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: "Loi concernant la *Toronto Eastern Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communse, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: "Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communse, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Brûlé, Grande Prairie and Peace River Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communse, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: " Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communse, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé: " Loi constituant en corporation la *Northern Pacific and British Columbia Railway Company* ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communse, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: " Loi concernant la *Pacific, Peace River and Athabasca Railway Company* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communse, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: " Loi concernant la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communse, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé: " Loi concernant l'*Athabasca Northern Railway Company* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communse, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé: " Loi concernant la *Western Dominion Railway Company* ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: " Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communse, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (29) intitulé: "Loi concernant la *Van Buren Bridge Company*", tel qu'amendé, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Thorndike", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communse, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Lottie Thorndike, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Ernest Birdsell, ayant été lu,

L'honorable M. Ratz, secondé par l'honorable M. Derbyshire, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communse, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Ratz, secondé par l'honorable M. Derbyshire, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé la pétition d'Arthur Ernest Birdsell, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Austin McPhail Bothwell, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Clara Mackenzie Darnell, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le onzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Agnès Gravelle, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (L) intitulé: " Loi pour faire droit à Adam Clarke Anderson, ayant été lu,

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:—

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:—

Que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (M) intitulé: " Loi pour faire droit à Thomas Jefferson Moore, ayant été lu,

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:—

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:—

Que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 23 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mardi, 23 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Davis:—

16 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quelle a été l'importation totale des engerbeuses de 7 et 8 pieds, des Etats-Unis au port de Winnipeg, durant l'année 1914, en donnant séparément le nombre des machines de chaque dimension?

2. Quel est le montant total des droits perçus sur l'importation de ces machines?

3. Quelle a été l'importation totale, en 1914, des engerbeuses des Etats-Unis, en donnant séparément le montant de chacune, et quel est le montant total des droits perçus sur ces machines?

4. Quelle a été l'importation totale des fourgons de ferme avec leurs coffres extérieurs, en en donnant le nombre dans chaque cas d'importation des Etats-Unis en 1911; et quel a été le montant des droits perçus sur ces fourgons importés?

5. Quelle a été l'importation totale des fourgons de ferme avec leurs coffres extérieurs en en donnant le nombre dans chaque cas d'importation des Etats-Unis en 1914; et quel a été le montant des droits perçus sur ces fourgons importés?

No 2.

Par l'honorable M. McSweeney:—

18 mars—Qu'il demandera au gouvernement quel montant d'argent monnayé et d'argent non monnayé a été importé au Canada durant les onze mois clos le 28 février 1915, et quel montant a été exporté durant cette période.

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. David:—

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 2.

Par l'honorable M. Farrell:—

19 mars—Qu'il émane du Sénat un ordre pour la production:—

1. Des noms de toutes les personnes, dans le comté de Queens (Nouvelle-Ecosse) qui ont demandé des gratifications sous l'autorité des dispositions de la *Loi des gratifications aux volontaires lors des invasions féniennes,* et qui ont reçu ces gratifications; avec les noms des camarades et de l'officier commandant, dans chaque cas.

2. Et des noms des personnes, dans le dit comté, qui ont demandé ces gratifications, avec les noms des camarades et de l'officier commandant, et qui n'ont pas reçu ces gratifications.

Pour mercredi, 24 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 23 mars 1915.

No 1.

18 mars—Troisième lecture (Bill 29) Loi concernant la *Van Buren Bridge Company*, tel qu'amendé.—(L'honorable M. Derbyshire).

No 2.

17 mars—Troisième lecture (Bill L) Loi pour faire droit à Adam Clarke Anderson.—(L'honorable M. Taylor).—A.F.

No 3.

17 mars—Troisième lecture (Bill M) Loi pour faire droit à Thomas Jefferson Moore.—(L'honorable M. Ross; Moosejaw).—A.F.

No 4.

17 mars—Prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Alice Beckett ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 5.

17 mars—Prise en considération du treizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Violet Burnett Delmege ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 6.

18 mars—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Ordres permanents et du compte rendu des débats.—(L'honorable M. Farrell).

No 7.

18 mars—Prise en considération du quatorzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Alexander McIntyre ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 8.

4 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David.

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membres d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction.—(L'honorable M. Legris).

No 9.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de

pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.—(L'honorable M. Bolduc).

No 10.
18 mars—Deuxième lecture (Bill N) Loi concernant la *Canadian Provident Insurance Company*.—(L'honorable M. Watson).—A.F.

No 11.
18 mars—Deuxième lecture (Bill 69) Loi constituant en corporation la *Colonial Bank (Canada)*.—(L'honorable M. Casgrain).—A.

No 12.
18 mars—Deuxième lecture (Bill 70) Loi constituant en corporation la *Alberta Permanent Trust Company*.—(L'honorable M. Talbot).—A.F.

No 13.
19 mars—Prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Ordres permanents.—(L'honorable M. Tessier).

Pour mercredi, 24 mars 1915.

No 1.
19 mars—Deuxième lecture (Bill O) Loi concernant la *North West Life Assurance Company*.—(L'honorable M. Ross, Moosejaw).—A.F.

No 2.
19 mars—Deuxième lecture (Bill P) Loi pour faire droit à Austin McPhail Bothwell.—(L'honorable M. Derbyshire).—A.F.

No 3.
19 mars—Deuxième lecture (Bill Q) Loi pour faire droit à Agnès Gravelle.—(L'honorable M. Derbyshire).—A.F.

No 4.
19 mars—Deuxième lecture (Bill R) Loi pour faire droit à Clara Elizabeth Darnell.—(L'honorable M. Derbyshire).—A.F.

No. 18.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Vendredi, 19 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 19.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 23 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dessaulles,	MacKeen,	Ratz,
Béique,	De Veber,	Mason (Col.),	Riley,
Belcourt,	Donnelly,	McHugh,	Ross (Middleton),
Bolduc,	Edwards,	McKay (Cap-Breton),	Ross (Moosejaw),
Bostock,	Farrell,	McLaren,	Talbot,
Boyer,	Fiset,	McSweeney,	Taylor,
Casgrain,	Frost,	Mitchell,	Tessier,
Choquette,	Gillmor,	Murphy,	Thompson,
Cloran,	Gordon,	Owens,	Thorne,
Dandurand,	Kerr,	Poirier,	Waston,
Daniel,	King,	Pope,	Wilson,
David,	Lavergne,	Power,	Yeo.
Dennis,	Legris,	Prowse,	
Derbyshire,	Lougheed,		

PRIÈRES

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la *Niagara-Welland Power Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux;

De Thomas Smith, de la cité d'Ottawa, et autres, membres de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada; demandant l'adoption d'une loi qui retarde la date de la mise en force du chapitre 136 des Statuts 4-5 George V, et l'augmentation de toutes les cotisations à être payées jusqu'à ce que les syndics de la dite association aient soumis à une convention spéciale ou générale le tableau des cotisations, des gages et des options qu'ils ont préparé en vertu de la dite loi; et

De la *Western Canada Insurance Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour obtenir sa licence en conformité de la Loi des Assurances.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 19 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Relativement à la pétition de Thomas Batten Harries, de la cité de Calgary, dans la province de l'Alberta, vétérinaire, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Minnie Henrietta Misbach, de Kiomar, dans la dite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 19 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Relativement à la pétition de Edith May Webster Boydell, de la cité de Sherbrooke, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Arthur Trever Boydell, ci-devant de la dite cité de Sherbrooke, teneur de livre, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 23 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Relativement à la pétition de William John Owen Delaney, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, électricien, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Louisa Delaney, de la cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
MARDI, 23 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Relativement à la pétition de Water Robert Delaney, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, ouvrier, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Nellie Delaney, de la cité de Toronto, dans la dite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, a présenté au Sénat un bill (S) intitulé: "Loi amendant la Loi des grains du Canada".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Farrell, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, qu'il émane du Sénat un ordre pour la production:—

1. Des noms de toutes les personnes, dans le comté de Queens (Nouvelle-Ecosse) qui ont demandé des gratifications sous l'autorité des dispositions de la *Loi des gratifications aux volontaires lors des invasions féniennes,* et qui ont reçu ces gratifications; avec les noms des camarades et de l'officier commandant, dans chaque cas.

2. Et des noms des personnes, dans le dit comté, qui ont demandé ces gratifications, avec les noms des camarades et de l'officier commandant, et qui n'ont pas reçu ces gratifications.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Loi concernant la *Van Buren Bridge Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour, appelant la troisième lecture du bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Adam Clarke Anderson", ayant été lu,

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question de a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Adam Clarke Anderson,

en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la troisième lecture du bill (M) intitulé: " Loi pour faire droit à Thomas Jefferson Moore ", ayant été lu,

L'honorable M. Ross (Moosejaw), secondé par l'honorable M. Talbot, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Ross (Moosejaw), secondé par l'honorable M. Talbot, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Jefferson Moore, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le douzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alice Beckett, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le treizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Violet Burnett Delmege, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent du Compte rendu des Débats du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Farrell, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération la quatorzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alexander McIntyre, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David.

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membre d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Jonction, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Provident Insurance Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que règles 30 et 119 soient suspendues relativement au dit bill.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Colonial Bank (Canada)*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que règles 30 et 119 soient suspendues relativement au dit bill.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (70) intitulé: "Loi constituant en corporation l'*Alberta Permanent Trust Company*", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Ross (Moosejaw), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Ross (Moosejaw), il a été

Ordonné, que les règles 30 et 119 soient suspendues relativement au dit bill.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Ordres permanents ayant été lu,

L'honorable M. Tessier, secondé par lhonorable M. McSweeney, a proposé:—

Que le dit rapport soit adopté.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à vendredi prochain.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Ross (Moosejaw), il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 30, 63 et 119 soient suspendues relativement au bill (O) intitulé: "Loi concernant la *North West Life Assurance Company*", qui est placé sur l'ordre du jour de demain pour sa deuxième lecture, et que le dit bill soit lu la deuxième fois aujourd'hui,

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Ross (Moosejaw), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'honorable M. Derbyshire a présenté au Sénat un bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander McIntyre".

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé la pétition de Alexander McIntyre, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (U) intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Burnett Delmege".

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que les règles 24a et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Violet Burnett Delmege en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Beckett".

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alice Beckett, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé: "Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 30, 63 et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (55) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Fraser Valley Terminal Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 30, 63 et 119 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (67) intitulé: "Loi modifiant la Loi minière du Yukon", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (24) intitulé: "Loi concernant la *Ottawa and New York Railway Company*";

Aussi, le bill (59) intitulé: "Loi concernant la *Empire Life Insurance Company of Canada*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat le rapport suivant de l'assistant greffier du Sénat:—

OTTAWA, 23 mars 1915.

MONSIEUR,—Je, soussigné, a l'honneur de faire rapport que M. J. B. Trudel, traducteur en chef du Sénat, nous ayant, pour des raisons de santé, remis sa démission avec une demande de mise à la retraite, il recommande que la démission de M. Trudel soit acceptée.

Vu cette démission et l'urgence de nommer un nouveau traducteur en chef, il recommande que M. Louvigny de Montigny, qui, depuis le mois de mars 1910, a rempli les fonctions d'assistant traducteur en chef, soit promu à la position de traducteur en chef et qu'il soit placé dans la première division, subdivision A, classe que le Sénat a assignée à la position de traducteur en chef du Sénat.

Pour les mêmes raisons, il recommande également que M. Albert Benoit soit nommé en remplacement de M. de Montigny, et qu'il soit placé dans la première division, subdivision B, classe que le Sénat a assignée à la position de traducteur. M. Benoit est depuis plusieurs années traducteur officiel à la Chambre des Communes; il est porteur d'un certificat de compétence de la Commission du Service civil, et possède les qualifications voulues pour la traduction des lois.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. C. YOUNG,

Greffier adjoint du Sénat.

A l'honorable PHILIPPE LANDRY,
Président du Sénat.

MÉMOIRE.

OTTAWA, 23 mars 1915.

Le soussigné à l'honneur de soumettre au Sénat le rapport ci-joint du greffier-adjoint, qu'il approuve et qu'il recommande au bon accueil de cette honorable Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

P. LANDRY,
Président du Sénat.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA.

OTTAWA.

Les Commissaires du Service civil ont pris en considération une demande de l'honorable Président du Sénat à l'effet que, en vertu des dispositions de l'article 21 de la Loi de 1908 modifiant la loi du Service civil, un certificat d'aptitude soit émis en faveur de M. Ralph Albert Benoit, dont la nomination est proposée à la position de traducteur au Sénat, subdivision B de la première division.

Après avoir soigneusement étudié les titres de M. Benoit et s'être rendu compte que, par suite de ses études et de son expérience, il a pleine qualité pour remplir les devoirs de la position pour laquelle on le recommande:

PAR LES PRÉSENTES les Commissaires certifient, conformément à l'article 21 de la Loi de 1908 modifiant la loi du Service civil, que M. Ralph Albert Benoit, à leur avis, possède les connaissances et l'habileté requises et remplit toutes les conditions voulues au point de vue de la santé, du caractère et des mœurs, pour être nommé à cette position de traducteur au Sénat et obtenir le grade d'un fonctionnaire de la subdivision B de la première division.

Daté au bureau de la Commission du Service civil du Canada ce 23e jour de mars 1915.

ADAM SHORTT,

M. G. LA ROCHELLE,

Commissaires.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA.

23 mars 1915.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus un certificat d'aptitude, émis par la Commission du Service civil sous l'autorité des dispositions de l'article 21

de la *Loi de 1908 modifiant la loi du Service civil,* en faveur de M. Ralph Albert Benoit dont la nomination est proposée comme traducteur dans la subdivision B de la première division, pour faire partie du personnel du Sénat.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM FORAN,
Secrétaire.

SAM'L ST.-O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat,
Ottawa.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Ross (Moose-jaw), il a été

Ordonné, que les dits rapport et recommandations soient renvoyés au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Taylor,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 24 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION.

Pour mercredi, 24 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Davis:—

16 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quelle a été l'importation totale des engerbeuses de 7 et 8 pieds, des Etats-Unis au port de Winnipeg, durant l'année 1914, en donnant séparément le nombre des machines de chaque dimension?

2. Quel est le montant total des droits perçus sur l'importation de ces machines?

3. Quelle a été l'importation totale, en 1914, des engerbeuses des Etats-Unis, en donnant séparément le montant de chacune, et quel est le montant total des droits perçus sur ces machines?

4. Quelle a été l'importation totale des fourgons de ferme avec leurs coffres extérieurs, en en donnant le nombre dans chaque cas d'importation des Etats-Unis en 1911; et quel a été le montant des droits perçus sur ces fourgons importés?

5. Quelle a été l'importation totale des fourgons de ferme avec leurs coffres extérieurs en en donnant le nombre dans chaque cas d'importation des Etats-Unis en 1914; et quel a été le montant des droits perçus sur ces fourgons importés?

MOTIONS.

Pour mercredi, 24 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Que, à partir de samedi prochain, jusqu'à nouvel ordre, le Sénat siégera deux fois par jour, la première séance devant commencer à 11 heures de l'avant-midi pour se terminer à 1 heure de l'après-midi, la seconde devant s'ouvrir à 3 heures de l'après-midi; que le Sénat siégera également samedi prochain et que tous les comités des ordres permanents et les comités spéciaux du Sénat seront autorisés à siéger durant les séances du Sénat, nonobstant toute disposition contraire contenue dans le règlement 86.

No 2.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

No 3.

Par l'honorable M. David:—

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 4.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

INTERPELLATIONS.

Pour jeudi, 25 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Lavergne:—

23 mars—Le bulletin mensuel Conservation est-il publié en français de même qu'en anglais? Si oui, pourquoi ne l'envoie-t-on qu'en anglais?

Si non, le gouvernement le fera-t-il paraître en français?

No 2.

Par l'honorable M. McSweeney:—

23 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. Quelles ont été les recettes provenant du chemin de fer Intercolonial durant les onze mois terminés en février?

2. Et quels ont été les débours durant la même période?

3. Quant à l'installation du block-système: de St. John à Hampton, N.-B., de Moncton à Painsec, N.-B., de Jonction-Windsor à Halifax, N.-E., les soumissions furent-elles publiques ou privées; à qui l'entreprise fut-elle adjugée et à quel prix?

No 3.

Par l'honorable M. Bostock:—

23 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. Combien de revolvers d'un modèle différent de celui du service de l'armée britannique ont été achetés par le gouvernement?

2. Les munitions des revolvers de l'armée britannique peuvent-elles servir à ces revolvers?

3. Combien de ces revolvers ont été remis aux officiers jusqu'à présent?

4. Quel prix le gouvernement a-t-il payé par revolver?

5. A quel prix ces revolvers ont-ils été chargés aux officiers?

No 4.

Par l'honorable M. Bostock:—

23 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. Quelle est la longueur totale du chemin en construction dans le parc Revelstoke, dans le zone des chemins de fer de la Colombie-Britannique?

2. Combien de milles ont été achevés durant l'année 1914?

3. Quel était le contremaître des travaux?

4. Par qui ce contremaître fut-il nommé?

5. Quel était le nombre total des ouvriers employés dans cette entreprise, avec le nombre pour chaque mois séparément?

6. Quels gages ont été payés par jour au contremaître et à chaque homme, et quel a été le total des gages de chaque mois?

7. Quel a été le coût des fournitures et des matériaux utilisés dans le cours de cette année 1914?

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 24 mars 1915.

No 1.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.—(L'honorable M. Bolduc).

No 2.

19 mars—Deuxième lecture (Bill P) Loi pour faire droit à Austin McPhail Bothwell.—(L'honorable M. Derbyshire).—A.F.

No 3.

19 mars—Deuxième lecture (Bill Q) Loi pour faire droit à Agnès Gravelle.—(L'honorable M. Derbyshire).—A.F.

No 4.

19 mars—Deuxième lecture (Bill R) Loi pour faire droit à Clara Elizabeth Darnell.—(L'honorable M. Derbyshire).—A.F.

No 5.

4 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David.

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membres d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction.—(L'honorable M. Legris).

No 6.

23 mars—Deuxième lecture (Bill 67) Loi modifiant la Loi minière du Yukon.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

Pour jeudi, 25 mars 1915.

No 1.

23 mars—Prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Battle Harries ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

23 mars—Prise en considération du seizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Edith May Webster Boydell ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 3.

23 mars—Prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de William John Owen Delaney ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 4.

23 mars—Prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de William Robert Delaney ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 5.

23 mars—Deuxième lecture (Bill S) Loi amendant la Loi des grains du Canada. —(L'honorable M. Lougheed).

Pour vendredi, 26 mars 1915.

No 1.

19 mars—Prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Ordres permanents.—(L'honorable M. Tessier).

No. 19.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Mardi, 23 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 20.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 24 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Corby,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville (Lt.-col).
Donnelly,
Edwards,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gillmor,
Gordon,
Kerr,
King,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKeen,
McCall,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
McSweeney,
Mitchell,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que les règles 24*a* et *b* soient suspendues relativement aux bills sur lesquels le comité permanent des Banques et du Commerce fera rapport aujourd'hui.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: "Loi concernant la *Premier Trust Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce auquel a été renvoyé le bill (43) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Huron and Erie Loan and Savings Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Huron and Erie Mortgage Corporation*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce auquel a été renvoyé le bill (58) intitulé: "Loi concernant *The Casualty Company of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce auquel a été renvoyé le bill (62) intitulé: "Loi concernant *The Bank of Alberta*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce auquel a été renvoyé le bill (69) intitulé: " Loi constituant en corporation la *Colonial Bank (Canada)* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (70) intitulé: " Loi constituant en corporation l'*Alberta Permanent Trust Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce auquel a été renvoyé le bill (O) intitulé: " Loi concernant *The Northwest Life Assurance Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Lougheed secondé par l'honorable M. Pope, a proposé:

Que, à partir de samedi prochain, jusqu'à nouvel ordre, le Sénat siégera deux fois par jour, le première séance devant commencer à 11 heures de l'avant-midi pour se terminer à 1 heure de l'après-midi, la seconde devant s'ouvrir à 3 heures de l'après-midi; que le Sénat siégera également samedi prochain et que tous les comités des ordres permanents et les comités spéciaux du Sénat seront autorisés à siéger durant les séances du Sénat, nonobstant toute disposition contraire contenue dans le règlement 86.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon

à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.

L'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope, a proposé en amendement

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.

Après débat.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Dennis, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisième lectures.

L'ordre du jour, appelant la deuxième lecture du bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Austin McPhail Bothwell", ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Austin McPhail Bothwell, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la deuxième lecture du bill (Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Agnès Gravelle, ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Agnès Gravelle, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la deuxième lecture du bill (R) intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Elizabeth Darnell, ayant été lu,

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé de bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Clara Elizabeth Darnell, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Tessier, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre copies de toutes pétitions présentées au gouvernement ou à quelque membre d'icelui, et toutes correspondances et documents se rapportant à la discontinuation des trains du Transcontinental entre Abitibi et Hervey-Junction.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé: "Loi modifiant la Loi minière du Yukon", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (W) intitulé: "Loi amendant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 24 mars 1915.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité recommande que la papeterie et les autres articles qui ont été choisis par votre comité en tenant dûment compte de l'utilité et de l'économie, soient commandé d'après la liste approuvée par votre comité et déposée entre les mains du commis de la papeterie, et que la distribution en soit faite de la même manière qu'en 1914.

Votre comité recommande aussi que les mêmes petites valises de papeterie soient données aux sénateurs et aux officiels à la prochaine session du Parlement.

Votre comité a examiné soigneusement les dépenses faites pour la papeterie en 1913-14 et a recommandé de faire les épargnes suivantes dans la distribution de la papeterie, etc., aux sénateurs et aux officiels pour l'année prochaine:—

94 valises pour la papeterie, chacune $15.80	$1,485 20
93 pupitres dans la salle du Sénat, chacun $4.70	437 10
87 paniers dans les chambres, chacun $7.94	690 78
	$2,613 08
Il y aura une épargne de	965 00
sur les dépenses de l'année dernière pour l'achat de machines-écriveuses et de pupitres, ce qui fera en tout une économie pour l'année prochaine de	$3,578 08

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération demain.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du député-greffier du Sénat:—

SÉNAT,
BUREAU DU GREFFIER,
24 mars 1915.

A l'honorable P. LANDRY,
Président du Sénat,
Ottawa.

MONSIEUR,—Relativement à l'augmentation annuelle de salaire qui peut être accordée aux membres du personnel du Sénat, en conformité de l'article 37 du chapitre 15 des Statuts de 1908, j'ai l'honneur de vous soumettre la liste de ceux auxquels la dite augmentation peut être accordée, si le Sénat le juge à propos, savoir:—

J. C. Young, S. Lelièvre, Ernest J. Chambers, J. de St. D. Lemoine, B. Nicholson, A. Hinds, W. J. O'Neill, C. H. Jones, A. Roy, H. Gross, J. A. Choquette, T. W. Weston, J. Bouchard, Wm Chapman, L. de Montigny, A. R. F. Ralph, J. H. Pelletier, et E. Bérubé.

Quant à M. T. B. Weston, je suggérerais que les prévisions du paragraphe 3 de l'article 37 lui soient appliquées parce que le maître de poste a fait remarquer qu'il est très assidu et très capable et toujours prêt à faire ce qu'on lui demande.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. C. YOUNG,
Député-greffier du Sénat.

Recommandé,
P. LANDRY,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que la dite recommandation soit renvoyée au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (44) intitulé: "Loi concernant certains brevets de la *Lohman Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (71) intitulé: "Loi concernant la *Sterling Life Assurance Company of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (74) intitulé: " Loi modifiant le Code Criminel ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (78) intitulé: " Loi modifiant la Loi des Banques ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (46) intitulé: " Loi concernant la *Western Dominion Railway Company* ", et pour informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

L'honorable M. Poirier a présenté au Sénat un bill (X) intitulé: " Loi concernant la *Moncton and Northumberland Strait Railway Company* ".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 25 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour jeudi, 25 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Lavergne:—

23 mars—Le bulletin mensuel Conservation est-il publié en français de même qu'en anglais? Si oui, pourquoi ne l'envoie-t-on qu'en anglais?

Si non, le gouvernement le fera-t-il paraître en français?

No 2.

Par l'honorable M. McSweeney:—

23 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. Quelles ont été les recettes provenant du chemin de fer Intercolonial durant les onze mois terminés en février?

2. Et quels ont été les débours durant la même période?

3. Quant à l'installation du block-système: de St. John à Hampton, N.-B., de Moncton à Painsec, N.-B., de Jonction-Windsor à Halifax, N.-E., les soumissions furent-elles publiques ou privées; à qui l'entreprise fut-elle adjugée et à quel prix?

No 3.

Par l'honorable M. Bostock:—

23 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. Combien de revolvers d'un modèle différent de celui du service de l'armée britannique ont été achetés par le gouvernement?

2. Les munitions des revolvers de l'armée britannique peuvent-elles servir à ces revolvers?

3. Combien de ces revolvers ont été remis aux officiers jusqu'à présent?

4. Quel prix le gouvernement a-t-il payé par revolver?

5. A quel prix ces revolvers ont-ils été chargés aux officiers?

No 4.

Par l'honorable M. Bostock:—

23 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. Quelle est la longueur totale du chemin en construction dans le parc Revelstoke, dans le zone des chemins de fer de la Colombie-Britannique?

2. Combien de milles ont été achevés durant l'année 1914?

3. Quel était le contremaître des travaux?

4. Par qui ce contremaître fut-il nommé?

5. Quel était le nombre total des ouvriers employés dans cette entreprise, avec le nombre pour chaque mois séparément?

6. Quels gages ont été payés par jour au contremaître et à chaque homme, et quel a été le total des gages de chaque mois?

7. Quel a été le coût des fournitures et des matériaux utilisés dans le cours de cette année 1914?

MOTION.

No 1.

Par l'honorable M. David:—

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

INTERPELLATION.

Pour vendredi, 26 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:—

24 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

Combien de torpilles le gouvernement a-t-il reçues avec les sous-marins achetés par sir Richard McBride?

Le gouvernement avait-il, à Esquimalt, en août 1914, un approvisionnement de torpilles pouvant être utilisées par les sous-marins? Dans l'affirmative, ces torpilles étaient-elles d'un modèle et d'une fabrication pouvant les faire utiliser par les sous-marins achetés par le gouvernement au mois d'août?

MOTION.

No 1.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

MOTION.

Pour mardi, 30 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues. A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 25 mars 1915.

No 1.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh :

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.—(L'honorale Sir Mackenzie Bowell).

No 2.

23 mars—Prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Battle Harries ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 3.

23 mars—Prise en considération du seizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Edith May Webster Boydell ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 4.

23 mars—Prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de William John Owen Delaney ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 5.

23 mars—Prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de William Robert Delaney ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 6.

23 mars—Deuxième lecture (Bill S) Loi amendant la Loi des grains du Canada. —(L'honorable M. Lougheed).

No 7.

24 mars—Deuxième lecture (Bill W) Loi amendant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913.—(L'honorable M. Lougheed).

No 8.

23 mars—Comité de toute la Chambre (Bill 67) Loi modifiant la Loi minière du Yukon.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 9.

24 mars—Deuxième lecture (Bill 74) Loi modifiant le Code criminel.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 10.

24 mars—Deuxième lecture (Bill 78) Loi modifiant la Loi des banques.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 11.

24 mars—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.—(L'honorable M. Power).

Pour vendredi, 26 mars 1915.

No 1.

19 mars—Prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Ordres permanents.—(L'honorable M. Tessier).

No. 20.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V. 1915

Mercredi, 24 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 21.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 25 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Lavergne,	Prowse,
Béique,	Dennis,	Legris,	Ratz,
Beith,	Derbyshire,	Lougheed,	Riley,
Belcourt,	Dessaulles,	MacKeen,	Ross
Bolduc,	De Veber,	Mason (Col.),	(Middleton),
Bostock,	Domville (Lt.-Col.),	McCall,	Ross
Bowell	Donnelly,	McHugh,	(Moosejaw),
(Sir Mackenzie),	Douglas,	McKay	Talbot,
Boyer,	Edwards,	(Cap-Breton),	Taylor,
Choquette,	Farrell,	McLaren,	Tessier,
Cloran,	Fiset,	McSweeney,	Thibaudeau,
Corby,	Frost,	Mitchell,	Thompson,
Costigan,	Gillmor,	Murphy,	Thorne,
Dandurand,	Gordon,	Owens,	Watson,
Daniel,	Kerr,	Poirier,	Yeo.
David,	King,	Power,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Tessier, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 25 mars 1915.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De Thomas Smith, de la cité d'Ottawa, et autres, membres de l'Association Catholique de Bienfaisance mutuelle du Canada; demandant l'adoption d'une loi qui retarde la date de la mise en force du chapitre 136 des Statuts 4-5 George V, et l'augmentation de toutes les cotisations à être payées, jusqu'à ce que les syndics de la dite association aient soumis à une convention spéciale ou générale le tableau des cotisations des gages et des options qu'ils ont préparé en vertu de la dite loi; et

De la *Niagara-Welland Power Company;* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. McSweeney a présenté au Sénat un bill (Y) intitulé: "Loi amendant la Loi concernant le Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance mutuelle du Canada".

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

L'honorable M. Farrell, du comité permanent du Compte rendu des Débats, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 25 mars 1915.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande:—

1. Que le contrat avec MM. Holland et Bengough pour faire le compte rendu des débats du Sénat soit renouvellé pour la prochaine session du Parlement.

2. Que les conditions de la nomination de M. A. B. Hannay soient les mêmes pour la prochaine session que celles qui sont stipulées dans le rapport du comité du Compte rendu des Débats du 3 juin 1913; et que M. E. Fortier garde son emploi aux conditions stipulées dans le même rapport.

Le tout respectueusement soumis.

E. M. FARRELL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Farrell, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération demain.

L'honorable M. Farrell, du comité permanent du Compte rendu des Débats, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 25 mars 1915.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a pris en considération la correspondance transmise par le Très honorable premier ministre à Son Honneur le Président du Sénat et qui a été renvoyé à votre comité le premier mars courant.

Votre comité a constaté qu'il s'agissait uniquement du hansard de la Chambre des Communes, et il n'a par conséquent aucune suggestion à faire.

Le tout respectueusement soumis.

E. M. FARRELL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Farrell, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (20) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (49) intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (50) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Western Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (52) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (54) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Toronto Terminals Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (60) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Entwistle and Alberta Southern Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (61) intitulé: "Loi concernant la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (65) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (51) intitulé: "Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (55) intitulé :"Loi constituant en corporation la *Fraser Valley Terminal Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (X) intitulé: "Loi concernant le *Moncton and Northumberland Strait Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Corby, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité, a présenté son cinquième rapport.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que le dit rapoprt soit renvoyé au comité pour plus ample considération.

L'honorable M. Talbot a présenté au Sénat un bill (Z) intitulé: Loi pour faire droit à Thomas Batin Harries".

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honoorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Batin Harries, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Talbot a présenté au Sénat un bill (A 1) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith May Webster Boydell".

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honoorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edith May Webster Boydell, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (B 1) intitulé: "Loi pour faire droit à William John Owen Delaney".

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William John Owen

Delaney en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. De Veber a présenté au Sénat un bill (C 1) intitulé: "Loi pour faire droit à William Robert Delaney".

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Talbot, a proposé:

Que les règles soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Talbot, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Talbot, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Talbot, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Robert Delaney, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément a l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quinzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Batin Harries, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le seizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edith May Webster Boydell, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William John Owen Delaney, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Robert Delaney, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S) intitulé: "Loi amendant la Loi des Grains du Canada", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W) intitulé: "Loi amendant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (67) intitulé: "Loi modifiant la Loi minière du Yukon".

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dandurand a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (74) intitulé: "Loi modifiant le Code Criminel", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:—

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution, et sur la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope:—

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution.

Après débat.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit amendement soit amendé en retranchant tous les mots après "cette Chambre" et en y substituant les suivants: tout en admettant qu'il est dans l'intérêt général du Dominion que toutes les questions sur lesquelles il existe des divisions parmi la population des provinces soient réglées de manière à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux de cette population; est cependant d'opinion que la question de l'éducation étant une de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, a soumis à l'autorité des provinces; toute suggestion venant du Sénat pour indiquer à une province de quelle manière elle doit exercer ses pouvoirs serait contraire à l'esprit de la Constitution et de nature à augmenter et à étendre toutes les divisions qui existent maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion et sur les motions en amendement soit remise à mardi prochain à la seconde séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (75) intitulé: "Loi portant modification du Tarif des Douanes, 1907", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois samedi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (79) intitulé: "Loi autorisant certaines extensions de temps aux Compagnies d'assurance", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois samedi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 25 mars 1915.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une adresse à Sa Très Excellente Majesté le Roi, priant qu'il lui plaise gracieusement de faire soumettre une mesure au Parlement du Royaume-Uni ayant pour objet de modifier certaines dispositions de l' "Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867", selon la teneur énoncée dans le projet de loi ci-annexé,—et priant Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre au sujet de la dite adresse en rempuissant le blanc avec les mots "Sénat et".

Ordonné,—Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI.

Très Gracieux Souverain:

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté les Communes du Canada réunis en Parlement, approchons humblement de Votre Majesté la priant qu'il lui plaise gracieusement de consentir à soumettre au Parlement du Royaume-Uni une mesure ayant pour objet de modifier certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, selon la teneur suivante ou autre au même effet:—

Acte à l'effet de modifier l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Qu'il soit statué par Sa Très Excellente Majesté le Roi, par et avec l'avis et le consentement des Lords Spirituels et Temporels, et des Communes, assemblés en parlement, et par leur autorité comme suit:—

1. Nonobstant quoi que ce soit dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, ou dans tout acte l'amendant, ou dans tout décret du Conseil ou termes ou conditions d'union établis ou approuvés sous l'empire des dits actes ou de toute loi du Parlement du Canada.

(1) Le nombre de sénateurs stipulé dans l'article 21 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, est porté de soixante-douze à quatre-vingt-seize.

(2) Les divisions du Canada en corrélation avec la constitution du Sénat, telles que déterminées par l'article 22 du dit acte sont portées de trois à quatre. La quatrième division comprend les provinces de l'Ouest du Manitoba, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et de l'Alberta, lesquelles quatre divisions seront (subordonnément aux dispositions du dit acte et du présent acte) également représentées dans le Sénat, comme suit: L'Ontario, par vingt-quatre sénateurs; le Québec par vingt-quatre sénateurs; les Provinces maritimes et l'Ile-du-Prince-Edouard, par vingt-quatre sénateurs, dont dix représentants de la Nouvelle-Ecosse, dix pour le Nouveau-Brunswick, et quatre pour l'Ile-du-Prince-Edouard; les provinces de l'Ouest, par vingt-quatre sénateurs, dont six pour le Manitoba, six pour la Colombie-Britannique, six pour la Saskatchewan, et six pour l'Alberta.

(3) Le nombre de personnes que, en vertu de l'article 26 du dit acte, le Gouverneur général peut, sous la direction du Roi, ajouter au Sénat, est porté de trois ou six à quatre ou huit, représentant également les quatre divisions du Canada.

(4) Dans le cas où une telle augmentation est décrétée à toute période que ce soit, le Gouverneur général n'appellera personne au Sénat, excepté en conformité d'une direction ultérieure du Roi basée sur une recommandation analogue, pour représenter l'une des quatre divisions jusqu'à ce que cette division soit représentée par vingt-quatre sénateurs, et non plus.

(5) Le nombre de sénateurs ne peut en aucun temps excéder cent quatre.

(6) La représentation dans le Sénat à laquelle, en vertu de l'article 147 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, Terre-Neuve aurait droit, si elle entre dans l'Union, est portée de quatre à six députés, et, advenant l'admission de Terre-Neuve dans l'Union, nonobstant toute disposition du dit acte, ou du présent acte, le nombre normal de sénateurs sera de cent deux, et le nombre maximum, de cent dix.

(2) Est modifié l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, en y ajoutant le paragraphe suivant immédiatement après l'article 51:—

(51 A). Nonobstant les dispositions du présent acte, une province aura toujours droit à un nombre de députés dans la Chambre des Communes qui ne sera pas inférieur au nombre des sénateurs représentant cette province.

Et nous prions humblement Votre Majesté de vouloir bien prendre notre demande en sa favorable et gracieuse considération.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit message soit pris en considération par le Sénat à la seconde séance du Sénat lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 26 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION.

Pour vendredi, 26 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:—

24 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

Combien de torpilles le gouvernement a-t-il reçues avec les sous-marins achetés par sir Richard McBride?

Le gouvernement avait-il, à Esquimalt, en août 1914, un approvisionnement de torpilles pouvant être utilisées par les sous-marins? Dans l'affirmative, ces torpilles étaient-elles d'un modèle et d'une fabrication pouvant les faire utiliser par les sous-marins achetés par le gouvernement au mois d'août?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

No 2.

Par l'honorable M. David:—

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

INTERPELLATIONS.

Pour samedi, 27 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:—

23 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. Quelles ont été les recettes provenant du chemin de fer Intercolonial durant les onze mois terminés en février?

2. Et quels ont été les débours durant la même période?

3. Quant à l'installation du block-système: de St. John à Hampton, N.-B., de Moncton à Painsec, N.-B., de Jonction-Windsor à Halifax, N.-E., les soumissions furent-elles publiques ou privées; à qui l'entreprise fut-elle adjugée et à quel prix?

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:—

23 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. Quelle est la longueur totale du chemin en construction dans le parc Revelstoke, dans le zone des chemins de fer de la Colombie-Britannique?

2. Combien de milles ont été achevés durant l'année 1914?

3. Quel était le contremaître des travaux?

4. Par qui ce contremaître fut-il nommé?

5. Quel était le nombre total des ouvriers employés dans cette entreprise, avec le nombre pour chaque mois séparément?

6. Quels gages ont été payés par jour au contremaître et à chaque homme, et quel a été le total des gages de chaque mois?

7. Quel a été le coût des fournitures et des matériaux utilisés dans le cours de cette année 1914?

INTERPELLATION.

Pour mardi, 30 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:—

25 mars—Qu'il demandera au gouvernement à quelle époque il doit inaugurer le service du train nommé *Ocean Limited* entre Halifax et Montréal?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:—

25 mars—Qu'il émane de cette Chambre un ordre pour la production des noms des compagnies fiduciaires qui se sont jusqu'à présent conformées aux prescriptions de l'article 69 de la *Loi des Compagnies Fiduciaires, 1914*, et de toute correspondance s'y rapportant.

No 3.

Par l'honorable M. Costigan:—

25 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour faire produire copie de toutes lettres échangées entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou son département et l'inspecteur des pêcheries à Baker-Lake, province du Nouveau-Brunswick, ainsi que copie de toutes réclamations faites par cet inspecteur et des paiements auxquels ces réclamations ont donné lieu.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 26 mars 1915.

No 1.
25 mars—Troisième lecture (Bill 49) Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company.*—(L'honorable M. De Veber).

No 2.
25 mars—Troisième lecture (Bill 50) Loi concernant la *Canadian Western Railway Company.*—(L'honorable M. Watson).

No 3.
25 mars—Troisième lecture (Bill 52) Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.—(L'honorable M. Casgrain).

No 4.
25 mars—Troisième lecture (Bill 54) Loi concernant la compagnie dite *The Toronto Terminals Railway Company.*—(L'honorable M. Kerr).

No 5.
25 mars—Troisième lecture (Bill 60) Loi constituant en corporation la *Entwistle and Alberta Southern Railway Company.*—(L'honorable M. Pope).

No 6.
25 mars—Troisième lecture (Bill 61) Loi concernant la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company.*—(L'honorable M. Taylor).

No 7.
25 mars—Troisième lecture (Bill 65) Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company.*—(L'honorable M. Taylor).

No 8.
25 mars—Troisième lecture (Bill 51) Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company.*—(L'honorable M. Bostock).

No 9.
25 mars—Troisième lecture (Bill 55) Loi constituant en corporation la *Fraser Valley Terminal Railway Company.*—(L'honorable M. Bostock).

No 10.
19 mars—Prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Ordres permanents.—(L'honorable M. Tessier).

No 11.
25 mars—Deuxième lecture (Bill Y) Loi concernant le Grand conseil de l'association catholique de bienfaisance mutuelle.—(L'honorable M. McSweeney).

No 12.
25 mars—Comité de toute la Chambre (Bill S) Loi amendant la Loi des grains du Canada.—(L'honorable M. Lougheed).

No 13.

25 mars—Comité de toute la Chambre (Bill W) Loi amendant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913.—(L'honorable M. Lougheed).

No 14.

25 mars—Comité de toute la Chambre (Bill 67) Loi modifiant la Loi minière du Yukon.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 15.

25 mars—Deuxième lecture (Bill 74) Loi modifiant le Code criminel.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 16.

25 mars—Comité de toute la Chambre (Bill 78) Loi modifiant la Loi des banques.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 17.

25 mars—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent du Compte rendu des débats.—(L'honorable M. Farrell).

No 18.

25 mars—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent du Compte rendu des débats.—(L'honorable M. Farrell).

Pour samedi, 27 mars 1915.

No 1.

25 mars—Troisième lecture (Bill 75) Loi portant modification du Tarif des Douanes, 1907.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 2.

25 mars—Deuxième lecture (Bill 79) Loi autorisant certaines extensions de temps aux Compagnies d'assurances.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

Pour lundi, 29 mars 1915.

DEUXIEME SEANCE.

No 1.

25 mars—Prise en considération du message reçu de la Chambre des Communes priant le Sénat de s'unir à cette Chambre au sujet d'une adresse à Sa Majesté le Roi, priant qu'il lui plaise de faire soumettre une mesure au Parlement du Royaume-Uni ayant pour objet de modifier certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, etc.—(L'honorable M. Lougheed).

Pour mardi, 30 mars 1915.

No 1.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope,

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution, et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire.

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après " cette Chambre ", en y substituant les mots suivants:

" Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente ". —(L'honorable Sir Mackenzie Bowell).

No. 21.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V. 1915

Jeudi, 25 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 22.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 26 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	King,	Ratz,
Belcourt,	Derbyshire,	Lougheed,	Riley,
Bolduc,	Dessaulles,	MacKeen,	Ross (Middleton),
Bostock,	De Veber,	McCall,	Ross (Moosejaw),
Bowell (Sir Mackenzie),	Domville (Lt.-col.),	McKay (Cap-Breton),	Talbot,
Boyer,	Donnelly,	McLaren,	Taylor,
Choquette,	Farrell,	McSweeney,	Tessier,
Cloran,	Fiset,	Mitchell,	Thomspon,
Corby,	Forget,	Murphy,	Thorne,
Costigan,	Frost,	Owens,	Watson,
Daniel,	Gillmor,	Power,	Yeo.
David,	Godbout,	Prowse,	
Davis,	Gordon,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyée le bill (71) intitulé: "Loi concernant la *Sterling Life Assurance Company of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, come suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 26 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honeur de présenter son dix-neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Edith Margueritta Lyons, de la cité de St. Catharines, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Wilbert Franklin Lyons, ci-devant de la dite cité de St. Catharines, commis, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable: —

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observé dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité perésente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

6. Votre comité recommande que l'honoraire de deux cent dix dollars payé par la pétitionnaire lui soit remboursé moins les frais d'impressions et de traduction.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent raport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté vingtième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, come suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
VENDREDI, 26 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Relativement à la pétition de Charles Isaac Alexander, de la cité de Saskatoon, dans la province de la Saskatchewan, agent d'immeubles, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Agnès Josephine Alexander, de la dite cité de Saskatoon, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observé dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité perésente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent raport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Belcourt, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (44) intitulé: "Loi concernant certains brevets de la *Lohman Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Choquette il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Belcourt, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (K) intitulé: "Loi concernant un brevet de *John Millen and Son, Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Choquette, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain, à onze heures de l'avant-midi.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé: "Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Western Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Toronto Terminals Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (60) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Entwistle and Alberta Southern Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: "Loi concernant la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé: "Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (55) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Fraser Valley Terminal Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Riley, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y) intitulé: "Loi concernant le Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance mutuelle du Canada", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (S) intitulé: "Loi amendant la Loi des Grains du Canada".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (W) intitulé: "Loi amendant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. McSweeney a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (67) intitulé: "Loi modifiant la Loi minière du Yukon".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

L'article premier a été lu et amendé, comme suit:—

Page 1, ligne 7.—Retrancher les mots depuis "à" jusqu'à "de détenir", dans la douzième ligne, et insérer les mots suivants: "Quiconque s'est enrôlé ou a été accepté pour le service actif, soit dans l'armée britannique soit dans les armées alliées, pour la défense de l'Empire durant la guerre actuelle, et

(*a*) qui fait partie de ce service actif; ou

(*b*) qui, ayant fait partie de ce service actif, a, par le fait d'une blessure, de maladie ou d'un autre accident éprouvé dans ce service, est devenu invalide ou a été renvoyé autrement que par une sentence de cour martiale; et

(*c*) dans l'un et l'autre cas, est le possesseur de droits miniers acquis sous l'empire de la présente loi;"

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu le nouveau et agréé.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Baird a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu une seconde fois par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les règles du Sénat soient suspendues relativement au dit bill et qu'il soit lu, tel qu'amendé, la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (74) intitulé: " Loi modifiant le Code Criminel ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (78) intitulé: " Loi modifiant la Loi des Banques".

(*En comité*).

Quelques temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Murphy a fait rapport, de de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du comité permanent du Compte rendu des débats ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Farrell, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent du Compte rendu des débats ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Farrell, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été.

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à onze heures de l'avant-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 29 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour lundi, 29 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:—

23 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. Quelles ont été les recettes provenant du chemin de fer Intercolonial durant les onze mois terminés en février?

2. Et quels ont été les débours durant la même période?

3. Quant à l'installation du block-système: de St. John à Hampton, N.-B., de Moncton à Painsec, N.-B., de Jonction-Windsor à Halifax, N.-E., les soumissions furent-elles publiques ou privées; à qui l'entreprise fut-elle adjugée et à quel prix?

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:—

23 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. Quelle est la longueur totale du chemin en construction dans le parc Revelstoke, dans le zone des chemins de fer de la Colombie-Britannique?

2. Combien de milles ont été achevés durant l'année 1914?

3. Quel était le contremaître des travaux?

4. Par qui ce contremaître fut-il nommé?

5. Quel était le nombre total des ouvriers employés dans cette entreprise, avec le nombre pour chaque mois séparément?

6. Quels gages ont été payés par jour au contremaître et à chaque homme, et quel a été le total des gages de chaque mois?

7. Quel a été le coût des fournitures et des matériaux utilisés dans le cours de cette année 1914?

No 3.

Par l'honorable M. Choquette:—

26 mars—1. Le gouvernement du Canada a-t-il acheté ou pris à sa charge l'entreprise connue sous le nom de "Chemin de fer du Nord"?

2. Dans l'affirmative, à quel prix et à quelles conditions?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

No 2.

Par l'honorable M. David:—

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

INTERPELLATION.

Pour mardi, 30 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:—

25 mars—Qu'il demandera au gouvernement à quelle époque il doit inaugurer le service du train nommé *Ocean Limited* entre Halifax et Montréal?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:—

25 mars—Qu'il émane de cette Chambre un ordre pour la production des noms des compagnies fiduciaires qui se sont jusqu'à présent conformées aux prescriptions de l'article 69 de la *Loi des Compagnies Fiduciaires, 1914*, et de toute correspondance s'y rapportant.

No 3.

Par l'honorable M. Costigan:—

25 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour faire produire copie de toutes lettres échangées entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou son département et l'inspecteur des pêcheries à Baker-Lake, province du Nouveau-Brunswick, ainsi que copie de toutes réclamations faites par cet inspecteur et des paiements auxquels ces réclamations ont donné lieu.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour lundi, 29 mars 1915.

No 1.

26 mars—Troisième lecture (Bill 71) Loi concernant la *Sterling Life Assurance Company of Canada.*—(L'honorable M. Edwards).

No 2.

26 mars—Troisième lecture (Bill 78) Loi modifiant la Loi des Banques.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 3.

26 mars—Deuxième lecture (Bill 75) Loi portant modification du Tarif des Douanes, 1907.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 4.

26 mars—Deuxième lecture (Bill 79) Loi autorisant certaines extensions de temps aux Compagnies d'assurances.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 5.

25 mars—Deuxième lecture (Bill 74) Loi modifiant le Code criminel.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 6.

26 mars—Prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Edith Marguerita Lyons ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 7.

26 mars—Prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Charles Alexander ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

DEUXIEME SEANCE.

No 1.

25 mars—Prise en considération du message reçu de la Chambre des Communes priant le Sénat de s'unir à cette Chambre au sujet d'une adresse à Sa Majesté le Roi, priant qu'il lui plaise de faire soumettre une mesure au Parlement du Royaume-Uni ayant pour objet de modifier certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, etc.—(L'honorable M. Lougheed).

Pour mardi, 30 mars 1915.

PREMIERE SEANCE.

No 1.

25 mars—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent du Compte rendu des débats.—(L'honorable M. Farrell).

DEUXIEME SEANCE.

No 1.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope,

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution, et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire.

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après " cette Chambre ", en y substituant les mots suivants:

" Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente ". —(L'honorable Sir Mackenzie Bowell).

No. 22.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Vendredi, 26 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 23.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 29 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Cloran,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville (Lt.-col.),
Edwards,
Farrell,
Fiset,
Gillmor,
Godbout,
King,
LaRivière,
Lavergne,
Lougheed,
MacKeen,
Mason (Col.),
McCall,
McKay (Cap-Breton),
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-et-unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,

SAMEDI 27 mars 1915.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-et-unième rapport.

Relativement à la pétition de Cécil Howard Lambert, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, comptable, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Pearl Eva Lambert, de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueuesement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Mlddleton), secondé par l'honorable M. McKay (Cap-Breton), a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain à la seconde séance du Sénat.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 43,
SAMEDI 27 mars 1915.

Le comité ppermanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Relativement à la pétition de Albert Edwin Gordon, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, marchand de bois, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dis-

soudre son mariage avec Edna Gertrude Young Gordon, de la dit cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable: —

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. McKay (Cap-Breton), a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain à la seconde séance du Sénat.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé: "Loi concernant la *Sterling Life Assurance Company of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Banques", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75) intitulé: "Loi portant modification du Tarif des Douanes, 1907", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (76) intitulé: "Loi ayant pour objet de suppléer le Revenu nécessaire pour faire face aux dépenses de guerre", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (85) intitulé: "Loi concernant le Grain de semence, le fourrage et autres secours", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (93) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (C) intitulé: "Loi pour faire droit à William Ewart New".

Aussi, le bill (D) intitulé: "Loi pour faire droit à Helene Suzette Baxter Douglas"; et

Aussi, le bill (F) intitulé: "Loi concernant la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (29) intitulé: "Loi concernant la *Van Buren Bridge Company*";

Aussi, le bill (36) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Northern Pacific and British Columbia Railway Company*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dessaulles,	Mason (Col.),	Ratz,
Beith,	De Veber,	McCall,	Riley,
Belcourt,	Domville (Lt.-col.),	McKay	Roche,
Bostock,	Edwards,	(Cap-Breton),	Ross
Bowell	Farrell,	McLaren,	(Middleton),
(Sir Mackenzie),	Fiset,	McSweeney,	Ross
Boyer,	Frost,	Mitchell,	(Moosejaw),
Cloran,	Gillmor,	Montplaisir,	Talbot,
Costigan,	Godbout,	Murphy,	Thibaudeau,
Dandurand,	King,	Owens,	Thompson,
Daniel,	LaRivière,	Poirier,	Thorne,
David,	Lavergne,	Pope,	Watson,
Davis,	Lougheed,	Power,	Yeo.
Dennis,	MacKeen,	Prowse,	

Conformément à l'ordre du jour, le bill (79) intitulé: "Loi autorisant certaines extensions de temps aux Compagnies d'assurance", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Dennis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Dennis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée le pétition de Edith Margueritta Lyons, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingtième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Charles I. Alexander, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du message reçu de la Chambre des Communes priant le Sénat de s'unir à cette Chambre au sujet d'une adresse à Sa Majesté le Roi, priant qu'il lui plaise de faire soumettre une mesure au Parlement du Royaume-Uni ayant pour objet de modifier certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, etc., ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que le dit message soit agréé.

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé en amendement

Que la dite adresse soit renvoyée à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée, sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le Sénat conformément à l'ordre s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement à la dite adresse.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et agréé.

L'article 1, avec les sections 1 à 6 ont été lus et agréés.

L'article 2 et le paragraphe 51*a* ont été lus et agréés.

Il a été proposé d'ajouter ce qui suit comme paragraphe trois:

"3. Le premier article de cette loi y compris les sections 1 à 6 inclusivement, ne prendra pas effet avant la fin du parlement canadien actuel".

La question de concours ayant été posée, sur la dite motion, le comité s'est divisé.

Pour 27. — Contre 16.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après le Sénat a repris se séance, et

L'honorable M. Baird a fait part du dit comité, qu'il avait examiné la dite adresse en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu une seconde fois par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la dite adresse telle qu'amendée, soit prise en considération par le Sénat à la première séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (75) intitulé: "Loi portant modification du Tarif des douanes, 1907".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Murphy, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (76) intitulé: "Loi ayant pour objet de suppléer le Revenu nécessaire pour faire face aux dépenses de guerre", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un msesage de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (G) intitulé: "Loi concernant le brevet de la *National Wood Distilling Company*";

Aussi, le bill (H) intitulé: "Loi concernant *The Grain Growers' Grain Company, Limited*";

Aussi, le bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Thorndike";

Aussi, le bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Adam Clarke Anderson";

Aussi, le bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander McIntyre"; et

Aussi, le bill (U) intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Burnett Delmege", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
SAMEDI, 27 mars 1915.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les témoignages, etc., entendus devant le comité des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants ont été fondés:—

Bill C (No 72) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Ewart New"; et

Bill D (No 73) du Sénat, intiulé: "Loi pour faire droit à Helene Suzette Baxter Douglas".

Ordonné,—Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 29 mars 1915.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les témoignages, etc., entendus devant le comité des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants ont été fondés:—

Bill I (No 83) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Thorndike";

Bill L ((No 88) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Adam Clarke Anderson";

Bill T (No 90) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Alexander McIntyre "; et
Bill U (No 91) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Violet Burnett Delmege ".

Ordonné,—Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à onze heures de l'avant-midi demain.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 30 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mardi, 30 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:—

23 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. Quelles ont été les recettes provenant du chemin de fer Intercolonial durant les onze mois terminés en février?

2. Et quels ont été les débours durant la même période?

3. Quant à l'installation du block-système: de St. John à Hampton, N.-B., de Moncton à Painsec, N.-B., de Jonction-Windsor à Halifax, N.-E., les soumissions furent-elles publiques ou privées; à qui l'entreprise fut-elle adjugée et à quel prix?

No 2.

Par l'honorable M. Choquette:—

26 mars—1. Le gouvernement du Canada a-t-il acheté ou pris à sa charge l'entreprise connue sous le nom de "Chemin de fer du Nord"?

2. Dans l'affirmative, à quel prix et à quelles conditions?

No 3.

Par l'honorable M. McSweeney:—

25 mars—Qu'il demandera au gouvernement à quelle époque il doit inaugurer le service du train nommé *Ocean Limited* entre Halifax et Montréal?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

No 2.

Par l'honorable M. David:—

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 3.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

No 4.

Par l'honorable M. Bostock:—

25 mars—Qu'il émane de cette Chambre un ordre pour la production des noms des compagnies fiduciaires qui se sont jusqu'à présent conformées aux prescriptions de l'article 69 de la *Loi des Compagnies Fiduciaires, 1914*, et de toute correspondance s'y rapportant.

No 5.

Par l'honorable M. Costigan:—

25 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour faire produire copie de toutes lettres échangées entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou son département et l'inspecteur des pêcheries à Baker-Lake, province du Nouveau-Brunswick, ainsi que copie de toutes réclamations faites par cet inspecteur et des paiements auxquels ces réclamations ont donné lieu.

MOTION.

Pour mercredi, 31 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Power:—

29 mars—Qu'il proposera l'adoption des deux règlements ou ordres permanents suivants:—

25*a*. Aucun sujet de discussion ne doit être amené ni aucun amendement proposé, qui en substance sont les mêmes qu'un sujet de discussion ou un amendement déjà réglés dans l'affirmative ou la négative durant la session en cours, à moins que tel sujet de discussion ou tel amendement n'ait été retranché des débats par un ordre, une résolution ou un vote.

25*b*. Un ordre, une résolution ou un vote du Sénat peuvent être révoqués; mais cet ordre ne peut être révoqué, non plus que cette résolution ou ce vote, à moins d'un avis préalable de sept jours et à moins que les deux tiers au moins des sénateurs présents ne votent en faveur de cette révocation. Pour corriger les irrégularités ou les erreurs, il suffit d'un seul jour d'avis.

INTERPELLATION.

Pour jeudi, 1er avril, 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:—

29 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

Combien d'hommes le chemin de fer Intercolonial avait-il à son service à la date du 28 février 1915?

Combien d'employés ont été destitués au cours des onze mois terminés en février 1915?

Combien d'hommes ont été employés durant ces onze mois?

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 30 mars 1915.

PREMIERE SEANCE.

No 1.

29 mars—Troisième lecture (Bill 75) Loi portant modification du Tarif des Douanes, 1907.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 2.

25 mars—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent du Compte rendu des débats.—(L'honorable M. Farrell).

No 3.

29 mars—Deuxième lecture (Bill 85) Loi concernant le Grain de semence, le fourrage et autres secours.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 4.

29 mars—Deuxième lecture (Bill 93) Loi modifiant la Loi des Juges.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 5.

29 mars—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 76) Loi ayant pour objet de suppléer le Revenu nécessaire pour faire face aux dépenses de guerre.—(L'honorable M. Lougheed).—A.

No 6.

29 mars—Comité de toute la Chambre (Bill 79) Loi autorisant certaines extensions de temps aux Compagnies d'assurance.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 7.

29 mars—Comité de toute la Chambre (Bill 74) Loi modifiant le Code criminel. (L'honorable M. Lougheed).—A.F.

DEUXIEME SEANCE.

No 1.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon

à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope,

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution, et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire.

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après " cette Chambre ", en y substituant les mots suivants:

" Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente ". —(L'honorable Sir Mackenzie Bowell).

No 2.

29 mars—Prise en considération du message reçu de la Chambre des Communes priant le Sénat de s'unir à cette Chambre au sujet d'une adresse à Sa Majesté le Roi, priant qu'il lui plaise de faire soumettre une mesure au Parlement du Royaume-Uni ayant pour objet de modifier certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, etc., telle qu'amendée au comité de toute la Chambre.—(L'honorable M. Lougheed).

No. 23.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Lundi, 29 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 24.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 30 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	Lougheed,	Ratz,
Béique,	Derbyshire,	MacKeen,	Riley,
Beith,	Dessaulles,	Mason (Col.),	Roche,
Belcourt,	De Veber,	McCall,	Ross (Middleton),
Bostock,	Domville (Lt.-col.),	McKay (Cap-Breton),	Ross (Moosejaw),
Bowell (Sir Mackenzie),	Donnelly,	McLaren,	Talbot,
Boyer,	Edwards,	McSweeney,	Taylor,
Casgrain,	Farrell,	Montplaisir,	Tessier,
Choquette,	Fiset,	Murphy,	Thibaudeau,
Cloran,	Frost,	Owens,	Thompson,
Costigan,	Gillmor,	Poirier,	Thorne,
Dandurand,	Godbout,	Pope,	Watson,
Daniel,	King,	Power,	Yeo.
David,	LaRivière,	Prowse,	
Davis,	Lavergne,		
	Legris,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 8,
LUNDI, 29 mars 1915.

Les membres du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité ont l'honneur de vous soumettre leur sixième rapport.

Votre comité a fait une enquête au sujet des fonctionnaires qui composent le personnel du Sénat, de leur emploi respectif et de l'efficacité des services rendus. Cette enquête est due à l'augmentation considérable de la somme requise pour les dépenses imprévues et pour les appointements des fonctionnaires, alors que le nombre des sénateurs a très peu augmenté au cours des vingt dernières années et que le service du personnel ne s'est pas amélioré.

Les membres de ce comité ont consacré beaucoup de temps et pris beaucoup de soin à étudier ce qui fait l'objet du présent rapport, et ils s'accordent à faire les recommandations suivantes:—

1. Que M. Soutter soit mis à sa retraite. M. Soutter est à l'emploi du Sénat depuis le 1er novembre 1874, et il convient d'apprécier les services qu'il a rendus durant ces quarante années. D'autres part, les membres de votre comité sont convaincus que sa mise à la retraite est dans l'intérêt général.

2. Que M. C. H. Jones soit appelé à remplacer M. Soutter comme greffier des Procès-Verbaux.

3. Que M. Arthur R. F. Ralph, gardien de la salle des journaux, soit mis à sa retraite. M. Ralph est dans l'impossibilité de travailler depuis déjà quelque temps.

4. Que M. Joseph Larose, huissier du Sénat, soit mis à sa retraite. M. Larose est au service du Sénat depuis 1865, et il a été durant tout ce temps un fonctionnaire fidèle et dévoué. L'âge et une santé chancelante ont amené M. Larose à demander sa mise à la retraite.

5. Que M. Adolphe D. Caron, soit remercié de ses services.

6. Que M. Byron Nicholson soit appelé à remplir les fonctions de curateur de la salle des journaux outre celles qui lui sont attribuées actuellement à titre de greffier du journal anglais. M. Nicholson possède un talent littéraire remarquable et des connaissances générales qui lui permettront de faire les améliorations désirées dans l'administration de la salle de lecture.

7. Que M. Siméon Lelièvre, deuxième greffier adjoint, soit appelé à remplir les fonctions de greffier des requêtes et greffier du comité des Ordres permanents.

8. Que l'honorable président du Sénat soit prié de nommer M. Charles H. Larose à la position d'huissier du Sénat aux appointements de mille dollars par année. M. Larose est au service du Sénat depuis bientôt neuf ans, et il s'est acquitté de sa tâche d'une façon irréprochable.

9. Que mademoiselle K. C. O'Brien soit nommée commis subalterne pour remplir des fonctions d'ordres général.

10. Qu'il ne soit pas donné d'emploi à des femmes de ménage tant que le nombre des femmes de ménage ayant un emploi régulier au Sénat n'aura pas été réduit à sept; que désormais le nombre de ces femmes employées d'une manière permanente ne dépasse pas huit.

11. Qu'un registre de présence, semblable à ceux qui existent dans les différents ministères, soit établi et maintenu pour les employés du Sénat.

12. Que tout employé s'abstentant trois jours de suite pour cause de maladie soit tenu de fournir un certificat signé par l'un des médecins du service civil et attestant qu'il est malade.

13. Que dans l'espace de temps qui sépare les sessions, le maître d'hôtel et le messager du Président du Sénat, ainsi que le gardien du vestiaire, aident à tenir l'emploi de messagers du Sénat.

14. Que désormais le nombre des pages soit limité à quatre.

15. Que tous les meubles, effets et accessoires soient obtenus au moyen d'une réquisition faite au ministère des Travaux Publics qui contrôle tant le prix que la qualité. Ceci assure l'uniformité dans le service. Aucun des objets qui entrent dans cette catégorie ne devrait être mis au compte des dépenses imprévues et obtenu autrement que par l'entremise du ministère des Travaux Publics. Ce ministère prétend avoir le contrôle et la propriété de tous ces articles.

16. Que tous les objets fournis au bureau de la papeterie, et cela comprend les dactylographes, etc., soient obtenus par l'entremise du département de la papeterie du gouvernement, où le prix et la qualité sont contrôlés. Le Sénat achète et possède ces objets et ils sont payés à même la somme effectée par le Sénat aux dépenses imprévues.

17. Que tous les versements faits au compte des dépenses imprévues soient certifiés. Cette pièce justificative devrait indiquer que la dépense a été autorisée par l'autorité compétente, que les objets ont bien été reçus ou les services rendus (selon le cas), et que les prix qui ont été payés, s'il ne s'agit pas d'un contrat, sont équitables et raisonnables. Ces formalités son exigées par l'article 45 de la Loi concernant le revenu consolidé et l'audition des comptes.

18. Que le greffier du Sénat soit l'officier supérieur de l'exécutif du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président du comité.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, à la seconde séance de demain.

L'honorable M. Derbyshire, du comité mixte des deux Chambres, relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son premier rapport comme suit:—

Le comité mixte des deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter son premier rapport.

(1) Votre comité recommande que le document suivant soit imprimé:—

93. Rapport sur les opérations de la "Loi d'Instruction Agricole", 1913, en conformité de l'article 8 de cette loi. (*Dans les documents de la session.*)

(2) Il recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

41. Rapport de R. A. Pringle, C.R., commissaire chargé de faire une enquête sur le paiement de subventions à la Compagnie du chemin de fer de Southampton, ainsi que la preuve, etc., faite devant le commissaire.

42. En conformité de l'article 12, chapitre 43, 3-4 George V:—

Règlement radiotélégraphique 106 concernant la portée de l'onde radiotélégraphique que devront adopter les stations de bord licenciées, durant la période des hostilités; et

Modification des règlements radiotélégraphiques No 103 (stations de bord dans les eaux territoriales), et No 104 (stations de bord dans les ports).

43. Copie du décret du conseil No 260, du 3 février 1915, *re* constitution du rang de second dans la marine royale canadienne.

43*a*. Copie de l'arrêté en conseil No 304, du 18 février 1915, au sujet des positions de *Lieutenant Commander Engineer, Lieutenant Commander R.C.N.V.R.*, dans la marine royale canadienne, conformément à l'article 47, chap. 43, 9-10 Edouard VII.

43*b*. Copie du décret du conseil, No 476, du 6 mars 1915,—Règlements concernant la classification des ingénieurs officiers.

44. Copie du décret du conseil No 2175, du 21 août 1914, *re* supplément de solde pour service à bord des sous-marins.

Copie du décret du conseil No 2251, *re* chiffre de la solde et allocations pour les sous-officiers et les marins prenant du service volontaire pour le temps de guerre.

Copie du décret du conseil No 2960, *re* allocations aux membres de la famille de ceux qui sont en service à bord des navires canadiens de Sa Majesté.

45. Réponse à ordre du 20 avril 1914,—Copie de tous les documents, lettres, soumissions, etc., se rapportant à l'achat de voitures ou fourgons pour le chemin de fer Intercolonial au cours des années 1912 et 1913.

46. Réponse à ordre du 26 février 1914,—Etat indiquant,—

1. Quel a été le coût moyen par mille de la construction du chemin de fer du Pacifique-Canadien, depuis le commencement jusqu'à ce jour.

2. Quel en a été le coût moyen par mille durant les dix dernières années.

3. Quel prix moyen par mille la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien paie en loyer pour les lignes qu'elle a louées, et quels sont les noms des lignes ainsi louées.

4. Quel loyer paie le Pacifique-Canadien au chemin de fer de *Toronto, Grey and Bruce,* entre Toronto et Owen-Sound.

47. Réponse à ordre du 1er juin 1914,—Etat des revenus du fret expédié et reçu et des voyageurs aux stations suivantes de l'Intercolonial durant les années fiscales 1913 et 1914, en donnant séparément le montant pour chacune de ces stations: Drummondville, Rimouski, Sainte-Flavie, Matapédia, Campbellton et Bathurst.

48. Réponse à ordre du 1er juin 1914,—Etat donnant les noms du personnel employé dans les divers départements des bureaux généraux du chemin de fer Intercolonial à Moncton, avec leurs salaires respectifs au 1er avril 1914.

49. Réponse à ordre du 18 mai 1914,—Relevé faisant connaître les noms des employés du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard dont la nomination a été ordonnée entre le 1er janvier 1912 et le 1er mai 1914; les diverses fonctions qui leur ont été assignées, et le salaire ou les gages de chacun d'eux.

49*a*. Réponse à ordre du 1er mars 1915,—Relevé faisant connaître les noms et les adresses postales de toutes les personnes nommées à des emplois sur le chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, entre le 1er octobre 1911 et le temps présent; avec énumération des emplois auxquels chacune de ces personnes a été nommée.

50. Réponse à ordre du 11 février 1914,—Etat indiquant les noms, le tonnage, le port d'enregistrement et le lieu de destination de tous les vaisseaux étrangers, tant à voiles qu'à vapeur, qui sont entrés dans le port de Sydney ou sont sortis de ce port pendant l'année terminée le 31 décembre 1913.

51. Réponse à ordre du 1er juin 1914,—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère de la Justice et le procureur général de Québec au sujet de la nomination de juges, depuis le premier jour de février 1913.

52. Réponse à ordre du 30 mars 1914,—Sommaire faisant connaître (*a*) les détails des inventaires et de la valeur de la succession de feu George A. Montgomery, registrateur à Régina, dont la succession est revenue à la Couronne par déshérence; (*b*) la somme réalisée à Régina ou ailleurs, par la conversion en argent des biens de cette succession; (*c*) les frais payés ou autorisés, avec les noms des personnes et les différentes sommes payées ou allouées, avant que le résidu ait été versé à la Couronne; (*d*) la somme définitive reçue par la Couronne; (*e*) ce qui est advenu de cette dernière somme, les noms des personnes à qui quelque argent a été payé et les montants respectifs de ces paiements ainsi faits ou alloués depuis que la Couronne a reçu le résidu de la succession; (*f*) un état indiquant la différence entre les rapports de l'ex-ministre et du ministre actuel de la Justice quant à la manière dont on a disposé de cette déshérence, et copie de la correspondance et des représentations qui ont été cause du changement; (*g*) la balance réelle maintenant en main, et comment on se propose d'en disposer.

53. Réponse à ordre du 16 mars 1914,—

1. Relevé faisant connaître les noms de toutes les personnes des deux sexes qui ont été trouvées coupables d'offenses capitales en Canada, dans chaque province, en chaque année depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 2 février 1914, avec mention de l'offense, et si et comment la sentence a été exécutée, par l'application de la peine capitale ou autrement, et comprenant (*a*) les noms des personnes trouvées coupables; (*b*) les dates des sentences; (*c*) les crimes dont elles étaient coupables; (*d*) la nature des sentences; (*e*) les noms des juges prononçant la sentence, et (*f*) de quelle manière la sentence a été exécutée.

2. Relevé faisant connaître les personnes, de l'un ou l'autre sexe, trouvées coupables, et pour lesquelles il a été sursis à l'exécution de la peine capitale prononcée contre elles, au cours de la même période, y compris les noms de ces personnes; la date de la sentence; le crime commis; la nature de la sentence; les noms des juges qui ont prononcé la sentence, et les sentences commuées (et dans ce dernier cas, la nature de la commutation).

3. Relevé de toutes les personnes en Canada, et dans chaque province, au cours de la même période, trouvées coupables de meurtre ou d'homicide, dont les sentences ont été mitigées, ou qui ont obtenu le pardon absolu, avec mention des offenses dont elles ont été trouvées coupables, y compris les noms; la date de la sentence; la nature de l'offense; la nature de la sentence, et la nature et la date de la mitigation de la sentence.

4. Relevé de cas survenus au cours de la même période et dans lesquels appel a été porté par les personnes trouvées coupables de crime capital à Son Excellence le Gouverneur en conseil, demandant l'exercice de la prérogative royale du pardon ou de la mitigation de sentence, y compris les noms de ces personnes; les dates des sentences et les endroits où elles ont été prononcées; le crime; la nature de la sentence; la date de l'appel et le résultat qui s'en est suivi.

56. Réponse à ordre du 18 mai 1914,—Etat détaillé des sommes d'argent payées aux personnes suivantes: J. F. Farrington, $248.25; B. H. Smith, $469.50; et H. C. Dash, $182.40,—tel que mentionné dans les débats de cette session, page 3071.

57. Réponse à ordre du 16 mars 1914,—Copie des instructions données à Charles Wm Flynn, avocat, chargé de s'enquérir des accusations portées contre des employés du ministère de la Marine et des Pêcheries dans le comté de Bonaventure, et aussi, copie des rapports faits à la suite de ces enquêtes.

58. Réponse à ordre du 27 avril 1914,—Copie de tous documents concernant la demande adressée au ministère de la Marine et des Pêcheries de destituer Ulric Dion, gardien du phare à Saint-Charles de Caplan, Québec, et de nommer à se place Omer Arsenault, et aussi, concernant la décision prise par le ministère à ce sujet.

59. Réponse à ordre du 9 février 1914,—Copie de tous les arrangements faits et passés entre le département de la Marine et des Pêcheries, ou le gouvernement, et des compagnies de chemins de fer et de messageries, y compris l'Intercolonial, concernant le transport du poisson frais par train de fret rapide ou par messageries, depuis l'année 1906; aussi, copie de toutes garanties données à des compagnies de chemins de fer ou de messageries par le gouvernement ou quelqu'un de ses départements au sujet de ce transport, avec un état de tous déboursés faits par le département de la Marine et des Pêcheries, chaque année, aux termes des dits arrangements ou garanties, faisant la distinction entre les déboursés faits à compte du transport par train de fret rapide et les déboursés à compte du transport par messageries; aussi, état donnant le nombre de wagons-glacières, subordonnément à garantie par le département de la Marine et des Pêcheries, expédiés par train de fret rapide de Mulgrave ou Halifax à Montréal, chaque année civile depuis 1906, et le nombre de tonnes de marchandises transportées par ces wagons chaque année; aussi, le nombre de wagons-glacières de messageries expédiés de Mulgrave et Halifax à Montréal, jusqu'au 31 décembre 1913, aux termes d'un arrangement conclu depuis 1911 entre le département de la Marine et des Pêcheries et les compagnies de chemins de fer ou de messageries,

ou les deux; aussi, le nombre de tonnes de poisson frais transportées par des compagnies de messageries avant le 31 décembre 1913, aux termes de l'arrangement en dernier lieu mentionné; aussi, le montant payé jusqu'au 31 décembre 1913 par le département de la Marine et des Pêcheries, au termes de l'arrangement en dernier lieu mentionné; aussi, le nombre de tonnes de poisson frais transportées par des compagnies de messageries de Mulgrave et Halifax à des points dans l'ouest depuis 1906, dont le gouvernement a payé un tiers du transport, mais non conformément aux termes du dit arrangement conclu, comme il est dit ci-dessus, depuis 1911.

60. Réponse à ordre du 20 avril 1914,—Etat indiquant tous les bureaux de poste dans les divers comtés de la province de la Nouvelle-Ecosse pour lesquels il est payé une redevance ou un loyer, et une allocation pour chauffage et éclairage, avec mention du montant de ces allocations dans chaque cas.

61. Réponse à ordre du 16 mars 1914,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, etc., échangées en 1913 au sujet du transport des malles entre Grand-River-Falls et Grand-River, comté de Richmond, et de l'adjudication de l'entreprise à Malcolm McCuspic.

62. Réponse à ordre du 11 mai 1914,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et mémoires depuis le 1er novembre 1911, concernant le bureau de poste de Johnstown, comté de Richmond, N.-E., les plaintes portées contre le maître de poste actuel et les recommandations faites pour sa destitution.

63. Réponse à ordre du 20 avril 1904,—Copie de tous télégrammes, papiers, lettres, pétitions, etc., concernant le changement du site du bureau de poste au village de Saint-Lazare, comté de Bellechasse, Québec.

64. Sommaire des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement, imputables sur l'exercice financier 1914-1915.

65. Relevé des dépenses au chapitre des " Dépenses diverses imprévues ", depuis le 18 août 1914 jusqu'au 4 février 1915, conformément à la Loi des Subsides de 1914.

66. Relevé des sommes payées au cours de l'année terminée le 31 décembre 1914 pour pensions et retraites dans le service civil, et faisant connaître le nom, le grade, le salaire, le service, l'allocation et la cause de la fin d'emploi de chaque fonctionnaire mis à sa pension ou à sa retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire de tout fonctionnaire nouvellement nommé.

67. Relevé des recettes et des dépenses de la Commission d'embellissement d'Ottawa, au 31 mars 1914.

68. Etat des affaires de la Société Royale du Canada, pour l'année expirée le 30 avril 1914.

69. Tableau indiquant la moyenne des hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1914, avec la liste de leurs rémunération et frais de route, en vertu des Statuts Revisés du Canada, chap. 91, sec. 6, par. 2.

70. Réponse à ordre du Sénat, du 16 janvier 1913, copie des plans, rapports, relevés des sondages, et toutes autres informations analogues sur les ports de Churchill et de Fort-Nelson venant du ministère des Chemins de fer et des Canaux.

71. Réponse à ordre du Sénat du 20 avril 1914,—Rapport indiquant:—

1. Les titres de tous les livres, pamphlets et autres imprimés publiés par l'Imprimeur du Roi pendant l'année expirée le 31 mars 1914.

2. Le nombre de chacun de ces livres, pamphlets et autres documents imprimés pendant la dite année, le nombre des exemplaires distribués ainsi que la date de distribution.

3. Le nombre de pages de chacun.

4. Le coût de chacun.

5. L'autorisation pour l'impression et la publication *des dits* livres, pamphlets et documents.

72. Réponse à ordre du Sénat du 30 avril 1914,—Propositions soumises au gouvernement relativement à la construction du canal Montréal-Ottawa-Baie-Georgienne, et de toute la correspondance s'y rapportant.

72*a*. Réponse à ordre du 11 février 1915,—Copie de tous mémoires et pétitions provenant de corps commerciaux ou autres au sujet de la construction immédiate du canal de la baie Georgienne et de toute correspondance s'y rapportant depuis le 21 septembre 1911.

73. Copie des ordres généraux de la milice émis entre le 25 novembre 1913 et le 24 décembre 1914.

74. Copie de la correspondance concernant le contrôle de l'exportation du nickel.

75. Mémoire sur les opérations du ministère de la Milice et de la Défense.—Guerre européenne, 1914-15.

76. Réponse à ordre du 6 avril 1914,—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, plaintes et documents de toute nature, reçus par le ministère du Commerce au cours des années 1913 et 1914 au sujet de la route suivie par les steamers à destination de Pictou, Mulgrave et Chéticamp.

77. Réponse à ordre du 8 juin 1914,—Copie de tous documents concernant une demande ou des demandes faites au surintendant général des Affaires des sauvages ou au département pour un amendement à la Loi des sauvages en vue de faciliter la vente de la réserve indienne de Ristigouche, Québec,—ou concernant l'acquisition, d'une autre manière, de toute ou partie de la dite réserve pour fins industrielles ou autres, et de toutes réponses faites dans l'espèce.

78. Réponse à ordre du 2 février 1914,—Liste des noms des marins qui ont été employés sur l'*Eureka* durant les années 1910, 1911, 1912 et 1913.

80. Réponse à ordre du 18 mai 1914,—Copie de tous papiers, documents, rapports et preuve concernant la destitution ou la destitution projetée de W. A. Case, attaché au service de la quarantaine à Halifax, N.-E.

81. Réponse à ordre du 26 février 1914,—Etat indiquant,—

1. Quels étaient les taux imposés en 1912 et 1913 pour le transport du blé des ports canadiens à des ports du Royaume-Uni par les lignes de steamers du Pacifique-Canadien, de la Compagnie Allan et du *Canadian Northern*.

2. Quels profits ont été réalisés par ces lignes de steamers qui transportaient seulement du blé, ou du blé avec d'autres produits.

82. Réponse à ordre du 16 février 1914,—Copie de tous les rapports, requêtes, mémoires, lettres, télégrammes et autres documents concernant le déplacement, la suspension ou la destitution, par l'administration de l'Intercolonial, de Warren Carter et de Frederick Avard, employés dans le service du transport des marchandises, par l'Intercolonial, à Sackville, N.-B.; et de tous les télégrammes, lettres et autre correspondance de record dans le département des Chemins de fer et Canaux, ou dans les bureaux de ce chemin de fer à Moncton, ou dans l'un quelconque des départements de l'administration, adressés au ministre des Chemins de fer et Canaux, ou à l'un ou l'autre des membres du gouvernement ou des fonctionnaires du département des Chemins de fer et Canaux ou de l'Intercolonial, par qui que ce soit du comté de Westmorland, N.-B., se rapportant en quelque manière que ce soit aux employés susnommés et à leur destitution;—et notamment de toutes lettres envoyées à F. P. Brady, surintendant général de l'Intercolonial par qui que ce soit de Sackville, N.-B., ou d'ailleurs, et de toute réponse aux documents susmentionnés.

83. Réponse à ordre du 23 mars 1914,—Sommaire faisant connaître quelles enquêtes ou autres missions ont été confiées par le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses départements, à G. Howard Ferguson, député du collège électoral de Grenville, dans l'assemblée législative d'Ontario; quelle somme a été payée au dit G. Howard Ferguson par le gouvernement, ou l'un ou l'autre de ses départements, à titre d'honoraires ou pour déboursés, depuis le 21 septembre 1911, et quelle somme reste à lui payer; quelle somme

a été payée au dit G. Howard Ferguson par le gouvernement, ou l'un ou l'autre de ses départements, depuis le 21 septembre 1911, à quelque autre titre que ce soit.

84. Autre réponse supplémentaire à ordre du 28 avril 1913,—Liste de tous les journaux en Canada dans lesquels ont été insérées des annonces par le gouvernement ou quelqu'un de ses ministres, officiers ou départements entre le 10 octobre 1911 jusqu'à date, avec un relevé du montant brut payé à cette fin, pendant la susdite période, à chacun de ces journaux ou à leurs propriétaires.

84*a*. Autre réponse supplémentaire à ordre du 30 avril 1913,—Etat donnant la liste de tous les journaux en Canada dans lesquels ont été insérées des annonces par le gouvernement ou par quelqu'un de ses ministres, officiers ou départements entre le 10 octobre 1906 et le 10 octobre 1907, et entre les dites dates de chacune des années suivantes jusqu'au 10 octobre 1911; aussi, état du montant brut payé pour cet objet, pendant les années susdites à chacun des dits journaux ou à leurs propriétaires.

85. Réponse partielle à ordre du 4 mars 1914,—Relevé faisant connaître combien d'employés du gouvernement fédéral du Canada à quelque titre que ce soit, et par l'un quelconque des départements, ont été destitués depuis le 10 octobre 1911 jusqu'à ce jour; combien ont démissionné; combien ont abandonné leur poste; combien parmi les déserteurs ont été punis; combien de nouveaux employés ont été nommés au cours de la période susdite.

85*a*. Réponse à ordre du 4 mars 1914,—Relevé faisant connaître combien d'employés du gouvernement fédéral du Canada à quelque titre que ce soit, et par l'un quelconque des départements, ont été destitués depuis le 10 octobre 1911 jusqu'à ce jour; combien ont démissionné; combien ont abandonné leur poste; combien parmi les déserteurs ont été punis; combien de nouveaux employés ont été nommés au cours de la période susdite.

85*b*. Autre réponse supplémentaire à ordre du 4 mars 1914,—Relevé faisant connaître combien d'employés du gouvernement fédéral du Canada, à quelque titre que ce soit, et par l'un quelconque des départements, ont été destitués depuis le 10 octobre 1911 jusqu'à ce jour; combien ont démissionné; combien ont abandonné leur poste; combien parmi les déserteurs ont été punis; combien de nouveaux employés ont été nommés au cours de la période susdite.

85*c*. Autre réponse supplémentaire à ordre du 4 mars 1914,—Relevé faisant connaître combien d'employés du gouvernement fédéral du Canada, à quelque titre que ce soit, et par l'un quelconque des départements, ont été destitués depuis le 10 octobre 1911 jusqu'à ce jour; combien ont démissionné; combien ont abandonné leur poste; combien parmi les déserteurs ont été punis; combien de nouveaux employés ont été nommés au cours de la période susdite.

86. Autre réponse supplémentaire à ordre du 18 février 1914,—Copie de tous les mémoires, accusations, plaintes, correspondance et télégrammes, qui n'ont pas déjà été produits, relatifs aux fonctionnaires de l'un quelconque des départements de l'Etat renvoyés du service, dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, depuis le 10 octobre 1911, y compris le nombre de ces fonctionnaires; copie des rapports des enquêtes tenues au sujet des accusations portées; relevé faisant connaître les dépenses entraînées par chaque enquête, les noms des personnes nommées aux postes devenus vacants, et la nature des recommandations produites en faveur des nouveaux titulaires.

87. Réponse partielle à ordre du 18 mai 1914,—Etat indiquant tous les cas dans lesquels Charles Seager, de Goderich, a agi en qualité de commissaire du gouvernement pour s'enquérir de la conduite de fonctionnaires accusés d'ingérence politique ou autres méfaits depuis l'année 1896 jusqu'à l'année 1900, inclusivement, et donnant les noms de tous les fonctionnaires destitués à la suite des rapports du dit Seager, les emplois de ces fonctionnaires et la date des destitutions; aussi, copie de la preuve faite et des rapports des commissaires dans tous ces cas; aussi, relevé des honoraires payés au dit Charles Seager pour avoir conduit ces enquêtes.

88. Réponse à ordre du 16 mars 1914,—Copie de tous les documents, lettres, correspondance, télégrammes, plaintes, etc., touchant en quelque manière que ce soit à l'administration de la piscifacture du saumon à North-East-Margaree, et du vivier à Margaree-Harbour, depuis 1911 jusqu'à ce jour.

89. Réponse à adresse du 11 mai 1914,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, arrêtés du conseil, contrats, soumissions et autres documents en la possession du ministère des Travaux Publics ou du ministère de la Milice et de la Défense, concernant la construction d'un arsenal à Amherst, N.-E.

90. Lettres de l'honorable Louis P. Pelletier, M.P., et de l'honorable Wilfrid B. Nantel, M.P., donnant leur démission comme ministre des Postes et ministre du Revenu de l'Intérieur, respectivement, et lettres du premier ministre en accusant réception.

91. Rapport des officiers enquêteurs sur les chaussures fournies au contingent canadien.

92. Règlements édictés sous l'empire de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux.

93*a*. Réponse supplémentaire à adresse du 9 février 1914,—Copie de tous arrangements entre le gouvernement et les diverses provinces aux termes de la loi sur l'instruction agricole.

93*b*. Réponse à ordre du 20 avril 1914,—Copie de tous documents, correspondance, lettres, requêtes, rapports, etc., échangés entre le Dr C. C. James, M. J. C. Chapais et chacun des ministères d'agriculture provinciaux, se rapportant à la distribution et à l'administration du subside fédéral aux provinces pour l'agriculture, depuis l'octroi du dit subside.

94. Réponse à ordre du 11 février 1914,—Copie de tous télégrammes, correspondance, instructions, recommandations et autres documents échangés entre la Commission des pêcheries des crustacés de 1913 et le ministère de la Marine et des Pêcheries, à compter de la date de l'établissement de la dite commission jusqu'au 31 décembre 1913, excepté les documents qui ont été inclus dans le rapport imprimé de la commission.

95. Réponse à ordre du 16 mars 1914,—Copie de tous les documents, correspondance, soumissions, télégrammes, plaintes, etc., se rapportant en quelque manière que ce soit au service de la cueillette du frai pour l'établissement d'élevage du homard à Margaree au cours des années 1911-12, 1912-13 et 1913-14.

96. Réponse à ordre du 10 février 1915,—Etat indiquant la quantité de charbon importée des Etats-Unis en 1914 dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, respectivement, et le montant de droits perçus dans chacune des dites provinces au cours de la dite année.

97. Huitième rapport conjoint des Commissaires chargés de tracer le méridien du 141me degré de longitude ouest.

98. Réponse à ordre du 20 avril 1914,—Copie de la convention intervenue entre le gouvernement du Canada et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien à l'époque où a été fait l'octroi spécial de terres, en vertu de laquelle la dite compagnie a pu obtenir cet octroi de terres dans un seul bloc aux fins d'y établir son système actuel d'irrigation à l'est de Calgary, dans la province de l'Alberta.

99. Réponse à ordre du 23 mars 1914,—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents se rattachant à la vente de tout bois quelconque sur l'île Parry, district de Parry-Sound, et des annonces, conventions d'achats et tous autres documents ayant trait à cette vente ou concession forestière à toutes personnes ou personne quelconque.

100. Réponse à ordre du 11 février 1914,—Etat faisant connaître les motifs de la destitution de M. Larivière, agent des terres fédérales à Grouard, les dates de sa nomination et de son renvoi et son salaire à l'époque de son renvoi; aussi, le nom de l'agent nommé à sa place, avec la date de sa nomination et son salaire.

101. Rapport annuel concernant les unions ouvrières, en vertu du chapitre 125, S.R.C., 1906.

102. Etat détaillé de toutes les obligations et de tous les cautionnements enregistrés au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier rapport (21 janvier 1914), soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 32 du chapitre, 19 Statuts Revisés du Canada, 1906.

103. Réponse à ordre du 9 février 1914,—Copie de toutes pétitions, mémoires, lettres, télégrammes, papiers et documents reçus par quelque département du gouvernement canadien ou quelqu'un des ministres de la part de quelque compagnie, corporation, personne ou personnes demandant l'enlèvement de tous droits de douane sur le blé ou ses produits importés en Canada, ou protestant contre toute diminution ou abolition des dits droits, et de toutes réponses faites dans l'espèce.

104. Réponse à ordre du 20 avril 1914,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, etc., se rapportant à l'annulation de l'inscription faite par R. Bannatyne pour le ¼ N.-O. de la section 24, township 36, rang 18, à l'ouest du 2me méridien.

105. Réponse à ordre du 16 février 1914,—Etat donnant le nom du maître de poste de la paroisse de Saint-Romuald, dans le comté de Lévis, qui a été destitué après le mois de septembre 1911, les raisons de sa démission, la nature des plaintes portées contre lui, le nom des personnes qui ont porté ces plaintes, ainsi que copie de toutes correspondances et télégrammes s'y rapportant, le nom du commissaire enquêteur et rapport d'enquête, si enquête il y a eu, ainsi que de tous les témoignages entendus en l'enquête, la liste des noms des personnes qui ont recommandé le remplaçant, et le nom des personnes qui représentaient le gouvernement à cette enquête; aussi, état détaillé de tous les comptes et dépenses soldés ou à solder par tout département en rapport avec les susdits renvoi et enquête, noms des personnes qui ont retiré quelque montant d'argent ou produit leur compte en rapport avec cette enquête, avec indication du montant retiré ou réclamé par chacune d'elles.

106. Relevé faisant connaître la quantité de terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique au cours de l'année terminée le 30 septembre 1914.

107. Réponse à ordre du 10 juin 1914,—Etat indiquant les sommes d'argent expédiées en dehors du Canada au cours des cinq dernières années par les bureaux de poste qui suivent, dans le comté de Cap-Breton:—Glace-Bay, Caledonia-Mines, Dominion No 4, New-Aberdeen, Bridgeport, Old-Bridgeport, New-Waterford, Reserve-Mines, Sydney, Whitney-Pier, Ashby, Sydney-Nord, Sydney-Mines, Florence, Dominion No 6 et Port-Morien, et dans quels pays les diverses sommes ont été transmises.

108. Réponse à ordre du 15 février 1915,—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents concernant la destitution de Brown Pipes et de A. R. Gibbons, employés de douane à Lethbridge, Alta.

109. Réponse à ordre du 15 février 1915,—Etat donnant les noms de tous les transports nolisés depuis le 1er août 1914 pour expédier les troupes, chevaux, approvisionnements et matériaux en Angleterre, le nom de chaque propriétaire de navire, courtier ou autre personne par l'entremise desquels le navire a été nolisé; le tonnage de chaque navire, sa vitesse, le taux payé par tonne par semaine ou par mois, la durée minimum du nolisement, la date du contrat, la date à laquelle le paiement a commencé et la date à laquelle il a pris fin, et la somme totale payée par le gouvernement pour le nolisement des navires et autres dépenses.

110. Réponse à ordre du 15 février 1915,—Etat indiquant combien de fourgons de transport ont été achetés pour les deuxième et troisième contingents; de qui ont-ils été achetés, et le nom de chaque particulier ou firme; combien de ces fourgons ont été achetés de chaque particulier ou firme; quel a été le prix de chaque fourgon; si des soumissions ont été demandées; s'il y a eu des soumissions reçues qui n'ont pas été acceptées; et, s'il en est ainsi, quel était le chiffre de ces soumissions.

111. Réponse à ordre du 11 février 1915,—Etat indiquant combien de prisonniers de guerre ont été faits au Canada depuis la déclaration de la guerre entre les alliés,

l'Allemagne et l'Autriche; où ils sont détenus; le nombre dans chaque endroit et le nom de l'officier en charge de chaque endroit de détention.

112. Réponse à ordre du 15 février 1915,—Copie de tous télégrammes, lettres, rapports d'enquête et autres documents se rapportant à la destitution de James Brennan, contremaître sur l'Intercolonial, à Stellarton.

113. Réponse à ordre du 11 février 1915,—Etat indiquant si une déclaration officielle a été faite au nom de l'Administration du chemin de fer Intercolonial à l'effet que les gages des employés du chemin de fer qui ont pris du service actif seraient payés pendant leur absence, et dans ce cas, quand et par qui; si le ministère des Chemins de fer a donné ordre de pourvoir à ces paiements et quand cet ordre a été donné.

114. Réponse à ordre du 9 février 1915,—Copie de tous papiers, télégrammes, pétitions, lettres et correspondance échangés entre la Chambre de Commerce de Québec et le ministère des Chemins de fer et Canaux au sujet de la circulation des trains sur la section du chemin de fer National Transcontinental entre Cochrane et la ville de Québec.

115. Etat (en tant que le ministère de l'Intérieur est concerné) donnant copies de tous les décrets du conseil, plans, documents et correspondance, qui doivent être soumis à la Chambre des Communes, en vertu d'une résolution adoptée le 20 février 1882, depuis la date de la dernière production de tels documents en vertu de cette résolution.

116. Réponse à ordre,—Relevé faisant connaître qui sont les commissaires de la remonte pour le Canada ouest et le Canada est, respectivement; quand et par qui ils ont été nommés, et quelles sont les instructions générales qui leur ont été données; pourquoi on n'a pas suivi les ordres de mobilisation de 1913, et pourquoi des non-militaires ont été chargés des achats pour la remonte; quels sont les noms des acheteurs et inspecteurs vétérinaires nommés par le commissaire de la remonte du Canada est, dans les diverses divisions de remonte; si quelques-uns des acheteurs et des inspecteurs vétérinaires ont reçu instruction de ne plus faire d'achats, et, s'il en est ainsi, quels sont leurs noms, et quelles sont les raisons fournies par le commissaire de remonte à l'appui de cette décision; du 1er décembre au 31 janvier, combien de chevaux ont été achetés dans chaque division de remonte, dans le Canada est, et quel a été le prix moyen des chevaux; à combien revient le coût moyen par cheval dans chaque division de remonte, en y incluant les dépenses, la paie ou allocation, et tous les frais de voyage et autres débours, dans la période de temps plus haut mentionnée.

117. Réponse à ordre.—Relevé faisant connaître à combien de firmes le gouvernement a donné des commandes de bottines pour les différents corps expéditionnaires que l'on équipe actuellement pour le service; quels sont les noms de ces firmes; combien de bottines ont été commandées à chaque firme; combien de bottines ont été livrées, jusqu'à ce jour, par chaque firme; combien de bottines chaque firme a encore à livrer, et quel prix chaque firme reçoit pour ces bottines.

118. Réponse à ordre du 22 février 1915,—Copie de toute correspondance, recommandations, soumissions ou autres papiers, dans le ministère des Chemins de fer et Canaux concernant la fourniture de glace pour l'Intercolonial à Mulgrave, pour l'année 1915.

119. Réponse à ordre du 18 février 1915,—Etat indiquant,—

1. Le nombre de camions-automobiles envoyés en Angleterre avec le premier corps expéditionnaire;
2. De qui ils ont été achetés, et par qui manufacturés;
3. Quelle était leur capacité;
4. Quel en a été le prix;
5. Si le gouvernement a retenu les services d'experts pour cet achat, et leurs noms;
6. Si le gouvernement a payé une commission à qui que ce soit en rapport avec cet achat;
7. Si les camions ont donné satisfaction en service, ou en quoi ils ont été trouvés défectueux;

8. Si une commission a été nommée par le ministère de la Milice en rapport avec l'achat de camions-automobiles pour le deuxième contingent et les autres corps expéditionnaires; quels étaient les membres de cette commission et quelle était leur compétence spéciale;

9. Si un M. McQuarrie formait partie de cette commission, et s'il est vrai qu'il était et qu'il est encore un employé de la *Russell Motor Car Co.*, de Toronto;

10. Si un nommé Owen Thomas formait partie de cette commission à titre d'expert, combien lui a été payé, ou combien on doit lui payer, pour ses services, et durant combien de temps on a utilisé ses services;

11. Si M. Thomas reçoit une commission en rapport avec l'achat de camions-automobiles, soit du gouvernement, soit des manufactures;

12. Quelles recommandations ont été faites par la dite commission au ministère de la Milice ou au gouvernement au sujet des achats de camions-automobiles;

13. Si les camions-automobiles ont été achetés, en quel nombre, de qui et à quel prix;

14. S'il est vrai que ces camions ont été achetés de la Compagnie Kelly, de Springfield, Ohio, et dans l'affirmative, si l'on n'aurait pu acheter de manufacturiers canadiens des camions propres au service requis;

15. S'il est vrai que le gouvernement a décidé de s'engager dans la fabrication de camions-automobiles en donnant des commandes de pièces séparées à des fabricants canadiens, et en fournissant ces pièces à des manufacturiers, en Canada, chargés de faire l'assemblage et l'ajustage du camion, et, s'il en est ainsi, est-il vrai que la *Russell Motor Car Co.*, a reçu ou reçoit des commandes pour ces camions;

16. Qui a recommandé M. Thomas au ministre de la Milice ou au gouvernement.

120. Réponse à ordre du 15 février 1915,—Etat indiquant, si, depuis le 1er août dernier, il a été exporté des articles d'alimentation à des pays d'Europe autres que le Royaume-Uni, la France et la Belgique; leur nature, et à quels pays.

121. Réponse à ordre du 11 février 1915,—Copie de la pétition et des papiers, documents et lettres concernant la constitution en corporation de la *Dominion Trust Company*, par une loi spéciale adoptée par le Parlement du Canada en 1912, chapitre 89, 2 George V.

121*a*. Réponse à ordre du 11 février 1915,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministère de la Justice et le gouvernement de la province de la Colombie-Anglaise, ou quelqu'un de ses membres, au sujet d'une certaine loi adoptée par la législature de la dite province en 1913, chapitre 89, 3 George V, et intitulé: "*An Act respecting The Dominion Trust Company*".

122*a*. Mémoire du chef de la comptabilité et paie-maître général et du directeur des contrats, du ministère de la Milice et de la Défense, au sujet de la correspondance échangée entre l'auditeur général et le ministère de la Milice, touchant les dépenses faites sous l'empire de la Loi des crédits de guerre.

123. Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre des Finances et l'auditeur général, depuis le 18 août jusqu'à ce jour, au sujet des achats pour les corps expéditionnaires destinés au service au delà des mers, des contrats pour l'armée, et autres achats pour des fins militaires, ou sous l'empire de la Loi du Service de la Marine, 1910, ou en vertu de décrets du conseil concernant les affaires militaires.

124. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général le 23 janvier 1915, relativement à l'allocation de séparation à accorder aux personnes dont les soldats du premier corps expéditionnaire au delà des mers étaient les soutiens.

124*a*. *Copie* certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général le 28 janvier 1915, relativement aux requêtes présentées par les soldats qui se sont enrôlés pour service actif au delà des mers à l'effet qu'il leur soit permis de se marier et de faire inscrire les noms de leurs femmes sur la liste des personnes ayant droit à l'allocation de séparation.

125. Réponse à ordre du 16 février 1914,—Copie de tous télégrammes, correspondance, requêtes et documents de toutes sortes se rapportant, de quelque manière que ce soit, à la construction projetée d'une salle d'exercices ou arsenal dans la ville d'Inverness, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

126. Etat détaillé des remises et remboursements de droits, pour l'année expirée le 31 mars 1914.

127. Décrets du conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er décembre 1913 et le 11 janvier 1915, conformément aux dispositions de la Loi des réserves forestières fédérales et des parcs, article 19, chapitre 10, 1-2 George V.

128. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 1er décembre 1913 et le 15 janvier 1915, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des arpentages fédéraux, chapitre 21, 7-8 Edouard VII.

128*a*. Relevé des arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er décembre 1913 et le 15 janvier 1915, sous le régime de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20 des Statuts du Canada, 1908.

128*b*. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie-Britannique,* entre le 1er décembre 1913 et le 15 janvier 1915, sous le régime des dispositions du paragraphe (*d*) de l'article 38 des Règlements concernant l'arpentage, l'administration, la disposition et la gérance des terres publiques du Canada dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique.

129. Décrets du conseil passés, règlements et formules prescrites entre le 1er décembre 1913 et le 15 janvier 1915, en vertu des dispositions de l'article 57 de la Loi de l'irrigation, chapitre 61 des Statuts Revisés du Canada, 1906.

130. Réponse à ordre du 25 février 1915,—Relevé faisant connaître si le gouvernement a acheté de la *Canada Cycle and Motor Company* des pneus pour les automobiles destinés au premier contingent canadien, et, dans l'affirmative, quel prix a été payé pour chaque jeu de pneus, et quel nombre a été acheté; si le gouvernement a demandé des prix pour les pneus des camions-automobiles pour le second contingent, et dans l'affirmative, quel prix par jeu a été exigé.

131. Réponse à ordre du 15 février 1915,—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents concernant la nomination de A. H. McKeown dans le service d'immigration, à Lethbridge, Alta.

132. Réponse à ordre du 15 février 1915,—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents concernant le renvoi d'office de A. E. Humphries, ci-devant inspecteur d'immigration, à Lethbridge, Alta.

133. Réponse à ordre du 15 février 1914,—Sommaire faisant connaître qui a obtenu le contrat de la malle entre Armagh-Station et Mailloux, comté de Bellechasse, Qué.; combien de soumissions ont été reçues, et quels sont les noms des soumissionnaires et le chiffre de chaque soumission.

134. Réponse à ordre du 6 avril 1914,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, plaintes et autres documents se rapportant en quelque manière à la demande de soumissions pour la route postale entre Low-Point et Creignish-Station au cours des années 1913-14.

135. Réponse à ordre du 6 avril 1914,—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents concernant le contrat pour le transport des malles entre New-Ross et le bureau de poste de Vaughan, Waterville, N.-E.

136. Réponse à ordre du 18 mai 1914,—Copie de tous les documents, correspondances, télégrammes, lettres, soumissions, etc., de quelque nature que ce soit, en la possession du ministère des Postes, reçus depuis 1913 jusqu'à ce jour, et se rapportant en quoi que ce soit au contrat du transport de la malle entre Mabou et Whycocomagh.

137. Réponse à ordre du 25 février 1915,—Relevé faisant connaître le montant d'argent perçu par les sous-percepteurs de douane à Edmundston, Clair, St-Leonard et

Green-River, province du Nouveau-Brunswick, au cours de chacun des cinq derniers exercices financiers, et quels ont été les salaires payés chaque année à chacun de ces ports.

138. Réponse à ordre du 10 février 1915,—Etat indiquant la somme dépensée parmi les marchands de Medicine-Hat pour le compte des secours fournis par le gouvernement, à qui les paiements ont été faits et le montant total dans chaque cas.

139. Réponse à ordre du 2 février 1914,—Copie de tous les doucuments, lettres, correspondance, etc., au sujet de la destitution des personnes dont les noms suivent et qui occupaient les postes suivants dans le comté de Shelburne, N.-E.: J. V. Smith, sous-percepteur des douanes, à Lower-Wood-Harbour; John H. Lyons, gardien de phare, Barrington-Passage; William L. Smith, gardien de phare, Baccaro; E. D. Smith, surveillant des pêcheries, Shag-Harbour; J. A. Orechia, maître du havre, Wood-Harbour; J. C. Morrison, maître du havre, Shelburne, et Albert Mahaney, maître de poste, à Churchover.

139*a*. Réponse à ordre du 24 février 1915,—Copie de tous papiers, lettres et documents concernant la destitution des fonctionnaires suivants, dans le comté de Shelburne, N.-E.; Wm L. Smith, gardien de phare, Baccaro, N.-E.; J. A. Arechia, maître de havre, Lower-Wood-Harbour, et J. E. Morrison, maître de havre à Shelburne, N.-E.

140. Réponse à ordre du 9 mars 1914,—Relevé faisant connaître quelles ont été les sommes dépensées pour travaux publics dans le comté de Portneuf depuis le 1er juillet 1896 au 21 septembre 1911; quelle a été la nature des travaux exécutés dans chaque paroisse, en quelle année ils ont été exécutés et quelle a été la somme dépensée pour chacun de ces travaux.

141. Réponse à ordre du 22 février 1915,—Copie de tous papiers, requêtes, déclarations, serments ou prestations de serments, procédures, pétitions, jugements, certificats touchant la naturalisation de M. F. P. Gutelius, gérant général de l'Intercolonial, et tous autres documents s'y rapportant, de quelque nature qu'ils puissent être.

142. Rapport des délégués nommés pour représenter le gouvernement du Canada au huitième congrès international dit *Purity Congress*, tenu sous les auspices du Canada ligue dite *World's Purity*, à Kansas, Missouri, le 5-9 novembre 1914.

143. Réponse à adresse du 22 février 1915,—Copie de toutes les plaintes adressées au gouvernement à la suite de coups de feu tirés par des soldats de la milice canadienne sur deux citoyens américains, entraïnant la mort de l'un d'eux, sur les eaux du lac Erié, et de toute la correspondance échangée à ce sujet entre l'ambassade britannique et les autorités des Etats-Unis.

144. Réponse à ordre du 24 février 1915,—Etat indiquant les montants en détail payés à Ward Fisher, de Shelburne, N.-E., inspecteur des pêcheries pour les années 1912 et 1913, à titre de salaire, frais de bureau, dépenses de voyage et toutes autres dépenses.

145. Réponse à ordre du 15 février 1915,—Etat donnant les noms et adresses postales de toutes les personnes, dans le comté de Yarmouth, qui ont reçu la gratification accordée par la "Loi des gratifications aux volontaires lors des invasions féniennes"; aussi, donnant les noms et adresses postales de toutes personnes, dans le dit comté, dont les demandes ont été rejetées; et, aussi, donnant les noms et les adresses postales de tous les postulants dans le dit comté dont les demandes n'ont pas encore été prises en considération.

146. Réponse à ordre du 19 février 1915,—Relevé faisant connaître les noms et les adresses postales de toutes les personnes du comté de Guysborough, N.-E., auxquelles ont été payées des primes en vertu de la Loi accordant des primes aux volontaires qui ont servi dans les invasions féniennes; les noms et les adresses postales de toutes les personnes dont les demandes ont été rejetées, et la raison du refus;—aussi, les noms et les adresses postales de toutes les personnes dont les demandes ont été reçues, mais auxquelles les primes n'ont pas été payées, en faisant la distinction entre

les personnes dont les demandes ont été reçues et admises, et celles dont les demandes ont été reçues sans qu'une décision ait encore été prise, s'il en est.

147. Réponse à ordre du 12 février 1915,—Etat indiquant, depuis juin 1914, combien de demandes de grain de semence ont été reçues de la part de personnes résidant dans les trois provinces des prairies; combien de boisseaux de grain se trouvent compris dans ces demandes; combien d'acres de terre devaient être ensemencés de ce grain; combien de boisseaux de blé, d'avoine et d'orge, respectivement, se trouvaient à la disposition du gouvernement pour faire face à ces demandes; et si on a conclu avec les différents gouvernements provinciaux des arrangements en vue de parer aux besoins des colons en fait de grain de semence.

148. Réponse à ordre du 2 février 1914,—Etat indiquant le nombre de navires engagés depuis octobre 1911 par le gouvernement ou quelques-uns de ses départements, pour aller à la baie d'Hudson, ou à la baie de James; le nom et le tonnage de chaque navire, et le nom et le domicile de chaque officier commandant; quel était le chargement de chaque navire, quelle partie de ce chargement a été débarquée et où, quelle partie a été perdue et où, et quelle partie a été rapportée, et quelle était la valeur dans chaque cas.

148*a*. Réponse à ordre du 3 mars 1915,—Etat indiquant le nombre de navires employés par le ministre des Chemins de fer, le nombre d'hommes employés sur les navires et sur terre, et le montant dépensé pour approvisionnements, hommes et transport depuis le 30 mars 1914 jusqu'au 31 décembre 1914, en ce qui concerne le chemin de fer de la Baie-d'Hudson.

149. Réponse à adresse du 9 février 1914,—Copie de toute correspondance depuis le 1er janvier dernier au sujet de la convocation d'une conférence impériale sur la défense navale.

150. Réponse à ordre du 11 février 1915,—Etat donnant les noms et adresses postales de toutes les personnes, dans le comté d'Antigonish, qui ont reçu la gratification accordée par la "Loi des gratifications aux volontaires lors des invasions fénienes"; aussi, donnant les noms et adresses postales de toutes personnes dans le dit comté dont les demandes ont été rejetées; et aussi, donnant les noms et les adresses postales de tous les postulants dans le dit comté dont les demandes n'ont pas encore été prises en considération.

151. Réponse à ordre du 3 mars 1915,—Sommaire faisant connaître quels étaient les officiers commissionnés du 17me régiment de la Nouvelle-Ecosse à Valcartier avant le départ pour l'Angleterre, et quels sont maintenant les officiers commissionnés de ce régiment.

152. Réponse à ordre du 9 février 1915,—Copie de tous comptes pour le déplacement du signal de tempête, à Shippigan, N.-B., et son installation sur le quai public, faisant connaître le coût du transfert pendant les mois d'octobre et novembre 1911.

153. Réponse à ordre du 4 mai 1914,—Copie de tous papiers, correspondance, télégrammes, pétitions, y compris les signatures, et tous autres documents en la possession du ministère du Commerce ou du ministre, ou en la possession du premier ministre concernant toute requête adressée entre le 1er novembre 1913 et la date actuelle par des personnes de la Nouvelle-Ecosse demandant l'aide du gouvernement pour le transport du poisson frais entre des ports de la Nouvelle-Ecosse et des Etats-Unis.

154. Déclaration de M. H. C. Crowell, correspondant du journal *Halifax Chronicle*, et la correspondance se rattachant aux énoncés publiés dans les journaux au sujet des prétendus mauvais traitements infligés au 17me régiment de la Nouvelle-Ecosse, dans les plaines de Salisbury.

155. Réponse à ordre du 3 mars 1915,—Relevé faisant connaître le coût estimatif de l'aménagement de la propriété de la *Canadian Car and Foundry Company, Limited*, à Amherst, N.-E., pour des fins militaires; le loyer, ou autre rémunération qui est ou sera payé à cette compagnie pour l'usage de ses ateliers et

dépendances; les personnes qui devront fournir l'approvisionnement militaire, y compris les substances alimentaires pour les hommes, le charbon pour le chauffage et la cuisson, le fourrage et autres provisions pour les chevaux, pour les détachements qui y auront leurs quartiers, et à quels prix; s'il est vrai que l'on ne peut se procurer des formules de soumissions pour ces différents services qu'en s'adressant au bureau du député du comté de Cumberland, et que, en plus d'une instance, de ces formules de soumissions ont été refusées à des personnes qui en demandaient; si le gouvernement sait que, en ce qui concerne la fourniture du foin, on a allégué que non seulement on n'a pas permis à des libéraux de présenter une soumission, mais qu'on a averti les amis du gouvernement qu'il ne leur serait adjugé aucune partie du contrat si une partie quelconque du foin à fournir était achetée d'un libéral.

156. Réponse à adresse du 1er mars 1915,—Copie de toute la correspondance échangée avec les autorités impériales au sujet de prêts par le Trésor impérial au gouvernement canadien.

157. Réponse à ordre du 3 mars 1915,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et recommandations concernant la nomination de H. W. Ingraham en qualité de sous-registraire des aubains ennemis, à Sydney, N.-E., et sa révocation du dit emploi.

159. Réponse à ordre du 19 février 1915,—Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions et autres documents se rapportant en quelque manière à la destitution de M. Mallet, capitaine du bateau de sauvetage à la station de Cheticamp, et à la nomination de son successeur.

160. Réponse à ordre du 3 mars 1915,—Copie de tous papiers, lettres et autres documents concernant la révocation du docteur John McKenzie, officier de santé des sauvages du comté de Pictou, et la nomination du docteur Keith comme son successeur.

161. Réponse à ordre du 15 février 1915,—Copie de tous télégrammes, rapports, correspondance, lettres, instructions et autres documents se rapportant à une demande faite par Udo F. Schraeder, d'un bail de terrain de pâturage dans les townships 40 et 41, rang 7, à l'ouest du 3me méridien, province de la Saskatchewan.

162. Réponse à ordre du 3 mars 1915,—Etat donnant les noms de tous les postulants du comté de Pictou qui n'ont pas encore reçu la gratification accordée pour service lors de l'invasion fénienne.

162*a*. Réponse à ordre du 19 février 1915.—Etat donnant les noms et adresses de toutes les personnes, dans le comté de Pictou, qui ont reçu la gratification accordée pour service lors de l'invasion fénienne, et de toutes celles qui ont demandé cette gratification et qui ne l'ont pas encore reçue.

163. Réponse à ordre du 4 mars 1915.—Etat indiquant,—

1. De qui a été achetée la nourriture pour les hommes et les chevaux, ainsi que tous autres approvisionnements et effets d'équipement pour la batterie de campagne actuellement entraînée à Lethbridge;

2. Si c'est par soumissions, à quelle date elles ont été demandées;

3. Quand les soumissions ont été ouvertes et les contrats adjugés;

4. Quels sont les noms et adresses postales de tous ceux qui ont envoyés des soumissions;

5. Quels ont été les soumissionnaires heureux, et le montant mentionné dans chaque soumission.

164. Réponse à ordre du 1er mars 1915,—Copie de tous rapports, télégrammes, requêtes, recommandations, lettres et correspondance se rapportant au dragage dans le havre d'Antigonish, et à l'amélioration de l'accès au havre, reçus par le gouvernement ou par l'un ou l'autre de ses ministères depuis le 1er janvier 1912, et non déjà compris dans la réponse, présentée le 30 avril 1914, à l'ordre de la Chambre du 16 mars précédent.

165. Copie d'un décret du conseil, en date du 9 mars 1915, à l'effet d'empêcher le transfert de navires britanniques.

167. Réponse à ordre du 3 mars 1915,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes et autres documents concernant le contrat actuel pour le service des malles entre Chance-Harbour et Trenton, comté de Pictou.

168. Réponse à ordre du 19 février 1915,—Copie de toute correspondance et de tous autres documents concernant l'adjudication du contrat pour le service des malles aux Caps-Maria, comté de Bonaventure, en 1914.

169. Réponse à ordre du 15 février 1915,—Copie de tous télégrammes, lettres et soumissions (y compris la première et la seconde demandes de soumissions) concernant la livraison de la malle rurale dans le township de Dundee, comté de Huntingdon.

170. Réponse à ordre du 11 février 1915,—Copie de tous télégrammes, pétitions, lettres et correspondance concernant un projet de service postal quotidien entre Lower-South-River et South-Side-Harbour, comté d'Antigonish, et l'amélioration du service postal pour les résidents du district en dernier lieu nommé.

171. Réponse à ordre du 1er mars 1915,—Copie de tous documents, télégrammes, lettres, recommandations, requêtes et autres papiers reçus par le ministère des Postes depuis le 1er janvier 1914 concernant le contrat pour le transport des malles entre Guysborough et Canso, N.-E.

172. Réponse à ordre du 22 février 1915,—Relevé faisant connaître le nombre total des employés permanents et temporaires dans les bureaux de poste suivants: Montréal, Toronto, Winnipeg, Halifax, Québec, Saint-Jean, N.-B., et Vancouver; quel est le chiffre total des appointements payés dans chaque cas, et quel était le nombre total des employés et le chiffre des appointements payés dans les bureaux de poste ci-dessus à la date du 1er octobre 1911.

173. Réponse à ordre du 19 février 1915,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, pétitions et documents de toutes sortes se rapportant au changement projeté de la route postale entre Inverness-Station et Margaree-Harbour.

174. Réponse à ordre du 8 mars 1915,—Relevé faisant connaître à combien de firmes ou de particuliers le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses ministères a donné des commandes d'uniformes pour les soldats, depuis le 1er juillet 1914:—

2. Quels sont les noms de ces firmes;
3. Combien de ces uniformes ont été commandés à chaque firme;
4. Combien chaque firme en a livrés jusqu'à ce jour;
5. Combien chaque firme doit encore en livrer;
6. Quel prix chaque firme reçoit pour ces uniformes.

175. Réponse à ordre du 8 mars 1915,—Etat indiquant,—

1. A combien de firmes ou particuliers le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses ministères, a donné des commandes de l'équipement *Oliver* depuis le 1er juillet 1914;
2. Quels sont les noms de ces firmes;
3. Combien de ces équipements ont été commandés à chaque firme;
4. Combien chaque firme en a livrés jusqu'à ce jour;
5. Combien chaque firme doit encore en livrer;
6. Quel prix chaque firme reçoit.

176. Réponse à ordre du 11 mars 1915,—Copie de toutes lettres, correspondance, etc., concernant la nomination de William Gore Foster, de Dartmouth, N.-E., à la charge d'inspecteur des réserves sauvages.

177. Réponse à ordre du 15 février 1915,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, baux et autres documents concernant la coupe du bois, par B. F. Smith et autres, sur la réserve sauvage Tobique, dans la province du Nouveau-Brunswick, depuis le 12 mars 1914;—aussi, copie de toutes conventions, offres et promesses faites par le dit B. F. Smith ou par le département des Affaires des Sauvages, au sujet de la vente ou disposition de quelque partie de la dite réserve sauvage de Tobique depuis la dite date, ou du bois abattu sur la dite réserve;—aussi, relevé de tout le bois abattu par le dit B. F. Smith sur la dite réserve, des droits de souche

imposés, et des montants effectivement payés de ce chef, depuis le 1er janvier 1912 jusqu'à date actuelle.

178. Réponse à ordre du 8 mars 1915,—Relevé faisant connaître,—

1. Combien d'officiers de douane étaient employés au port douanier de Mansonville, Québec, le 20 septembre 1911;
2. Quels étaient les noms de ces officiers;
3. Quel salaire était payé à chacun d'eux;
4. Quel était le montant total des salaires payés aux officiers à ce port;
5. Combien d'officiers de douane sont employés à ce port à présent;
6. Quels sont leurs noms;
7. Quel salaire est reçu par chacun d'eux; et
8. Quel est le montant total des salaires payés aux officiers à ce port.

179. Réponse à ordre du 8 mars 1915,—Relevé faisant connaître,—

1. Combien d'officiers de douane étaient employés au port douanier de Abercorn, Québec, le 20 septembre 1911?
2. Quels étaient les noms de ces officiers;
3. Quel salaire était payé à chacun d'eux;
4. Quel était le montant total des salaires payés aux officiers à ce port;
5. Combien d'officiers de douane sont employés à ce port à présent;
6. Quels sont leurs noms;
7. Quel salaire est reçu par chacun d'eux; et
8. Quel est le montant total des salaires payés aux officiers à ce port.

180. Réponse à ordre du 8 mars 1915,—Relevé faisant connaître,—

1. Combien d'officiers de douane étaient employés au port douanier de Highwater, Québec, le 20 septembre 1911?
2. Quels étaient les noms de ces officiers;
3. Quel salaire était payé à chacun d'eux;
4. Quel était le montant total des salaires payés aux officiers à ce port;
5. Combien d'officiers de douane sont employés à ce port à présent;
6. Quels sont leurs noms;
7. Quel salaire est reçu par chacun d'eux; et
8. Quel est le montant total des salaires payés aux officiers à ce port.

181. Réponse à ordre du 1er mars 1915,—Copie de tous documents, requêtes, lettres, communications, etc., se rapportant à la destitution de Leonard Hutchinson, gardien-chef du pénitencier de Dorchester.

182. Réponse à ordre du 22 février 1915,—Copie des lettres, télégrammes et documents en général au sujet de la construction d'un pont projeté entre l'île de Montréal et la terre ferme à Vaudreuil.

182*a*. Réponse à ordre du 22 février 1915,—Copie des lettres, télégrammes et documents en général se rapportant à la construction d'un pont projeté entre l'île Perrot et la terre ferme à Vaudreuil.

183. Réponse à ordre du 22 février 1915,—Relevé faisant connaître quelles propriétés ont été acquises par le gouvernement dans la cité de Régina depuis le 21 septembre 1911; les descriptions de ces propriétés par mesures et bornes; pour quelles fins elles ont été acquises; de qui elles ont été achetées; quel a été le prix total, et le prix de revient par pied de chacune d'elles; si quelqu'une des propriétés a été acquise par voie d'expropriation, quel tribunal a déterminé le prix à payer pour chaque propriété ainsi expropriée, et à quelles dates ces propriétés ont été acquises.

184. Réponse à ordre du 19 février 1915,—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires, bordereaux de paie, recommandations et autres documents se rattachant en quelque manière à la construction d'un quai à Lower-Burlington, dans le comté de Hants.

185. Réponse à ordre du 24 février 1915,—Copie de toutes listes de paie, correspondance et pièces justificatives concernant les réparations au brise-lames de Jordan,

comté de Shelburne, pour lesquelles Leander McKenzie était conducteur de travaux ou contremaître.

186. Réponse à ordre du 24 février 1915,—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et bordereaux de paie concernant la réparation et le rallongement du brise-lames à Bluff-Head, comté de Yarmouth, N.-E., en 1914.

187. Réponse à ordre du 22 février 1915,—Relevé faisant connaître les sommes dépensées par le ministère des Travaux Publics, dans le comté d'Inverness, au cours de chaque année de 1896 à 1915.

188. Réponse à ordre du 24 février 1915,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et bordereaux de paie concernant les réparations et autres travaux au brise-lames de Sandford, comté de Yarmouth, N.-E., en 1914.

189. Réponse à ordre du 1er mars 1915,—Copie de tous papiers, lettres, pétitions et autres documents concernant un contrat pour le transport des malles entre Whitby et la gare du Grand-Tronc conclu avec David D. Heard & Sons, ou avec John Gimblet, Whitby.

190. Copie de rapports du comité du Conseil privé, approuvés par Son Altesse Royale le Gouverneur général, concernant certaines avances à la *Canadian Northern Railway Company* et à la *Grand Trunk Pacific Railway Company*, respectivement, avec copie des traités conclus entre les dites compagnies et Sa Majesté.

191. Réponse à ordre du 11 février 1915,—Copie de toutes les soumissions reçues le 15 janvier écoulé, par le ministère des Postes pour le service de la malle entre Caraquet et Tracadie, comté de Gloucester, N.-B., avec les noms des soumissionnaires, le chiffre respectif des soumissions et le nom du nouvel entrepreneur.

192. Réponse à ordre du 8 mars 1915,—Relevé faisant connaître,—

1. Quelles fractions de homesteads dans la Saskatchewan ont été vendues en 1914;
2. Quel était le nom de l'acheteur, et quel a été le prix d'achat dans chaque cas.

193. Réponse à ordre du 25 février 1915,—Sommaire faisant connaître, en rapport avec la réponse faite le 15 février à la question posée le 9 février, page 161 des Débats non revisés,—combien a coûté l'ameublement des bureaux du gouvernement dans chacun des dits édifices.

194. Réponse à ordre du 1er mars 1915,—Etat donnant le montant des subventions de chemins de fer dans le comté d'Inverness depuis 1896 jusqu'à présent, et les dates de ces paiements.

195. Réponse à ordre du 1er mars 1915,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes et autres documents depuis janvier 1911 jusqu'à date, concernant l'achat ou l'affermage du chemin de fer entre New-Glasgow et Thorburn, comté de Pictou, connu sous le nom de *Vale Railway*, de la *Açadia Coal Company*.

196. Réponse à ordre du 1er mars 1915,—Copie de tous documents, lettres, messages, correspondance, contrats, etc., se rapportant à la vente ou au bail par le département des Chemins de fer à Joseph Meunier, du foin croissant sur le terrain de l'Intercolonial, dans la paroisse du Bic, comté de Rimouski, vis-à-vis les propriétés de Charles Lavoie, Cléophas Leclerc et Joseph Parent.

197. Réponse à ordre du 3 mars 1915,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, témoignages d'enquêtes, rapports et autres documents concernant la suspension ou autre punition infligée à la suite de l'accusation d'ivrognerie portée contre Newton Hopper, chef de train sur l'Intercolonial, et sa réinstallation subséquente.

198. Réponse à ordre du 1er mars 1915,—Copie de tous télégrammes, lettres et autres papiers concernant la destitution de Bruce Wiswell, cantonnier sur l'Intercolonial, à Stellarton, N.-E.

199. Réponse à ordre du 22 février 1915,—Relevé faisant connaître quel nombre de tonnes de marchandises a été reçu et a été expédié aux stations de Loggieville, de Chatham et de Newcastle, respectivement, sur la ligne de l'Intercolonial, chaque mois

de 1914, et pendant le mois de janvier 1915, avec mention séparée du charbon et autres approvisionnements de chemins de fer; quel a été le mouvement du trafic-passagers local et d'entier parcours à chacune des stations susdites, chaque mois de la période susmentionnée.

200. Réponse à ordre du 15 février 1915,—Copie de tous télégrammes, lettres, et correspondance échangés avec Margaret Lynch, ou toute personne agissant en son nom, en rapport avec l'expropriation, par l'Intercolonial, d'un certain terrain appartenant à la dite Margaret Lynch, en la cité de Fredericton, N.-B.;—aussi, de tous télégrammes, lettres et correspondance échangés avec F. P. Gutelius ou tout autre fonctionnaire de l'Intercolonial en la matière.

201. Réponse à ordre du 3 mars 1915,—Copie de tous documents concernant le paiement à C. R. Scoles, de New-Carlisle, Québec, en juillet 1914, du reliquat de subvention votée en faveur du chemin de fer de l'Atlantique au Lac Supérieur, sur la recommandation du contrôleur financier.

202. Réponse à ordre du 1er mars 1915,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et rapports concernant l'achat du chemin de fer *New Brunswick and Prince Edward Island*, entre Sackville et Cap-Tormentine, comté de Westmorland.

203. Réponse à ordre du 1er mars 1915,—Copie des taux de transport de la farine, actuellement en vigueur sur les chemins de fer Québec Oriental et *Atlantic, Quebec and Western*.

(3) Que la recommandation contenue dans le premier rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation, présenté à la Chambre le 25 mars, soient adoptée.

(4) Que, s'il n'y a plus de réunion du comité, les présidents conjoints aient l'autorité d'ordonner l'impression ou la non-impression de tout document qui pourra être soumis à l'une ou l'autre Chambre, et, d'une manière générale, jusqu'à la fin de la session, de décider en toute autre matière qui relève régulièrement de ce comité.

Le tout respectueusement soumis.

DANIEL DERBYSHIRE,
Président.

27 mars 1915.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à la première séance du Sénat demain.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il émane de cette Chambre un ordre pour la production des noms des compagnies fiduciaires qui se sont jusqu'à présent conformées aux prescriptions de l'article 69 de la *Loi des Compagnies Fiduciaires, 1914*, et de toute correspondance s'y rapportant.

L'honorable M. Costigan, secondé par l'honorable M. Montplaisir, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour faire produire copie de toutes lettres échangées entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou son département et l'inspecteur des pêcheries à Baker-Lake, province du Nouveau-Brunswick, ainsi que copie de toutes réclamations faites par cet inspecteur et des paiements auxquels ces réclamations ont donné lieu.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent du Compte rendu des Débats, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Farrell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (85) intitulé: "Loi concernant le Grain de semence, le fourrage et autres secours", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la première séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (76) intitulé: "Loi ayant pour objet de suppléer le Revenu nécessaire pour faire face aux dépenses de guerre".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Taylor a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la première séance du Sénat demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Legris,	Power,
Béique,	Dennis,	Lougheed,	Prowse,
Beith,	Derbyshire,	MacKeen,	Ratz,
Belcourt,	Dessaulles,	Mason (Col.),	Riley,
Bolduc,	De Veber,	McCall,	Roche,
Bostock,	Domville (Lt.-col.),	McHugh,	Ross (Middleton),
Bowell (Sir Mackenzie),	Donnelly,	McKay (Cap-Breton),	Ross (Moosejaw),
Boyer,	Edwards,	McLaren,	Talbot,
Casgrain,	Farrell,	McSweeney,	Taylor,
Choquette,	Fiset,	Mitchell,	Tessier,
Cloran,	Frost,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Costigan,	Gillmor,	Murphy,	Thompson,
Dandurand,	Godbout,	Owens,	Thorne,
Daniel,	King,	Poirier,	Watson,
David,	LaRivière,	Pope,	Yeo.
	Lavergne,		

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (Y) intitulé: "Loi concernant le Grand Conseil de l'Association Catholique de bienfaisance mutuelle du Canada", a présenté le rapport suivant:—

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 30 mars 1915.

Le comité permanent des Banques et du Commerce auquel a été renvoyé le bill (Y) intitulé: "Loi concernant le Grand Conseil de l'Association Catholique de bienfaisance mutuelle du Canada", a conformément à l'ordre de renvoi du 26 mars, examiné le dit bill et a maintenant l'honneur de faire le rapport suivant:—

Votre comité a constaté que le préambule du bill n'a pas été prouvé à la satisfaction du comité.

Votre comité en est arrivé à cette décision parce que l'adoption du dit bill ne serait pas dans l'intérêt de l'Association.

Le tout respectueusement soumis.

F. P. THOMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que les règles 24*a* et *h* soient suspendues et que le dit bill soit adopté.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
LUNDI, 29 mars 1915.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de faire rapport qu'il a pris de nouveau en considération son rapport du 25 courant qui lui avait été renvoyé et a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son cinquième rapport:—

Votre comité a examiné les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'exercice clos le 31 mars 1914, et les a trouvés correctes.

Un état accompagne le présent rapport.

Recettes.

Lettres de crédit	$267,054 35
Honoraires pour bills privés	19,615 15
Honoraires pour copies certifiées	569 00
Total	287,238 50

Dépenses.

Chèques émis	$267,054 35
Dépôt au crédit du Receveur général	20,184 15
	$287,238 50

Tableau des dépenses.

Salaire du Président	$ 4,000 00
Indemnités et dépenses de voyage	148,712 23
Salaires	61,305 52
Divers	45,406 07
A compte sur le revenu (avis publiés dans les journaux et honoraires remis pour les bills qui n'ont pas été adoptés)	7,620 53
	$267,054 35

Votre comité recommande de payer les comptes suivants qui lui ont été soumis:—

Singer Sewing Machine Company	$ 38 40
Henry Birks & Sons	28 00
S. C. Larose	50 00
Mme F. H. Robertson	15 00
G. Bowen	30 00
B. Boyle	45 00
Mme I. Liddle	15 00
E. Charron	15 00

Le tout respectueusement soumis.

G. L. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération à la première séance du Sénat demain.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (E 1) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Isaac Alexander.".

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 24*a* et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Charles Isaac Alexander, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, a présenté au Sénat un bill (D 1) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Marguerita Lyons".

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 24*a* et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edith Marguerita Lyons, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope:

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire:

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après " cette Chambre ", en y substituant les mots suivants:—

" Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente."

Après un nouveau débat.

Une question d'ordre a été soulevée par l'honorable M. Edwards, à savoir: que l'amendement à l'amendement n'est pas suivant l'ordre, parce qu'il n'amende pas mais laisse de côté l'amendement.

Son Honneur le Président a déclaré la question d'ordre bien motivée pour les raisons suivantes:—

Afin de mieux faire comprendre la décision que je suis appelé à donner, il me faut condenser en quelques mots la teneur des trois motions maintenant devant la Chambre, pour faire jaillir ce que demande chacune d'elles.

La motion principale, celle de l'honorable sénateur de la division de Mille-Iles, demande à cette Chambre de déclarer qu'il est dans les limites de sa juridiction et de ses pouvoirs d'exprimer ses regrets sur les divisions qui semblent exister dans la province d'Ontario au sujet des écoles bilingues, et de formuler le vœu que ces difficultés

soient résolues dans la paix et l'harmonie et d'accord avec l'esprit de la Constitution.

La motion en amendement, celle de l'honorable sénateur de la division de Lauzon, affirme que cette Chambre, sans vouloir indiquer à aucune province ce qu'elle a le droit de faire en matière d'éducation, croit de son devoir d'exprimer le vœu que toutes difficultés scolaires, nationales ou religieuses soient résolues dans la paix et l'harmonie suivant la lettre et l'esprit de notre Constitution.

Ce qui différencie ces deux motions c'est que la dernière n'affirme ni la juridiction du Sénat, ni ses pouvoirs en matière scolaire et ne signale pas la province d'Ontario comme étant le foyer des difficultés bilingues.

Bref, la motion de l'honorable sénateur de Lauzon est une déclaration plus étendue, ne visant aucune province en particulier et se donnant bien garde d'affirmer quels peuvent être les pouvoirs et la juridiction du Parlement canadien en la matière.

Voyons maintenant ce que demande la motion de l'honorable sénateur d'Halifax.

Prenant les conclusions de la motion principale et celles de la motion en amendement, elle les affirme comme préambule à l'expression d'opinion qu'elle demande à cette Chambre, et cette opinion c'est que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ayant réservé aux provinces la question de l'éducation, quelqu'opinion que puisse formuler le Parlement canadien, elle serait contraire à l'esprit de la Constitution et de nature à intensifier les divisions déjà existantes.

Ayant établi la nature et les portées des motions maintenant devant cette Chambre, la question se pose de savoir si le sous-amendement est dans l'ordre.

Et d'abord, en quoi amende-t-il l'amendement?

Il n'amende pas l'amendement en ce sens que, tout comme l'amendement, il affirme la nécessité pour cette Chambre de déclarer que toute difficulté scolaire soit résolue dans la paix et l'harmonie suivant l'esprit de la Constitution. Toute cette partie du sous-amendement, étant la répétition de ce que comprend l'amendement, ne peut donc pas être considéré comme un amendement.

Il est un point cependant où le sous-amendement diffère totalement d'avec l'amendement, c'est lorsqu'il demande à la Chambre d'affirmer:—

1. Que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a laissé aux provinces seules la solution des difficultés en matière scolaire.

2. Que toute suggestion du Sénat,—quand même elle serait dans les lignes des pouvoirs réservés aux provinces,—serait contraire à la Constitution et de nature à créer des divisions plus profondes.

Cette double affirmation est contraire à la lettre et à l'esprit de la Constitution et contredit les principes émis dans la première partie du sous-amendement.

Elle contredit aussi, de la manière la plus formelle, la conclusion de l'amendement qui, pour obtenir une solution dans la paix et l'harmonie, invoque précisément l'esprit et la lettre de la Constitution.

De ce chef, le sous-amendement devient une négative étendue (*expanded negative*).

La jurisprudence parlementaire est explicite sur ce point.

May (page 293) dans son livre classique sur les usages parlementaires, s'exprime comme suit:—

"*The Speaker has also ruled that an amendment that was merely an expanded negative or otherwise irregular in form, could not be proposed from the chair.*"

Dans les décisions de Peel, on lit à la page 9:—

"*A mere negative cannot be moved as an amendment A proposed amendment which is merely an expanded negative in another form, is not in order.*"

Dans les décisions de Denison et de Brand, nous trouvons à la page 9, la doctrine suivante:—

"*Amendments in the nature of substantive resolution and not of amendment to the resolution before the House, cannot be put.*"

Or, la motion de l'honorable sénateur d'Halifax, n'amendant rien, devient simplement ce qu'on appelle une motion pour se substituer à un amendement régulier, c'est-à-dire une tactique parlementaire pour enlever à la Chambre le devoir de se prononcer

sur une question qui lui a été régulièrement soumise. C'est véritablement une motion de fonds, et nullement un amendement, par conséquent ne peut pas être régulièrement proposé.

Pour toutes ces raisons, m'appuyant sur la jurisprudence parlementaire, je déclare que le sous-amendement de l'honorable sénateur d'Halifax, participe de la nature d'une motion de fonds (*substantive resolution*) et que de ce chef il ne peut pas être proposé.

Ce n'est pas un amendement, mais une simple substitution que l'on propose et cette substitution n'est pas dans l'ordre parce qu'elle *est* une substitution et qu'elle est précédée d'un préambule, et finalement parce qu'elle demande de nier simplement ce qui est affirmé dans l'amendement.

Sa nature même l'exclut des amendements permissibles.

L'honorable M. Power, en appela de la décision de Son Honneur le Président, et proposa que la dite décision ne soit pas acceptée par le Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le Sénat se divisa et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Godbout,	Montplaisir,
Belcourt,	Dessaulles,	LaRivière,	Poirier,
Bolduc	Domville (Lt.-col.),	Lavergne,	Riley,
Choquette,	Edwards,	Legris,	Tessier,
Costigan,	Fiset,	McSweeney,	Thibaudeau—21
Dandurand,			

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Donnelly,	McKay (Cap-Breton),	Ross (Middleton),
Bostock,	Farrell,	McLaren,	Ross, (Moosejaw),
Bowell, (Sir Mackenzie),	Frost,	Murphy,	Taylor,
Cloran,	King,	Owens,	Thompson,
David,	Lougheed,	Pope,	Thorne,
Dennis,	MacKeen,	Power,	Watson,
Derbyshire,	Mason (Col.),	Prowse,	Yeo—31.
DeVeber,	McCall,	Ratz,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

L'honorable M. Boyer, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé:

Que le débat sur la dite motion soit remis à mardi prochain.

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé en amendement:

Que le dit débat soit remis à demain.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, le Sénat s'est divisé:—

Pour, 18.—Contre, 22.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, le Sénat s'est divisé:—

Pour, 24.—Contre, 16.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (79) intitulé: " Loi autorisant certaines extensions de temps aux Compagnie d'assurance ".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. Taylor a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la seconde séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajouurné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (74) intitulé: " Loi modifiant le Code Criminel ".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.
Le préambule a été lu et remis.
L'article premier a été lu et agréé.
L'article 2 a été lu et remis.
L'article 3 a été lu et agréé.
Le paragraphe 2 a été lu et amendé comme suit:—
Page 2, ligne 10.—Retrancher " lesdits directeurs ou autres personnes " et y substituer " ledit directeur ou autre personne ".
Le dit paragraphe a alors été agréé tel qu'amendé.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.
Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la seconde séance du Sénat demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à onze heures de l'avant-midi demain.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 31 mars 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mercredi, 31 mars 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Choquette:—

26 mars—1. Le gouvernement du Canada a-t-il acheté ou pris à sa charge l'entreprise connue sous le nom de "Chemin de fer du Nord"?

2. Dans l'affirmative, à quel prix et à quelles conditions?

No 2.

Par l'honorable M. McSweeney:—

25 mars—Qu'il demandera au gouvernement à quelle époque il doit inaugurer le service du train nommé *Ocean Limited* entre Halifax et Montréal?

No 3.

Par l'honorable M. Lavergne:—

30 mars—1. Le gouvernement est-il instruit du fait que M. J. U. Vincent, l'auteur d'un pamphlet politique, est un fonctionnaire public, faisant partie du service intérieur, à titre de sous-ministre du Revenu de l'Intérieur ou de sous-ministre adjoint?

2. Le ministre des Postes sait-il que le dit Vincent expédie en franchise par le service postal de Sa Majesté le pamphlet en question et d'autres écrits de même nature?

3. Est-ce l'intention du gouvernement et du ministre des Postes de permettre au dit Vincent d'utiliser une franchise postale pour l'expédition du pamphlet en question et d'écrits du même genre?

No 4.

Par l'honorable M. Bostock:—

30 mars—1. Le gouvernement a-t-il fait faire les changements voulus sur toutes les dragues et tous les remorqueurs qui se trouvent le long de la côte du Pacifique pour qu'ils brûlent du pétrole au lieu de charbon?

2. Combien ces changements ont-ils coûté?

3. Quel est le montant des économies réalisées dans le coût du combustible?

4. De combien se trouve réduit le coût du fonctionnement?

No 5.

Par l'honorable M. Bostock:—

30 mars—1. Combien est-il arrivé d'immigrants au Canada au cours de l'année 1913 et de l'année 1914?

2. Quel est le nombre d'immigrants japonais arrivés au Canada au cours de 1913 et de 1914?

3. Quel est le nombre d'immigrants hindous arrivés au Canada au cours de 1913 et de 1914?

4. Combien de permis de pêche ont été accordés à des Japonais en 1911, 1912, 1913 et 1914?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Power:—

29 mars—Qu'il proposera l'adoption des deux règlements ou ordres permanents suivants:—

25*a*. Aucun sujet de discussion ne doit être amené ni aucun amendement proposé, qui en substance sont les mêmes qu'un sujet de discussion ou un amendement déjà réglés dans l'affirmative ou la négative durant la session en cours, à moins que tel sujet de discussion ou tel amendement n'ait été retranché des débats par un ordre, une résolution ou un vote.

25*b*. Un ordre, une résolution ou un vote du Sénat peuvent être révoqués; mais cet ordre ne peut être révoqué, non plus que cette résolution ou ce vote, à moins d'un avis préalable de sept jours et à moins que les deux tiers au moins des sénateurs présents ne votent en faveur de cette révocation. Pour corriger les irrégularités ou les erreurs, il suffit d'un seul jour d'avis.

No 2.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

No 3.

Par l'honorable M. David:—

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 4.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée

être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

INTERPELLATION.

Pour jeudi, 1er avril, 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:—

29 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

Combien d'hommes le chemin de fer Intercolonial avait-il à son service à la date du 28 février 1915?

Combien d'employés ont été destitués au cours des onze mois terminés en février 1915?

Combien d'hommes ont été employés durant ces onze mois?

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 31 mars 1915.

No 1.
30 mars—Troisième lecture (Bill 93) Loi modifiant la Loi des Juges.—(L'hono-

No 2.
30 mars—Troisième lecture (Bill 76) Loi ayant pour objet de suppléer le Revenu nécessaire pour faire face aux dépenses de guerre.—(L'honorable M. Lougheed).—A.

No 3.
29 mars—Prise en considération du message reçu de la Chambre des Communes priant le Sénat de s'unir à cette Chambre au sujet d'une adresse à Sa Majesté le Roi, priant qu'il lui plaise de faire soumettre une mesure au Parlement du Royaume-Uni ayant pour objet de modifier certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, etc., telle qu'amendée au comité de toute la Chambre.—(L'honorable M. Lougheed).

No 4.
26 mars—Prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Cecil Howard Lambert ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 5.
26 mars—Prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Albert Edwin Gordon ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 6.
30 mars—Comité de toute la Chambre (Bill 85) Loi concernant le Grain de semence, le fourrage et autres secours.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 7.
30 mars—Prise en considération du premier rapport du comité mixte des Impressions du Parlement.—(L'honorable M. Derbyshire).

No 8.
30 mars—Prise en considération du cinquième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.—(L'honorable M. Power).

DEUXIEME SEANCE.

No 1.
30 mars—Troisième lecture (Bill 79) Loi autorisant certaines extensions de temps aux Compagnies d'assurance.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 2.

30 mars—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.—(L'honorable M. Power).

No 3.

30 mars—Comité de toute la Chambre (Bill 74) Loi modifiant le Code criminel. (L'honorable M. Lougheed).—A.F.

Pour mardi, 6 avril 1915.

No 1.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope,

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution, et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire.

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après " cette Chambre ", en y substituant les mots suivants:

" Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente ". —(L'honorable M. Boyer).

No. 24.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Mardi, 30 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 25.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 31 mars 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Bowell
(Sir Mackenzie),
Boyer,
Choquette,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville (Lt.-col.),
Donnelly,
Edwards,
Farrell,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gillmor,
Girroir,
Godbout,
King,
LaRivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
MacKeen,
Mason (Col.),
McCall,
McHugh,
McKay
(Cap-Breton),
McLaren,
McSweeney,
Mitchell,
Murphy,
Poirier,
Power,
Prowse,
Ratz,
Riley,
Roche,
Ross
(Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Watson,
Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 31 mars 1915.

Le comité de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné le rapport du député-greffier du Sénat, en date du 23 mars courant, recommandant que la résignation de monsieur J. B. Trudel, traducteur en chef soit acceptée; que monsieur L. de Montigny soit nommé traducteur en chef et que monsieur R. A. Benoit soit nommé traducteur à la place de monsieur L. de Montigny, ainsi que la recommandation de Son Honneur le Président, renvoyés au comité le 23 courant, et a l'honneur de recommander:—

1. Que la résignation de M. J. B. Trudel soit acceptée.

2. Que M. A. L. de Montigny soit nommé traducteur en chef au même salaire qu'il reçoit actuellement.

3. Que M. Albert Benoit soit nommé traducteur à la place de M. L. de Montigny, dans la subdivision "A" de la deuxième division, et que son salaire soit de $1,800.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Davis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération à la première séance du Sénat demain.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que les deux règlements ou ordres permanents suivants soient adoptés:—

25A. Aucun sujet de discussion ne doit être amené ni aucun amendement proposé, qui en substance sont les mêmes qu'un sujet de discussion ou un amendement déjà réglés dans l'affirmative ou la négative durant la session en cours, à moins que tel sujet de discussion ou tel amendement n'ait été retranché des débats par un ordre, une résolution ou un vote.

25B. Un ordre, une résolution ou un vote du Sénat peuvent être révoqués; mais cet ordre ne peut être révoqué, non plus que cette résolution ou ce vote, à moins d'un avis préalable de cinq jours et à moins que les deux tiers au moins des sénateurs présents ne votent en faveur de cette révocation. Pour corriger les irrégularités ou les erreurs, il suffit d'un seul jour d'avis.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (76) intitulé: "Loi ayant pour objet de suppléer le Revenu nécessaire pour faire face aux dépenses de la guerre", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du message reçu de la Chambre des Communes priant le Sénat de s'unir à cette Chambre au sujet d'une adresse à Sa Majesté le Roi, priant qu'il lui plaise de faire soumettre une mesure au Parlement du Royaume-Uni ayant pour objet de modifier certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, etc., telle qu'amendée au comité de toute la Chambre, ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit message soit de nouveau amendé en ajoutant au premier article du projet de loi le paragraphe suivant:—

"7. Rien de ce qui est contenu dans le présent article n'affectera les pouvoirs que possède le Parlement du Canada en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1886".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le Sénat concoure avec la Chambre des Communes à la dite adresse en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et" et que le président signe la dite adresse au nom du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté la dite adresse avec deux amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que l'adresse conjointe suivante soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général:—

SÉNAT.

Au Feld-maréchal, Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, DUC DE CONNAUGHT ET DE STRATHEARN, Comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière; Chevalier de l'Ordre très ancien et très noble du Chardon; Chevalier de l'Ordre très illustre de Saint-Patrick; Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté; Grand Maître et Principal Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George; Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre très éminent de l'Empire des Indes; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal Victoria; Aide-de-camp personnel de Sa Majesté le Roi, Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE ALTESSE ROYALE:

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Très Excellente Majesté le Roi, le Sénat et assemblés en Parlement, demandons la permission d'approcher de Votre Altesse Royale pour demander respectueusement si Votre Altesse Royale voudra bien transmettre notre adresse conjointe à Sa Majesté relativement à une mesure du Parlement pour modifier certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en la manière énoncée au projet de loi ci-annexé; Votre Altesse Royale prenant les mesures qu'Elle jugera convenables pour que le dit projet de loi soit déposé au pied du Trône.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que Son Honneur le Président signe la dite adresse de la part du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Résolu,—Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par l'un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a voté une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, priant Son Altesse Royale de vouloir bien transmettre l'adresse conjointe des deux Chambres à Sa Très Excellente Majesté le Roi, relativement à une mesure soumise au Parlement du Royaume-Uni à l'effet de modifier certaines dispositions de l'" Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 ", en la manière énoncée dans le projet de loi ci-annexé; Son Altesse Royale prenant les mesures qu'Elle jugera convenables pour que le dit projet de loi soit déposé au pied du Trône et que les vœux contenus dans l'adresse soient exaucés.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt et unième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Cecil Howard Lambert, ainsi que les témoignages à l'appui, ayant été lu,

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que la considération du dit rapport soit remise à demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Albert Edwin Gordon, avec les témoignages à l'appui, ayant été lu,

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que la prise en considération du dit rapport soit remis à la seconde séance du Sénat demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et i la été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (85) intitulé: " Loi concernant le Grain de semence, le fourrage et les autres secours ".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Murphy a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte des deux Chambres des Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Farrell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Davis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (87) intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense militaire et navale", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (95) intitulé: "Loi concernant certaines émissions de billets du Dominion", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (105) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat et portant autorisation d'acheter certains chemins de fer", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

MARDI, 30 mars 1915.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les témoignages, etc., entendus devant le comité des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants ont été fondés:—

Bill J (No 84) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Ernest Birdsell".

Bill M (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Jefferson Moore".

Bill V (No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Beckett".

Bill P (No 98) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Austin McPhail Bothwell".

Bill Q (No 99) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Agnès Gravelle".

Bill R (No 100) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Elizabeth Darnell".

Bill Z (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Batin Harries".

Bill A 1 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William John Owen Delaney".

Bill B 1 (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith May Webster Boydell".

Bill C 1 (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Robert Delaney".

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Legris,	Power,
Béique,	Dennis,	Lougheed,	Prowse,
Beith,	Derbyshire,	MacKeen,	Ratz,
Belcourt,	Dessaulles,	Mason (Col.),	Riley,
Bolduc,	De Veber,	McCall,	Roche,
Bostock,	Domville (Lt.-col.),	McHugh,	Ross
Bowell	Donnelly,	McKay	(Moosejaw),
(Sir Mackenzie),	Farrell,	(Cap-Breton),	Talbot,
Boyer,	Fiset,	McLaren,	Taylor,
Casgrain,	Frost,	McSweeney,	Tessier,
Choquette,	Gillmor,	Mitchell,	Thibaudeau,
Cloran,	Girroir,	Montplaisir,	Thompson,
Costigan,	Godbout,	Murphy,	Thorne,
Dandurand,	King,	Owens,	Watson,
Daniel,	LaRivière,	Poirier,	Yeo.
David,	Lavergne,	Pope,	

L'honorable M. Derbyshire du comité mixte des deux Chambres relatif aux Impressions du Parlement a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

Le comité mixte des deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande

1. Que dorénavant on distribue une copie seulement de chaque publication du Parlement à chaque sénateur et à chaque député.

2. Que la distribution des rapports mensuels relatifs au Commerce et à la Navigation, aux sénateurs et aux députés soit discontinuée.

3. Que la liste du nombre des publications du Parlement à être imprimées soit amendée en conséquence.

Le tout respectueusement soumis.

DANIEL DERBYSHIRE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Farrell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération demain.

Son Honneur le Pésident a présenté au Sénat la lettre suivante du greffier du Sénat renfermant une lettre de M. A. D. Caron, donnant sa résignation comme commis du Sénat.

SÉNAT,
BUREAU DU GREFFIER,
OTTAWA, 31 mars 1915.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, pour l'information du Sénat, une lettre de M. Adolphe D. Caron, dans laquelle il donne sa démission comme commis de classe cadette du personnel du Sénat.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

A l'honorable P. LANDRY,
Président du Sénat.

SÉNAT,
OTTAWA, 31 mars 1915.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de donner ma démission comme greffier de classe cadette du Sénat.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
ADOLPHE D. CARON.

Au greffier du Sénat,
Sénat, Ottawa.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que la dite résignation soit acceptée.

L'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Cloran, a proposé en amendement

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant l'autre après le mot "résignation" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion:: "mais que la dite lettre de résignation soit prise en considération lorsque le rapport du comité de l'Economie interne sera pris en considération demain".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (79) intitulé: "Loi autorisant certaines extensions de temps aux Compagnies d'assurance", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du sixième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat ayant été lu

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la seconde séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (74) intitulé: "Loi modifiant le Code Criminel".

(*En comité*).

L'article 2 a été pris de nouveau en considération et il a été proposé de l'amender comme suit:—

Page 1, ligne 11.—Retrancher depuis "Canada" jusqu'à "3", ligne 15, et y substituer:—

(*Voir Journal*).

L'article 2 a encore été remis.

Il a été proposé d'ajouter ce qui suit comme article A:—

Page 1, ligne 14.—Après "trahison" insérer:—

3. L'article suivant est inséré immédiatement après l'article 357:—

"357A. Quiconque vend ou convient de vendre une terre ou quelqu'intérêt dans une terre pour laquelle il sait qu'il n'a pas un bon titre libre de charges, et reçoit le prix de vente ou une partie de ce prix et sans excuse légitime n'applique pas l'argent ainsi reçu par lui à se procurer un bon titre, ou à la réduction ou libération des charges contre ladite terre ou ledit intérêt dans la terre, est coupable d'un acte criminel et passible de trois ans d'emprisonnement.

"(2) Lorsque cette vente ou cette convention est faite par un corps constitué en corporation, tout directeur, officier, agent et employé de la compagnie qui sciemment prend part à quelque contravention sous le régime des dispositions du présent article est passible de la peine ci-dessus prescrite."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le comité s'est divisé:—

Pour, 10.—Contre, 14.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

L'article 4 a été lu et remis.

L'article 5 ayant été lu, il a été proposé de l'amender en en retranchant l'article 229A.

Le comité s'est divisé:—

Pour, 13.—Contre, 13.

Ainsi, la motion a été résolue dans l'affirmative.

Les articles 6, 7 et 8 ont été lus et retranchés du bill.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense militaire et navale", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (95) intitulé: "Loi concernant certaines émissions de Billets du Dominion", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (105) intitulé: Loi modifiant la Loi des Chemins de fer de l'Etat et portant autorisation d'acheter certains chemins de fer", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à onze heures de l'avant-midi demain.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 1er avril 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour jeudi, 1er avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Lavergne:—

30 mars—1. Le gouvernement est-il instruit du fait que M. J. U. Vincent, l'auteur d'un pamphlet politique, est un fonctionnaire public, faisant partie du service intérieur, à titre de sous-ministre du Revenu de l'Intérieur ou de sous-ministre adjoint?

2. Le ministre des Postes sait-il que le dit Vincent expédie en franchise par le service postal de Sa Majesté le pamphlet en question et d'autres écrits de même nature?

3. Est-ce l'intention du gouvernement et du ministre des Postes de permettre au dit Vincent d'utiliser une franchise postale pour l'expédition du pamphlet en question et d'écrits du même genre?

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:—

30 mars—1. Le gouvernement a-t-il fait faire les changements voulus sur toutes les dragues et tous les remorqueurs qui se trouvent le long de la côte du Pacifique pour qu'ils brûlent du pétrole au lieu de charbon?

2. Combien ces changements ont-ils coûté?

3. Quel est le montant des économies réalisées dans le coût du combustible?

4. De combien se trouve réduit le coût du fonctionnement?

No 3.

Par l'honorable M. Bostock:—

30 mars—1. Combien est-il arrivé d'immigrants au Canada au cours de l'année 1913 et de l'année 1914?

2. Quel est le nombre d'immigrants japonais arrivés au Canada au cours de 1913 et de 1914?

3. Quel est le nombre d'immigrants hindous arrivés au Canada au cours de 1913 et de 1914?

4. Combien de permis de pêche ont été accordés à des Japonais en 1911, 1912, 1913 et 1914?

No 4.

Par l'honorable M. McSweeney:—

29 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

Combien d'hommes le chemin de fer Intercolonial avait-il à son service à la date du 28 février 1915?

Combien d'employés ont été destitués au cours des onze mois terminés en février 1915?

Combien d'hommes ont été employés durant ces onze mois?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

No 2.

Par l'honorable M. David:—

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 3.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 1er avril 1915.

No 1.
31 mars—Troisième lecture (Bill 85) Loi concernant le Grain de semence, le fourrage et autres secours.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 2.
31 mars—Troisième lecture (Bill 87) Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense militaire et navale.—(L'honorable M. Lougheed).

No 3.
31 mars—Prise en considération du septième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.—(L'honorable M. Power).

No 4.
31 mars—Prise en considération du deuxième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement.—(L'honorable M. Derbyshire).

No 5.
31 mars—Comité de toute la Chambre (Bill 74) Loi modifiant le Code criminel. (L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 6.
31 mars—Deuxième lecture (Bill 105) Loi modifiant la Loi des Chemins de fer de l'Etat et portant autorisation d'acheter certains chemins de fer.—(L'honorable M. Lougheed).

DEUXIEME SEANCE.

No 1.
30 mars—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.—(L'honorable M. Power).

No 2.
26 mars—Prise en considération du vingt et unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Cecil Howard Lambert ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 3.
26 mars—Prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Albert Edwin Gordon ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

Pour mardi, 6 avril 1915.

No 1.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope,

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution, et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire.

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après "cette Chambre", en y substituant les mots suivants:

"Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente". —(L'honorable M. Boyer).

No. 25.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Mercredi, 31 mars 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 26.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 1er avril 1915.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	Lavergne,	Pope,
Béique,	Derbyshire,	Legris,	Power,
Beith,	Dessaulles,	Lougheed,	Roche,
Belcourt,	De Veber,	MacKeen,	Ross (Middleton),
Bolduc,	Domville (Lt.-col.),	McCall,	
Bostock,	Donnelly,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Bowell (Sir Mackenzie),	Farrell,	McKay (Cap-Breton),	Talbot,
	Fiset,	McLaren,	Taylor,
Casgrain,	Frost,	McSweeney,	Tessier,
Choquette,	Gillmor,	Mitchell,	Thompson,
Dandurand,	Girroir,	Murphy,	Thorne,
Daniel,	Gordon,	Owens,	Watson,
David,	King,	Poirier,	Yeo.
Davis,	LaRivière,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 31 mars 1915.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné le rapport du sous-greffier du Sénat en date du 24 mars courant, ainsi que la recommandation de Son Honneur le Président relativement à l'augmentation statutaire du personnel du Sénat qui lui ont été renvoyés le 24 courant. Votre comité recommande que les membres suivants du personnel reçoivent l'augmentation statutaire accordée en vertu de l'article 37 du chapitre 15 des Statuts de 1908, à savoir:—

J. C. Young, S. Lelièvre, E. J. Chambers, J. de St. D. Lemoine, B. Nicholson, A. H. Hinds, W. J. O'Neil, C. H. Jones, A. Roy, H. Gross, J. A. Choquette, T. B. Weston, J. Bouchard, W. Chapman, L. de Montigny, A. R. F. Ralph, J. U. Pelletier et E. Bérubé.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération à la première séance du Sénat samedi prochain.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 31 mars 1915.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité considérant qu'il ne semble pas y avoir actuellement de contrôle de limites établissant le nombre de personnes qui seront au service du Président et qu'il est désirable d'établir une règle à ce sujet, recommande qu'à la fin du terme du président actuel, tout autre président dans la suite aura droit d'avoir à son service un maître d'hotel, un messager, un page et deux femmes de ménage, et pas d'avantage.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération à la première séance du Sénat samedi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à une adresse en date du 10 mars 1915,—Copie de toute la correspondance, télégrammes et autres documents échangés entre le département de la Marine et des Pêcheries, le ministère du Service naval et le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la province de Québec, relativement à la rescision de la prohibition de la pêche au filet dans les eaux des lacs des Deux-Montagnes, Saint-François et Saint-Louis, conformément à l'arrêté ministériel (197) rendu à Ottawa, le jeudi 28 janvier 1915.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi le septième rapport annuel des Commissaires chargés de la démarcation du méridien 141 qui forme la frontière entre le Canada et les Etats-Unis.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Conformément à l'ordre du jour, le bill (85) intitulé: "Loi concernant le Grain de semence, le fourrage et autres secours", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense militaire et navale", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du septième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, a proposé:

Que les mots "ne" et "pas" soient insérer l'un avant l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: "mais qu'il soit amendé en retranchant tous les mots après "chef" dans le paragraphe 2.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le Sénat s'est divisé et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Casgrain,	Fiset,	Mitchell,
Belcourt,	Choquette,	Girroir,	Murphy,
Bolduc,	Dandurand,	Landry	Poirier,
Bostock,	David,	(Président),	Pope,
Bowell	Dessaulles,	LaRivière,	Tessier—21.
(Sir Mackenzie),	Farrell,	Lavergne,	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Donnelly,	McCall,	Ross (Moosejaw),
Beith,	Frost,	McHugh,	Talbot,
Daniel,	Gillmor,	McLaren,	Taylor,
Davis,	Gordon,	McSweeney,	Thompson,
Dennis,	King,	Owens,	Thorne,
Derbyshire,	Legris,	Power,	Watson,
DeVeber,	Lougheed,	Roche,	Yeo—30.
(Lt.-col.),	MacKeen,		
(Lt.-col.)			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Alors la question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du second rapport du comité mixte des deux Chambres relatif aux Impressions du Parlement ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Roche, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (74) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel".

(*En comité*).

L'article 2 a été lu de nouveau et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 11.—Retrancher depuis "Canada" jusqu'à "3" ligne 15 et y substituer "sans le consentement de la Couronne à moins que la personne accusée ne puisse prouver qu'elle n'avait pas l'intention d'aider l'ennemi, et pourvu que cette incitation ou aide n'aillent pas jusqu'à la trahison".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'article 4 a été lu et amendé comme suit:—

Page 2, ligne 24.—Après "quelconque" insérer "constituant une infraction".

Page 2, ligne 25.—Après "protégée" insérer "en Canada".

Page 2, ligne 34.—Après "protégée" insérer "en Canada".

La question de concours ayant été posée sur la dit article, tel qu'amendé, il a été adopté.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus une seconde fois par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois samedi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 31 mars 1915.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a approuvé la recommandation de l'honorable Orateur de la Chambre des Communes à l'effet de payer à un commis du bureau conjoint de distribution de la Chambre des Communes et du Sénat l'augmentation annuelle de traitement, sous le régime de l'article 37 de la "Loi de 1908 modifiant la Loi du Service civil".

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Son Honneur le Président ayant recommandé la dite augmentation,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

Que le Sénat concoure avec la Chambre des Communes en accordant l'augmentation annuelle de salaire au greffier du bureau conjoint de distribution.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat donne son concours à la dite recommandation.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (105) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Chemins de fer de l'Etat et portant autorisation d'acheter certains chemins de fer", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance du Sénat samedi prochain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les premières lectures.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	Legris,	Prowse,
Béique,	Derbyshire,	Lougheed,	Roche,
Béith,	Dessaulles,	MacKeen,	Ross (Middleton),
Belcourt,	De Veber,	McCall,	Ross (Moosejaw),
Bostock,	Domville (Lt.-col.),	McHugh,	Talbot,
Bowell (Sir Mackenzie),	Donnelly,	McKay (Cap-Breton),	Taylor,
Casgrain,	Farrell,	McLaren,	Tessier,
Choquette,	Fiset,	McSweeney,	Thompson,
Cloran,	Frost,	Mitchell,	Thorne,
Costigan,	Gillmor,	Murphy,	Watson,
Dandurand,	Girroir,	Owens,	Yeo,
Daniel,	Gordon,	Poirier,	Young.
David,	King,	Pope,	
Davis,	LaRivière,	Power,	
	Lavergne,		

Son Honneur le Président a présenté au Sénat la lettre suivante de M. J. B. Trudel, traducteur français en chef avec sa lettre à ce sujet.

PRÉSIDENCE DU SÉNAT,
OTTAWA, 31 mars 1915.

A messieurs les membres du Sénat.

MESSIEUR,—J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de cette Chambre la lettre suivante de M. J. B. LeBoutillier Trudel demandant à être mis à sa retraite et à ce que cette Chambre lui accorde ce qu'il demande en vertu de la clause 12 du chapitre 17 des Statuts revisés.

Le tout humblement soumis et recommandé.

P. LANDRY,
Président du Sénat.

Copie.

OTTAWA, 20 mars 1914.

L'honorable P. LANDRY,
Président du Sénat,
Ottawa.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,—Considérant que ma santé fait défaut et que je me sens incapable de remplir les fonctions de ma position de traducteur en chef du Sénat, j'ai l'honneur de demander ma mise à la retraite.

Je suis entré au service du Sénat en 1893 et j'en suis officier permanent depuis 1894.

Je prends ainsi la liberté de vous demander, en vertu de la clause 12 du chapitre 17 des Statuts revisés, de me reconnaître dix années de service additionnelles, afin que la pension devant me revenir suffise à subvenir aux besoins de ma famille.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Président,
Votre humble serviteur,
(Signé) J. BOUTILLIER TRUDEL.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la dite communication soit prise en considération par le Sénat à la première séance samedi.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (105) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Chemins de fer de l'Etat et portant autorisation d'acheter certains chemins de fer", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la première séance du Sénat samedi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Après débat.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Cloran, a proposé en amendement:

Que tous les mots après le mot "soit" soit retranchés et remplacés par les suivants: "-déposé sur la table et que Son Honneur le Président soit prié de prendre en considération le désir exprimé dans ce rapport de faire une recommandation".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt et unième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Cecil Howard Lambert, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Daniel, secondé par l'honorable M. Baird, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Albert Edwin Gordon, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Legris, a proposé:

Qu'il soit remis à demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (67) intitulé: "Loi modifiant la Loi minière du Yukon", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

L'honorable M. Taylor a présenté au Sénat un bill (F 1) intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Howard Lambert".

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 24*a* et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Cecil Howard Lambert, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à samedi prochain, à onze heures de l'avant-midi.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à samedi prochain à onze heures de l'avant-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Samedi, 3 avril 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour samedi, 3 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:—

30 mars—1. Le gouvernement a-t-il fait faire les changements voulus sur toutes les dragues et tous les remorqueurs qui se trouvent le long de la côte du Pacifique pour qu'ils brûlent du pétrole au lieu de charbon?

2. Combien ces changements ont-ils coûté?

3. Quel est le montant des économies réalisées dans le coût du combustible?

4. De combien se trouve réduit le coût du fonctionnement?

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:—

30 mars—1. Combien est-il arrivé d'immigrants au Canada au cours de l'année 1913 et de l'année 1914?

2. Quel est le nombre d'immigrants japonais arrivés au Canada au cours de 1913 et de 1914?

3. Quel est le nombre d'immigrants hindous arrivés au Canada au cours de 1913 et de 1914?

4. Combien de permis de pêche ont été accordés à des Japonais en 1911, 1912, 1913 et 1914?

No 3.

Par l'honorable M. McSweeney:—

29 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

Combien d'hommes le chemin de fer Intercolonial avait-il à son service à la date du 28 février 1915?

Combien d'employés ont été destitués au cours des onze mois terminés en février 1915?

Combien d'hommes ont été employés durant ces onze mois?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

No 2.

Par l'honorable M. David:—

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 3.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

No 4.

Par l'honorable M. Watson:—

1er avril—Sur la motion pour la troisième lecture du (Bill 74) "Loi modifiant le Code criminel", il proposera que les articles 5, 6, 7 et 8 retranchés en comité général, forment de nouveau partie du dit bill.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour samedi, 3 avril 1915.

No 1.
1er avril—Troisième lecture (Bill 74) Loi modifiant le Code criminel.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 2.
31 mars—Prise en considération du huitième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.—(L'honorable M. Power).

No 3.
30 mars—Prise en considération du neuvième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.—(L'honorable M. Power).

No 4.
1er avril—Prise en considération de la lettre de M. J. B. Trudel, relativement à sa mise à la retraite.—(L'honorable M. Casgrain).

No 5.
31 mars—Comité de toute la Chambre sur le (Bill 105) Loi modifiant la Loi des Chemins de fer de l'Etat et portant autorisation d'acheter certains chemins de fer. —(L'honorable M. Lougheed).

DEUXIEME SEANCE.

No 1.
1er avril—Prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Cecil Howard Lambert ainsi que les témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

Pour mardi, 6 avril 1915.

No 1.
10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du

pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope,

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution, et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire.

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après " cette Chambre ", en y substituant les mots suivants:

" Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente ". —(L'honorable M. Boyer).

No 26.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Jeudi, 1er avril 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 27.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Samedi, 3 avril 1915.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	MacKeen,	Roche,
Beith,	De Veber,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Belcourt,	Domville (Lt.-col.),	McKay (Cap-Breton),	Talbot,
Bolduc,	Edwards,	Mitchell,	Thibaudeau,
Bostock,	Farrell,	Poirier,	Thompson,
Bowell (Sir Mackenzie),	Forget,	Power,	Thorne,
Cloran,	Girroir,	Prowse,	Watson,
Daniel,	LaRivière,	Ratz,	Yeo.
	Lougheed,		

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (74) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. De Veber, a proposé en amendement, que les mots "ne" et "pas" soient insérer l'un avant l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion "mais que les articles 5, 6, 7 et 8 retranchés en comité général forment de nouveau partie du dit bill".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, le Sénat s'est divisé

Pour 23. — Contre 3.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du huitième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant le prise en considération du neuvième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de la lettre de M. J. B. Trudel, relativement à sa mise à la retraite, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le greffier du Sénat soit autorisé d'envoyer la demande de M. Trudel au ministère des Finances, et de l'informer que le Sénat ne s'objecte pas à la mise à la retraite de M. Trudel.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (105) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Chemins de fer de l'Etat et portant autorisation d'acheter certains chemins de fer".

(*En comité*).

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Talbot a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance du Sénat lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (115) intitulé: " Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes pour rapporter le bill (W) intitulé: " Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913 ", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	De Veber,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Bolduc,	Edwards,	McKay (Cap-Breton),	Talbot,
Bostock,	Farrell,	Mitchell,	Thibaudeau,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gillmor,	Power,	Thompson,
Cloran,	Girroir,	Prowse,	Thorne,
Costigan,	LaRivière,	Ratz,	Watson,
Daniel,	Lougheed,	Roche,	Yeo,
Davis,	MacKeen,		Young.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Albert Edwin Gordon ainsi que les témoignages pris devant le dit comité, ayant été lu,

L'honorable M. Daniel, secondé par l'honorable M. MacKeen, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Cloran, a proposé en amendement:

Que les mots "ne" et "soit" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion "mais qu'il soit renvoyé au comité permanent des Divorces pour plus ample considération".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le Sénat s'est divisé:—

Pour, 19.—Contre, 6.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay (Cap-Breton) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain à huit heures du soir.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 5 avril 1915.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.
Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION.

Pour lundi, 5 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:—

29 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

Combien d'hommes le chemin de fer Intercolonial avait-il à son service à la date du 28 février 1915?

Combien d'employés ont été destitués au cours des onze mois terminés en février 1915?

Combien d'hommes ont été employés durant ces onze mois?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

No 2.

Par l'honorable M. David:—

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 3.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour lundi, 5 avril 1915.

No 1.

3 avril—Troisième lecture (Bill 105) Loi modifiant la Loi des Chemins de fer de l'Etat et portant autorisation d'acheter certains chemins de fer.—(L'honorable M. Lougheed).

No 2.

31 mars—Prise en considération du huitième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.—(L'honorable M. Power).

Pour mardi, 6 avril 1915.

No 1.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope,

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution, et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire.

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après "cette Chambre", en y substituant les mots suivants:

"Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente". —(L'honorable M. Boyer).

No 27.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Samedi, 3 avril 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 28.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 5 avril 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Cloran,
Costigan,
Daniel,
David,
Davis,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville (Lt.-col.),
Edwards,
Farrell,
Fiset,
Frost,
Gillmor,
Girroir,
Kerr,
LaRivière,
Lougheed,
MacKeen,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
Murphy,
Poirier,
Pope,
Power,
Prowse,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Yeo.

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (105) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat et portant autorisation d'acheter certains chemins de fer", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain après-midi.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du neuvième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat ayant été lu

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain après-midi.

Un message de la Chambre des Communes pour rapporter le bill (D 1) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Marguerita Lyons", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 5 avril 1915.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les témoignages, etc., entendus devant le comité des Divorces du Sénat, auquel a été référée la pétition sur lequel le Bill D 1 (No 117) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Margueritta Lyons", a été fondé.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Son Honneur le Président à présenté au Sénat une lettre de M. Arthur Ralph.

OTTAWA, 2 avril 1915.

A l'honorable
Président du Sénat.

MONSIEUR, — Pardonnez-moi, s'il vous plaît, de vous demander une faveur et votre influence en même temps. Je voudrais faire prolonger mon temps de service, comme cela se fait quelquefois pour ceux que la maladie ou une incapacité obligent de prendre leur retraite.

Ma nomination date de 1889, mais auparavant j'avais été engagé par M. Boquet, pourvoyeur de Montréal, pour servir la table pendant que feu l'honorable M. Miller était président du Sénat.

Si vous voulez bien accueillir ma requête je demeurerez pour toujours, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR RALPH,
Ex-curateur de la salle des journaux.

PRÉSIDENCE DU SÉNAT,
OTTAWA.

A l'honorable Sénat,

M. Arthur Ralph dont je dépose la requête sur la table du Sénat, demande d'ajouter trois ans à ses années de service. Je recommande cordialement au Sénat de prendre favorablement cette demande en considération.

P. LANDRY,
Président du Sénat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera ce soir, il reste ajourné à demain à trois heures de l'après-midi.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 6 avril 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.
Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION.

Pour mardi, 6 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. McSweeney:—

29 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

Combien d'hommes le chemin de fer Intercolonial avait-il à son service à la date du 28 février 1915?

Combien d'employés ont été destitués au cours des onze mois terminés en février 1915?

Combien d'hommes ont été employés durant ces onze mois?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

No 2.

Par l'honorable M. David:—

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

No 3.

Par l'honorable M. Derbyshire:—

5 avril—Que les honoraires payés relativement à la pétition de Albert Edwin Gordon soient remboursés au pétitionnaire, moins les frais d'impression.

INTERPELLATION.

Pour mercredi, 7 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:—

5 avril—Qu'il demandera si l'attention du gouvernement a été attirée sur un premier Montréal du *Herald*, du 3 avril courant, commentant l'état de choses qui existe

parmi la population étrangère du district de Porcupine, et déclarant que des sommes d'argent considérables sont expédiées, par cette population, du Canada en Autriche et en Allemagne?

2. Quelles mesures prend-on pour empêcher ces gens de faire des exercices militaires et d'expédier de l'argent au dehors du Canada, ainsi que le fait est mentionné?

MOTION.

Pour mercredi, 7 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Power:—

5 avril—Que, à la première séance de mercredi, le 7 du courant, il attirera l'attention de cette Chambre sur la façon injuste et peu généreuse dont sont traités les déposants des banques canadiennes; et qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement d'augmenter le taux d'intérêt sur les dépôts effectués aux bureaux de postes et aux autres banques d'épargne du gouvernement.

MOTION.

Pour lundi, 12 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 6 avril 1915.

No 1.

3 avril—Troisième lecture (Bill 105) Loi modifiant la Loi des Chemins de fer de l'Etat et portant autorisation d'acheter certains chemins de fer.—(L'honorable M. Lougheed).

No 2.

31 mars—Prise en considération du neuvième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.—(L'honorable M. Power).

Pour mardi, 6 avril 1915.

No 1.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel il a été établi, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope,

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution, et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire.

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après "cette Chambre", en y substituant les mots suivants:

"Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente". —(L'honorable M. Boyer).

No 28.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Lundi, 5 avril 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 29.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 6 avril 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Costigan,
Daniel,
David,
Davis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville (Lt.-col.),
Edwards,
Farrell,
Fisèt,
Frost,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
Kerr,
LaRivière,
Lavergne,
Lougheed,
MacKeen,
Mason (Col.),
McCall,
McHugh,
McKay (Cap-Breton),
Mitchell,
Murphy,
Pope,
Power,
Prowse,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Taylor,
Tessier,
Thibaudean,
Thompson,
Watson,
Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son sixième rapport qui a été de nouveau pris en considération.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 8,
MARDI, 6 avril 1915.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité à l'honneur de faire rapport qu'il a repris en considération son sixième rapport; et après avoir pris connaissance des suggessions formulées à votre comité par Son Honneur le Président, il a l'honneur de soumettre le suivant, comme son sixième rapport.

Votre comité a fait une enquête sur la composition et sur les fonctions du personnel du Sénat et sur l'efficacité des services rendus.

Votre comité a consacré beaucoup de temps et mis beaucoup de soin à étudier les diverses questions qui font l'objet du présent rapport, et il a convenu de faire les recommandations suivantes:—

1. Que M. A. R. Soutter, greffier des procès-verbaux, soit mis à sa retraite, cette retraite devant s'effectuer le 1er juin prochain;

2. Que M. C. H. Jones succède à M. Scoutter comme greffier des procès-verbaux;

3. Que M. Arthur R. F. Ralph, gardien de la salle des journaux, soit mis à sa retraite.

4. Que M. Joseph Larose, huissier du Sénat, soit mis à sa retraite. M. Larose est au service du Sénat depuis 1865, et il a été durant tout ce temps un fonctionnaire fidèle et dévoué. L'âge et une santé chancelante ont amené M. Larose à demander sa mise à la retraite;

5. Que M. Byron Nicholson remplisse les fonctions de gardien de la salle des journaux, en sus des fonctions qu'il remplie actuellement comme greffier du journal anglais du Sénat;

6. Que M. Siméon Lelièvre, deuxième greffier adjoint, soit appelé à remplir les fonctions de greffier des requêtes et greffier du comité des Ordres permanents;

7. Que Son Honneur le Président soit prié de recommander que M. A. L. Garneau, greffier du journal français du Sénat, soit promu à la subdivision "A" de la deuxième division;

8. Et qu'il recommande aussi que Mlle K. C. O'Brien soit nommée à la position de commis subalterne, dans la subdivision "A" de la troisième division, pour remplir des fonctions de sténographe et de dactylographe;

9. Et qu'il recommande aussi que M. Charles H. Larose soit nommé à la position d'huissier du Sénat, dans la subdivision "A" de la troisième division;

10. Qu'il ne soit pas donné d'emploi à des femmes de ménage tant que le nombre des femmes de ménage connues comme ayant un emploi permanent n'aura pas été réduit à sept; que désormais le nombre de ces femmes employées d'une manière permanente ne dépasse pas huit.

11. Qu'un registre de présence, semblable à ceux qui existent dans les divers ministères, soit établi et maintenu pour les employés du Sénat.

12. Que tout employé s'abstentant trois jours de suite pour cause de maladie soit tenu de fournir un certificat signé par l'un des médecins du service civil.

13. Que durant les intervalles des sessions, l'huissier du Sénat, le maître d'hôtel et le messager du Président, ainsi que le gardien du vestiaire puissent êtres appelés à remplir les fonctions de messagers du Sénat.

14. Que désormais le nombre des pages soit limité à quatre.

15. Que tous les meubles, effets et accessoires soient obtenus au moyen d'une réquisition au département des Travaux Publics qui contrôle tant le prix que la qualité. Ceci assure l'uniformité dans le service. Aucun des objets qui entrent dans cette catégorie ne devrait être mis au compte des dépenses du Sénat, si obtenu autrement que par l'entremise du ministère des Travaux Publics. Ce ministère réclame le contrôle et la propriété de tous ces articles.

16. Que toutes les fournitures en papeterie, et cela comprend les dactylographes, etc., soient obtenues par l'entremise du Bureau de la papeterie du gouvernement, où le prix et la qualité sont contrôlés. Le Sénat achète et possède ces fournitures qui sont payées à même la somme affectée par le Sénat aux dépenses imprévues.

17. Que tous les versements faits au compte des dépenses imprévues du Sénat soient certifiés. Une pièce justificative devrait indiquer que la dépense a été autorisée par l'autorité compétente, que les objets ont bien été reçus ou les services rendus (selon le cas), et que les prix qui ont été payés, s'il ne s'agit pas d'un contrat, sont justes et raisonnables. Ces formalités son exigées par l'article 45 de la Loi concernant le revenu consolidé et l'audition des comptes.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (106) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Députation, 1914", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (114) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Falsifications", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (116) intitulé: "Loi permettant aux Canadiens en service militaire actif durant la guerre d'exercer leur cens électoral", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. Taylor, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), il a été

Ordonné, que les honoraires payés relativement à la pétition de Albert Edwin Gordon soient remboursés au pétitionnaire, moins les frais d'impression.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat le rapport annuel du département des Impressions et de la Papeterie, pour l'exercice clos le 31 mars 1914.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 32, 1915*).

Aussi, une réponse à une adresse du Sénat, en date du 11 mars 1915, pour prier Son Altesse Royale de vouloir bien soumettre à cette Chambre un état indiquant:—

1. Combien le gouvernement a-t-il acheté de blé, d'avoine et d'orge en 1914 pour semence à être distribuée dans l'Ouest, indiquant la quantité dans chaque cas;

2. Où ce grain est-il emmagasiné, et quel taux d'emmagasinage le gouvernement paie-t-il;

3. Combien le gouvernement a-t-il payé par boisseau pour l'avoine, l'orge et le blé achetés pour les dites provinces, et quand ce grain a-t-il été acheté;

4. Un contrat a-t-il été donné pour le nettoyage du dit grain, à qui a-t-il été donné et à quel prix.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat, en date du 18 mars 1915, demandant qu'il émane du Sénat un ordre pour la production:

1. D'un état des résultats obtenus, par qualité, de tous les grains entreposés par chacun des élévateurs de tête de ligne à Fort-William et Port-Arthur, du relevé annuel des opérations, pour chacune des années 1912, 1913 et 1914?

2. D'un état des différences, soit en plus soit en moins, qui se sont produites en chaque qualité de grain, dans chaque élévateur, pour chacune des dites années.

3. D'un état du résultat net des opérations de chacun des dits élévateurs, soit en plus soit en moins, de chaque qualité de grain, durant ces trois années.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Conformément à l'ordre du jour, le bill (105) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Chemins de fer de l'Etat et portant autorisation d'acheter certains chemins de fer" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du neuvième rapport du comité de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit retiré.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel elle a été établie, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope:

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres

questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire:

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après " cette Chambre ", en y substituant les mots suivants:—

" Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente."

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Daniel, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné à demain à demain à trois heures de l'après-midi.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 7 avril 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mercredi, 7 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:—

5 avril—Qu'il demandera si l'attention du gouvernement a été attirée sur un premier Montréal du *Herald*, du 3 avril courant, commentant l'état de choses qui existe parmi la population étrangère du district de Porcupine, et déclarant que des sommes d'argent considérables sont expédiées, par cette population, du Canada en Autriche et en Allemagne?

2. Quelles mesures prend-on pour empêcher ces gens de faire des exercices militaires et d'expédier de l'argent au dehors du Canada, ainsi que le fait est mentionné?

No 2.

Par l'honorable M. McSweeney:—

29 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

Combien d'hommes le chemin de fer Intercolonial avait-il à son service à la date du 28 février 1915?

Combien d'employés ont été destitués au cours des onze mois terminés en février 1915?

Combien d'hommes ont été employés durant ces onze mois?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Power:—

5 avril—Que, à la première séance de mercredi, le 7 du courant, il attirera l'attention de cette Chambre sur la façon injuste et peu généreuse dont sont traités les déposants des banques canadiennes; et qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement d'augmenter le taux d'intérêt sur les dépôts effectués aux bureaux de postes et aux autres banques d'épargne du gouvernement.

No 2.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

No 3.

Par l'honorable M. David:—

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

MOTION.

Pour lundi, 12 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 7 avril 1915.

No 1.

6 avril—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.—(L'honorable M. Power).

No 2.

6 avril—Deuxième lecture (Bill 106) Loi modifiant la Loi de la Députation, 1914. —(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 3.

6 avril—Deuxième lecture (Bill 114) Loi modifiant la Loi des Falsifications.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 4.

6 avril—Deuxième lecture (Bill 116) Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 5.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel elle a été établie, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope:

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire:

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après " cette Chambre ", en y substituant les mots suivants :—

" Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente."
—(L'honorable M. Daniel).

No 29.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Mardi, 6 avril 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 30.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 7 avril 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Bowell
(Sir Mackenzie),
Boyer,
Choquette,
Cloran,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville (Lt.-col.),
Edwards,
Farrell,
Fiset,
Frost,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
Kerr,
LaRivière,
Lavergne,
Lougheed,
Mason (Col.),
McCall,
McKay
(Cap-Breton),
McLaren,
Mitchell,
Murphy,
Poirier,
Pope,
Power,
Prowse,
Ratz,
Roche,
Ross
(Middleton),
Ross
(Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Yeo.
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Power a attiré l'attention du Sénat sur la façon injuste et peu généreuse dont sont traités les déposants des banques canadiennes; et qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement d'augmenter le taux d'intérêt sur les dépôts effectués aux bureaux de postes et aux autres banques d'épargne du gouvernement.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (121) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour Suprême", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (74) intitulé: "Loi modifiant le Code Criminel", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (K) intitulé: "Loi concernant un brevet de *John Millen and Son, Limited*, et

Le bill (F-1) intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Howard Lambert", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 6 avril 1915.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les témoignages, etc., entendus devant le comité des Divorces du Sénat, auquel a été référée la pétition sur lequel le Bill F-1 (No 120) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Howard Lambert", a été fondé.

Ordonné,—Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat pour un état indiquant toutes les nominations faites au ministère de l'Intérieur dans l'étendue de terrain comprise actuellement dans les divisions de Medicine-Hat et Macleod, donnant les noms, la date de nomination, le mode de nomination le salaire depuis 1896 jusqu'à cette date;

Aussi, les vacances créées par décès, résignation ou démission, donnant les noms, le temps de service, la cause de renvoi dans chaque cas, pendant la même période.

Ordonné qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No*).

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat ayant été lu,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Daniel a proposé

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Costigan, a proposé en amendement.

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés le premier avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion:—

"mais qu'il soit amendé en retranchant les paragraphes 2, 5 et 6, pour les insérer dans le paragraphe 7 après le mot "recommander".

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middleton), secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (106) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la députation, 1914", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (114) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Falsifications", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Daniel, il a été,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (116) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel elle a été établie, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope:

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire:

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après "cette Chambre", en y substituant les mots suivants:—

"Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont un province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existe à l'heure présente."

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Daniel, secondé par l'honorable M. Ross (Middleton), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 8 avril 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour jeudi, 8 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:—

5 avril—Qu'il demandera si l'attention du gouvernement a été attirée sur un premier Montréal du *Herald*, du 3 avril courant, commentant l'état de choses qui existe parmi la population étrangère du district de Porcupine, et déclarant que des sommes d'argent considérables sont expédiées, par cette population, du Canada en Autriche et en Allemagne?

2. Quelles mesures prend-on pour empêcher ces gens de faire des exercices militaires et d'expédier de l'argent au dehors du Canada, ainsi que le fait est mentionné?

No 2.

Par l'honorable M. McSweeney:—

29 mars—Qu'il demandera au gouvernement:—

Combien d'hommes le chemin de fer Intercolonial avait-il à son service à la date du 28 février 1915?

Combien d'employés ont été destitués au cours des onze mois terminés en février 1915?

Combien d'hommes ont été employés durant ces onze mois?

No 3.

Par l'honorable M. Watson:—

7 avril—1. Combien de fermes modèles le gouvernement a-t-il achetées au Manitoba?

2. A quelle époque les a-t-il achetées?

3. Où se trouvent-elles situées?

4. Quelle étendue de terrain couvre chacune de ces fermes modèles?

5. De qui ont-elles été achetées et à combien revient le prix d'un acre pour chacune de ces fermes?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

No 2.

Par l'honorable M. David:—

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

MOTION.

Pour lundi, 12 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 8 avril 1915.

No 1.

7 avril—Deuxième lecture (Bill 121) Loi modifiant la Loi de la Cour Suprême.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 2.

6 avril—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent de l'Économie interne et de la Comptabilité du Sénat.—(L'honorable M. Power).

No 3.

6 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 106) Loi modifiant la Loi de la Députation, 1914.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 4.

6 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 114) Loi modifiant la Loi des Falsifications.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 5.

6 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 116) Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 6.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel elle a été établie, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope:

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées

de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire:

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après " cette Chambre ", en y substituant les mots suivants:—

" Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente." —(L'honorable M. Daniel).

No 30.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Mercredi, 7 avril 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. de L. Taché
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 31.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 8 avril 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Dandurand,
Daniel,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville (Lt.-col.),
Edwards,
Farrell,
Fiset,
Frost,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
Kerr,
LaRivière,
Lavergne,
Lougheed,
McCall,
McKay (Cap-Breton),
McLaren,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Power,
Prowse,
Ratz,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 7 avril 1915.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Sir Louis Davies, agissant comme député de Son Altesse Royale le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, jeudi, le huit courant, à quatre heures pour sanctionner certains bills, qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JAMES F. CROWDY,
Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour Suprême", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé en amendement

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés, le premier avant le mot "soit" et l'autre après et que ce qui suit soit insérer à la fin de la motion: "mais que le dit bill soit lu la troisième fois d'hui en six mois".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, le Sénat s'est divisé et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Gillmor,	Ross (Moosejaw),
Beith,	Davis,	Lavergne,	Talbot,
Belcourt,	Dessaulles,	Power,	Tessier,
Bostock,	DeVeber,	Prowse,	Thompson,
Choquette,	Edwards,	Ratz,	Watson,
Cloran,	Farrell,	Roche,	Yeo—26.
Dandurand,	Frost,		

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Daniel,	McCall,	Murphy,
Bolduc,	Gordon,	McKay (Cap-Breton),	Poirier,
Bowell (Sir Mackenzie),	LaRivière,	McLaren,	Ross (Middleton),
	Lougheed,		Taylor—14.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris en considération le sixième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat (voir page 404) ainsi que la motion de l'honorable M. Power, pour que le dit rapport soit adopté et sur la motion en amendement de l'honorable M. Choquette:—

Que les mots " ne " et " pas " soient insérés le premier avant et l'autre après le mot " soit " et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion:—

" mais qu'il soit amendé en retranchant les paragraphes 2, 5 et 6, pour les insérer dans le paragraphe 7 après le mot " recommander ". (Page 414).

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Belcourt,	Choquette,	Domville	Mitchell,
Bolduc,	Cloran,	(Lt.-col.),	Poirier,
Bowell	David,	Landry	Tessier—12.
(Sir Mackenzie),	Dessaulles,	(Président),	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Edwards,	Owens,	Ross
Beith,	Frost,	Power,	(Middleton),
Bostock,	Gillmor,	Prowse,	Talbot,
Dandurand,	Gordon,	Ratz,	Taylor,
Daniel,	Lougheed,	Roche,	Thompson,
Davis,	McKay	Ross	Watson,
Derbyshire,	(Cap-Breton),	(Moosejaw),	Yeo—27.
DeVeber,	McLaren,		

Ainsi elle a té résolue dans négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé en amendement que le premier article soit amendé en retranchant le mot " juin " et en y substituant le mot " janvier ".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Kerr, a proposé en amendement

Que les mots " ne " et " pas " soient insérés le premier avant le mot " soit " et le second après et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: " mais que l'article 11 soit amendé en en retranchant les mots " semblables à ceux qui existent dans les divers départements ".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, a proposé en amendement

Que la clause 12 soit amendée en retranchant les mots " l'un des médecins du service civil " et en leur substituant les mots " un médecin qualifié ".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avant de posée de nouveau la question de concours sur la motion principale, Son Honneur le Président a déclaré que le rapport était hors d'ordre pour les raisons suivantes:—

OTTAWA, 31 mars 1915.

Le devoir pénible m'incombe de dénoncer, encore une fois, la dernière tentative faite par le comité d'Economie interne pour empiéter sur mes droits et pour se substituer à la loi dans l'administration du Sénat.

Le mercredi 3 mars 1915, l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Taylor, a proposé:

"Que le comité de l'Economie interne et de la Comptabilité ait le pouvoir, sans ordre spécial de la Chambre, de prendre en considération toute matière affectant l'économie interne du Sénat sur laquelle Son Honneur le Président n'est pas appelé à agir par la *Loi portant modification de la Loi du Service civil, 1908,* et que ce comité fasse rapport de sa prise en considération à la Chambre avant d'agir.

"La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

"Ordonné en conséquence."

Par cette résolution toutes les prérogatives de l'honorable Président ont été délibérément mises à part et soustraites à l'action du comité.

Il s'ensuit que le comité n'a jamais possédé le droit de présenter le rapport qu'il cherche à imposer aujourd'hui à cette Chambre.

Ce rapport est tout à fait contraire à la lettre et à l'esprit de cette résolution du 3 mars dernier, et à titre de président de cette Chambre je me sens dans l'obligation absolue d'attirer votre attention sur cette tentative de méconnaître les instructions les plus formelles que vous avez données à ce comité.

Ce sixième rapport du comité s'occupe des positions remplies par le personnel du Sénat et des devoirs qu'elles comportent; il recommande le renvoi d'un certain nombre de fonctionnaires, et indique nommément les personnes qui doivent être appelées à remplir les vacances, donnant instructions au Président de nommer entre autres une certaine personne à la position d'huissier; bref, d'une façon générale, ce rapport indique au Président les devoirs dont le comité désire qu'il s'acquitte, afin qu'il ne les ignore pas. Le Président est averti que désormais aucune femme de ménage ne doit être employée tant que le nombre de ces femmes travaillant au Sénat n'aura pas été réduit à sept, que le nombre de pages sera limité à quatre, que dans l'espace de temps qui sépare les sessions le maître d'hôtel et le messager du Président devront remplir les fonctions de messagers du Sénat, etc., etc.

En 1908, le Parlement du Canada a placé dans ses statuts une législation qui règle d'une façon incontestable et avec une autorité souveraine la question sur laquelle se prononce aujourd'hui le comité d'Economie interne:—

"Cette législation, chapitre 15 de la 7-8 Edouard VII, lorsqu'elle traite de l'organisation des départements et des changements ultérieurs qui peuvent être apportés à cette organisation, assigne formellement et sans erreur possible au ministre qui a charge d'un département, et au président du Sénat, en ce qui concerne le Sénat, le travail d'organisation et de réorganisation du personnel sous ses ordres.

"'The head of each department', dit la clause 8 de l'acte précité, '*shall cause* the organization of his department to be determined and defined by order in council.'

"Cette organisation une fois déterminée sur l'initiative du chef d'un département et consacrée par un ordre en conseil, reste intangible jusqu'à ce qu'un autre ordre en conseil obtenu de la même manière vienne opérer dans cette organisation première les changements nécessités par les exigences du service.

"C'est ce que dit la loi dans le troisième paragraphe de la même clause 8, lorsqu'elle ajoute:—

"'After being *so* determined and defined the organization of a department shall not be changed except by order in council.'

" Il ne faut pas oublier que c'est le chef du département qui, aux yeux de la loi, a seul le pouvoir de mettre la machine en mouvement. ' The head of each department *shall cause* the organization of his department to be determined and defined by order in council '.

" Et d'ailleurs toutes les nominations, celles prévues par les causes 21, 22 et 23 de l'Acte du Service civil de 1908, tout comme les promotions permises par la clause 24, se font sur le rapport du sous-chef de chaque département, appuyé de la recommandation du chef et approuvé par ordre en conseil.

" C'est là l'économie même de l'Acte du Service civil.

" Inutile d'ajouter que la loi, sous ce rapport, assimile les orateurs des deux Chambres—section 2, sous-section (*c*)—aux chefs de départements et les décisions des Chambres aux ordres en conseil (sec. 45).

" Malgré ce que dit une loi, que cette Chambre a adoptée pour sa part, le comité de l'Economie interne prend sur lui d'ignorer les prérogatives du président du Sénat qui, dans l'espèce, a tous les pouvoirs d'un chef de département.

" A la recommandation du Président on substitue celle du comité et le comité s'arroge, contrairement à la loi, le droit d'organiser le personnel de cette Chambre et de suggérer à cette dernière les promotions à faire.

" Que devient alors, pour ne citer que ce dernier cas, cette clause de la loi qui dit:—

" ' 24. Promotion, other than from the third to the second division shall be made for merit by the Governor in Council (i.e. by the Senate) upon the recommendation of the head of the department (i.e. of the Speaker) based on the report in writing of the deputy head ' "?

Une tentative a été faite l'an dernier pour amender la loi, et un bill à cet effet prit naissance au sein de cette Chambre. Le Sénat chercha à ressaisir les droits dont il s'était volontairement départi en acceptant la loi de 1908. Mais cette tentative fut vaine et le Parlement n'adopta aucune mesure en ce sens.

" Tant que la loi actuelle réglera l'organisation ou la réorganisation du personnel du Sénat aussi bien que la promotion de certains employés, tant qu'elle n'aura pas été amendée dans le sens que désire le comité des Contingents, je maintiendrai la prérogative que m'octroye le Statut de recommander moi-même, à l'exclusion de qui que ce soit, la nomination ou la promotion à faire, et toute suggestion, dans ce sens, si elle est dépourvue de cet élément nécessaire de la recommandation présidentielle ne peut être en somme que déclarée illégale.

" Or ce qui est illégal ne peut pas être dans l'ordre.

" Je déclare donc hors d'ordre toute cette partie du rapport du comité des Contingents qui concerne la réorganisation du personnel du Sénat et la promotion de certains de ses employés.

" On peut appeler de ma décision, la renverser.

" Et puis après?

" On aura créé un conflit, un conflit regrettable, plus regrettable pour le Sénat que pour moi, car n'ayant pas la moindre envie de désarmer, lorsque j'ai la certitude d'être en accord avec la loi, je continuerai à invoquer la loi . . . et aussi la manière de l'interpréter par ceux-là qui sont chargés de veiller à son exécution et dont les lettres suivantes indiquent ce qui doit être ou ne pas être fait dans l'occurrence.

" Voici d'abord, répondant à des questions que je lui avait posées, dans une lettre en date du 6 décembre 1912 et dont on peut lire le texte dans les Journaux du Sénat, 23 janvier 1913, voici ce que disait le député-ministre de la Justice, relativement à ma prétention que la nomination de certains employés du Sénat devait être précédée de la recommandation du président:—

" ' This would appear to be the prescribed method of appointment having regard to sections 2, 3 (subsection 2), 22 and 45 of the Civil Service Amendment Act, 1908. The recommendation of the Speaker appears to be a *condition* to the making of any such appointment.

(Signed) E. L. NEWCOMBE,
Deputy Minister of Justice.'

"L'auditeur général n'est pas moins explicite, et si je cite son opinion ce n'est pas tant pour montrer qu'elle est conforme à la mienne que pour établir que si le Sénat veut se mettre au-dessus de la loi, l'intervention de l'auditeur général peut s'exercer d'une manière désastreuse pour les employés que le Sénat aurait pu nommer sans suivre les prescriptions de la loi.

"L'auditeur général, en effet, indique ce que serait son devoir à lui dans l'espèce.

"'In answer to the third paragraph of your letter I beg to say that I do not see how the Clerk of the House, the Chairman or Secretary of any committee or *even the Senate* could proceed to make an appointment without having their action *preceded* by your reconmendation, based upon the report in writing of the Clerk of the Senate.

"'With reference to the last paragraph I cannot conceive such a thing as the Senate ignoring the law which they assisted in enacting, but should such a thing occur, it would be the duty of the Clerk to decline to issue a cheque for the payment of the salary and the duty of the Auditor General to refuse to allow such payment to be made.

(Signed) J. FRASER,
Auditor General.

"Cette Chambre en acceptant le *Civil Service Act Amendment Act,* 1908, et en contribuant à en faire la loi du pays, a délibérément consenti à l'abandon et au sacrifice des privilèges du passé et elle n'a plus, ni pour son comité d'Economie interne, ni pour elle-même, le droit de substituer sa recommandation à celle de l'Orateur, ni celui de faire aucune nomination qui ne soit préalablement recommandée par l'Orateur.

"Si elle passe outre elle commet une illégalité et se heurte à l'infranchissable barrière que lui oppose l'auditeur général.

"Je ne puis certainement pas être le complice d'une telle effraction et considérant qu'il est mon impérieux devoir de donner à la loi son incontestable suprématie sur tout règlement, résolution ou rapport du Sénat ou de ses comités, je déclare hors d'ordre cette partie du rapport du comité de l'Economie interne et des Contingents du Sénat ayant trait à la réorganisation du personnel de cette Chambre et à la promotion de ses employés".

L'honorable M. Power en appela de la décision de Son Honneur le Président, et demanda que la dite décision ne soit pas acceptée par le Sénat.

La question a été posée, la décision du Président sera-t-elle maintenue?

Le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont té pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Cloran,	Domville	Lavergne,
Belcourt,	David,	(Lt.-col.),	McCall,
Casgrain,	Dessaulles,	LaRivière,	Montplaisir,
Choquette,			Tessier—13.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Farrell,	Mitchell,	Ross
Beith,	Frost,	Owens,	(Middleton),
Bostock,	Gillmor,	Power,	Talbot,
Boyer,	Gordon,	Prowse,	Taylor,
Daniel,	Lougheed,	Ratz,	Thibaudeau,
Davis,	McKay	Roche,	Thompson,
Derbyshire,	(Cap-Breton),	Ross	Watson,
DeVeber,	McLaren,	(Moosejaw),	Yeo—29.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Owens,

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Kerr,	Ratz,
Béique,	Davis,	LaRivière,	Roche,
Beith,	Derbyshire,	Lavergne,	Ross
Belcourt,	Dessaulles,	Lougheed,	(Middleton),
Bolduc,	De Veber,	McKay	Ross
Bostock,	Domville (Lt.-col.),	(Cap-Breton),	(Moosejaw),
Bowell	Edwards,	McLaren,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Farrell,	Mitchell,	Taylor,
Boyer,	Fiset,	Montplaisir,	Tessier,
Casgrain,	Forget,	Murphy,	Thibaudeau,
Choquette,	Frost,	Owens,	Thompson,
Cloran,	Gillmor,	Poirier,	Watson,
Costigan,	Girroir,	Power,	Yeo,
Dandurand,	Gordon,	Prowse,	Young.
Daniel,			

Le greffier à la table a informé le Sénat que Son Honneur le Président a été inévitablement retenu et ne pourrait pas assister à la séance.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé:

Que, en conséquence de l'absence inévitable de Son Honneur le Président et en conformité de l'article 3 du chapitre 12 des Statuts Revisés du Canada, l'honorable M. Bolduc soit nommé président du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le greffier l'a déclarée résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable M. Bolduc a pris place au fauteuil.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

L'honorable Sir Louis Davies, député gouverneur général, étant assis dans le fauteuil au pied du Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du député gouverneur, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu le titre des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi modifiant la Loi du Fonds patriotique Canadien, 1914.—Bill 39.
Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes.—Bill 57.
Loi concernant l'*Alberta Central Railway Company*.—Bill 4.
Loi concernant l'*Athabasca and Grand Prairie Railway Company*.—Bill 5.
Loi concernant la *Brantford and Hamilton Electric Railway Company*.—Bill 6.
Loi concernant la *British Columbia and White River Railway Company*.—Bill 7.
Loi concernant la Compagnie du chemin de fer *Essex Terminal*.—Bill 9.
Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.—Bill 10.
Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.—Bill 13.
Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*.—Bill 21.
Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*.—Bill 22.
Loi concernant la *James Bay and Eastern Railway Company*.—Bill 23.
Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company*.—Bill 25.
Loi concernant la compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company*. Bill 26.
Loi modifiant la Loi consolidée de l'Ordre Indépendant des Forestiers.—Bill 12.
Loi concernant *The Title and Trust Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de "*Chartered Trust and Executor Company*".—Bill 16.
Loi concernant la *Canada Preferred Insurance Company*.—Bill 42.
Loi concernant la *Vancouver Life Insurance Company*.—Bill 45.
Loi constituant en corporation *The Marcil Trust Company*.—Bill 53.
Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company*.—Bill 8.
Loi concernant la *St. Lawrence and Adirondack Railway Company*.—Bill 27.
Loi concernant la compagnie dite *The Toronto Eastern Railway Company*.—Bill 28.
Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company*.—Bill 31.
Loi constituant en corporation *The Brûlé, Grand Prairie and Peace River Railway Company*.—Bill 32.
Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada*.—Bill 34.
Loi concernant la *Pacific, Peace River and Athabaska Railway Company*.—Bill 37.
Loi concernant la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*.—Bill 38.
Loi concernant l'*Athabaska Northern Railway Company*.—Bill 41.
Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.—Bill 17.
Loi concernant la *Ottawa and New York Railway Company*.—Bill 24.
Loi concernant la *Empire Life Insurance Company of Canada*.—Bill 59.
Loi concernant la compagnie dite *The Huron and Erie Loan and Savings Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Huron and Erie Mortgage Corporation*.—Bill 43.
Loi concernant *The Casualty Company of Canada*.—Bill 58.
Loi concernant *The Bank of Alberta*.—Bill 62.
Loi constituant en corporation la *Colonial Bank (Canada)*.—Bill 69.
Loi constituant en corporation l'*Alberta Permanent Trust Company*.—Bill 70.
Loi concernant la *Western Dominion Railway Company*.—Bill 46.
Loi concernant la *Canadian Northern Railway Company*.—Bill 20.
Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company*.—Bill 49.
Loi concernant la *Canadian Western Railway Company*.—Bill 50.
Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.—Bill 52.
Loi concernant la compagnie dite *The Toronto Terminals Railway Company*.—Bill 54.

Loi constituant en corporation la *Entwistle and Alberta Southern Railway Company*.—Bill 60.

Loi concernant la *Simcoe, Grey and Bruce Railway Company*.—Bill 61.

Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*.—Bill 65.

Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*.—Bill 51.

Loi constituant en corporation la *Fraser Valley Terminal Railway Company*.—Bill 55.

Loi concernant certains brevets de la *Lohmann Company*.—Bill 44.

Loi concernant la *Sterling Life Assurance Company of Canada*.—Bill 71.

Loi modifiant la Loi des Banques.—Bill 78.

Loi concernant la *Van Buren Bridge Company*.—Bill 29.

Loi constituant en corporation la *Northern Pacific and British Columbia Railway Company*.—Bill 36.

Loi pour faire droit à William Ewart New.—Bill C.

Loi pour faire droit à Helene Suzette Baxter Douglas.—Bill D.

Loi concernant la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company*.—Bill F.

Loi concernant le brevet de la *National Wood Distilling Company*.—Bill G.

Loi pour faire droit à Lottie Thorndike.—Bill I.

Loi concernant *The Grain Growers' Grain Company, Limited*.—Bill H.

Loi pour faire droit à Adam Clarke Anderson.—Bill L.

Loi pour faire droit à Alexander McIntyre.—Bill T.

Loi pour faire droit à Violet Burnett Delmege.—Bill U.

Loi portant modification du Tarif des Douanes, 1907.—Bill 75.

Loi pour faire droit à Arthur Ernest Birdsell.—Bill J.

Loi pour faire droit à Thomas Jefferson Moore.—Bill M.

Loi pour faire droit à Alice Beckett.—Bill V.

Loi pour faire droit à Austin McPhail Bothwell.—Bill P.

Loi pour faire droit à Agnès Gravelle.—Bill Q.

Loi pour faire droit à Clara Elizabeth Darnell.—Bill R.

Loi pour faire droit à Thomas Batin Harries.—Bill Z.

Loi pour faire droit à William John Owen Delaney.—Bill A 1.

Loi pour faire droit à Edith May Webster Boydell.—Bill B 1.

Loi pour faire droit William Robert Delaney.—Bill C 1.

Loi concernant la *Premier Trust Company*.—Bill E.

Loi concernant *The Northwest Life Assurance Company*.—Bill O.

Loi concernant *The Moncton and Northumberland Strait Railway Company*.—Bill X.

Loi modifiant la Loi des Juges.—Bill 93.

Loi ayant pour objet de suppléer le Revenu nécessaire pour faire face aux dépenses de la guerre.—Bill 76.

Loi autorisant certaines extensions de temps aux Compagnies d'assurance.—Bill 79.

Loi concernant certaines émissions de billets du Dominion.—Bill 95.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

Au nom de Sa Majesté Son Honneur le Député gouverneur général sanctionne ces bills.

Le Député gouverneur général s'est retiré et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (106) intitulé: " Loi modifiant la Loi de la Députation, 1914 ".

(*En comité*).

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Poirier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (114) intitulé: " Loi modifiant la Loi des Falsifications ".

(*En comité*).

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (116) intitulé: " Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la seconde séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel elle a été établie, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope:

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et aussi, la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire:

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après " cette Chambre ", en y substituant les mots suivants:—

" Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente."

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Daniel, secondé par l'honorable M. Taylor, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (S) intitulé: " Loi amendant la Loi des Grains du Canada ", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

(*Voir Journal*).

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné jusqu'à demain après-midi, nonobstant tout ordre contraire.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 9 avril 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour vendredi, 9 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:—

5 avril—Qu'il demandera si l'attention du gouvernement a été attirée sur un premier Montréal du *Herald*, du 3 avril courant, commentant l'état de choses qui existe parmi la population étrangère du district de Porcupine, et déclarant que des sommes d'argent considérables sont expédiées, par cette population, du Canada en Autriche et en Allemagne?

2. Quelles mesures prend-on pour empêcher ces gens de faire des exercices militaires et d'expédier de l'argent au dehors du Canada, ainsi que le fait est mentionné?

No 2.

Par l'honorable M. Watson:—

7 avril—1. Combien de fermes modèles le gouvernement a-t-il achetées au Manitoba?

2. A quelle époque les a-t-il achetées?

3. Où se trouvent-elles situées?

4. Quelle étendue de terrain couvre chacune de ces fermes modèles?

5. De qui ont-elles été achetées et à combien revient le prix d'un acre pour chacune de ces fermes?

MOTIONS.

No 1.

8 avril—Que les honoraires payés relativement à la pétition de Charles I. Alexander soient remboursés au pétitionnaire, moins les frais d'impression et de traduction.

No 2.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

No 3.

Par l'honorable M. David:—

9 février—Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

MOTION.

Pour lundi, 12 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 9 avril 1915.

No 1.

6 avril—Troisième lecture (Bill 106) Loi modifiant la Loi de la Députation, 1914. (L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 2.

6 avril—Troisième lecture (Bill 114) Loi modifiant la Loi des Falsifications.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 3.

6 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 116) Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 4.

8 avril—Prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au (Bill S) Loi amendant la Loi des grains du Canada.—(L'honorable M. Lougheed).

Pour jeudi, 15 avril 1915.

No 1.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel elle a été établie, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope:

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit

de notre constitution; et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire:

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après " cette Chambre ", en y substituant les mots suivants:—

" Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente."
—(L'honorable M. Daniel).

No 31.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Jeudi, 8 avril 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1915

No 32.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 9 avril 1915.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Bowell
(Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Costigan,
Daniel,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Edwards,
Farrell,
Fiset,
Frost,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
Kerr,
LaRivière,
Lavergne,
Lougheed,
McCall,
McKay
(Cap-Breton),
McLaren,
Mitchell,
Montplaisir,
Murphy,
Owens,
Poirier,
Power,
Prowse,
Ratz,
Roche,
Ross
(Middleton),
Ross
(Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que les portes de la salle ne soient pas ouvertes.

L'honorable M. Kerr a proposé:
Que le Sénat s'ajourne maintenant.
Après débat.
Avec la permission du Sénat, la dite motion a été retirée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (106) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Députation, 1914 ", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformémnt à l'ordre du jour, le bill (114) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Falsifications", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (116) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain après-midi.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (S) intitulé: "Loi amendant la Loi des grains du Canada", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient renvoyés à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité*).

Le premier amendement a été lu et agréé.
Le deuxième amendement a été lu et remis.

— ———

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Choquette a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.
Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la première séance demain.

Un message de al Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (109) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des élections fédérales contestées", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la première séance demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (110) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Elections fédérales", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la première séance demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (119) intitulé: "Loi portant modification de la Loi du chemin de fer National Transcontinental", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la première séance demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (122) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Liquidations", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la première séance demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 9 avril 1915.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les témoignages, etc., entendus devant le comité des Divorces du Sénat, auquel à été référée la pétition sur lequel le Bill E 1 (No 118) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Isaac Alexander", a été fondé.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat les rapports suivants du greffier du Sénat avec les recommandations du Président:—

OTTAWA, 9 avril 1915.

A Son Honneur
le Président du Sénat.

CHER MONSIEUR,—Conformément à un rapport du comité de l'Economie interne et de la Comptabilité faisant observer qu'afin d'accroître l'efficacité du personnel du Sénat certains changements doivent y être effectués, et afin de me conformer aux dispositions de la *Loi de 1908 modifiant la Loi du Service civil,* j'ai l'honneur de faire rapport et de suggérer:—

1. Que M. C. H. Jones, greffier, remplace M. Soutter, mis à la retraite, et, en sus de ses fonctions actuelles, remplisse celle de greffier des procès-verbaux;

2. Que M. C. H. Larose soit nommé huissier du Sénat, en remplacement de M. Joseph Larose, mis à la retraite;

3. Que M. Byron Nicholson remplisse les fonctions de gardien de la Chambre de lecture, en sus de ses fonctions actuelles de greffier des journaux anglais du Sénat, en remplacement de M. A. R. Ralph, mis à la retraite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier du Sénat.

CABINET DU PRÉSIDENT, SÉNAT,

OTTAWA, 9 avril 1915.

A l'honorable Sénat,

Le Président du Sénat a l'honneur de recommander l'adoption du rapport ci-dessus du greffier du Sénat.

P. LANDRY,

Président du Sénat.

OTTAWA, 9 avril 1915.

A Son Honneur

le Président du Sénat.

CHER MONSIEUR,—Relativement à la nomination faite par le Sénat, de M. L. de Montigny, comme traducteur en chef, et de M. R. A. Benoit, comme traducteur français, pour remplir une vacance dans la classe 1B, je suggère que M. de Montigny, remplaçant M. Trudel, soit, conformément à notre propre classification, promu à la classe 1A, avec salaire initial de $2,400, nonobstant toute dispositions contraire de la *Loi du Service civil,* et que M. Benoit soit placé dans la classe 1B, conformément à cette même classification, avec salaire initial de $1,800, nonobstant toute disposition contraire de la *Loi du Service civil;*

Que M. A. L. Garneau, comme greffier des journaux français du Sénat, soit placé dans la subdivision A de la deuxième division;

Que Mlle O'Brien soit nommée commis subalterne pour exécuter des travaux de sténographie et de dactylographie, et soit à ce titre placée dans la subdivision A de la troisième division.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier du Sénat.

CABINET DU PRÉSIDENT, SÉNAT,

OTTAWA, 9 avril 1915.

A l'honorable Sénat,

Le Président du Sénat a l'honneur de recommander l'adoption du rapport ci-dessus du greffier du Sénat.

P. LANDRY,

Président du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les dits rapports et les dites recommandations soient renvoyées au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Beith, il a été

Ordonné que l'honoraire payé pour la pétition de Charles I. Alexander, en obtention d'un bill de divorce, lui soit remboursé moins les frais d'impression et de traduction.

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Daniel, a proposé:

Que, afin de fournir des marchés plus étendus pour nos industries et un trafic rémunérateur pour nos lignes de transport, d'augmenter notre population et de favoriser le progrès, la richesse et les meilleurs intérêts du Canada, toute aide possible devrait être donnée pour assurer le développement de nos ressources agricoles.

Débat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures de l'avant-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Samedi, 10 avril 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION.

Pour samedi, 10 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Watson:—

7 avril—1. Combien de fermes modèles le gouvernement a-t-il achetées au Manitoba?

2. A quelle époque les a-t-il achetées?

3. Où se trouvent-elles situées?

4. Quelle étendue de terrain couvre chacune de ces fermes modèles?

5. De qui ont-elles été achetées et à combien revient le prix d'un acre pour chacune de ces fermes?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

Pour lundi, 12 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour samedi, 10 avril 1915.

No 1.

9 avril—Comité de toute la Chambre (Bill 116) Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 2.

8 avril—Comité de toute la Chambre sur les amendements faits par la Chambre des Communes au (Bill S) Loi amendant la Loi des grains du Canada.—(L'honorable M. Lougheed).

No 3.

9 avril—Deuxième lecture (Bill 122) Loi modifiant la Loi des Liquidations.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 4.

9 avril—Deuxième lecture (Bill 119) Loi portant modification de la Loi du chemin de fer National Transcontinental.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 5.

9 avril—Deuxième lecture (Bill 110) Loi portant modification de la Loi des Elections fédérales.—(L'honorale M. Lougheed).—A.F.

No 6.

9 avril—Deuxième lecture (Bill 109) Loi portant modification de la Loi des élections fédérales contestées.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

Pour jeudi, 15 avril 1915.

No 1.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel elle a été établie, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope:

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout

entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire:

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après " cette Chambre ", en y substituant les mots suivants:—

" Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente."
—(L'honorable M. Daniel).

No 32.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Vendredi, 9 avril 1915.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 33.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Samedi, 10 avril 1915.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Lougheed,	Roche,
Béique,	De Veber,	McCall,	Ross (Middleton),
Beith,	Edwards,	McKay (Cap-Breton),	Ross (Moosejaw),
Belcourt,	Farrell,	Mitchell,	Talbot,
Bostock,	Forget,	Montplaisir,	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Frost,	Murphy,	Thibaudeau,
Casgrain,	Gillmor,	Poirier,	Thompson,
Cloran,	Girroir,	Power,	Watson,
Curry,	Gordon,	Prowse,	Yeo.
Daniel,	Kerr,	Ratz,	
David,	LaRivière,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 8,
SAMEDI, 10 avril 1915.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de soumettre son neuvième rapport comme suit:—

Votre comité a pris en considération les rapports du greffier du Sénat en date du 9 avril courant, et les recommandations faites à ce sujet par Son Honneur le Président, le tout ayant été remis au comité le 9 de ce mois. Votre comité a l'honneur de faire maintenant les recommandations suivantes:—

1. Que soient approuvées et appuyées les recommandations de Son Honneur le Président en ce qui concerne M. A. L. Garneau, M. Charles H. Larose et mademoiselle K. C. O'Brien, lesquelles recommandations sont faites d'après les rapports du greffier du Sénat en date du 9 avril courant.

2. Que soient adoptées les recommandations faites au sujet de M. C. H. Jones et M. Byron Nicholson, pourvu que cette adoption ne soit pas interprétée comme constituant un précédent.

3. Que les recommandations touchant M. L. de Montigny et M. R. A. Benoit ne soient pas agréées. Cette question a été réglée par le septième rapport du comité adopté par le Sénat le 1er du mois courant.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (116) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur", ayant été lu,

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le dit bill a été retiré.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement aux amendements faits par la Chambre des Communes au bill (S) intitulé: "Loi amendant la Loi des grains du Canada".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Ross (Middleton), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat cette après-midi, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures des bills.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (122) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Liquidations", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat cette après-midi.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (119) intitulé: "Loi portant modification de la Loi du chemin de fer National Transcontinental", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat cette après-midi.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (110) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des élections fédérales", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat cette après-midi.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (109) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des élections fédérales contestées", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat cette après-midi.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Lougheed,	Ross (Middleton),
Béique,	De Veber,	McCall,	Ross (Moosejaw),
Beith,	Edwards,	McKay (Cap-Breton),	Talbot,
Belcourt,	Farrell,	Mitchell,	Tessier,
Bostock,	Forget,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Bowell (Sir Mackenzie),	Frost,	Murphy,	Thompson,
Casgrain,	Gillmor,	Power,	Watson,
Cloran,	Girroir,	Prowse,	Yeo,
Costigan,	Gordon,	Ratz,	Young.
Curry,	Kerr,	Roche,	
Daniel,	LaRivière,		

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement aux amendements faits par la Chambre des Communes au bill (S) intitulé: "Loi amendant la Loi des grains du Canada".

(*En comité*).

(*Voir Journaux*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Ross (Middleton), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec plusieurs amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus une seconde fois par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les dits amendements aux amendements faits par la Chambre des Communes soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat a acquiescé à ses amendements au bill (S) intitulé: "Loi amendant la Loi des Grains du Canada". avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (122) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Liquidations".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (119) intitulé: "Loi portant modification de la Loi du chemin de fer National Transcontinental".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Girroir a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la première séance du Sénat lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (110) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Elections contestées".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Gordon a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (109) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Elections fédérales contestées".

(*En comité*).

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du douzième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat ayant été lu,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Avec la permission du Sénat:

La dite motion a été retirée.

Alors sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à onze heures du matin.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 12 avril 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTIONS.

Pour lundi, 12 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

No 2.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais ; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour lundi, 12 avril 1915.

No 1.

10 avril—Troisième lecture (Bill 119) Loi portant modification de la Loi du chemin de fer National Transcontinental.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 2.

10 avril—Troisième lecture (Bill 110) Loi portant modification de la Loi des Elections fédérales.—(L'honorale M. Lougheed).—A.F.

No 3.

10 avril—Troisième lecture (Bill 109) Loi portant modification de la Loi des élections fédérales contestées.—(L'honorable M. Lougheed).—A.F.

No 4.

10 avril—Prise en considération du dixième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.—(L'honorable M. Power).

Pour jeudi, 15 avril 1915.

No 1.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel elle a été établie, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et la motion, en amendement, de l'honorable M. Boldue, secondé par l'honorable M. Pope:

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire:

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après " cette Chambre ", en y substituant les mots suivants :—

" Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente."
—(L'honorable M. Daniel).

No 33.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Samedi, 10 avril 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 34.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 12 avril 1915.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Lougheed,	Ross (Middleton),
Beith,	Edwards,	McCall,	Talbot,
Bostock,	Farrell,	Mitchell,	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Girroir,	Poirier,	Thompson,
Cloran,	Kerr,	Power,	Watson,
Daniel,	LaRivière,	Ratz,	Yeo.
	Lavergne,	Roche,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (119) intitulé: "Loi portant modification de la Loi du chemin de fer National Transcontinental", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (110) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des élections fédérales", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (109) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des élections fédérales contestées", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dixième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat cette après-midi.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	Legris,	Ratz,
Béique,	Dessaulles,	Lougheed,	Roche,
Beith,	Edwards,	McCall,	Ross (Middleton),
Belcourt,	Farrell,	McKay (Cap-Breton),	Ross (Moosejaw),
Bostock,	Forget,	Mitchell,	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gillmor,	Owens,	Thibaudeau,
Boyer,	Girroir,	Poirier,	Thompson,
Cloran,	Kerr,	Pope,	Watson,
Daniel,	LaRivière,	Power,	Yeo.
Davis,	Lavergne,		

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (123) intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir aux dépenses du service public pour les exercices expirant respectivement le 31 mars 1915 et le 31 mars 1916", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dixième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que les paragraphes du dit rapport soient pris en considération séparément et que le premier paragraphe soit adopté.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que le deuxième paragraphe soit adopté.

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé en amendement:

Que les mots "soient adoptées les recommandations faites" soient remplacés par les mots "soit adoptée la recommandation faite", et que les mots "M. C. H. Jones et" soient retranchés du paragraphe.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que le troisième paragraphe soit adopté.

L'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Belcourt, a proposé en amendement:

Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "la recommandation de Son Honneur le Président, du 9 courant, au sujet de la promo-

tion de M. L. de Montigny à la position de traducteur en chef, et la nomination de M. R. A. Benoit, comme traducteur français, soit adoptée ".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Cloran,	Girroir,	Legris,
Belcourt,	Dessaulles,	LaRivière,	Poirier,
Bowell	Forget,	Lavergne,	Tessier—12.
(Sir Mackenzie),			

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Dennis,	Mitchell,	Talbot,
Beith,	Farrell,	Owens,	Thibaudeau,
Bostock,	Gillmor,	Power,	Thompson,
Boyer,	Lougheed,	Ratz,	Watson,
Daniel,	McCall,	Ross (Moosejaw),	Yeo—23.
Davis,	McKay (Cap-Breton),	Ross (Middleton),	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur l'adoption du rapport, tel qu'amendé, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 13 avril 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTIONS.

Pour mardi, 13 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

No 2.

Par l'honorable M. Cloran:—

19 mars—Résolu,—Que le Sénat du Canada déclare par la présente que la réunion du Parlement du Canada au cours du mois d'août de l'année 1914, convoqué pour des objets spéciaux et extraordinaires du gouvernement, ne constitue et ne peut constituer une session régulière et ordinaire du Parlement du Canada aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord aux fins de déqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence de cette réunion spéciale et extraordinaire du Parlement du Canada.

2. Résolu,—Que dorénavant, la réunion du Parlement du Canada pour des objets spéciaux ou extraordinaires du Parlement ne constituera pas et ne sera pas considérée être une session régulière et ordinaire du Parlement, aux termes et au sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux fins de disqualifier des membres du Sénat du Canada à cause de leur absence d'une semblable réunion du Parlement.

No 3.

Par l'honorable M. Bostock:—

12 avril—Que, sur présentation du bill 111, intitulé: "Loi permettant aux Canadiens en service militaire actif durant la présente guerre d'exercer leur cens électoral", il demandera à cette Chambre:

1. Si des démarches ont été faites auprès du gouvernement britannique ou du Secrétaire de la Guerre dans ce gouvernement pour s'assurer que le dit gouvernement accorderait permission nécessaire pour la mise en vigueur en dehors du Canada de la loi en question?

2. Le gouvernement canadien juge-t-il qu'il sera nécessaire de faire également à ce propos des démarches auprès des autorités en France?

3. Si la permission est accordée, le volontaire pourra-t-il exercer son cens électoral librement et sans en être empêché par les règlements inhérents à l'application de la discipline militaire?

No 4.

Par l'honorable M. Davis;—

12 avril—Qu'il proposera,—Qu'un comité spécial soit institué pour s'enquérir du coût de la traduction dans cette Chambre et dans la Chambre des Communes, en vue de demander des soumissions pour l'exécution du service de la traduction au Sénat.

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 13 avril 1915.

No 1.

12 avril—Deuxième lecture (Bill 123) Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1915 et le 31 mars 1916.—(L'honorable M. Lougheed).

Pour jeudi, 15 avril 1915.

No 1.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel elle a été établie, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope:

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire:

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après " cette Chambre ", en y substituant les mots suivants:—

" Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente."

—(L'honorable M. Daniel).

No 34.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Lundi, 12 avril 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 35.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 13 avril 1915.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Belcourt,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Choquette,
Cloran,
Costigan,
Dandurand,
Daniel,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
Donnelly,
Edwards,
Farrell,
Forget,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
Kerr,
LaRivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
Mason (Col.),
McCall,
McKay (Cap-Breton),
Mitchell,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Power a présenté le rapport suivant du comité nommé pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

COMITÉ DES USAGES ET COUTUMES DU SÉNAT ET DES PRIVILÈGES DU PARLEMENT.

CHAMBRE DU SÉNAT,
13 avril 1915.

Le comité des Usages et Coutumes du Sénat et des Privilèges du Parlement, auquel a été référé le rapport du greffier touchant l'absence de l'honorable James E. Robertson et de l'honorable W. J. Macdonald durant deux sessions consécutives du Parlement, a l'honneur de faire le rapport suivant:—

Votre comité trouve que le rapport du greffier sur le défaut de l'honorable James E. Robertson et de l'honorable W. J. Macdonald d'occuper leurs sièges au Sénat durant deux sessions consécutives, est correct;

Que, conformément aux instructions de votre comité, le greffier a adressé une communication à l'honorable James E. Robertson et à l'honorable W. J. Macdonald;

Que l'honorable James E. Robertson et à l'honorable W. J. Macdonald n'ont pas donné de raison qui empêcherait de déclarer leurs sièges vacants;

Que, après avoir soigneusement étudié les faits, votre comité en est arrivé à la conclusion suivante, savoir:

Que, à raison du défaut d'assistance au Sénat durant deux sessions consécutives du Parlement, de la part de l'honorable James E. Robertson et de l'honorable W. J. Macdonald, leurs sièges au Sénat, conformément à l'alinéa 1 de l'article 31 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, sont devenus vacants.

A ces causes, votre comité recommande qu'une résolution à cet effet soit en conséquence adoptée par le Sénat.

Respectueusement soumis,

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Résolu, que, preuve suffisante ayant été fournie au Sénat du fait que l'honorable James E. Robertson, membre de la Chambre haute et sénateur de la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, et l'honorable W. J. Macdonald, membre de la Chambre haute et sénateur de la province de la Colombie-Britannique, n'ont pas fait acte de présence au Sénat durant deux sessions consécutives du Parlement, leurs sièges soient par la présente résolution déclarés vacants en conformité des dispositions de l'alinéa 1 de l'article 31 et de l'article 33 de l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.*

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que copie de cette résolution soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général par les membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (123) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1915 et le 31 mars 1916", a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les règles 30 et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Résolu, que les membres du Sénat désirent exprimer à l'honorable W. J. Macdonald et à l'honorable J. E. Robertson, naguère leurs collègues, l'expression du regret sincère que leur cause la rupture des liens qui les ont unis à eux jusqu'ici;

Qu'ils apprécient hautement les services rendus au pays par l'honorable W. J. Macdonald, membre du Sénat pour la Colombie-Britannique depuis que cette province fait partie de la Confédération, et par l'honorable J. E. Robertson, depuis son entrée à la Chambre haute comme sénateur de l'Ile-du-Prince-Edouard, et ils garderont longtemps le souvenir agréable de leur présence au Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que copies de la dite résolution soient transmises à chacun de ces messieurs.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
SAMEDI, 10 avril 1915.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre agrée les amendements faits par le Sénat à l'adresse conjointe des deux Chambre à Sa Très Excellente Majesté le Roi, demandant qu'il lui plaise gracieusement de donner son assentiment à ce qu'une mesure soit soumise au Parlement du Royaume-Uni à l'effet d'amender certaines dispositions de l' " Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 ".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
SAMEDI, 10 avril 1915.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général demandant respectueusement à Son Altesse de vouloir bien transmettre l'adrsse conjointe à Sa Très Excellente Majesté le Roi, priant très humblement Sa Majesté de vouloir bien

gracieusement permettre qu'une mesure soit soumise au Parlement du Royaum-Uni à l'effet de modifier certaines dispositions de l' "Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 ",—en remplissant le blanc avec les mots " les Communes ".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Belcourt,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Choquette,
Cloran,
Dandurand,
Daniel,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
Donnelly,
Edwards,
Farrell,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
Kerr,
LaRivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
Mason (Col.),
McCall,
McKay (Cap-Breton),
Mitchell,
Owens,
Pope,
Power,
Ratz,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 14 avril 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTIONS.

Pour mercredi, 14 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Lougheed:—

23 mars—Qu'à partir d'aujourd'hui inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:—

12 avril—Que, sur présentation du bill 111, intitulé: "Loi permettant aux Canadiens en service militaire actif durant la présente guerre d'exercer leur cens électoral", il demandera à cette Chambre:

1. Si des démarches ont été faites auprès du gouvernement britannique ou du Secrétaire de la Guerre dans ce gouvernement pour s'assurer que le dit gouvernement accorderait permission nécessaire pour la mise en vigueur en dehors du Canada de la loi en question?

2. Le gouvernement canadien juge-t-il qu'il sera nécessaire de faire également à ce propos des démarches auprès des autorités en France?

3. Si la permission est accordée, le volontaire pourra-t-il exercer son cens électoral librement et sans en être empêché par les règlements inhérents à l'application de la discipline militaire?

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 15 avril 1915.

No 1.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel elle a été établie, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope:

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire:

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après " cette Chambre ", en y substituant les mots suivants:—

" Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente."
—(L'honorable M. Daniel).

No 35.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Mardi, 13 avril 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 36.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 14 avril 1915.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Boyer,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Dandurand.
Daniel,
Davis,
Dennis,
Derbyshire,
Dessaulles,
Donnelly,
Edwards,
Farrell,
Gillmor,
Girroir,
Gordon,
Kerr,
LaRivière,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
Mason (Col.),
McKay (Cap-Breton),
Mitchell,
Owens,
Poirier,
Pope,
Power,
Ratz,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Watson,
Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat un rapport du greffier du Sénat.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
BUREAU DU GREFFIER,
6 avril 1915.

MONSIEUR, — A la demande de plusieurs membres du Sénat qui se sont plaints de ce qu'il n'y avait pas une personne compétente dans la chambre des bains pour servir ceux qui désirait s'en servir, il y a eu un expert d'engagé pour quelque temps et il a donné entière satisfaction.

Ces messieurs m'ont demandé de faire un rapport à ce sujet et de proposer que cet homme s'étant montré capable de remplir cette besogne, soit nommer messager et gardien de la chambre des bains au salaire maximum des messagers, ce qui remplira la vacance causée par la nomination de Charles Larose à la charge de portier du Sénat.

Considérant que cette nomination réduira l'ouvrage du barbier qui n'aura plus à s'occuper des bains, je suggérerais de changer les arrangements qui existent aujourd'hui et de fixer une nouvelle liste permanente des taux que plusieurs trouvent excessifs aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

A l'honorable PHILIPPE LANDRY,
Président du Sénat.

Joseph Bolduc,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	LaRivière,	Roche,
Béique,	Davis,	Lavergne,	Ross (Middleton),
Beith,	Dennis,	Legris,	Ross (Moosejaw),
Belcourt,	Derbyshire,	Lougheed,	Talbot,
Bostock,	Dessaulles,	Mason (Col.),	Taylor,
Bowell (Sir Mackenzie),	Donnelly,	McKay (Cap-Breton),	Tessier,
Boyer,	Edwards,	Mitchell,	Thibaudeau,
Casgrain,	Farrell,	Owens,	Thompson,
Choquette,	Forget,	Poirier,	Watson,
Cloran,	Gillmor,	Pope,	Yeo.
Dandurand,	Girroir,	Power,	Young.
Daniel,	Gordon,	Ratz,	
	Kerr,		

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (S) intitulé: "Loi amendant la Loi des grains du Canada", et pour informer le Sénat que cette Chambre a acquiescé aux amendements faits par le Sénat à ses amendements sans aucun amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'à partir d'aujourd'hui, inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les règles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129 et 130 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics ou privés.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 30 mars 1915, pour la production des noms des compagnies fiduciaires qui se sont jusqu'à présent conformées aux prescriptions de l'article 69 de la *Loi des Compagnies Fiduciaires, 1914*, et de toute correspondance s'y rapportant.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

Sept heures et demie.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour apporter le bill (111) intitulé: "Loi permettant aux Canadiens en service militaire actif durant la présente guerre d'exercer leur cens électoral", auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 14 avril 1915.

MONSIEUR,—J'ai reçu l'ordre du Gouverneur général de vous informer que Son Altesse Royale se rendra à la salle du Sénat, jeudi, le quinze avril, à quatre heures de l'après-midi pour proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
E. A. STANTON,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné à dix heures et demie demain.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 15 avril 1915.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.

Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour jeudi, 15 avril 1915.

No 1.

Par l'honorable M. Cloran:—

14 avril—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. Est-il exact que l'honorable sénateur Landry, président du Sénat, ait donné au greffier du Sénat, le 8me jour du mois d'avril courant, 1915, des instructions, écrites ou verbales, l'autorisant à déclarer et à annoncer au Sénat que le président n'occuperait pas le fauteuil de la présidence à la séance de l'après-midi du Sénat, convoquée pour 3 heures de relevée de la date susdite du 8 avril courant, pour des causes ou raisons rendant inévitable son absence personnelle et officielle?

2. Est-il exact que Son Honneur le Président ait simplement donné à entendre au greffier du Sénat qu'il (le président) s'abstenait et refusait de prendre ou d'occuper le fauteuil de la présidence pour la dite séance de la dite date?

3. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas nommé un titulaire à la présidence du Sénat, depuis le refus de l'honorable sénateur Landry, le 8 du courant, d'occuper le fauteuil de la présidence et de remplir les fonctions et devoirs inhérents à la présidence, d'après la Constitution et les dispositions des statuts?

4. Le gouvernement a-t-il l'intention de laisser le Sénat en l'actuel état chaotique jusqu'à la prorogation du Parlement et de mettre ainsi en jeu la validité et la légalité de toutes les procédures et de toute la législation que le Sénat a été ou peut être appelé à adopter ou à rejeter depuis la date susdite du 8 courant?

No 2.

Par l'honorable M. Cloran:—

14 avril—Qu'il demandera au gouvernement:—

Des 101,000 citoyens du Canada qui sont actuellement sous les armes pour défendre le Canada et l'Empire britannique contre les gouvernements et les armées de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Turquie, combien y en a-t-il, s'il en est, qui ont adressé une requête au gouvernement actuel ou parlement du Canada le priant de faire et de mettre en vigueur une loi leur accordant et leur assurant le droit de donner leur suffrage durant la guerre actuelle à une élection générale ou partielle ayant lieu dans le Dominion du Canada pour la représentation au parlement fédéral?

ORDRES DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 15 avril 1915.

No 1.

14 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture (Bill 111) Loi permettant aux Canadiens en service militaire actif durant la présente guerre d'exercer leur cens électoral.—(L'honorable M. Bostock).

No 2.

10 mars—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. McHugh:

Cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces, juge qu'il est convenable et dans les limites de ses pouvoirs et de sa juridiction et en vue de l'objet pour lequel elle a été établie, de regretter les malheureuses divisions qui paraissent exister dans la population de la province d'Ontario relativement à la question de l'enseignement bilingue, et croit que l'intérêt du pays tout entier exige que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme, et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et la motion, en amendement, de l'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Pope:

Que cette Chambre, sans déroger au principe de l'autonomie des provinces ou sans suggérer de quelle manière une province devrait exercer ses pouvoirs en matière d'éducation, juge qu'il est convenable de regretter les divisions qui existent dans toute province du Canada relativement à la question des écoles bilingues ou à toutes les autres questions de nationalité ou de religion, et croit que c'est dans l'intérêt du pays tout entier que de pareilles questions soient étudiées avec générosité et patriotisme et réglées de façon à maintenir la paix et l'harmonie entre les divers éléments nationaux et religieux du pays, conformément aux desseins des pères de la Confédération et à l'esprit de notre constitution; et aussi la motion de l'honorable M. Power, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. Derbyshire:

Que le dit amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots après " cette Chambre ", en y substituant les mots suivants:—

" Tout en croyant qu'il est de l'intérêt général du pays que toutes les questions qui suscitent des divisions au sein de la population d'une province soient étudiées en tout esprit de justice et de patriotisme et réglées de façon à faire régner la paix et l'harmonie parmi les divers éléments de race et de religion, est d'avis que, la question de l'enseignement étant de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, fait relever des provinces, toute suggestion émise par le Sénat quant à la façon dont une province devrait exercer ses pouvoirs, serait contraire à l'esprit de la constitution et de nature à augmenter les divisions de sentiment qui existent à l'heure présente."
—(L'honorable M. Daniel).

No 36.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Mercredi, 14 avril 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915

No 37.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 15 avril 1915.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Belcourt,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Dandurand,
David,
Davis,
Dennis,
Dessaulles,
Edwards,
Kerr,
Lavergne,
Legris,
Lougheed,
McKay (Cap-Breton),
Power,
Ratz,
Roche,
Ross (Middleton),
Ross (Moosejaw),
Talbot,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Watson.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la date de la mise à la retraite de Joseph Larose, huissier, et de R. F. Ralph, gardien de la salle des journaux, soit le premier juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (111) intitulé: "Loi permettant aux Canadiens en service militaire actif durant la présente guerre d'exercer leur droit de vote".

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles 1 à 3 inclusivement ont été lus séparément et agréés.

Il a été proposé d'ajouter ce qui suit à la fin de l'article 3 comme clauses A et B:—

Clause A.

"Le Gouverneur en conseil doit nommer six scrutateurs, dont trois seront ainsi nommés d'après la recommandation du premier ministre, et trois d'après la recommandation du chef de l'opposition. Un scrutateur de chacun de ces deux groupes pourra être présent à la distribution des bulletins de vote et des enveloppes, à la prestation des affidavit, à l'inscription des suffrages sur les bulletins, au cachetage des enveloppes et à la mise à la poste de ces enveloppes, et il pourra exercer, personnellement ou par l'entremise de représentants régulièrement autorisés, tous les droits que les candidats ou leurs représentants peuvent exercer à un bureau de votation en vertu de la *Loi des Elections fédérales*. Les officiers du régiment appelés à recueillir les votes comme susdit devront donner par écrit aux dits scrutateurs un avis de huit jours au moins spécifiant la date à laquelle et l'endroit où seront recueillis les votes des dits volontaires; si les officiers du régiment se trouvent en Grande-Bretagne, cet avis doit être adressé à ces scrutateurs aux soins du secrétaire du Haut Commissaire du Canada à Londres, et aux soins du Commissaire du Canada à Paris si les officiers du régiment en question se trouvent en France, en Belgique ou en Allemagne."

Clause B.

"Il ne devra pas être pris de mesures sous le régime des articles 2 à 4, tous deux compris, de la présente loi tant qu'une déclaration n'aura pas été obtenue du Secrétaire d'Etat au département de la Guerre en Grande-Bretagne à l'effet que les dits volontaires pourront donner leur vote franc et complet sans nuire à la discipline militaire ou à l'efficacité des opérations, ni tant que cette déclaration n'aura pas été régulièrement publiée dans la *Gazette du Canada*."

Adopté sur division.

L'article 4 a été lu et amendé comme suit:—

Page 6, ligne 33.—Après "opposition", insérer "autorisés par le premier ministre et par le chef de l'opposition respectivement (dans la Chambre des Communes)".

Les articles 5 à 11 inclusivement ont été lus et agréés.

Les annexes A, B, C et D ont été lus séparément et agréés.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus une seconde fois par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Cloran, a proposé en amendement:

Que le mot "maintenant" soit retranché et remplacé par les suivants: "d'hui en six mois".

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Choquette,	Dessaulles,	Montplaisir,	Roche,
Cloran,	Lavergne,	Power,	Thibaudeau,
Davis,	Legris,	Ratz,	Thompson.—12.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Casgrain,	Kerr,	Ross (Middleton),
Belcourt,	Dandurand,	Lougheed,	Talbot,
Bolduc,	David,	McKay (Cap-Breton),	Taylor,
Bostock,	Dennis,	Ross (Moosejaw),	Watson.—18.
Bowell, (Sir Mackenzie),	Edwards,		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable PHILIPPE LANDRY, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	LaRivière,	Ratz,
Beith,	Dandurand,	Lavergne,	Roche,
Belcourt,	David,	Legris,	Ross
Bolduc,	Davis,	Lougheed,	(Moosejaw),
Bostock,	Dennis,	McKay	Talbot,
Bowell	Dessaulles,	(Cap-Breton),	Taylor,
(Sir Mackenzie),	Douglas,	Mitchell,	Tessier,
Boyer,	Edwards,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Choquette,	Forget,	Poirier,	Watson,
Cloran,	Kerr,	Pope,	Young.

L'honorable Président a fait au Sénat la déclaration suivante:—

En reprenant mon siège je tiens à donner un simple mot d'explication au sujet de mon absence en ces derniers temps.

Je reviendrai sur le passé seulement pour dire que, tout en attachant très peu d'importance au fait que mes deux dernières décisions ont été renversées; j'avoue avoir ressenti profondément la défection d'amis conservateurs qui s'est manifestée dans un vote hostile de la part de quelques-uns et dans l'abstention de quelques autres. C'est la seule raison qui m'ait décidé à refuser de présider les réunions d'une Chambre qui ne me donnait pas l'appui que je devais en attendre.

Maintenant que toutes les questions débattues ont été réglées sans aucune participation de ma part, j'ai senti qu'il était de mon devoir de prendre part à la clôture du Parlement, et d'être à mon poste à ce dernier appel de la Couronne.

Je le fais d'autant plus volontiers que j'ai reçu l'assurance positive que mes dernières décisions sont strictement en conformité de la loi, et que des mesures seront prises pour assurer la pleine reconnaissance de mes droits comme président de cette Chambre.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 18 mars 1915, demandant un état indiquant toutes les nominations faites au ministère des Douanes dans l'étendue de terrain comprise actuellement dans les divisions de Medecine-Hat et Macleod, donnant les noms, la date de la nomination, le mode de nomination, le salaire depuis 1896 jusqu'à cette date;

Aussi, les vacances créées par décès, résignation ou démission, donnant les noms, le temps de service, la cause de renvoi dans chaque cas, pendant la même période.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Aussi, une réponse à une adresse du Sénat, en date du 30 mars 1915, demandant copie de toutes lettres échangées entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou son département et l'inspecteur des pêcheries à Baker-Lake, proovince du Nouveau-Brunswick, ainsi que copie de toutes réclamations faites par cet inspecteur et des paiements auxquels ces réclamations ont donné lieu.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No*).

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 15 avril 1915.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre n'agrée par les amendements faits par Leurs Honneurs au Bill (No 111) Loi permettant aux soldats canadiens en service militaire actif durant la présente guerre d'exercer leur droit de vote, et que cette Chambre propose de leur substituer les modifications suivantes en amendant le dit bill comme suit:—

Page 4, ligne 50.—Après l'article 3 insérer l'article suivant:—

"3A. Le Gouverneur en conseil doit nommer six scrutateurs, dont trois seront ainsi nommés d'après la recommandation du premier ministre et trois d'après la recommandation du chef de l'opposition. Un scrutateur de chacun de ces deux groupes pourra être présent à la prestation des affidavit, à l'inscription des suffrages, sur les bulletins, au cachetage des enveloppes et à la mise à la poste de ces enveloppes, et il pourra exercer, personnellement ou par l'entremise de représentants régulièrement autorisés, tous les droits que les candidats ou leurs représentants peuvent exercer à un bureau de votation en vertu de la *Loi des Elections fédérales*. Les frais réels de voyage et de subsistance de ces scrutateurs à un taux que fixe le Gouverneur en conseil peuvent être payés à même le Fonds du revenu consolidé, et il doit leur être donné des facilités pour l'accompuissement de leurs fonctions. Les dits scrutateurs peuvent nommer tel nombre de sous-scrutateurs qui peut être nécessaire et ces derniers ont les pouvoirs et sont autorisés à exercer les pouvoirs ci-dessus conférés aux dits scrutateur."

Page 2, ligne 11.—Après le mot "votes" insérer les mots suivants: "et en outre de l'avis général un avis spécial à toute personne dont la nomination à titre de sous-scrutateur sous le régime des dispositions ci-après établies, lui a été signifié, et doit permettre à tout scrutateur ou sous-scrutateur ainsi nommé d'être présent aux dites procédures, et en l'absence de tout pareil scrutateur ou sous-scrutateur de la part de l'un ou l'autre parti".

Page 2, ligne 20.—Après le paragraphe 2 insérer le paragraphe suivant:—

"2A. Les articles deux et trois de la présente loi ne doivent pas entrer en vigueur avant qu'une proclamation de Sa Majesté en conseil les déclarant en vigueur ait été publiée dans la *Gazette du Canada*."

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre des Communes.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le Sénat n'insiste par sur ses amendements au dit bill, auxquels la Chambre des Communes n'a pas acquiescé mais qu'il acquiesce aux amendements substitués à leur place.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat n'insiste pas sur ses amendements faits au bill (111) intitulé: "Loi permettant aux soldats canadiens en service

militaire actif durant la présente guerre d'exercer leur droit de vote", auxquels la Chambre des Communes n'a pas acquiescé et que le Sénat acquiesce aux amendements de la Chambre des Communes sans amendement.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Son Altesse Royale le Gouverneur général est arrivé et étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentlihomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le "plaisir de Son Altesse Royale que les Communes se rendent immédiatement auprès "d'Elle, dans la salle du Sénat*".

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

L'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Altesse Royale le Gouverneur général, comme suit:—

"QU'IL PLAISE À VOTRE ALTESSE ROYALE:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes je présente à Votre Altesse Royale les bills suivants:—

"Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes au service public des exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1915 et le 31 mars 1916.

"Aussi, Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense militaire et navale, que je prie humblement Votre Altesse Royale de sanctionner."

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu le titre des bills le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Altesse Royale, a dit:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Altesse Royale le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi concernant un brevet de *John Millen and Son, Limited.*
Loi concernant le grain de semence, le fourrage et autres secours.
Loi modifiant la Loi minière du Yukon.
Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913.
Loi pour faire droit à Edith Marguerita Lyons.
Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur.
Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat et portant autorisation d'acheter certains chemins de fer.
Loi modifiant le Code criminel.
Loi pour faire droit à Cecil Howard Lambert.
Loi modifiant la Loi de la Députation, 1914.
Loi modifiant la Loi des Falsifications.
Loi modifiant la Loi des Liquidations.
Loi portant modification de la Loi du chemin de fer National Transcontinental.
Loi portant modification de la Loi des Elections fédérales.
Loi portant modification de la Loi des Elections fédérales contestées.
Loi modifiant la Loi des grains du Canada.
Loi permettant aux soldats canadiens en service militaire actif durant la présente guerre d'exercer leur droit de vote.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Altesse Royale le Gouverneur général sanctionne ces bills."

Après quoi il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général de clore la CINQUIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT par le discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:

En mettant fin, pour le présent, à vos travaux ardus, je désire vous remercier du soin et du zèle que vous avez apportés à les mener à bonne fin, et surtout des mesures opportunes et efficaces que vous avez prises pour assurer, avec le Royaume-Uni et les autres possessions de Sa Majesté, la participation nécessaire du pays à la terrible guerre dans laquelle notre Empire a été forcé de s'engager. Je souhaite ardemment, et je désire fermement, que l'aide qui a été ainsi donnée avec promptitude et générosité, contribuera, dans une large mesure, au succès complet et certain des armées alliées, succès qui peut seul procurer une paix honorable et durable.

A mesure que cette grande lutte avance, il n'y a aucune diminution dans l'ardeur et la détermination intenses du peuple canadien à concerter ses efforts avec ceux de toutes les possessions britanniques pour assurer le maintien de notre Empire dans toute son intégrité et la conservation de ses institutions et de ses libertés. De l'Atlantique au Pacifique la superbe réponse à l'appel pour des soldats a été à la hauteur de l'attente.

D'accord avec tout le peuple du Canada, j'ai été fier d'apprendre que les soldats canadiens avaient montré sur le champ de bataille une bravoure et une efficacité éclatantes, et qu'ils avaient fait preuve d'une grande vaillance en combattant à côté des meilleures troupes de l'Empire.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des généreux crédits que vous avez votés pour faire face aux affaires du pays et aux nécessités de la guerre au milieu du difficile état de choses qu'elle a entraîné.

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:

Je vous dis maintenant adieu, avec le profond espoir que la terrible lutte dans laquelle l'Empire est engagé arrivera bientôt à un dénouement favorable, et avec la ferme conviction que notre pays reprendra, sans encombre, avec la bénédiction de la divine Providence, cette carrière de progrès signalés et d'abondante prospérité que la destinée lui réserve.

Le Sénat a repris sa séance.

Le Président du Sénat alors dit:—

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes:

C'est le plaisir de Son Altesse Royale que ce Parlement soit prorogé jusqu'à mardi, le 25 mai prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à mardi, le 25 mai prochain.

No 37.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

Jeudi, 15 avril 1915.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1915